L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 256 — QUEBEC, LUNDI 27 MARS 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

Encore cette Semaine
COMPLETS Faits sur Mesure
$16.75
M. Pollack, Ltée
Voyez annonce dernière page

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

La force conspire souvent avec la faiblesse.

Les aveux trop sonores ne sont pas les plus sincères.

Les gens dans les nuages ont vite fait une tempête électrique.

On doit savoir gré à certains groupes de leur exclusivisme.

Mariez-vous jeunes, et vous aurez plus longtemps à le regretter.

On devrait bien ordonner aussi l'abstinence des paroles inutiles.

L'existence de la Ligue n'améliore pas les chances du Duc de Guise.

La crise prolonge parce que personne ne veut revenir à la vie normale.

Si la prospérité ne revient pas, tous les fraudeurs vont mourir de faim.

La jeune fille qui fait de la bonne galette n'aura jamais besoin d'argent.

Une autre guerre est nécessaire pour que l'autorité reprenne sa place en ce monde.

Il y aurait un joli magot à gagner en fabricant des sucriers à l'image de M. Rhodes.

Si vous aimez à éclabousser les gens, c'est le temps de vous promener en automobile.

Le chimiste sait que dans les horreurs de la guerre chimique il entre beaucoup d'exagération chimérique.

La nature a préparé un endroit où l'on peut enregistrer les "slams" avec éclat contre la personne qui refuse de les essayer.

Diogène

Nos législateurs

Tout le monde croyait que le Parlement fédéral et la Législature provinciale termineraient leurs travaux presque en même temps. Le budget de M. Rhodes donnera lieu à un plus long débat qu'on le prévoyait, et on n'entrevoit pas la prorogation avant le milieu de mai, à Ottawa. A Québec, les deux Chambres devraient en finir d'ici deux semaines. L'opposition et son nouveau chef, M. Maurice Duplessis, ont bien rempli leur devoir, donné satisfaction à l'opinion publique, enregistré quelques succès notables et participé enfin au bon gouvernement de la province. Les crédits de trois ministères ont déjà été assez longuement discutés, la législation a été bien étudiée et la Législature devrait être prorogée quelques jours avant Pâques.

M. Stitt

M. J.-H. Stitt, député conservateur de Selkirk, Manitoba, sera le prochain conférencier au Club Canadien samedi, le 1er avril. M. Stitt est avocat, il a fait la guerre, exerce sa profession à Winnipeg et a été élu député en 1930. A la Chambre des Communes il s'est distingué par sa largeur de vues et un certain esprit d'indépendance. Il a un don de parole peu ordinaire et il a pour les Canadiens français, qui sont nombreux dans sa province, une affection qu'il sait montrer à l'occasion dans les débats au Parlement. La capitale du Canada français doit témoigner de la gratitude à ceux qui sont les amis de nos compatriotes en dehors de la province de Québec et nous sommes certain que nos concitoyens ne manqueront pas l'occasion d'aller applaudir M. Stitt samedi.

Un crime

Cette fois, l'incendie de l'église St-Jacques, à Montréal, semble bien avoir été l'oeuvre d'un criminel, et même d'une conspiration criminelle, puisqu'une femme avait eu vent du coup qui se préparait et en avait averti le personnel du presbytère de la paroisse. Depuis le commencement de l'hiver, une demi-douzaine d'églises catholiques ont été la proie des flammes dans la province de Québec. Nous ne prétendons pas que, dans chaque cas, il y ait présomption de crime, mais il importe de savoir si dans nos villes, des temples, précieux par autre chose que les sommes d'argent qu'ils ont coûtées, sont continuellement menacés par des malfaiteurs. Un homme qui met le feu à une église est un pauvre fou, à moins qu'il ne soit l'agent de révolutionnaires athés. Espérons qu'une enquête fera lumière complète sur les causes de l'incendie de l'église St-Jacques.

L'EGLISE SAINT-JACQUES (MONTREAL) EST DETRUITE PAR UNE MAIN CRIMINELLE

UN AVION TUE TREIZE PERSONNES

Au milieu de la tempête, un aéroplane emporte les toits de deux maisons, explose et provoque un incendie. — Le pilote et les deux passagers sont tués. — M. et madame Arisa, leurs quatre enfants et quatre de leurs amis périssent également.

A OAKLAND, CAL.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Oakland, Calif., 27. — Les directeurs de Varney Speed Lines attribuent à la mauvaise visibilité, causée par la pluie, l'accident survenu samedi soir à leurs gros avion de transport, accident qui coûta la vie à 12 personnes, tandis que deux autres furent blessées et que deux logements furent réduits en ruines.

L'avion, piloté par Noel Evans, ancien as de la guerre, et portant comme passagers Herman L. Brown, un constructeur de Hollywood, et Miss Lavelle Miller, de Los Angeles, surpris par une violente tempête, emporta les toits de deux maisons et s'abattit sur la résidence de M. et Mme Joseph Arisa. Il se produisit alors une explosion qui fut entendue à des milles de distance.

Arrosées par la gazoline qui s'échappa des réservoirs, la résidence de la famille Arisa et une maison voisine furent vite transformées en deux brasiers. Mme Arisa, ses quatre enfants et quatre amis succombèrent dans les flammes. M. Arisa, le père, put sauter par une fenêtre, mais il est dangereusement blessé.

Les trois occupants de l'avion ont également perdu la vie.

Dans la famille de Joseph Jordan, voisine des Arisas, un joyeux souper d'amis avait lieu au moment où l'avion s'abattit du ciel. Mme Tony Tochero, une invitée, fut frappée à la tête par une poutre quand la maison s'écroula.

Une foule assez considérable ne tarda pas à arriver sur les lieux avec les pompiers, mais l'absence de toute bonne-fontaine dans la région empêcha ceux-ci de combattre efficacement les flammes.

Evans, le pilote, avait à son crédit des centaines d'heures de vol. Il laisse une veuve.

M. Brown, riche capitaliste de Los Angeles, était en route pour une conférence d'affaires ici. Mme Brown, qui devait l'accompagner, avait décidé à la dernière minute de ne pas faire le voyage, en donnant comme raison qu'elle pressentait un malheur.

LA 13EME VICTIME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Oakland, Calif., 27. — M. Joseph Arisa, qui avait été dangereusement blessé par la chute d'un avion de la Varney Speed Lines sur sa maison, samedi soir, a expiré hier soir. Sa mort porte à treize le nombre des personnes qui ont perdu la vie dans cette tragédie.

4E DESASTRE EN CINQ MOIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27. — L'église de Saint-Jacques le Mineur, incendiée hier matin, est la quatrième église catholique de la province de Québec à être la proie des flammes en moins d'un an.

Les autres incendies récents furent les suivants:

Lanorale : Eglise détruite le 5 octobre 1932 ; pertes de $70,000.

Montréal : Eglise de St-Louis de France, détruite le 12 janvier. Dommages $500,000.

Ste-Geneviève de Batiscan : Eglise paroissiale détruite le 14 janvier. Pertes $100,000.

LE CARDINAL A STE-MARIE DES ANGES

Son Eminence a pris possession hier de son église titulaire.

DANS ROME

Lecture du décret papal et courte allocution du Prince de l'Eglise.

BENEDICTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 27. — Son Eminence le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a officiellement pris possession de son église titulaire, Sainte-Marie des Anges, hier. Ce temple est l'un des édifices les plus historiques de l'ancienne Rome.

Nombre de prélats et laïques distingués assistèrent aux cérémonies qui marquèrent cet événement. L'église avait été spécialement décorée pour la circonstance. Le cardinal Villeneuve, après la lecture du décret papal le nommant titulaire de Ste-Marie des Anges, prononça une courte allocution dans laquelle il apprécia l'honneur qui lui avait été conféré par le Pape Pie XI en lui accordant une église aussi environnée de souvenirs, puis il donna sa bénédiction.

L'ETUDE DU BUDGET

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 27. — Contrairement à ce que l'on prévoyait, le débat sur le budget ne sera pas repris aujourd'hui à la Chambre des Communes. Au lieu de cela, la Chambre s'efforcera de faire disparaître du rôle quelques-uns des bills qui sont déjà avancés.

La mesure concernant le chômage, qui a déjà été longuement discutée, sera le premier sujet abordé aujourd'hui.

On s'attend à ce que l'honorable Ernest Lapointe, libéral, ancien ministre de la Justice, présente cette semaine un bill pour amender le code criminel concernant les appels au conseil privé.

Berlin, 27. — Les exposants ont été nombreux à la Foire de Leipzig cette année mais les acheteurs étaient rares. Les exportateurs allemands ont été très désappointés. Cette Foire qui est considérée depuis des siècles comme l'un des principaux stimulants de l'industrie allemande a laissé cette année un sentiment voisin du découragement.

LE MYSTERE DE NUNGESSER EST ECLAIRCI?

Des bûcherons auraient trouvé deux squelettes et des débris d'avion.

A ST-PIERRE ET MIQUELON

Les autorités des îles françaises et celles de Terre-Neuve n'en savent rien.

DRAME DE 1927

(Serv. de la Presse Canadienne)

Marseille, 27. — Le Petit Marseillais a annoncé, samedi, que deux bûcherons, dans une partie isolée de St-Pierre-Miquelon, au large de Terreneuve, il y a un mois, ont trouvé deux squelettes et les débris d'un avion détruit par le feu.

Le journal dit que l'on croit que ces restes humains sont deux de Charles Nungesser et de François Coli, les deux aviateurs français qui se perdirent en 1927 en tentant la traversée de l'Atlantique d'est en ouest.

Le même journal ajoute que ce renseignement fut communiqué au ministre de l'Air il y a un mois, que l'affaire fut référée au ministère des Colonies, mais que le rapport de cette trouvaille n'a pas encore été vérifié.

Le ministère des Colonies a prié les autorités locales de St-Pierre de vérifier cette nouvelle.

Le 23 septembre 1932, le bruit courut que l'on avait trouvé des traces des deux célèbres aviateurs, sous la forme de deux squelettes, à Curling, Terre-Neuve, mais cette rumeur fut démentie par le sergent de police Lee, de Curling.

UNE CONFIRMATION ?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 27. — Le Petit Journal dit que le ministre de l'Air a confirmé la nouvelle de la découverte de deux squelettes et des débris d'un avion dans St-Pierre-Miquelon. Le ministre doute toutefois, ajoute ce journal, que ces squelettes soient ceux de Charles Nungesser et de François Coli, deux fameux as français, qui disparurent en 1927, alors qu'ils tentaient une envolée de France aux Etats-Unis.

SANS NOUVELLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, T.-N., 27. — Le gouvernement de Terre-Neuve et les autorités de St-Pierre ne savent rien de la rumeur que deux bûcherons auraient trouvé, dans une partie isolée de St-Pierre, deux squelettes qui seraient ceux de Nungesser et de Coli, les as français disparus depuis 1927.

Nungesser et Coli décollèrent de Paris en mai 1927 à bord de L'Oiseau Blanc, en destination de New-York. Ils n'atteignirent jamais leur but, et personne ne les revit une fois qu'ils eurent quitté les rives de France.

Montréal, 27.—Financial Counsel rapporte que l'assemblée des obligataires de Beauharnois Power Corporation convoquée pour le 27 avril afin d'étudier une recommandation du comité de protection des obligataires pourrait fort bien être remise à une date plus éloignée. Les perspectives seraient qu'il y aura une course aux procurations afin de faire ratifier ou rejeter le plan de la Montreal Power concernant la Beauharnois.

TEMPLE EN RUINES

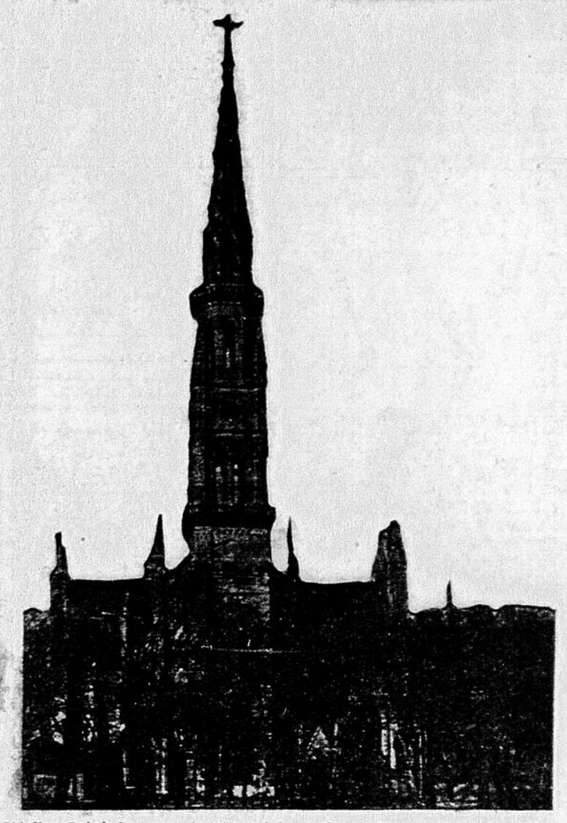

L'église Saint-Jacques, de Montréal, située sur la rue Saint-Denis, près de Sainte-Catherine, qui a été détruite par un incendie criminel, hier matin. La flèche de Saint-Jacques s'élevait à 300 pieds au-dessus du sol. C'était la plus élevée de la métropole.

KONSTANTIN VON NEURATH EST FURIEUX

Le ministre des Affaires Etrangères allemand crie à la diffamation.

CAMPAGNE MONDIALE

L'histoire de la guerre se répète, dit-il. — Il n'y aurait pas de persécution.

ACTES INDIVIDUELS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 27. — (Par Louis P. Lochner, correspondant de la Presse Associée) Le ministre des Affaires Etrangères Konstantin von Neurath, l'homme ordinairement silencieux du cabinet Hitler, qui ne reçoit pratiquement jamais les journalistes, a rompu son mutisme, hier, pour jeter tout le poids de sa personnalité internationalement connue et estimée contre ce qu'il considère "la réaction soudaine et délibérée de la campagne de diffamation conduite durant la Grande Guerre contre le gouvernement allemand".

Parlant tranquillement, mais avec une émotion contenue que son attitude étudiée d'homme du monde ne parvint pas toujours à cacher, il déclara : —

"Il est de mon devoir, parce que je dois défendre l'honneur de mon peuple, et parce que je suis un homme d'état responsable, de mettre le monde en garde afin qu'il ne permette pas que l'esprit méprisable de la calomnie en vogue durant la guerre se manifeste de nouveau".

En réponse à une question générale concernant l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard des nouvelles d'atrocités contre les Juifs publiées à l'étranger, le baron Von Neurath déclara : —

"Même l'administration la mieux organisée ne pourrait aller à la source de toutes ces rumeurs erronées et tendancieuses et les démentir. Je ne vois pas d'autres explications de

(Suite à la page 4)

LA RETRAITE DE TOKIO EST OFFICIELLE

Le gouvernement japonais avertit Genève qu'il abandonne la Ligue.

MOT DE LA FIN

Il y avait dix-huit mois que le fameux imbroglio était en voie.

DECLARATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 27. — Le conseil privé a unanimement approuvé, hier, un communiqué à l'adresse de la Société des Nations annonçant la démission officielle du Japon comme membre de la S. D. N. Ce document sera télégraphié à Genève cet après-midi.

Cette décision est le couronnement d'un différend de dix-huit mois concernant les activités japonaises en Mandchourie, pour lesquelles le Japon fut condamné par la S. D. N. en février.

La nouvelle de cette démission, rédigée au cours d'une séance tenue au palais impérial dans l'avant-midi, dit simplement : —

"Le gouvernement japonais en est venu à la conclusion qu'il ne peut plus coopérer avec la Société des Nations".

Le communiqué, qui est formé de 700 mots, dit que le Japon espère pouvoir continuer toutefois de coopérer avec les autres nations de la terre dans les mouvements ayant pour but d'assurer la paix mondiale. Il ne fait aucune mention des îles mandatées, dans le Pacifique, qui appartenaient autrefois à l'Allemagne et qui, après la guerre, furent confiées au Japon par la S. D. N.

LA NEIGE A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27. — Alléguant que la ville ne nettoyait pas les rues assez rapidement dans son quartier, l'échevin Alonzo Savard organisa 97 hommes, samedi, au taux de $1.00 par jour pour enlever la neige, les payant à même son indemnité d'échevin. Il a déclaré que le boulevard qui traverse son quartier avait été rapidement nettoyé, que les hommes sont très bien disposés à travailler pour $1. par jour, et que d'autres citoyens étaient prêts à suivre son exemple.

LE BLE EN FRANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 27. — En vertu d'un décret publié hier par le ministre de l'Agriculture, le blé importé canadien et autre n'entrera pas dans la farine française. Le contenu requis de blé domestique a été augmenté, par ce décret, de 99 à 100 pour cent.

PROTECTION DE PLACEURS

Washington, 27. — Le programme du Président Roosevelt pour protéger les placeurs américains comporte une publicité complète concernant la distribution primaire ou secondaire des valeurs. De cette façon, les opérations des syndicats dans les titres inscrits à la cote et dans les obligations seront connues publiquement en même temps que les dits syndicats opéreront. Les prospectus annonçant de nouvelles émissions devront également contenir tous les faits connus au sujet des valeurs annoncées. C'est par la publicité que Roosevelt veut aider les placeurs américains plutôt que par la création d'une commission gouvernementale qui scruterait les mérites de telle ou telle valeur ce qui induirait des gens à croire que le gouvernement a autorisé une émission alors que ce ne serait pas le cas.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 27.—La pression est élevée dans la région des Lacs, et dans le Manitoba. Il a neigé légèrement dans le sud de l'Ontario. Ailleurs, la température a été belle et modérée.

	Min.	Max.
Dawson	14	30
Aklavik	-12	- 6
Victoria	40	56
Vancouver	42	60
Jasper	14	46
Edmonton	4	32
Banff	4	40
Calgary	20	32
Régina	14	24
Winnipeg	18	36
Toronto	32	38
Ottawa	22	34
Montréal	20	40
Québec	24	32
Saint John	24	42
Halifax	18	36
Charlottetown	18	36

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : Vents modérés, beau, plus doux.

Bas St-Laurent : Vents modérés, beau, un peu plus doux.

Golfe et Côte Nord ; Vents modérés, beau, même température.

Maritimes : Vents du nord-est, nuageux, pluie ou neige.

(-) sous zéro

LA FORTUNE

M. JOSEPH-NAP. TETRAULT, de Montréal, qui vient de gagner un prix de $35,000 avec un billet de loterie dans le sweepstake irlandais.

A MOSCOU

L.-C. THORNTON, l'un des ingénieurs anglais arrêtés à Moscou sous l'accusation de sabotage et qui subiront un procès en dépit des protestations de l'Angleterre.

SURPRISE A PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 27.7 — On a exprimé une grande surprise, hier soir, aux Affaires Etrangères en recevant une déclaration du secrétaire d'état américain, M. Cordell Hull, disant qu'il ne pouvait dire si des discussions auraient lieu au sujet des dettes de guerre avec les nations en défaut dans leurs paiements. La France, le 15 décembre dernier, refusa de payer $19,000,000 dûs aux Etats-Unis au compte des dettes de guerre.

UNE DOUBLE ARRESTATION

(S. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27. — (Par A. J. McKenna, de la Presse Canadienne) **Un homme et une femme ont été arrêtés par la police, hier soir, en rapport avec l'incendie apparemment criminel qui a détruit, hier matin, l'église de St-Jacques, sur la rue St-Denis. La femme, d'après la version de la police, a admis que c'était elle-même qui, vendredi dernier, avait prévenu les autorités paroissiales que son mari devait être surveillé.**

Le couple fut arrêté dans une maison de pension. L'homme a affirmé qu'il n'avait rien à voir avec cet incendiat.

LE QUATRIEME TEMPLE EN RUINES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27.—(Par A.-J. McKenna, de la Presse Canadienne).—Suivant de près un avis anonyme disant qu'une tentative d'incendiat était projetée, le feu a éclaté hier dans le temple catholique de St-Jacques, situé sur la rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine, au milieu d'un office religieux, et en quelques heures l'une des plus belles églises de la métropole était en ruines. Les dommages sont évalués de $300,000 à $500,000.

Quinze personnes ont été blessées dans cet incendie, dont six pompiers, mais pas dangereusement.

La messe de dix heures achevait et M. l'abbé Oscar Valiquette quittait la chaire lorsque des cris de "Au feu" s'élevèrent du 1er jubé, au-dessus de l'entrée de la rue Ste-Catherine. Un jet de flamme jaillit de la muraille et se propagea rapidement.

L'horreur paralysa un moment les fidèles, puis il y eut des commencements de panique. Plusieurs hommes crièrent à la foule de ne pas s'énerver, pendant que les gardiens dirigeaient les gens vers les sorties. On put ainsi, en prenant le contrôle de la situation, éviter des pertes de vie. L'église pouvait loger 2,000 personnes et elle était remplie à ce moment. Plusieurs témoins ont affirmé que n'eut été la présence d'esprit de ceux qui calmèrent la foule, des centaines de personnes auraient peut-être péri, ou auraient été écrasées étouffées ou foulées aux pieds.

Trois ou quatre femmes, dans leur affolement, se précipitèrent en bas d'un jubé et se blessèrent. D'autres perdirent connaissance et furent transportées au dehors.

Une vague d'indignation déferla sur la ville lorsque la nouvelle fut connue, car on croit à un acte d'incendiaire. Les pompiers ont appris que samedi soir une femme inconnue se présenta au presbytère et prévint les prêtres que le feu serait mis à l'église. On monta la garde autour du temple, mais rien de suspect ne fut constaté jusqu'au moment où le sinistre éclata. Le 8 mars on avait découvert un commencement d'incendie sur le parquet, juste au-dessus du jubé où le feu éclata hier.

Le St-Sacrement et les vases sacrés ont été sauvés, mais il sera impossible de remplacer l'intérieur historique, qui était considéré comme l'un des plus beaux du Canada. Le temple était assuré pour $200,000.

Toute la journée d'hier, des détectives ont recherché la femme qui donna l'avertissement, samedi soir. Une théorie veut que l'incendiaire soit demeuré dans le temple après une messe précédente et ait mis le feu dans le mur, à l'arrière du jubé. L'acte est d'autant plus criminel, fait remarquer la police, que l'auteur devait savoir que l'église serait remplie de fidèles au moment où les flammes jailliraient.

Le feu gagna rapidement le 2e jubé et le toit. Ce 2e jubé n'était pas occupé, mais s'il l'eut été, plusieurs personnes y auraient certainement trouvé la mort, car il leur aurait été impossible de fuir.

Une demi-heure après la première alarme, le toit s'abattit et sous sa chute le plancher s'affaissa dans le rez-de-chaussée. Le chef de district Doolan, qui était en charge de la brigade, a déclaré que le toit commençait à faiblir quand ses hommes sortirent de la nef après s'être assurés qu'il n'y restait plus un seul fidèle.

Le clocher, qui dressait sa flèche à une hauteur de 300 pieds, et qui était le plus élevé de Montréal, fut menacé un moment par les flammes. On dirigea sur lui plusieurs jets d'eau pendant des heures. Finalement, le feu prit une autre direction et le clocher fut sauvé.

La personne la plus grièvement blessée est Mme Lorenzo Perron, âgée de 51 ans, qui souffre d'entailles à la tête, d'une fracture possible à la jambe et de contusions. Elle a été transportée à l'hôpital.

"J'étais assise dans le 1er jubé", a-t-elle raconté, "quand quelqu'un cria "Au feu". Je vis alors de la fumée et des étincelles jaillir d'en arrière du jubé. Mes voisins se précipitrent vers l'escalier. Craignant d'être écrasée dans l'escalier, je sautai en bas du jubé et je tombai entre deux bancs. Je perdis alors toute connaissance".

L'abbé Valiquette, qui venait de terminer son sermon au moment où le feu fut découvert, est le chapelain de la brigade des incendies de Montréal. Il invita les fidèles à rester calmes et il aida grandement à prévenir une panique.

L'abbé Pierre Richard, P. S. S., curé de l'église, était à travailler dans son bureau quand l'alarme fut sonnée. "Je me précipitai vers l'église", a-t-il raconté, "et j'aidai au célébrant, l'abbé Desorcy, à transporter le Saint Sacrement. J'avais un ciboire dans chaque main. Avec l'aide de plusieurs religieuses et des enfants de choeur tous les ornements et vêtements furent sauvés".

D'autres constructions dans les alentours ont été légèrement endommagées par la fumée et l'eau, mais le feu ne les toucha pas.

Le temple détruit est le second à occuper le coin des rues St-Denis et Ste-Catherine. Une première église construite à cet endroit en 1825 par l'archevêque Lartigue, et qui fut pendant un certain temps la cathédrale du diocese de Montréal, fut incendiée en 1852.

L'église actuelle, portant le nom de St-Jacques le Mineur, fut érigée sur le site du premier temple et en 1856 les Messieurs de St-Sulpice en prirent la direction. Elle était de style gothique. Le centenaire de la fondation de la paroisse avait été célébré avec éclat en 1923.

RECIT DES TEMOINS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27. — "J'entendis crier "Au feu", et je vis des flammes illuminer le second jubé, qui était inoccupé", a déclaré M. Roméo Boileau, un témoin oculaire de l'incendie qui a détruit l'église de St-Jacques le Mineur, hier matin, en cette ville.

"Je montai alors sur un prie-Dieu que j'occupais avec ma femme près de la chaire, et je criai à la foule, en français, de sortir paisiblement, qu'il n'y avait pas de danger. D'autres firent comme moi, pour prévenir la panique.

"Les gens qui occupaient la nef se massèrent autour des sorties, mais il n'y eut pas de panique. Cependant, dans le 1er jubé, des femmes commencèrent à crier, des hommes se laissèrent glisser le long des colonnes, et deux ou trois femmes sautèrent au milieu des bancs de la nef ou dans les bras que leur tendaient des hommes. Les flammes se propagèrent avec une rapidité incroyable. En quelques minutes l'église fut à peu près vide. Sept ou huit hommes se tenaient près de la porte et parlaient à la foule comme une mère parle à un enfant, répétant aux gens qu'il n'y avait pas de danger pour eux.

"Alors qu'il n'y avait plus que quelques personnes près de la sortie, je vis un enfant de choeur, portant encore la soutane, qui ramassait des sacoches oubliées par les femmes dans leur précipitation à fuir, pour les transporter au vestiaire, ou, m'a-t-on dit, il les remit à un prêtre.

"Comme je sortais de l'église, les pompiers arrivaient. Le deuxième jubé s'effondra, lançant des brandons dans toute la nef et jusque dans le sanctuaire".

Un des portiers de l'église, M. J. Bélanger, a déclaré aux autorités: "A ma connaissance, il n'y avait pas de fils électriques dans cette partie du temple où le feu a pris".

Un M. G. Robert, autre témoin oculaire, a affirmé qu'en moins de cinq minutes l'église s'était complètement vidée.

Mlle Eva Leblanc, âgée de 14 ans, a raconté : "Mon frère Euclide, âgé de 13 ans, vit une femme qui, dans son énervement, abandonna son bébé dans un banc pour courir vers la sortie. Il prit l'enfant, sortit de l'église, rechercha la femme, la trouva finalement et lui remit son bébé. La

(Suite à la page 4)

NOBRACOL
Fait disparaître l'Eczéma et toute maladie de la peau
La Cie des Remèdes Nobracol Enr.
132 Côte d'Abraham — Tél. 6450

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec. Tél. 2-1287. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

DANS LEVIS

"COMMENT J'AI TUE MON ENFANT"

Tel est le titre de la pièce cinématographique qui sera offerte au public de la rive-sud, demain soir, mardi, à la salle paroissiale, avenue Bégin.

Cette soirée au profit des oeuvres paroissiales aura lieu à 8 heures 15. Hier au prône de la grand'messe, M. l'abbé J. E. Carrier, curé de Notre-Dame de Lévis, a insisté auprès de ses paroissiens pour qu'il se rendent voir cette magnifique représentation tirée de l'oeuvre de Pierre l'Ermite.

Plusieurs déjà ont eu l'occasion de lire ce livre du célèbre curé de St-François de Salles de Paris : le drame intime de la perte d'une vocation religieuse, à la prêtrise, voulue et organisée par une mère, est d'un intérêt captivant ; il offre une grande leçon. Les pères et mères de famille sont tout spécialement invités, ainsi que tous ceux s'occupant d'éducation.

A la suite de la représentation du drame il y aura également comédie sur l'écran. Le prix d'admission est de 25 sous. Personne ne devrait manquer cette soirée.

MORT SUBITE DE MME MICHEL PAQUET

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de Mme Michel Paquet survenue à sa résidence hier matin.

Mme Paquet paraissait en parfaite santé lorsque, hier matin, vers 8 heures, elle fut pris d'un malaise subit et dut prendre le lit. Le mal s'aggrava, et elle décédait vers 9 heures laissant toute sa famille dans une grande douleur.

Mme Paquet, née Marie Pelchat, était âgée de 72 ans. Elle était l'épouse de M. Michel Paquet, qui avait été à l'emploi de la Levis Tramway, durant plus de 30 ans En outre de son époux deux enfants lui survivent : M. Louis-Philippe Paquet, de Lévis, et Mlle Maria Paquet, qui vivait avec sa mère. Elle laisse aussi, une soeur Mme Damase Boutet, (Alma Pelchat) de Westmount ; trois frères MM. Etienne Pelchat, de Springfield, Hilaire Pelchat, de Hull, Joseph Pelchat, de St-Charles de Bellechasse ; une belle-soeur, Mme Jean Turgeon (Angeli Paquet), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'Eglise Notre-Dame de Lévis, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

A la famille si cruellement éprouvée par ce deuil cruel, nous offrons nos plus vives sympathies.

DANS LA SERIE INDEPENDANTE

Les clubs de la Rive-Sud ont fait bonne figure dans la 1ère ronde de la série Indépendante.

L'Aiglon a triomphé du F. X. Drolet au score de 5 à 1. Le "Lauzon" gagnait par 8 à 2 contre le Napoléon Junior.

La seconde ronde est commencée. Nos deux clubs joueront probablement cette semaine.

L'Aiglon aura une dure rencontre avec le Charny. Ces deux clubs ont bien l'intention de continuer leur marche vers le championnat. Lequel sera vainqueur ? Nous souhaitons un beau succès à l'Aiglon qui a su attirer l'attention de toute la population.

Le Lauzon aura à faire face au Rex, de Québec. Nous croyons qu'il aura une victoire facile contre cette équipe.

A ces deux clubs de Lévis, nous souhaitons bon succès.

M. JOSEPH GIGUERE EST DECEDE A L'AGE DE 90 ANS

La population de Lévis vient de perdre un citoyen très estimé en la personne de M. Joseph Giguère, rentier de cette ville décédé de bonne heure hier matin à sa résidence de l'Avenue Bégin, à Lévis.

M. Giguère était très bien connu de toute la population de Lévis, où il ne comptait que des amis. Il était malade depuis trois mois. C'était l'un des plus vieux citoyens de la rive sud ; il était âgé de 90 ans et 2 mois.

Son épouse née Bella Bourget, lui survit. M. Giguère avait épousé en premières noces dame Ursule Boulanger dit Lefaivre. Il n'avait qu'un fils, M. Richard Giguère, régistrateur au département de la Voirie, à Québec.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures en l'église Notre-Dame de Lévis.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

DURANT LA DERNIERE QUINZAINE DU CAREME

Hier, au prône de la grand'messe, M. le curé Carrier a invité ses paroissiens de s'abstenir, durant la dernière quinzaine du carême, c'est-à-dire durant la semaine de la Passion et la Semaine Sainte, des divertissements et soirées de plaisir. Il les a invités plus particulièrement de ne pas en être les organisateurs.

Ce saint temps est spécialement consacré à la prière et à la pénitence. Alors on voudra bien éviter tout divertissement et s'en tenir à la recommandation de Mgr l'Archevêque, qui veut que les catholiques s'abstiennent des soirées publiques, sociales et sportives. Cette recommandation est d'autant plus pressante pour les organisateurs et promoteurs de ces réunions.

PAS DE CHORALE, CETTE SEMAINE

Contrairement aux habitudes, il n'y aura pas d'exercices de la Chorale Déziel, cette semaine. Les membres voudront bien en prendre note.

LE DEUXIEME MERCREDI DE ST-JOSEPH

Mercredi prochain sera le deuxième mercredi spécial en l'honneur de Saint-Joseph. Comme à l'ordinaire il y aura messe à 6 heures 45, à l'autel de St-Joseph. Le soir, la prière aura lieu à 7 heures 30, suivie du chant d'un cantique en l'honneur de ce grand patriarche, d'un sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les paroissiens et paroissiennes de Notre-Dame de Lévis sont cordialement invités à assister à ces saints exercices en l'honneur de ce grand saint, et d'y faire la demande de tout ce dont ils ont besoin.

Ce mercredi sera le deuxième d'une série de 52 en l'honneur de St Joseph.

SOIREE AU PROFIT DE L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

Jeudi soir, à 8 heures 15, en la salle paroissiale (école des Frères Maristes) sera donnée une représentation au profit de l'Hôtel-Dieu, par un groupe de jeunes filles attachées au service de l'hôpital.

Cette soirée a été fortement recommandée par M. le curé J.-E. Carrier, de Lévis, qui a insisté auprès des paroissiens pour qu'ils assistent en grand nombre à cette réunion recréative.

Les prix d'admission sont de 35 sous et 25 sous; les cartes sont en vente aux endroits suivants : Hôtel-Dieu, Pharmacie Dion, et Pharmacie de Bienville, Magasin Lecours & Frères, Côte du Passage et chez Alex Lalliberté, restaurateur, Ave. Mont-Marie.

ASSEMBLEE DU CERCLE DES FERMIERES

Ce soir, à la résidence de Mme Télesphore Turgeon, 125, rue St-Georges, à Lévis aura lieu une assemblée du Cercle des Fermières de Lévis, pour remplacer celle qui avait été convoquée pour le début de la semaine dernière et dut être remise par suite de la mauvaise température. On demande à toutes les dames et demoiselles faisant partie du Cercle d'assister à cette importante réunion.

FUNERAILLES DE MLLE ZELIA COTE

Samedi matin, à 9 heures, en l'église de Christ-Roi, Villemay, a été chanté le service funèbre de Mlle Zélia Côté, âgée de 32 ans, fille de M. Charles Côté, de Lauzon, décédée ces jours derniers.

Après la cérémonie funèbre, les restes furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons à cette dernière, notre plus profonde sympathie.

RETRAITES PAROISSIALES A CHRIST-ROI

Hier, en l'église de Christ-Roi, a eu lieu l'exercice d'ouverture de la retraite des hommes et jeunes gens de la paroisse. Cette retraite a lieu à la suite de celle des dames et jeunes filles dont la clôture a également eu lieu hier.

Le prédicateur de la retraite est le R. P. Bouchard, O. M. I., de Mont-Joli. Au prône de la grand'messe, M. le curé Rodrigue a vivement invité ses paroissiens à suivre avec exactitude ces pieux exercices qui se termineront dimanche prochain.

ELEVES INSCRITS AU TABLEAU D'HONNEUR

Voici les élèves de l'école No 4, de St-David de l'Auberivière, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier.

4ème année. — Cécile Lébreux, Noéma Brisson, Florence Alain, Cécile Morin.

3ème année. — Marcel Boucher, Rita Lefrançois, Marguerite Hethrington.

2ème année. — Edith Lébreux, Yolande Vallières.

1ère année. — Rose-Hélène Brisson, Maurice Morin, Aline Morin, Irène Carrier.

Cours préparatoire. — Gisèle Alain, Gilles Lébreux, Georgette Jacques, Denise Boucher.

A L'UNITE SANITAIRE

Principales activités de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, pour la semaine du 26 mars 1933.

Toute la semaine, dans leur territoire et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants : St-David, Charny, Breakeyville, St-Etienne, Ste-Jeanne-D'Arc, Christ-Roi et Bienville.

L'Inspecteur : prélèvement d'échantillons de lait, sanitation en général, surveillance du marché public.

Mardi : le 28

Charny : de 2 heures à 4 heures p. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires résidant dans la partie ouest de la rue St-Jean. Aussi, immunisation contre la diphtérie.

Mercredi : le 29

Charny : inspection médicale scolaire.

Jeudi : le 30

Bienville : de 9 h. 30 a 11 heures a. m., au couvent, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires. Immunisation contre la diphtérie.

Lauzon : à l'hôtel de ville, de 2 heures à 4 heures, p. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires. En même temps, immunisation contre la diphtérie.

Vendredi : le 31

Bienville : inspection médicale scolaire.

A. Bélanger, M. D.
Officier médical.

CONDOLEANCES

Les membres de la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de Fer, Division No 1, de Lévis, ont adopté la résolution suivante :

"Proposé qu'un vote de sympathies soit offert au confrère Achille Carrier, à l'occasion de la mort de son père, M. Achille Carrier, ancien échevin de Lévis, et que copie de cette résolution lui soit envoyée, ainsi qu'aux journaux.

Adopté".

LYSTER

Hockey. — Devant une foule de 300 personnes, lundi soir le 13 mars, le Lyster junior a défait le Bienvenue de Ste-Anastasie par un score de 7 à 0 dans une joute rapide et intéressante. L'étoile de cette partie fut: Robert Labonté qui scora tous les points du Lyster sans assits.

Alignement des deux clubs:

Lyster junior	Bienvenu
Buts	
Philippe Fillion	Léo Vézina
Défenses	
Camille Lemay	Paul Bisson
Wilfrid DeLamarre	Félix Bilodeau
Centres	
Robert Labonté	Aimé Martel
Ailes	
Lucien Huard	Tom Côté
Paul Lemay	Pitre Côté
Substituts	
Gaston Marquis	Hervé Gobeil
Art. Rochefort	Georges Lambert
Odilon Côté	Vienney Bisson
Naouf Neault.	

Arbitres: Julien Labonté et Colonel Thibodeau.

Planche à laver mise au rancart — par C.A. Voight

Qui veut du linge plus blanc . . . sans dur labeur?

RINSO fait ce qu'aucun savon ordinaire ne peut faire. Et entre autres choses, il rend le linge blanc comme neige, sûrement, aisément, sans frottage ni bouillage.

Tasse pour tasse, Rinso produit le double du savonnage des savons légers et inconsistants, *même dans l'eau la plus dure.* Point besoin de savon en pain ou en flocons. Inutile d'adoucir l'eau. Absolument sûr pour les couleurs qui sortent fraîches et brillantes.

Recommandé par 40 fabricants de laveuses bien connues. Essayez-le aussi pour la vaisselle. Achetez le GROS paquet.

LEVER BROTHERS LIMITED

Rinso The Granulated

Le savon d'eau dure pour cuve, laveuse et vaisselle

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

3434

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Ces parures de cou peuvent enjoliver une robe de très charmante façon, et la faire paraître tout différente, ce qui en fait des articles de toilette très pratiques.

Ils peuvent être confectionnés de crêpe de soie, de piqué ou d'organdi, en blanc, crème ou rouge.

Le patron est fourni en une grandeur seulement. Le numéro 3434 comprend tous les modèles.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3434. Grandeur...

Nom ... ...

Adresse... ... ...

... ...

HETHRINGTON. — A Lévis, le 25 mars mars 1933, à l'âge de 34 ans, est décédé Sieur Eddy Hethrington, époux de Dame Rose Bernier, et fils de M. John Hethrington.

Les restes mortels ont été transportés à Hadlow, à la résidence de son père.

Les funérailles auront lieu en l'église de St-David mardi matin, à 9 heures. L'inhumation aura lieu à la Rivière-du-Loup.

A LOUER. — Beau logement chauffé plein-pied, avec chambre de bain S'adresser au No 1, Rue Victoria, Lévis

Pas de JOUR de PAQUES complet si vous n'avez pas sur votre menu le délicieux JAMBON BARDOU.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM 4087 THE PROPRIETORS Doddpour le Rein

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 100

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Convaincue qu'elle avait maintenant une assez bonne avance pour se mettre en route assez tôt le matin sans avoir à s'inquiéter des noirs qui pourraient se lancer à sa poursuite, Olga décida de passer le reste de la nuit dans un arbre pour prendre un peu de repos. Bientôt elle trouva un endroit satisfaisant et elle s'arrêta pour examiner les alentours.

Ce fut à ce moment qu'elle parvint à identifier les bêtes qu'elle avait entendu quelques minutes plus tôt. A une courte distance de l'endroit où elle se trouvait, elle vit dans le clair de lune qui illuminait une clairière, une chose qui la stupéfia—une vingtaine de singes énormes. Leur fourrure luisait sous les rayons de la lune.

Les hideuses créatures offraient un spectacle extraordinaire. Bientôt d'autres singes arrivèrent par groupes pour se joindre à la première bande. Quelques minutes après cinquante singes de tous âges étaient réunis dans la clairière et formaient un grand cercle autour d'un monticule.

Ce monticule parut être de terre à Olga qui, immobile, ne parvenait pas à détourner les yeux de cette scène stupéfiante. Trois singes se tenaient assis près du monticule, tenant chacun une énorme massue, dont ils se mirent soudain à frapper le sol devant eux. Olga, à sa grande surprise, entendit un bruit sourd semblable au grondement du tonnerre sortir du monticule sous l'effet des coups frappés.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

PAUL de FRENEUSE

— par —

JEAN DORVAL

Roman historique inédit de la Nouvelle-France

Tous droits réservés par Jean Dorval.

No 5

Ce regard agit comme un filtre sur l'amoureux tout à l'heure timide. Il se mit à parler de lui-même avec un brio stupéfiant. On eut dit qu'il voulait celer la confusion dans laquelle l'avait mis l'audacieux manège de ses amis. Il déclara qu'il aimait beaucoup Québec, que la jeune Canadienne est remarquable de charme, de grâce, de modestie, de frivolité.

—Je crois que la jeune fille canadienne, dit-il, est très jeune, délicate, sensible, distinguée, vaillante, capable de faire une épouse admirable, une compagne dévouée jusqu'à l'abnégation et, le cas échéant, une mère sublime.

Suzanne l'écoutait. Ses grands yeux noirs à la pupille presque bleue se dilataient. Plus maître de lui-même, Paul eût peut-être observé qu'un sourire moqueur jouait sous son épiderme. Mais il était beaucoup trop ému pour se rendre compte de ce détail. La présence de Suzanne l'étourdissait. Depuis des jours et des jours, il rêvait d'elle. Il l'avait épiée, surveillée, recherchée, et maintenant elle était là, vibrante, vivante, devant lui. Que dire pour lui plaire ? Que faire ? Il ne savait. Ah ! le jeune adversaire de la meilleure épée de France n'avait plus le sang-froid habituel. Il n'était plus qu'un homme devant une femme aimée et frissonnante sous la caresse de deux yeux adorés.

Une gavotte commença. Ils dansèrent se tenant par la main. Au toucher des doigts délicats et chauds, Paul vibra tout entier. Il avait déjà tenu dans sa main de petits oiseaux tièdes et soyeux. Fermant les paupières, il lui semblait encore tenir un de ces chardonnerets du Canada.

La danse continuait pleine de grâce, de langueur, de mouvements doux, souvent gais, parfois tendres et lents. Bercé par la musique dont raffolait la cour du Bien-Aimé, Paul atteignit au paroxysme de l'émotion. Le pas assemblé surtout qui revenait souvent l'émut. Ce pas le rapprochait de celle qu'il chérissait complètement. Il n'avait d'yeux que pour les bras frais de Suzanne, d'attention que pour le contour précieux de sa joue, l'éclat de son visage. Il enviait le collier d'argent qui, à chaque pas, caressait sa nuque fraîche. Son coeur défaillant et fermé, ivre d'espérance et d'ardeur, épuisait la joie éphémère de l'heure.

—Quelle jeune fille idéale, songeait-il. Jamais je n'aurais imaginé femme pareille. Jamais je me serais imaginé la voir, l'aimer à première vue et constater au bout d'un mois que la réalisation dépasse l'idéal que mon imagination s'en était fait.

Paul se rendit bien compte, cependant, malgré son enthousiasme, que la jeune fille ne partageait pas ses sentiments. Mais elle le tolérait. Pouvait-il demander plus ?

Un menuet succéda à la gavotte, ce qui n'eut pas l'heur de plaire au jeune homme. Jaloux déjà, il n'aimait pas voir passer Suzanne de l'un à l'autre cavalier. Elle semblait absorbée entièrement par la danse. Lui ne la quittait pas des yeux. Evolutions et révérences gracieuses l'extasiaient. Le mouvement charmant des bras, le petit pied mignon qui apparaissait au bord de la robe de fois à autre, tout l'enivrait.

Un quadrille remplaça la danse du Poitou et le reste de la soirée Suzanne dansa à maintes reprises avec Paul. Mais à l'heure du départ, quand les invités allèrent saluer monseigneur le vice-roi, Jacques la rejoignit et l'accompagna avec monsieur et madame de Louvières.

Paul de Freneuse se sentit mortellement triste. Il s'esquiva avant les d'Armeval. Dehors l'air vif de la nuit l'enveloppa comme un suaire. Il réfléchit à ce qui lui était arrivé depuis son embarquement : la traversée paisible, le naufrage de l'Eléphant", les premiers jours à Québec, l'hospitalité si agréable du chevalier d'Armeval, la courtoisie et l'urbanité des gentilhommes canadiens, la fraîcheur juvénile des Canadiennes, leur excellente éducation, Suzanne et Jacques, son amour, les multiples incidents de sa vie en ces dernières semaines. Toutes les minutes de son séjour sur les rives du Saint-Laurent passèrent devant ses yeux, claires et nettes. Il constata avec surprise que tout en pensant souvent à son pays, il n'en avait pas eu une seule fois la nostalgie.

L'amour qu'il éprouvait pour Suzanne transformait la terre d'exil en une contrée qu'il croyait avoir toujours connue à cause de la loi profonde qu'il veut que là où vit l'être que l'on aime soit pour nous l'univers.

Longtemps, il marcha dans la nuit à travers le vieux Québec endormi. Nul bruit ne venait troubler sa rêverie. C'était ce soir-là un clair de lune comme il les aimait : l'astre, entouré d'épaisses nuées, change à tout moment son aspect et sa clarté même, portant quelquefois de l'ombre pour répandre sur la terre une lumière qui lui paraissait plus brillante que la clarté diffuse qu'elle avait tout à l'heure en se voilant sous un autre nuage. Cette course de la reine des nuits, tantôt épandant une vive lueur, tantôt s'obscurcissant momentanément, lui semblait l'image des phases de son amour, tantôt un espoir radieux qui nimbait d'éclat l'avenir, tantôt un doute fâcheux qui lui interdisait l'espoir.

Paul de Freneuse marcha longtemps dans la nuit, sans avoir sommeil. Il descendit place Royale, regarda le fleuve aux ondes silencieuses et sombres et revint devant la demeure des de Louvières. Tout était endormi, indifférent et calme. La ronde de nuit était passée. Il remonta vers son logis.

Au pied de la falaise, Suzanne dormait depuis longtemps, heureuse et belle. Rien n'avait pu troubler sa quiétude, ni les reproches amers de Jacques, ni les observations de madame de Louvières scandalisée par l'accueil très encourageant dont Paul n'avait qu'à se flatter. Très romanesque sous des dehors plutôt froids, sévères même, Suzanne supportait mal l'indigence sentimentale de la plupart des jeunes gens qui tournaient autour d'elle. Nature ardente, complexe, profondément sincère, elle désirait rencontrer quelqu'un d'aussi vrai, d'aussi vibrant qu'elle-même. Paul lui offrait tout cela. Enthousiaste, indifférent à l'opinion d'autrui, frémissant et candide à la fois, il était l'ami rêvé. C'est du moins ce qu'elle pensait sans être éprise. Trop femme pour n'avoir pas certains côtés raisonnables malgré son romanesque, elle croyait Paul tout simplement emballé. Lui-même d'ailleurs ne voyait pas bien clair dans son âme.

Le temps devait les éclairer tous deux. Ils cherchaient l'un l'amour, l'autre l'amitié. Qu'adviendrait-il de cette dualité d'espérance ?

VI

Si le palais de l'intendant avait subi deux violents incendies, à l'époque où M. de Vaudreuil gouvernait la Nouvelle-France, il n'en restait plus actuellement de traces apparentes et les flammes qui avaient embrasé le ciel de Québec, dans la nuit du 5 au 6 février 1713, étaient oubliées. Le fastueux Michel Bégon avait failli perdre la vie dans le feu. Il reconstruisit le palais sur l'emplacement du précédent, soit au pied de la côte Ste-Geneviève, à quelques pas de la rivière St-Charles. Tout autour, se dressaient les édifices du roi: magasins, hangar aux affûts, corps de gardes. Solide construction en pierre, le palais comptait outre le rez-de-chaussée, deux étages. L'ensemble sobre avait grande allure. Meublé avec goût, intelligence, il offrait de spacieuses salles pour les juridictions et l'administration en général. Le secrétaire et les commis de l'intendance avaient leurs bureaux au premier.

La grande salle contenait quelques toiles de Gérin, le peintre valenciennois, et de Claude Audran dont les tableaux d'histoire plaisaient particulièrement à Paul de Freneuse. M. de Saint-Poncy accompagnait le jeune homme chez l'intendant Hocquart. Il ne lui laissa pas le temps de contempler les peintures :

—M. Hocquart nous attend, dit-il. Je l'ai beaucoup rencontré en ces derniers temps et il m'a promis de vous donner une place d'écrivain à l'administration. Votre avenir vous est assuré. Monseigneur le marquis de Beauharnois a beaucoup insisté en votre faveur. Il entend tenir la promesse faite jadis à madame votre mère.

Gilles Hocquart lisait un ouvrage récent de Descartes quand ils entrèrent dans son bureau, sobrement décoré. En face de lui, une gravure de Boucher reproduisant la célèbre marche des soldats de Watteau, égayait la tapisserie mauve.

Paul de Freneuse ne trouvait guère agréable d'aller quémander une situation. Toutefois, comme toutes les démarches avaient été faite à son insu, pratiquement, par le gouverneur et le secrétaire de Monseigneur Dosquet, il ne pouvait la refuser alors qu'elle lui était presque offerte.

Par ailleurs, Gilles Hocquart, à maintes reprises, lui avait manifesté beaucoup de bienveillance. Rien de fâcheux ne pouvait donc lui arriver. L'entrevue fut courte et satisfaisante : Paul assumerait les fonctions de commis aux écritures au palais même de l'intendance, dès la semaine suivante. Il remercia chaleureusement M. de Saint-Poncy et l'escorta jusqu'au séminaire où l'abbé habitait. Il se rendit ensuite au château St-Louis: le prêtre lui avait dit que le gouverneur général l'attendrait entre quatre et cinq heures.

Le jeune homme songeait à Suzanne, en remontant vers l'entrée du château, qu'un piquet de soldats gardait. Tout à coup, une gracieuse calèche verte déboucha d'une autre rue et vint passer devant lui. Un sourire charmant l'enchanta et, avant qu'il n'ait eu le temps de saluer, l'apparition s'était évanouie. Il avait pu cependant reconnaître Suzanne et le seigneur de Louvières. Cette vision avait répandu dans tout son être l'émoi d'un coeur transporté. Il rêva une fois de plus de devenir l'ami de la jeune Canadienne.

Cette pensée l'absorbait encore quand il franchit le grand portique du château. Il ne remarqua point la foule des courtisans pommadés, poudrés, portant épée et perruque.

Un valet qu'il connaissait sortit de l'antichambre.

—Monseigneur le gouverneur-général doit me recevoir entre quatre et cinq heures, dit-il. Je serai sur la terrasse. Voudrez-vous me prévenir aussitôt que Son Excellence sera libre ?

—Oui, monsieur le comte.

Paul sursauta en entendant ce titre, mais il ne dit mot. Il devait se souvenir de cette méprise du valet plus tard, et la prendre pour un pressentiment.

Entre les pavillons construits à chaque extrémité du château Saint-Louis s'étendait un espace assez large, bordé d'un côté par le corps de logis et de l'autre par la falaise tombant à pic. Une balustrade en fer séparait la terrasse de l'abîme.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

66ième ANNEE No 256 — QUEBEC, LUNDI 27 MARS 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

CANADIEN
"Le DON JUAN de la MONTAGNE"
avec
Berval, Jeanne Boitel, Etc.

La Saint-Vincent de Paul et les secours

Les conférences de la Société St-Vincent de Paul à Québec s'occuperont de la distribution des secours directs jusqu'à l'été, annonce le président, M. le Commandeur C.-J. Magnan. — Rien de décidé pour l'avenir.

UNE ENTREVUE

Les conférences de la Société St-Vincent de Paul, à Québec, s'occuperont des pauvres et de la distribution des secours directs jusqu'à l'été. Voilà ce que nous a appris, hier, M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société. On sait qu'il a été question, il y a quelque temps, que les conférences de la St-Vincent de Paul soient contraintes d'abandonner la charge de distribuer les secours directs parce que cette tâche était devenue trop onéreuse.

Aucune décision n'a été prise encore : c'est M. le commandeur Magnan qui nous l'a déclaré.

"La Société St-Vincent de Paul", nous a affirmé notre distingué concitoyen, "continue son oeuvre, en secourant toutes les familles. Les diverses conférences s'occuperont de leurs pauvres jusqu'à l'été avec le même dévouement qu'elles ont mis jusqu'ici dans cette tâche".

En réponse à une autre question de notre représentant, M. Magnan a déclaré que le conseil général n'avait pris aucune décision sur la question de savoir si les conférences abandonneraient la tâche de distribuer les secours directs aux familles nécessiteuses.

En février dernier, la Société de St-Vincent de Paul a secouru dans notre ville, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, 3,101 familles de chômeurs et 351 familles de pauvres ordinaires. M. Magnan n'a pu nous dire s'il y avait eu augmentation en mars, mais il ne croit pas qu'il y ait eu diminution. Les chiffres sur les secours distribués au mois de mars seront connus lors de la prochaine réunion du conseil général de la Société, à Québec.

MORT DE M. ET MME T. MAHEUX A ARTHABASKA

M. Tretflé Maheux, ancien maire d'Arthabaska, est décédé hier soir.

AGE DE 77 ANS

La veille madame Maheux, née Corinne Poisson, succombait elle aussi.

DEUIL CRUEL

(De notre correspondant)

Arthabaska, 27. — M. et madame Trefflé Maheux, d'Arthabaska, sont morts ici à une journée d'intervalle en fin de semaine. Notre population a appris avec une vive commotion cette disparition presque simultanée de deux membres de l'une des familles les plus distinguées et les plus estimées d'Arthabaska. M. Maheux est décédé hier soir à l'âge de 77 ans. Il suivait dans la tombe son épouse décédée samedi dans la soirée à l'âge de 76 ans.

M. Trefflé Maheux était un citoyen avantageusement connu dans Arthabaska et les centres voisins. C'était un ancien maire et un ancien président de la Commission scolaire de cette ville.

Né à Ste-Martine, comté de Châteauguay, le 1er février 1856, M. Maheux s'était établi comme marchand à Arthabaska en 1879.

Madame Trefflé Maheux (Corinne Poisson) était âgée de 76 ans. Elle succomba à la maladie samedi soir. Comme son mari, la défunte jouissait de la considération et du respect de toute la population d'Arthabaska.

M. et madame Trefflé Maheux laissent dans le deuil deux enfants: M. Maurice Maheux, d'Arthabaska, et madame Hormisdas Langlais (Berthe), de Québec.

Madame Maheux était la soeur de madame A. Tremblay, d'Ottawa, de feu Adolphe Poisson, poète, régistrateur d'Arthabaska, et de feu Roméo Poisson, régistrateur suppléant.

Les funérailles des deux regrettés disparus auront lieu en l'église d'Arthabaska demain, mardi, à 8 heures et demie.

L'Evénement prie madame Hormisdas Langlais et M. Maurice Maheux, ainsi que les autres membres de la famille, d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

M. JAMES-H. STITT AU CLUB CANADIEN

Le député de Selkirk, Manitoba, sera le conférencier du prochain déjeuner de cette association le premier avril prochain.

AU CHATEAU

Le Club Canadien aura un déjeuner-causerie samedi prochain, le 1er avril, au Château Frontenac, à 1 heure p.m. M. James-H. Stitt, député de Selkirk, Manitoba, sera l'invité d'honneur du club et a choisi comme sujet de son discours "l'Unité canadienne". C'est la nouvelle que nous a communiquée hier M. Onésime Gagnon, M.P., président du Club Canadien.

Il y a à la Chambre des Communes deux députés Stitt, M. James-Herbert Stitt (Selkirk, Man.), qui est avocat à Winnipeg, et M. Bernard-M. Stitt (Nelson, Man.), qui est ingénieur-forestier à Le Pas, Manitoba. Ils sont cousins. Toux deux ont été élus en 1930.

M. James Stitt, que nous entendrons samedi à Québec, s'est distingué à la Chambre par une largeur de vues remarquable. Il a la confiance de ses amis politiques comme de ses adversaires et les citoyens de Québec seront heureux de l'entendre samedi au Club Canadien. Les membres des Clubs Rotary et Kiwanis sont cordialement invités au déjeuner de samedi afin de rendre hommage à ce député de l'Ouest qui saura intéresser si vivement ses auditeurs.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Un amendement proposé à la Loi de l'Impôt sur le Revenu décrète qu'à partir du 22 mars 1933 tout débiteur qui doit verser des rentes ou droits régaliens quelconques à des créanciers qui résident à l'étranger, doit déduire une somme égale à 12 1-2 pour cent du montant dû et en faire la remise à l'Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu de son district.

LES SCIENCES SOCIALES

Cette semaine, vu la retraite universitaire, il n'y aura pas de cours à l'Ecole des Sciences Sociales.

MORT DE MADAME J.-TELESPHORE FORTIN

Madame Fortin, épouse de M. Télesphore Fortin, ancien président de l'Eclaireur et mère de M. J.-E. Fortin, M.P., est décédée.

DEUIL CRUEL

Une des paroissiennes les plus estimées de Beauceville vient de disparaître en la personne de madame Fortin, née Marie-Eugénie Chamerland, épouse de M. J.-T. Fortin, autrefois président de "L'Eclaireur" et mère de M. Edouard Fortin, député de Beauce à la Législature de Québec. Madame Fortin est décédée hier après-midi à l'âge de 73 ans.

Avec madame Fortin disparaît une femme de bien et une grande chrétienne. La défunte était très estimée de toute la population de la Beauce qui admirait ses belles qualités. Elle tomba malade mardi dernier et hier après-midi, à 4 heures et demie, elle rendait le dernier soupir, entourée de tous les membres de sa famille et après avoir reçu les derniers secours de la religion.

La regrettée disparue laisse dans le deuil, outre son époux, M. J.-T. Fortin; ses fils, MM. Edouard Fortin, M.P.P., Lucien Fortin, pharmacien de Montréal, Alphonse. Fortin, journaliste de Montréal, et François Fortin, de Beauceville; ses filles, madame J.-A. Decelles (Albertine), de Montréal, madame (Dr) Alfred Simard (Irma), de Québec, et madame Charles Dufault (Gabrielle), de Québec. Lui survivent également: une soeur, madame Georges Lebel, de Cacouna; sa belle-soeur, madame veuve E. Simard, de Beauceville; ses petits-enfants, M. l'abbé Alfred Simard, du Séminaire de Québec, madame A.-E. Jacques, mademoiselle Marguerite Simard, mesdemoiselles Annette, Alice, Suzanne, Andrée, Luce et Françoise Fortin, de Beauceville, mesdemoiselles Marie et Hélène Dufault, de Québec, MM. Carrier, Marc, Jacques et Claude Fortin, de Beauceville, MM. Yves et Jean Fortin, de Montréal, mademoiselle Lise Fortin, de Montréal, et M. Fortin Decelles, également de Montréal. La défunte était la tante du R. P. Georges Lebel, S.J., de Montréal.

Les funérailles de madame Fortin auront lieu à Beauceville mercredi matin à 10 heures et demie et l'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse.

L'Evénement prie la famille éprouvée et particulièrement M. Télesphore Fortin et M. J.-E. Fortin, M.P.P. de vouloir bien accepter l'hommage de ses plus sincères condoléances.

CHEZ LES URSULINES

Les Ursulines de Québec feront cette année une neuvaine solennelle pour obtenir du Ciel la glorification de leur Vénérable Fondatrice. Avec la permission de l'Ordinaire, il y aura chaque jour, du 29 au 30 avril, anniversaire de la mort de la Vénérable, grand'messe le matin et bénédiction du St-Sacrement dans l'après-midi.

Les anciennes élèves et les amis du Monastère se joindront aux religieuses dans cette neuvaine.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

LES ROUTES D'HIVER DANS LE DISTRICT

Intéressante randonnée faite samedi avec le sous-ministre de la Voirie.

NEIGE ABONDANTE

Mais le chemin est libre et l'asphalte apparait en maints endroits.

LA DERNIERE TEMPETE

Sur l'invitation du lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie et des Mines, nous avons effectué, samedi après-midi, une intéressante randonnée sur le circuit des chemins de la banlieue de Québec entretenus par le ministère de la Voirie.

Il est intéressant de parcourir le circuit de chemins d'hiver: cela permet de constater de quelle utilité sont ces routes carrossables pour les résidents des paroisses qui les possèdent de même que pour les Québecois; cela permet aussi de se rendre compte que l'entretien des chemins d'hiver n'est pas une mince affaire. M. Jules Hamel, ingénieur, qui a le soin de cet entretien, en sait quelque chose.

Le ministère de la Voirie entretient pour la circulation des automobiles, autour de Québec, environ cent cinq milles de chemins. Le circuit est divisé comme suit: No 1, Québec - Ancienne-Lorette - St-Augustin - Loretteville; No 2, Québec - Charlesbourg - Lac St-Charles - Loretteville; No 3, Québec - Château-Richer - Village Montmorency; No 4, Québec - Ste-Foy - Sillery - Cap-Rouge - Pont de Québec; No 5, Pont de Québec - Breakeyville - Lévis.

L'entretien des chemins d'hiver autour de Québec date de quatre ans. Il y a quinze ans, si on avait dit aux braves cultivateurs de Charlesbourg: "Dans quinze ans les automobiles circuleront comme en été sur la grande route", ils auraient probablement adressé à ces prophètes une épithète qu'ils n'eussent pas aimée. Il n'était pas question de cela à cette époque quand on se rappelle l'état dans lequel étaient même les rues de Québec durant l'hiver. Aujourd'hui, grâce au développement de la machine, on réussit à couper des bancs de neige assez importants. Il suffit de se rendre dans la côte de la gare à l'Ancienne-Lorette pour constater le travail dont est capable une "Snogo" par exemple.

Notons que le ministère de la Voirie dispose pour l'entretien des chemins autour de Québec de cinq souffleurs (Snogo ou Sicard), de cinq camions avec charrue et d'un tracteur avec charrue. Cet outillage est suffisant pour déblayer 105 milles dans les bordées ordinaires. Mais cela ne va pas aussi bien, cependant.

(Suite à la page 13)

SYMPATHIES AU COL. ET A MME T. PAQUET

Nombreuse assistance, samedi matin, aux funérailles de Marie-Thérèse Paquet, enfant du colonel et madame Théo. Paquet.

A N.-D. DU CHEMIN

Un émouvant témoignage de sympathies a été rendu samedi matin au lt-col. Théo. Paquet et à madame Paquet à l'occasion des obsèques de leur fillette, Marie-Thérèse, décédée le 23 mars dernier, à l'âge de 7 ans. Un nombreux cortège a escorté les restes mortels de la résidence du lt-col. Paquet, rue St-Cyrille, jusqu'à l'église Notre-Dame du Chemin, où a été chanté le service. Dans le défilé, on remarquait la présence de l'hon. sénateur Thomas Chapais, de l'hon. sénateur D.-O. L'Espérance, de l'hon. juge Auguste Tessier, de l'hon. juge Louis-G. Demers, de plusieurs professionnels, d'un grand nombre de citoyens en vue de notre ville.

C'est M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire de Québec, qui a présidé la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin. M. l'abbé Gagnon était assisté de M. l'abbé Lévesque comme diacre, et de M. l'abbé Dion comme sous-diacre. Au choeur de l'orgue, la chorale, sous la direction de M. l'abbé Raucourt, a fait le chant. M. Vallières touchait l'orgue.

Le cortège, en face de la maison mortuaire, s'est formé à 9 heures moins quart. Une voiture chargée de fleurs précédait le corbillard, qui était suivi des membres de la famille : le père de la défunte, le lt-col. E.-Théo. Paquet; son frère, le lieutenant Théo. Paquet, Jr; son beau-frère, M. René Boisvert, avocat; ses oncles, MM. Maurice Hébert et Michel Fragasso; ses cousins, MM. Dominique Fragasso, E. Fragasso et Jean Hébert.

On remarquait ensuite : l'hon. sénateur Thomas Chapais, l'hon. sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. juge Auguste Tessier, l'hon. juge Louis G. Demers, M. Albert Demers, C.R., M. Antonio Langlais, C.R., M. Fernand Choquette, C.R., le colonel C.-A. Chauveau, M. Harry O Sullivan C.R., M. Rodolphe Guay, C.R., M. Charles Frémont, C.R., M. Charles Gendron, C.R., M. Edouard Hamel, ingénieur de la Cité, M. le Dr A L'Espérance, M. J. Larue, N.P., M Paul Samson, N.P., M. le Dr Massue Fortier, M. René Soulard, N.P., M Ernest Mercier, avocat, M. Roméo

(Suite à la page 13)

La crise n'affecte pas nos mines d'or

Les mines et carrières de la province de Québec ont produit une valeur de $24,373,653 en 1932, ce qui représente une diminution de 11 millions sur l'année 1931 mais la production de l'or a augmenté l'année dernière de $2,100,000, ayant été de $6,200,000 en 1931 et de $8,300,000 en 1932. — Rapport officiel de M. A.-O. Dufresne, directeur des Mines, à l'hon. M. Joseph-Ed. Perrault.

CONFIANCE DANS L'AVENIR

La production des mines et des carrières de la province de Québec a atteint une valeur de $24,373,653 en 1932, dit le rapport que vient de faire M. A.-O. Dufresne, directeur des mines, à son ministre, l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault. C'est une diminution de $11,404,711 sur l'année 1931, soit une baisse proportionnelle de 32 pour cent, et de 48 pour cent par rapport à 1929. Cette année-là, la production minérale de la province de Québec atteignait son point maximum, soit $46,454,820. Le rapport de M. Dufresne note que la valeur globale de 1932 est la plus basse enregistrée depuis 1925, mais qu'elle est plus élevée que pour aucune des années précédentes, à l'exception de l'année 1920.

Le même rapport ajoute que les trois grandes subdivisions de notre production minière en 1932 donnent respectivement les totaux suivants : métaux, $12,706,976; substances non-métalliques, $3,664,348; matériaux de construction, $7,912,329. Par rapport à 1931, c'est une augmentation de $692,046 pour les métaux; les substances non-métalliques accusent une baisse de $1,852,551 ou 35 pour cent, et les matériaux de construction sont en diminution de $10,244,206, soit une baisse proportionnelle de 56 pour cent.

Le rapport de M. Dufresne est très circonspect sur la question de la reprise des affaires. La situation économique actuelle s'est déclanchée subitement, dit-il; il pourrait se faire qu'une reprise d'activité industrielle revienne aussi soudainement que survint la déjection. Le directeur des Mines a soin d'ajouter qu'il est fort possible qu'une telle amélioration se fasse attendre encore quelque temps.

Citons textuellement cette autre partie du rapport de M. Dufresne, qui traite de l'industrie minière : "L'industrie minière de la province de Québec est des plus fortunées, en la possession de la région minéraliste de l'Abitibi-Témiscamingue, riche en terrains aurifères qui en sont encore aux premiers stades de leur exploitation, et dont l'avenir est plein de promesses. Déjà, en 1932, cette jeune région fournit plus de la moitié de la valeur globale de notre production minière, et de plus elle a offert un champ d'action des plus favorables aux activités des prospecteurs, tant de la province de Québec que des autres parties du Canada. Les registres du service des mines de la province de Québec montrent que durant l'année finissant au 31 décembre 1932, le nombre des certificats de mineurs (permis de prospection) émis s'est élevé à 2,824, et que le nombre des claims miniers jalonnés a été de 9,836. Par rapport à l'année précédente, 1931, pendant laquelle 1,988 certificats furent émis et 5,992 claims jalonnés, c'est un surcroit d'activité de recherches qui apporta une aide fort appréciable à la population de toute la région".

A l'exception de l'or, les prix des métaux ont continué à décliner en 1932.

L'industrie de l'or est la seule de Québec qui ne soit pas affectée par le marasme de la situation économique actuelle. Elle a atteint une valeur de $8,300,000 en 1932, sur un total de $12,706,976 pour les métaux En 1931, la production de l'or était évaluée à $6,200,000.

M. Dufresne note un indice de reprise d'intérêt dans l'industrie du chrome, industrie autrefois florissante.

La plupart des substances non-métalliques accusent des fléchissements sérieux. On a produit, en 1932, 122,977 tonnes d'amiante évaluées à $3,039,721, contre 164,296 tonnes en 1931, évaluées à $4,812,886. La diimnution est de 25 pour cent en volume et de 37 pour cent en valeur. Le volume des expéditions d'amiante de l'année 1932 est le plus faible depuis 1931, et représente la valeur la plus basse depuis 1914.

Au chapitre des matériaux de construction, M. Dufresne note que leur quantité et leur valeur sont demeurés à un niveau très élevé jusqu'en 1931; la production annuelle des cinq années 1927-1931 s'étant maintenue dans les environs de $18,000,000. Les chiffres de 1932 sont préliminaires et ils indiquent que la production pour cette année-là a été de $7,922,329, soit à peine 44 pour cent de ce qu'ils étaient l'année précédente. Il faut remonter à l'année 1918, note le rapport, pour obtenir un chiffre de production aussi peu considérable.

Les matériaux de construction ne constituent en 1932 que 32 pour cent de la valeur globale de la production minérale, et ils sont dépassés pour la première fois par les minéraux métalliques, dont la valeur atteint 50 pour cent du total.

La diminution dans ce domaine est attribuable au ralentissement de l'industrie de la construction et à la réduction du volume des travaux publics exécutés durant l'année. Tous les produits mentionnés dans la liste des matériaux de construction indiquent une diminution notable en comparaison des chiffres de 1931. La diminution en valeur excède 50 pour cent dans la plupart des cas.

Le calcaire, le granit et le marbre employés comme pierre de taille ou pour l'ornementation intérieure des édifices ont été beaucoup moins en demande que les autres matériaux. L'emploi de la pierre calcaire et de la chaux dans l'industrie a diminué dans des proportions beaucoup moindres.

Le rapport mentionne enfin que les prix de vente ont baissé et que la diminution de la demande a résulté dans la mise en liquidation de plusieurs exploitations et la fermeture temporaire d'un grand nombre de carrières.

Cette industrie reprendra graduellement son activité avec la reprise des affaires.

UNE CAUSERIE SUR LE PATRIOTISME

Le R. Père Martin, O.P., curé de St-Dominique, parle du patriotisme pratique hier soir à St-François d'Assise.

DES CONSEILS

Parlant hier soir sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de St-François d'Assise, le R. P. Martin, O.P., curé de la paroisse St-Dominique, a fait un exposé de ce que doit être le "patriotisme pratique". La patrie, tout comme la famille, est la sauvegarde de la vie sociale. Elle empêche l'anarchie de régner parmi les peuples. Tout comme la famille, elle se justifie aux yeux de la raison. La patrie ne doit pas être une idole, mais notre premier amour. L'amour de leur pays, les Canadiens l'ont, certes. Ils savent qu'ils n'ont qu'une seule patrie et que c'est le Canada. Mais on a pu remarquer parfois qu'ils semblaient se sentir un peu à l'étranger même sur leur propre sol. Cette idée est néfaste et devrait disparaître. Un patriotisme pratique devra nécessairement compter l'amour de ses compatriotes qui devront être l'objet d'attentions spéciales, de préférence à tout étranger. Il importe avant tout de concourir au progrès des siens dans le domaine religieux, politique et économique. Si l'on veut éviter les progrès du communisme et des idées avancées, la famille canadienne devra être là pour former un rempart. Cette famille canadienne, dont Mgr Langevin disait qu'elle était "un véritable miracle tout comme les catédrales de France", elle a perdu de sa vie interne et il importe, tout particulièrement à l'heure présente, de lui redonner la force des anciens jours.

Le conférencier dit que dans le domaine économique le véritable patriotisme, le patriotisme pratique, se traduira par une aide efficace aux nôtres dans les diverses sphères d'activités. L'industrie et le commerce

(Suite à la page 13)

CAUSERIE DE L'HON. M. LAPOINTE AUJOURD'HUI

L'hon. M. Ernest Lapointe

Comme nous l'avons annoncé déjà l'honorable M. Ernest Lapointe, C. R., C. P., ex-ministre de la Justice et député de Québec-Est à la Chambre des Communes, parlera, ce midi, à l'Hôtel Victoria, sous les auspices du Club Lapointe. L'ancien ministre dans le cabinet King traitera d'une question politique d'actualité. M. Lapointe donnera sa causerie à la suite d'un déjeûner dont l'heure est fixée à 12 heures, 15. Tous les citoyens de Québec et de la banlieue sont invités à se joindre aux membres du Club Lapointe à ce déjeuner pour entendre l'honorable M. Lapointe. La carte d'admission est en vente au coût de cinquante centins.

MAGAZINE INTERDIT

"Film Fun", magazine américain vient d'être interdit au Canada par ordre du Ministre du Revenu National.

Cette interdiction, second résultat de la campagne entreprise contre les magazines immoraux par les Associations Fédérées des Anciennes élèves des Couvents Catholiques du Canada, a été obtenue, grâce principalement aux jugements rendus dans la province de Québec par la coopération du premier ministre l'honorable M. Taschereau.

A madame A. Bélanger, présidente générale des A. F. A. C. C., les autorités fédérales ont donné l'espoir que deux autres magazines américains subiront le même sort. Ce qui contribuera efficacement à faire disparaître du pays toute littérature immorale.

MORT DE M. ADOLPHE-G. TOURANGEAU

Maître ès-sciences agricoles de Guelph, il avait dirigé une ferme.

A METGERMETTE

Fils d'un ancien maire et directeur des Postes de Québec.

AGE DE 70 ANS

Un citoyen bien connu de Québec vient de disparaître en la personne de M. Adolphe Guillet dit Tourangeau, rentier, décédé samedi, le 25 courant, à l'âge de 70 ans et demi.

M. Tourangeau appartenait à l'une de nos meilleures et de nos plus anciennes familles canadiennes-françaises. Il était le fils de feu Adolphe-G. Tourangeau, notaire, ancien maire de Québec et ancien député de Québec-Est à la Chambre des Communes. Le père du défunt fut élu maire de Québec pour la première fois par le conseil le 3 juillet 1863, afin de finir le terme de Thomas Pope, décédé le mois précédent. En 1864, il fut réélu par le peuple pour deux ans. Il fut de nouveau élu en 1870. A sa mort, il était directeur des Postes à Québec. Son fils, qui vient de descendre dans la tombe, fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec. Il alla ensuite étudier à un collège de Quelph, "Ontario Agricultural College", où il obtint, avec la plus grande distinction, un diplôme de Maître ès-sciences agricoles. Feu M. Tourangeau mit en pratique ses nombreuses connaissances agricoles dans l'exploitation d'une ferme qu'il possédait à Metgermette, près des frontières américaines. Il vendit cette propriété il y a une quinzaine d'années pour revenir vivre à Québec, d'où il partait chaque été pour aller faire la chasse et la pêche sur la côte nord. Très avantageusement connu dans notre ville, M. Tourangeau sera vivement regretté.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte trois soeurs, mademoiselle Adèle-G. Tourangeau, madame Arthur-Félix Gingras (Anna), et madame Fiset (Corinne), épouse de feu M. Albert Fiset; un beau-frère, M. Arthur-Félix Gingras, et un neveu, M. Jourdain Fiset.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de la soeur de M. Tourangeau, madame Fiset, 62, avenue du Parc, d'où le cortège partira demain matin, à 8 heures 45, pour l'église de Saint-Dominique où le service sera chanté à 9 heures.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus vives condoléances.

MORT DE MONSIEUR J.-GUST. LE MOINE

M. Le Moine, ancien comptable, est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 62 ans. — Famille en vue dans le deuil.

OBSEQUES MERCREDI

M. J.-Gustave LeMoine, ancien comptable, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 62 ans. Notre population apprendra avec regret la mort de ce citoyen, qui frappe une famille en vue de Québec.

M. Gustave LeMoine laisse dans le deuil sa femme, née Alice Labrèque, et cinq fils : le R. P. Armand LeMoine, C. SS. R., d'Ottawa, MM. Lindsay LeMoine, Guy LeMoine, Paul LeMoine et d'Iberville LeMoine, tous de Québec. Il était le frère de M. St-Georges LeMoine, de Québec, de M. Albert LeMoine, de Montréal, et de mademoiselle Marie-Louise LeMoine. Le défunt était le fils de feu le lieutenant-colonel J.-B. LeMoine et de feu dame Marie Bernier, et le frère de feu la Révérende Mère Sainte-Thérèse de Jésus (née LeMoine), fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. LeMoine laisse aussi dans le deuil sa belle-mère, madame (Dr) Honoré Labrèque ; ses beaux-frères, M. l'abbé Honoré Labrèque, curé d'Assiniboia, Saskatchewan, et M. Ernest Poitras, de Jonquière ; ses belles-soeurs, madame L.-Alexandre LeMoine, madame Ernest Poitras, madame J.-A. Hébert et mademoiselle Honorine Labrèque.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où le service funèbre sera chanté mercredi matin (nous en annoncerons l'heure demain). L'inhumation aura lieu le même jour dans l'église paroissiale du Château-Richer.

A madame LeMoine, au R. P. LeMoine et à tous les autres membres de la famille en deuil L'Evénement offre ses condoléances.

DEMAIN A LIMOILOU

Demain soir, à 8 heures, à la salle paroissiale de Limoilou, il y aura assemblée de l'Union Conservatrice de Limoilou. Tous ceux qui ont vendu des billets en vue du euchre du 29 sont priés d'être présents.

L'ASSISTANCE MATERNELLE

L'assemblée annuele de l'Assistance Maternelle aura lieu au Palais Montcalm demain après-midi à 3 heures.

Le concours du Mérite Agricole

Il n'est pas question de l'abandonner cette année et l'épreuve sera tenue dans Berthier, Champlain, Hull, Joliette, Labelle, Maskinongé, Montcalm, Papineau, Pontiac, Portneuf, St-Maurice, Témiscamingue et Trois-Rivières.

LES INSCRIPTIONS

"Le concours du Mérite Agricole est une institution traditionnelle qui compte trop dans la vie agricole de la province de Québec pour que nous songions un seul instant à en suspendre la tenue cette année", déclarait récemment M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, au cours d'une assemblée du Conseil d'Agriculture, à Québec.

M. Grenier faisait cette déclaration importante après que l'un des membres du Conseil d'Agriculture eut demandé, à titre de renseignement, s'il était question de supprimer ce concours dans un but d'économie.

"Il est vrai", dit M. Grenier, "que les autorités provinciales ont adopté, devant les difficultés que nous devons traverser présentement, une politique de stricte économie qui affecte tous les services du gouvernement ; mais d'un autre côté, elles ne veulent pas tomber dans l'exagération. Supprimer le concours du Mérite Agricole serait une procédure anti-économique et anti-agricole, parce que ce tournoi annuel est des plus propres à stimuler l'ambition du cultivateur, à l'inciter à apporter sur sa ferme des améliorations permanentes, à mettre en valeur auprès des populations urbaines l'effort accompli par nos paysans, comme aussi à récompenser le juste mérite. Les quelques milliers de dollars que peut coûter le Mérite Agricole chaque année sont un heureux placement, et je puis vous dire, au nom de l'honorable Adélard Godbout, qui aurait voulu pouvoir vous l'affirmer lui-même, que ce concours ne sera pas suspendu cette année".

Le concours du Mérite Agricole aura donc lieu cette année dans la quatrième région provinciale, qui comprend les comtés de Berthier, Champlain, Hull, Joliette, Labelle, Maskinongé, Montcalm, Papineau, Pontiac, Portneuf, St-Maurice, Témiscamingue, et Trois-Rivières. Ces treize comtés couvrent un vaste territoire s'étendant au nord de la vallée du St-Laurent depuis le comté de Québec jusqu'à la frontière ouest de la province de Québec. Les inscriptions, qui doivent être accompagnées d'une déclaration de l'agronome attestant que la terre inscrite au concours est exploitée avec un degré de perfection lui donnant un caractère de ferme progressive, seront reçues jusqu'au 1er juin par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture. M. Oscar Lessard, et le concours sera jugé durant les mois de juillet et d'août par une commission que nommera l'honorable M. Godbout.

ACQUITTEMENT

Un seul prévenu a comparu en Cour de Police, samedi matin, et il a été acquitté. C'est ce cultivateur qu'un voisin accusait de lui avoir volé les grilles du four de sa cabane à sucre.

LE SABLE I INAUGURE LA NAVIGATION

Le vapeur Sable I est entré samedi soir dans le port de Québec.

A LA POINTE A CARCY

Le premier navire côtier à nous visiter cette année. — Départ mercredi.

POUR LA COTE NORD

Avec l'arrivée à Québec, samedi soir, du vapeur "Sable I", la saison de navigation côtière a été inaugurée officiellement jusqu'à notre port. Alors que le fleuve charroyait d'immenses champs de glace, le navire évolua avec facilité au large de la ville et après une heureuse manoeuvre vint accoster à la Pointe-à-Carcy. C'était la première fois que le "Sable I" remontait le St-Laurent jusqu'ici depuis décembre dernier. Tout l'hiver il avait navigué entre la Pointe-au-Pic et les ports de la côte nord jusqu'au Havre St-Pierre. Huit voyages en tout furent exécutés et cela en dépit des pires conditions de navigation. Les capitaines Jos. Boucher et Caron, qui avaient charge du "Sable I" au cours de la saison, ont déclaré qu'ils avaient eu parfois de grandes difficultés à toucher les différents points de l'itinéraire. A certains moments des masses de glace de plusieurs pieds d'épaisseur s'entassèrent sur les flancs du navire et, c'est avec d'infinies précautions que l'on dut alors assurer la navigation. Au cours de son dernier voyage, le "Sable I" entra au milieu de la glace solide au large de la Pointe-au-Père et jusqu'à Québec il dut subir l'assaut des battures en dérive. Le voyage se fit malgré tout sans aucun accident.

Le "Sable I" demeurera à son quai jusqu'à mercredi prochain alors qu'il reprendra la mer pour retourner de nouveau vers la côte nord. On croit que les conditions seront meilleures pour descendre le fleuve.

LE CONCERT DE CE SOIR

C'est ce soir que la Société Symphonique donnera son concert, au Palais Montcalm, à l'occasion du 30e anniversaire de sa fondation. L'orchestre québecois jouera une Symphonie de Haydn, l'Ouverture d'Iphigénie en Aulide, de Gluck, et le poème symphonique "Les Perses", de Xavier Leroux. M. Jean-Marie Beaudet, pianiste, sera le soliste. Il jouera le Concerto en do majeur de Beethoven, pour piano et orchestre, et plusieurs autres pièces. Magnifique programme qui devrait attirer un bel auditoire. On trouvera encore de bons billets au guichet du Palais Montcalm.

Les Clients Déjà Servis
Se disent très enchantés
DE LA GENEREUSE ALLOCATION
qu'ils ont reçue
Sur Leur Vieux Radio ou Gramophone
EN ECHANGE SUR
UN RADIO
Bi-Acoustic
VICTOR
R-54

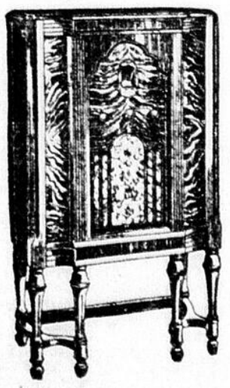

Conditions Faciles

Faites-en l'essai vous-même et vous serez convaincu que le Service et la Garantie ROBITAILLE restent toujours les mêmes et vous assurent le plus haut degré de satisfaction.

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — 49 côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Président J.-H. FORTIER, Directeur J.-E. BARNARD.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 27 MARS

SANS CES DETTES, NOUS SERIONS RICHES

La dette du Canada est de $2,600,000,000, soit de $300,000,000 de plus qu'elle n'était lors de l'avènement au pouvoir de M. Bennett et du parti conservateur. En dépit des belles paroles de M. Rhodes, le Trésorier fédéral, il est à peu près certain que le prochain exercice creusera un autre déficit, que nous supputons à plus de $50,000,000. La dette publique de l'Ontario est de plus de $550,000,000, et M. Price, le ministre des Finances de la province-soeur, estime à près de $5,000,000 son prochain déficit administratif. La dette de la province de Québec est approximativement de $80,000,000, et, à moins d'un miracle, elle aura tendance à s'accroître avant la fin de la présente année. (Nous mentionnons, en passant, que, par rapport à sa population et à ses ressources, notre province est la moins endettée et la plus sagement administrée du pays canadien tout entier). Les dettes combinées des autres provinces canadiennes, dont quelques-unes sont incapables de payer régulièrement leurs charges au compte des intérêts, représentent un autre montant effarant de plus d'un demi-milliard. Parmi nos autres obligations publiques, engageant plus ou moins directement le crédit national et provincial, il faut tenir compte des dettes municipales, scolaires, de celles de certaines commissions administratives créées par nos multiples gouvernements. Sans doute, plus de la moitié de ces obligations sont entre les mains d'épargnistes canadiens, mais elles sont énormes pour un pays de dix millions d'habitants. Le service des intérêts de toutes ces dettes publiques représente une somme approximative de $300,000,000, soit trente dollars, en moyenne, par hommes, femmes et enfants du Canada. Mais ce n'est pas le point sur lequel nous voulons appuyer aujourd'hui. Ce que le peuple doit apprendre c'est que la moitié de ces dettes proviennent de déficits annuels de nos gouvernements. C'est ainsi, par exemple, que nos chemins de fer, en comptant tout ce qu'ils ont coûté aux gouvernements fédéral et provinciaux, sont responsables, avant et depuis l'étatisation, pour une pyramide de dettes dont le total est plus considérable que les sommes dépensées par le Canada pendant cinq années qu'il a levé, entretenu et démobilisé ses armées d'outremer, de 1914 à 1919.

L'ALLEMAGNE ET LA PROPAGANDE

Adolf Hitler a confié à un diplomate de carrière le soin de protester publiquement contre la campagne de propagande hostile à son gouvernement qui se répand sur le monde. Autant vaudrait prétendre que l'agitateur n'a pas provoqué la violence contre tous ses adversaires, centristes, communistes, ou autres, et que ses partisans en chemises brunes n'ont pas suivi ses commandements. Quant aux persécutions contre les Juifs, il se peut que les nouvelles aient été exagérées. On peut fort bien commettre des vexations contre une classe de personens sans aller jusqu'au crime. Chose certaine, ce sont les élites juives d'Angleterre, des Etats-Unis, et de Pologne qui protestent surtout contre les traitements injustes imposés à leurs coreligionnaires. Si ces sociétés sont mal renseignées, si elles se portent à des exagérations, si leurs craintes font éclater trop vite leurs plaintes, ce n'est pas la faute d'un pays et de sa propagande. Avant même que ces réclamations aient éclaté, les méthodes d'Hitler ne disaient rien de bon à la grande presse américaine, pourtant portée, depuis une dizaine d'années, à donner ses sympathies à la nation allemande. Et depuis sa rapide ascension au pouvoir, il nous revient souvent par les dépêches que les catholiques allemands entretiennent aussi de vives inquiétudes quant à la façon dont le dictateur usera de ses pouvoirs extraordinaires. Catholique lui-même, Hitler osera-t-il soutenir que la Bavière catholique et que Rome même redoutent ses méthodes, son caractère, la tyrannie de sa domination? Le nom d'Adolf Hitler est aujourd'hui synonyme de brandon de discorde: nationales, religieuses, et internationales. Il faudra qu'il répudie tous ses discours, toutes ses actions, et de nombreux actes de violence commis par ses gens, avant qu'il puisse donner le change à l'opinion universelle. Il se peut que, pour obtenir la dictature, il ait été obligé de faire des promesses à la caste prussienne, qui entend procéder avec plus de diplomatie, en se servant de la popularité de l'agitateur pour avancer le pangermanisme, impérial ou non. Et le fait qu'on profite de cette occasion de rouvrir la question des atrocités pendant la guerre marque bien l'action de cette revendication d'un passé lourd à porter. Lorsque la nation allemande se laisse emporter par ses passions, de politique, de race, de religion, elle se porte trop vite aux pires exagérations. On l'a bien vu par l'histoire, avant et après 1914, et on l'a plus récemment encore vu pendant les campagnes électorales de celui qui a juré de rendre la Silésie, l'Alsace, la Lorraine, l'Autriche, la Hongrie, et une partie de la Pologne au peuple allemand.

LA CHIMERE DANGEREUSE

Les gouvernements montent facilement au Capitole pour y glorifier leur politique et ses mirifiques résultats. Aussi est-on étonné lorsque par exception ils font leur "mea culpa" et il est prudent alors, avant d'admirer une si rare humilité, de voir si elle ne serait pas tout simplement une tactique. Qu'on la cherche quelque peu, on ne manque pas de la trouver.

Voilà, par exemple, M. de Monzie, représentant autorisé de partis et de puissances occultes qui ont prétendu inonder de lumières les jeunes générations. Dans un discours officiel, il vient de dénoncer, comme ministre de l'Education nationale, l'une des conséquences les plus funestes de cette ruée vers les écoles et leurs diplômes, en montrant qu'elle conduit les jeunes générations au chômage, à la misère, au déclassement, et, par une conséquence logique, précipite la société vers la révolution.

N'est-il pas vraiment curieux que l'homme de la Ligue de l'enseignement proclame lui-même, au nom de la République laïque dont il est au ministère de la laïcité — j'entends celui de l'Education nationale — l'un des plus importants officiants, la réalisation des pronostics que développait Mgr Freppel lorsque, en 1881-1882 il combattait à la tribune du Parlement les lois sur l'instruction laïque gratuite et obligatoire ?

Eh! bien! non, ce n'est pas étonnant! S'il dénonce avec raison tous ces maux, c'est pour mieux faire passer le remède qui, selon lui, doit les guérir, et il a d'autnt plus intérêt à noircir ce tableau qu'il en a besoin pour imposer d'urgence le médecin indispensable.

Ce remède est la sélection de l'Ecole unique, et le médecin, c'est lui. Aussi est-il nécessaire de lui démontrer que son orviétan n'est qu'un poison.

La sélection par l'Etat de toutes les intelligences et leur orientation vers toutes les professions, selon leurs aptitudes, voilà l'étape de l'Ecole unique qui va commencer, pour se généraliser rapidement si nous n'y prenons garde; car on a tellement bondé les classes --peut-être à dessein — qu'il est maintenant nécessaire si l'on veut que l'enseignement puisse fonctionner, de le passer au crible de la sélection. On a commencé par appeler les masses, il faut maintenant discerner les élus.

Or, l'Etat est mal qualifié pour faire ce discernement. Nous le voyons déjà tous les jours avec cette sélection partielle que constituent dès maintenant les examens et les concours officiels. Que n'a-t-on pas dit des erreurs, des hasards de ces épreuves, desquelles cependant dépend l'avenir de ces jeunes gens ! Leurs tares, dénoncées de tout temps, sont devenues de nos jours, d'autant plus nombreuses que, débordés, les jurys d'examens comptent déjà beaucoup d'incompétents et fonctionnent avec une rapidité inquiétante.

Autrefois, les professeurs de Faculté, beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui suffisaient pour la surveillance des épreuves, la correction des copies et les examens oraux. Et voici qu'on leur a adjoint des professeurs de lycées, même des professeurs de collèges et même, quand les examinateurs se sont mis en grève, on a fait appel à de vieux fonctionnaire, à des dames et des jeunes filles ne sachant pas le latin pour des jurys de baccalauréats classiques! M. Léon Bérard, ancien ministre de l'Instruction publique, a signalé à la tribune du Parlement ce triomphe de l'incompétence.

Mais ce qui est encore plus grave que l'incompétence, c'est l'improbité professionnelle d'un nombre de plus en plus croissant d'examinateurs. Les scandales des examens: communication aux candidats des sujets qu'ils auront à traiter, mémoires rédigés non par les candidats, mais par les professeurs qui auront à les examiner; truquages des notes pour faire entrer dans la liste des reçus des candidats qui n'y figuraient pas d'abord, et par-dessus tout le jeu formidable des recommandations. On m'a cité à ce sujet le discours qu'a prononcé M. de Monzie au Conseil général du Lot. et dans lequel il aurait affirmé que pour le concours des bourses, il a reçu plus de 40,000 lettres de recommandation!

Chacun sait qu'écrire des recommandations est la principale occupation de nos parlementaires, et que c'est à cause des lettres innombrables qu'elles leur imposent qu'ils ont demandé à plusieurs reprises le relèvement de l'indemnité parlementaire.

S'il en est ainsi lorsque la liberté des familles et la liberté d'enseignement corrigent la sélection des examens officiels et quand l'accès d'un grand nombre de professions est libre, que sera-ce quand "l'examinocratie" sera universelle; que tous les enfants devront passer à la toise officielle, chaque année, pour la sélection, et périodiquement, pour l'orientation, et que seront créés en quantités des diplômes nouveaux? Car les rapports de M. Ducas sur le budget de l'Instruction publique prévoient des baccalauréats et des licences techniques pour chaque profession.

Que sera-ce lorsque, cette sélection étant obligatoire, l'avenir de toute la jeunesse en dépendra et que pour toutes les études il y aura la ruée vers la gratuité decernée par la sélection?

N'oublions pas, d'ailleurs, ce que après M. François-Albert, M. de Monzie a eu la loyauté de déclarer dans son discours au Conseil supérieur. L'examen ne donnera pas de droit; la sélection aura, en dehors de lui, d'autres moyens d'information: information sur la santé information sur le caractère.... et information sur les idées! Et ces informations - là pourront arrêter les plus brillants candidats, même ceux qui, intellectuellement et professionnellement, auraient été classés parmi les meilleurs.

Rappelons-nous la lettre officielle qu'a reçue, aux temps du combisme, un brave paysan qui demandait un secours à l'occasion d'une sienne vache foudroyée. On la lui refusa en alléguant que sa "vache n'était pas républicaine"!

Rappelons-nous les fameuses propositions de loi sur le stage scolaire qui exigeaient de tout candidat aux grandes Ecoles trois ans d'études préliminaires dans les classes supérieures de lycée. Il est bon d'évoquer ces précédents et ces tentatives à tant de catholiques qui ont la mémoire trop courte.

Je sais bien ce qu'on dit pour faire confiance à la sélection de l'Ecole unique: "Les temps du combisme sont finis; on a aujourd'hui envers l'Eglise et les catholiques d'autres procédés que ceux du "régime abject!" Combien de temps cela durera-t-il? A-t-on pris une assurance contre le retour de toute explosion d'anticléricalisme?

Mais, aujourd'hui même, ne se passe-t-il pas des faits qui rappellent ceux de Combes? N'y a-t-il pas pour les ecclésiatiques incapacité d'être admis aux concours de l'agrégation secondaire? Une loi qui, loin d'être abrogée, est proclamée "intangible" et qui, si elle sommeille aujourd'hui, peut être réveillée encore plus facilement que le furent ,en 1880, les arrêts du Parlement de Paris de 1762, ne frappe-t-elle pas d'incapacité tout membre d'une Congrégation, autorisée ou non?

Nous avons publié la circulaire confidentielle d'un inspecteur primaire demandant aux instituteurs de sa circonscription une "fiche" sur les sentiments religieux ou non des candidats à l'Ecole normale et ceux de leurs familles et nous avons en mains une lettre d'un autre inspecteur déclarant au candidat à un poste d'instituteur qu'on le lui refuse parce que, avant d'entrer à l'Ecole normale, il avait été élève d'une école libre.

Est-ce que de semblables exclusivismes dans le passé et même dans le présent ne doivent pas nous mettre en méfiance? Est-il sage de confier aux gouvernements qui demain peuvent être socialistes et d'un anticléricalisme virulent des armes dont ils pourraient faire un usage si partial et si tyrannique?

Et voilà pourquoi nous n'avons aucune confiance dans la sélection et l'orientation que nous offre M. de Monzie.

—La Croix. JEAN GUIRAUD.

LA SURVIE DE MAURICE BARRES

Or l'affirmation lyrique de cette primauté du spirituel, cette recherche de l'âme et ce désir de ... poser en poésie ses plus secrètes résonnances, font la grandeur de Maurice Barrès et assurent la survie à ses ouvrages. Son culte de la terre et des morts sur quoi est fonde son nationalisme, confère à celui-ci quelque chose de généreux et d'élevé, presque de mystique, qui le sauve d'être matérialiste et agressif.

Ce qui est remarquable chez Maurice Barrès, c'est qu'il a toujours eu le sens et le goût de la dignité humaine. Tout son travail a tendu à la perfectionner en lui; toute son action a eu pour but de la dégager et de la développer chez les autres hommes.

C'est particulièrement sensible dans ses "Cahiers" de notes intimes dont on a publié déjà quatre volumes. Le cinquième paraitra bientôt et la "Revue Hebdomadaire" nous en offre déjà quelques extraits. Dans ses ouvrages littéraires, Barrès ne pouvait pas complètement faire oublier l'écrivain magnifique, le grand et profond poète, qui tout de même, prenait une attitude, et, de ce fait, semblait distant de nous. Tandis que dans les "Cahiers" l'homme est là dans sa vérité, son inquiétude, dans son humanité qui veut s'accroitre et sa conscience qui veut s'approfondir.

Nous sommes en 1906. Maurice Barrès qui depuis 1893 avait été constamment battu aux élections législatives à Nancy, vient d'être élu député du premier arrondissement de Paris. C'est une Chambre de majorité radicale-socialiste qui entre en fonctions après un éphémère ministère Sarrien. Clémenceau est appelé au pouvoir. Il y restera trois ans : et pendant ces trois ans se déroulera le grand duel entre lui et Jaurès, duel qui ne tournera pas à l'avantage du leader socialiste.

Dans le fragment que publie la "Revue Hebdomadaire", Barrès confie à ses "Cahiers" les impressions qu'il ressent de son retour à la Chambre. Avec cette vérité, cette intelligence, cette puissance de pittoresque et de satire dont il avait fait preuve dans "Leurs Figures", il note ce qu'il voit, ce qu'il entend ce qu'il devine, et il prend d'inoubliables croquis des parlementaires qu'il a sous les yeux.

Voici des notes prises au cours de la fameuse séance du 19 juin, qui dressa avec tant de violence et de passion, l'un contre l'autre, Jaurès et Clemenceau:

"Beau tableau par Jaurès, des deux actions: celle du patron et celle de l'ouvrier réduit à la violence (il parle des mineurs de Courrières.)

Quel rhéteur... Comme il ébranle les facultés d'enthousiasme . Ah! s'il était patriote.

Il rétorque tous les arguments de Clemenceau. Eloquence contre esprit.

Le résumé de cette longue discussion depuis le début de la législature, c'est qu'on se dispute la possession de la force du parti radical.

M. Clemenceau supporte difficilement la critique. Au cours de son discours du 18 et du 19, on l'a vu ripostant avec une vivacité toute juvénile aux interruputions des socialistes et, aujourd'hui, 19, quand M. Jaurès lui réplique à la tribune, il n'arrive pas à dominer un besoin nerveux d'interrompre.

Sa prétention méphistophélique. socialiste: "Vous dites qu'en dehors du dogme collectiviste que vous prêchez il n'y a de salut pour aucune société... Or l'esprit dogmatique a été vaincu aux dernières élections".

Comme M. Jaurès lui reproche d'avoir dressé contre la minorité socialiste "un bloc englobant toute la droite". M. Clemenceau proteste énergiquement:

—J'ai fait le contraire, vous le savez bien.

—Je constate, reprend M. Jaurès que vous avez groupé contre nous l'unanimité enthousiaste de la Chambre, chaque fois qu'avec votre admirable vigueur de polémiste vous avez pris à partie le socialisme...

—Mais vous n'êtes pas le socialisme à vous tout seul, réplique Clemenceau, vous n'êtes pas le bon Dieu?

—Et vous, répond Jaurès, vous n'êtes même pas le diable.

—Qu'en savez-vous? réplique le ministre qui serait fier d'être le démolisseur, la force du mal.

Je regarde ce Kalmouck.

Mots étranges et qui nous livrent dans ce brouhaha leurs esprits, leurs prétentions.

Jaurès— dictature bavarde.

En remontant à la tribune pour répondre ce 19 juin, Jaurès déclare qu'il est "tout hérissé des flèches que son contradicteur lui a décochées."

ON LE DIT DISPARU !

C'est un artiste-peintre très riche et qui subitement disparait, laissant en "grand deuil" son cousin, son seul parent, qui rit secrètement de se trouver en possession de la fortune du "Disparu".

Mais c'est mardi soir, à la salle St-Pierre, que nous pourrons suivre toutes les péripéties qui entourent cette disparition en allant voir l'excellente comédie d'Alexandre Bisson et d'André Sylvane, "Disparu".

Le prix d'admision n'est que de 15 sous sièges réservés 25 sous, et les billets sont en vente chez M. J. W. Cantin 446 rue St-Joseph, où le plan de la salle est déposé.

N'oublions pas que les recettes de ces soirées sont destinées à l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, et que c'est le Cercle Legault qui est en scène.

GARDE ST-JEAN-BAPTISTE

Quoique très jeune, sa fondation remontant à quelques trois mois à peine, a Garde St-Jean Baptiste ne le cède en rien à ses aînées en plus d'un point

Nous n'en voulons comme preuve de leurs activités que la représentation de la fine comédie de Lebardin "Le départ pour la Californie" que les jeunes membres de cette nouvelle garde vont donner ce soir et mardi soir à la salle Loyola rue D'Auteuil.

Les soirées sont sous le distingué patronage de Mgr J.-E. Laberge, P. D., ce qui est suffisant pour en faire connaitre la valeur. Le levée du rideau aura lieu à 8 h. 30.

Nous profitons de ce communiqué pour remercier les journaux de cette ville "tout spécialement L'Evénement", pour la cordiale hospitalité de leurs colonnes chaque fois que nous en avons eu besoin.

(Com.)

FUNERAILLES DE MME ALPH. ALAIN

Madame Alphonse Alain, née Marguerite Fortin, décédée le 22 mars, a eu d'imposantes obsèques samedi matin.

A ST-SAUVEUR

Samedi matin, en l'église St-Sauveur, ont eu lieu les obsèques de madame Alain, née Marguerite Fortin, épouse de M. Alphonse Alain et fille, de M Napoléon Fortin, commis de malle, décédée le 22 mars dernier, à l'âge de 21 ans. Les nombreux parents et amis de la défunte avaient tenu à assister aux obsèques.

La levée du corps a été faite par le R. P. Savard, O. M. I., et le service a été chanté par le R. P. Berlinguette, O. M. I., qui était assisté des RR. PP. Duret et Normand, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur de l'orgue, la chorale de la paroisse a chanté la messe en grégorien. Plusieurs soli ont été rendus. M. J.-O. Létourneau touchait l'orgue.

Le convoi funèbre a laissé la résidence mortuaire, rue St-Vallier, à 8 heures et quart.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Alphonse Alain; son père, M. Nap. Fortin; son frère, M. Maurice Fortin; son grand-père, M. T. Alain; son beau-père, M. Paul Landry; son beau-frère M. Charles Alain; ses oncles, MM. Eug. Fortin, I. C., de Montréal, T. Clavet, E. Clavet, Raoul Clavet, Wilbrod Boucher, Pierre Bougie, Adrien Bougie, de Montréal, Omer Brunet, M. Clavet, W. Thimineur, Dassise Alain, Eloi Alain, Edmond Alain Camille Alain, Charles Alain, Apolinaire Alain, A. Letellier, L. Letellier, Nap. Letellier, de Chicoutimi, et Arthur Alain; ses cousins, MM. J.-A. Genest, P. Ferland, Louis Saillant, Célestin Fortin, Armand Clavet, C. Boucher, G. Boucher, O. Brunet, Alfred Marois, Alphonse Alain, François Alain, L. Lamontagne, O. Labranche, O. Descarreaux, Marcel Clavet, Laurent Clavet, Gaston Clavet, N. Clavet, J.-P. Clavet, Alphonse et Roméo Clavet, Jules Clavet, Almanzor Vaillancourt, Odilon Nadeau, Raoul Armand, Edgar Julien, Albert Gagnon, Maurice Armand, Elz. Grenier, R. Alain, A. Bissonnette, O. Devarennes, E. Simard, O. Auay, W. Duchesneau, A. Giroux, W. Alain, Louis Plante, Jos. Deslauriers Ovila Houde, etc., etc.

Immédiatement après les membres de la famille venaient MM. Pierre Bertrand, M. P. P., Jos. Boutet, échevin, Rodolphe DeBlois, échevin, le Dr Renaud Lemieux, J.-H. Soulard, F.-X. Robitaille, L.-E Gaboury, J.-B.-L. Morin, J. Bilodeau D.-N. Rioux T. Gaumond, A. Duchesneau Léopold Roy, Henri Beaumont, B. Lachance, J.-A. Pouliot, E. Miller, L.-H. Demers, E. Côté, L. Gauthier, Wilfrid Boivin, René Gauthier, C.-A Alain, Paul Letellier, E. Letellier, Eug. Dubois, P.-J. Ferland, Charles Desjardins W. Dubois, E. Dubois, J. Angers, A. Letellier, J. Linteau, Adrien Després, J.-H. Savard, Paul Hébert, G. Cantin, G. Marceau, A. Savard, D. Bourquet, R. Pagé A. Gosselin, A. Magnan, A. Caouette, J. Picard, L. Desroches, J. Desroches, P.-H. Montreuil, H. Beaumont, Alfred Gignac jr, A. Vaillancourt, L. Delisle, J. Hawey, J.-B. Zicat, A. Bilodeau, E. Cantin, E. Trudel, Jos. Clark, Jos. Barbeau, O. Cameronne, J.-O. Lapointe, Eug. Lacasse jr, J.-W. Jobin, Nap Bouret, E. Houde J. Nadeau, J.-A. Robitaille, P. Lellèvre Léon Letellier O. Lortie J.-E. Lortie, O. Brunet, Jos. Roland, E. Dion, L. Labrecque, J. Linteau, O. Lachance, L. Latulippe, L. Leclerc, G. Turcotte, P. Savard, D Thibodeau, L. Lafrance, M. Lachance, F. Caron T. Sansfaçon, G. Turcotte, W. Poulin, T. Routhier, W. Lafrance, et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. On avait confié la direction des funérailles à la maison G. Sylvio Marceau.

A la famille en deuil l'Evénement offre ses condoléances.

Le Parc National Prince Albert

Ottawa, Canada.—

Le Parc National Prince Albert fait partie du système des Parcs Nationaux administrés par le Ministère de l'Intérieur. Il est situé dans la partie nord de la Saskatchewan, dans un pays couvert de rochers, de bois et d'eau, qui semble avoir été spécialement créé pour l'amusement de l'homme L'on y voit des milliers de lacs dont les eaux ont la transparence du cristal. Ce sont ici de petits bassins rocailleux larges seulement de quelques centaines de verges, et plus loin de grands lacs d'une longueur de plus de 50 milles, tous rattachés les uns aux autres par des ruisseaux et des petites rivières qui forment un enchevêtrement de cours d'eau sur lesquels le canotier peut voyager pendant des centaines de milles. Le bouleau blanc, le sapin gris et l'épinette blanche atteignent une grosseur peu commune et leur imposante masse décore de leur verdure, aux teintes variées, les rivages des lacs. Là encore on voit de nombreuses grèves blanches aux pentes doucement inclinées et dont le sable fin, d'une propreté parfaite, invite le visiteur au repos ou au bain, tandis que les amateurs de pêche s'en vont jeter leur ligne dans ces lacs où abondent le doré, le brochet et la truite. Le canard sauvage, le huard, le cormoran et le pélican, construisent leurs nids sur le bord de ces eaux tranquilles, et, dans les bois où rien ne vient les troubler, circulent librement les ours noirs, les cerfs et les superbes orignaux.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 27. — Le Monetary Times estime que les pertes par le feu au Canada ont été durant la semaine du 22 mars 1933 de $445,500 comparativement à $443,550 durant la semaine précédente et à $439,850 durant la semaine correspondante de 1932. Du 1er janvier 1933 jusqu'au 22 mars, les pertes par le feu au Canada ont été de $4,734,825, au lieu de $6,774,050, durant la période correspondante de 1932.

L'EGLISE ST-JACQUES (MONTREAL) DETRUITE PAR UNE MAIN CRIMINELLE

(Suite de la 1ère page)

petite soeur Valéda fut séparée de moi, et elle perdit ses souliers lorsqu'elle fut bousculée par la foule. Elle marcha sans souliers jusqu'à mi-chemin de notre maison, alors qu'un homme la prit dans ses bras et la transporta chez nous".

L'EGLISE ST-JACQUES

La première église de Saint-Jacques le Majeur, avait été construite par Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, et avait servi de cathédrale jusqu'en 1852, époque à laquelle elle fut détruite par le terrible incendie qui consuma une grande partie de la ville. Mgr Bourget, successeur de Mgr Lartigue, ayant quitté définitivement le quartier Saint-Jacques pour aller résider au palais épiscopal qu'il s'était construit, au mont Saint-Joseph, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient été désignés pour lui succéder et, en 1855, ils prenaient la direction de la paroisse. Aussitôt ils se mirent à relever l'église de ses cendres; mais à peine terminé, le nouveau temple devenait encore la proie des flammes. Comme les murs n'avaient pas été trop endommagés, on put réparer les dommages occasionnés par l'incendie, et en 1859, l'église actuelle était livrée au culte. De style gothique, elle possédait, à l'intérieur, trois nefs et accusait la forme irrégulière d'une croix.

La chaire, d'un joli dessin, était enrichie de statues et clochetons. On remarquait encore dans le transept quatre tableaux dûs au pinceau de E. Cabane, peintre français : "Notre-Dame du Rosaire", l'"Education de la Vierge", la "Mort de saint Joseph" et la "Sainte Famille".

Le clocher de Saint-Jacques était le plus élevé de la ville et renfermait un magnifique carillon. La porte latérale (rue Sainte-Catherine) était une belle oeuvre architecturale et avait grand air dans le décor des arbres et des terrasses qui l'encadraient.

KONSTANTIN VON NEURATH EST FURIEUX

(Suite de la 1ère page)

la présente propagande qu'une tentative délibérée et subite pour ressusciter la campagne de diffamation conduite durant la guerre. Tout comme les histoires d'atrocités belges, qui parlaient de bras d'enfants coupés, on parle aujourd'hui d'yeux crevés et d'oreilles coupées. Vous avez pu constater vous-mêmes mardi, combien cette propagande est absurde. Le matin, vous lisiez que des atrocités incroyables avaient été commises sur MM. Brietscheid et Wels, mais dans l'après-midi vous les voyiez de vos propres yeux participer à la séance du Reichstag". (Le Dr Rudolf Brietscheid et M. Otto Wells sont députés socialistes).

"Si, au commencement de la révolution nationale", poursuivit le baron, "des excès ont pu être commis par des individus isolés, c'est certainement regrettable. Mais il fait dire en même temps qu'une révolution comme celle qui s'est opérée ne peut s'accomplir sans certains malheurs. Dans mon opinion, le peuple allemand a fait preuve de sa discipline innée, par le fait que de tels actes individuels et arbitraires ont été des plus rares, et n'ont pas été des plus tragiques.

"En ce qui concerne les Juifs, je dirai simplement que leurs propagandistes à l'étranger ne rendent pas services à leurs coreligionnaires en donnant au peuple allemand, avec leurs histoires de persécution et de tortures des Juifs, l'impression que rien ne les arrête pas même le mensonge et la calomnie, pour combattre le gouvernement allemand actuel.

"Par exemple, un gros journal américain a publié, il y a quelques jours, que les correspondants étrangers devaient soumettre leurs rapports à un censeur. Je vous demande si cela s'est produit pour un seul de vos rapports".

RAPPORT DE WASHINGTON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 27. —(Par F. G. Vosburgh, de la Presse Associée) Le département d'Etat a fait rapport, hier soir, qu'une enquête officielle sur les conditions actuelles en Allemagne indique que "si les Juifs y ont été maltraités passablement pendant un certain temps, cette phase est pratiquement terminée".

Cette conclusion, établie sur des rapports de l'ambassade à Berlin et des consulats américains dispersés en Allemagne, a été télégraphiée hier soir par le département d'Etat aux Juifs américains éminents qui avaient prié le gouvernement de vérifier les bruits de mauvais traitements infligés à leurs corréligionnaires en Allemagne.

Bien que les officiels du département n'aient rien ajouté à la nature du message, on comprend que le gouvernement américain ne protestera pas officiellement auprès du gouvernement d'Adolf Hitler, après avoir reçu de tels rapports de son ambassade à Berlin.

A ST-FRANCOIS D'ASSISE

Une assembleé spéciale de la Ligue des Citoyens de Saint-François d'Assise aura lieu ce soir, à huit heures, en la salle du collège, 13e rue. Tous els membres sont priés d'être présents.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

LE STENOPHONE

Le Stenophone est une véritable machine parlante différente des appareils phonographiques actuellement en usage, pour lesquels l'on emploie soit des disques d'ébonite (dispositif Berliner) ou des cylindres de cire durcie (dispositif Edison), dont l'enregistrement des sons se fait au moyen d'une aiguille d'ivoire ou d'une pointe de diamant qui entame légèrement la matière même des disques ou des cylindres en y décrivant une ligne ondulée presque imperceptible à l'oeil nu, variable de forme, de profondeur ou de largeur, suivant la variation des sons. Aujourd'hui, pour les théâtres du cinéma parlant l'on se sert de plus en plus de film sonore au lieu des disques. Un minuscule rayon de lumière électrique est utilisé pour enregistrer photographiquement les sons, en bordure des images, du film cinématographique.

Avant d'être livrés au commerce, ces disques ou ces films sont enrégistrés dans les ateliers du fabricant ou dans les studios où l'on tourne les scènes cinématographiques. Pour entendre ce qui y est enrégistré l'on installe ces pièces sonores sur des appareils reproducteurs appropriés.

Les quelques explications qui précèdent aideront à comprendre la différence qui existe entre ces instruments phonographiques et la nouvelle invention le STENOPHONE, avec lequel l'on peut reproduire des sons sans être obligé de se procurer des disques, des cylindres ou des films sonores. D'autre part, le nouvel appareil ne reproduit pas les sons de la musique mais exclusivement les sons du langage parlé.

La personne qui se sert du STENOPHONE, fait "parler" cet instrument en formant, à volonté, des MOTS, par le seul mouvement des doigts appuyant sur les touches d'un clavier semblable à celui de la machine à écrire et qui, comme elle, porte inscrit sur les touches, des lettres ou caractères pour les distinguer, les unes des autres. En appuyant du doigt successivement, sur chaque touche du clavier, l'instrument émet un son caractéristique correspondant respectivement à chaque lettre parlée de l'alphabet.

Nous savons que dans le langage parlé, les syllabes des mots sont formées par une ou plusieurs lettres et qu'elles se prononcent par une seule émission de voix. Lorsque l'on prononce, par exemple, le mot CANADA, l'on fait trois émissions de voix, bien distinctes, qui sont pour la première CA, pour la seconde NA et la troisième DA. Dans la première syllabe la lettre C. devant A se prononce comme le son KE qui, combiné avec celui de la lettre A, forme le son syllabique KA; la seconde syllabe NA et la troisième syllabe DA ne sont pas modifiées. En poursuivant l'analyse de chacune des syllabes de ce mot, nous constatons, tout d'abord que chaque syllabe est composée de deux lettres et que celles-ci se prononcent bien distinctement, quoiqu'imperceptiblement perçues par l'ouie lorsque la syllabe est prononcée vivement. Toutefois, si elles sont prononcées très lentement, au ralenti, nous distinguons, en prêtant bien l'oreille, que la première syllabe est composée des sons KE et A, la seconde NE et A, et la troisième DE et A.

C'est absolument de cette façon que l'on décompose les syllabes pour écrire en sténographie. En employant la méthode de prononciation "sténophonique", l'on décompose le mot CANADA en six syllabes de la manière qu'il vient d'être indiquée, à savoir : KE-A, NE-A, DE-A. C'est exactement ce que l'on peut accomplir au moyen du Stenophone, à l'instant que l'on l'on appuie sur la touche du clavier marquée KE, l'instrument "prononce" le son KE, il en est ainsi pour les autres sons correspondants aux lettres phoniques A, NE, A. Avec la dextérité et la rapidité des doigts à mouvoir les touches du clavier l'on peut faire "prononcer" par le STENOPHONE le mot CANADA tout comme l'on fait avec les organes vocaux.

Les principaux sons élémentaires (standard) que l'on fait prononcer par le STENOPHONE sont les mêmes que ceux employés pour la méthode d'écriture sténographique. Considérons, à titre d'exemple, l'alphabet syllabique français. Les voyelles simples A, E, I, O, U: les voyelles doubles ou diphtongues, (réunion de deux sons entendus distinctement mais d'une seule émission de voix) OU, OI, EU; les voyelles composées ou nasales : AN, IN, ON, UN. Les consonnes sont : BE, CHE, DE FE, GNE, GUE, JE, KE, LE, ME, NE, PE, RE, SE, TE, VE, ZE. L'Alphabet comprend aussi le son équivalent à un E ouvert E le son équivalent à un E fermé E, et le son double de L mouillée LL. L'équivalent de X est un son double, soit KS ou GZ.

L'on peut donc combiner ces différents sons syllabiques élémentaires au moyen des touches du clavier de façon à faire prononcer par le STENOPHONE tous les mots de la langue française; la méthode de prononciation "sténophonique" pour n'importe quelle autre langue étant la même. L'on ne peut faire "parler" l'instrument qu'une seule langue à la fois; si l'on désire lui faire prononcer les mots d'une langue différente il faut y apporter les changements nécessaires relativement à l'alphabet.

Le principe de l'invention, qui est en même temps celui de la "Sténophonie", est la supression de l'épellation de certaines lettres qui composent les syllabes, de tout ce que les organes vocaux n'articulent pas ou qui n'est point perçu par l'oreille; l'orthographe et la ponctuation disparaissent.

Nous décrirons ici, brièvement le fonctionnement du STENOPHONE. Lorsque l'on appuie sur une touche quelconque celle-ci fait mouvoir une petite pièce "phonatrice", sur laquelle est enrégistré un son syllabique élémentaire : dans son mouvement cette pièce vient à passer en regard d'un dispositif électrique qui reproduit le même son, définitivement amplifié par le haut parleur de l'appareil. Chaque son syllabique élémentaire enrégistré se présente sur la pièce "phonatrice", sous la force d'une minuscule ligne ondulée caractéristique. L'enrégistrement des sons syllabiques est exécuté, au préalabe, dans l'atelier ou le studio du fabricant par un spécialiste qui possède une diction parfaite et une voix sympathique, car les pièces "phonatrices" reproduiront fidèlement le timbre de voix de l'enrégistreur. Une fois que la série des sons syllabiques élémentaires d'une langue quelconque est enrégistrée sur les pièces "phonatrices", celles-ci sont fixées dans l'instrument. Le clavier comprend environ 40 touches, divisées en quatre rangées. Il y a outre une touche spéciale sur laquelle l'on pose le pouce, de l'une ou l'autre main, pendant un court instant, ce qui a pour but de faire une pause ou repos, tout comme pour la pause ou la respiration dans le langage parlé. Il ne faut pas faire "prononcer" l'appareil tout d'une traite sans qu'il n'y ait d'arrêt de temps en temps entre les mots; l'on doit faire fonctionner l'instrument tout comme si l'on parlait soi-même. Avec un peu de pratique l'on peut faire "parler" le STENOPHONE aussi facilement que l'on transcrit des notes au moyen de la machine à écrire ou que de jouer le piano.

Cette invention est destinée à servir à tous ceux qui sont privés de l'usage de la parole, soit muets de naissance ou qui sont devenus muets par la maladie ou accident; il y a en outre les muets-sourds et les muets-aveugles. Evidemment, le fonctionnement du STENOPHONE par les muets de ces deux dernières catégories exige un peu plus d'entrainement.

En plus des muets de la paix, il y a les muets de la guerre, les vétérans soldats qui, sur le champ de bataille, ont reçu de telles blessures ou commotions qui les ont rendus incapables de parler. Ne pouvoir s'exprimer que par des signes de la main ou par l'écriture, c'est d'être limité dans ses moyens d'expression mentale ou sentimentale. Quelle joie éprouveront les muets lorsqu'ils pourront enfin "dire" à leurs semblables un peu de leurs pensées, un peu de leurs sentiments, et ceci, grâce à un appareil qui "parlera" pour eux en tenant le rôle d'interprète; non pas que cet instrument reproduira la véritable voix qui s'est tu pour toujours, mais il servira tout de même d'organe vocal qui dira tout haut ce que le muet pense tout bas.

Les muets pourront désormais faire des conférences et même des discours avec le STENOPHONE, lequel est, en outre, suceptible d'applications pratiques dans d'autres domaines, par exemple pour transmettre des messages parlés à de nombreux auditeurs réunis en de vastes lieux publics. Les sons émis par ce nouvel instrument vocal peuvent être transmis par les postes de radio. Cette invention est encore susceptible d'être combinée avec un appareil récepteur télégraphique qui fera dérouler une bande de papier perforée; celle-ci mettra alors en mouvement le STENOPHONE qui "lira" tout haut les messages télégraphiés.

Maurice BRODEUR, inventeur
306, Ave Laurier, Québec.

UN INCENDIE DANS ST-JEAN-BAPTISTE

L'établissement de M. A. Falardeau, épicier, coin des rues Richelieu et Ste-Marie, est visité par le feu hier.

ORIGINE INCONNUE

L'établissement de M. Arthur Falardeau, épicier, situé à l'intersection des rues Richelieu et Ste-Marie, a été visité par un commencement d'incendie hier après-midi. Le feu a apparemment originé dans une construction voisine, sur la rue Ste-Marie, et a exercé ses ravages dans le magasin de M. Falardeau où il a causé des dommages assez considérables. Un appel sonné à deux boîtes différentes pour ce même feu a fait croire à la population qu'il s'agissait d'une double alarme.

Les pompiers du poste No 2, sous les ordres du capt. Normile, avaient d'abord été appelés sur le lieux par téléphone. A son arrivée, le capitaine Normile ordonna un appel à la brigade. Le sous-chef Bélanger prit alors la direction de la lutte à l'incendie. Deux jets d'eau furent dirigés contre le brasier. Quelques minutes plus tard le feu était sous contrôle.

M. FRANCOIS ALBERT

(Service de la Presse Associée)

Dans les couloirs du Parlement on commente avec ironie l'attitude de M. François-Albert. Le député des Deux-Sèvres, qui, au cours de la dernière crise ministérielle, s'était montré le plus farouche adversaire contre la formation d'un Cabinet Daladier sans la participation des socialistes, avait été chargé par les extrémistes Valoisiens de demander au député d'Orange de renoncer à constituer le Cabinet.

M. Daladier écouta les doléances de M. François-Albert et quand ce dernier eut terminé ses critiques acerbes il lui dit à brûle-pourpoint:

"Mon cher ami, j'ai décidé de vous prendre dans mon Cabinet. Je vous offre le portefeuille du Travail".

M. François-Albert eut un sursaut de plaisir et de surprise:

—J'accepte, dit-il sans plus de réflexion."

...Et lorsque M. François Albert revint à la Chambre pour mettre ses amis au courant de sa visite à M. Daladier, on lui demanda:

—"Alors Daladier renonce à constituer le ministère, comme vous le demandiez?"

—"Non! non! répondit M. François Albert. Je fais partie de la combinaison...

Ce fut un éclat de rire général. Et l'incident fait encore aujourd'hui la joie des cercles politiques.

LE MINISTERE BRITANNIQUE S'ENTRAINE SOUS LES YEUX DES CHOMEURS

— The Daily Express, Londres

Carnet Mondain

L'honorable M. L.-A. Taschereau est parti hier soir pour Montréal, où il passera la journée, aujourd'hui.

L'honorable sénateur D.-O. L'Espérance est revenu vendredi soir d'Ottawa et a passé la fin de semaine à Québec.

L'honorable juge et madame C.-E. Dorion sont revenus vendredi soir de Montréal.

L'honorable juge et madame Alphonse Bernier sont aussi revenus vendredi soir d'un séjour à Montréal.

L'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil Législatif, a passé la fin de semaine à Montréal.

Madame Onésime Gagnon, épouse du député de Dorchester à la Chambre des Communes, est revenue vendredi soir d'Ottawa, où elle a passé une dizaine de jours. M. Gagnon est repartie hier pour la capitale après avoir passé la fin de semaine avec sa famille.

Mademoiselle Juliette Fraser est partie pour Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame Antoine Taschereau.

M. et madame Richard Price, qui sont en ce moment aux Indes Occidentales, reviendront à Québec à la fin d'avril.

Madame James Ruddick est partie pour New-York, où elle passera une couple de semaines.

M. Jean Pinault est revenu vendredi soir d'un voyage à Montréal.

Madame A.-J. Brown et sa fille madame R.-E. Aikman, de Montréal seront parmi les invités du dehors au mariage de mademoiselle Barbara-Anne Home avec le major George Noel Chadwick Martin, qui sera célébré dans notre ville le mardi, quatre avril.

M. Noël Dorion, avocat, de Québec, et madame Dorion (née Olga Malherbe) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 mars et baptisé le 26, sous les prénoms de Joseph-Henri-Charles-Louis. Parrain, M. Charles-F.-X. Dorion, grand-père de l'enfant; marraine, madame Charles-N. Dorion, sa tante. Porteuse, madame (Dr) R. Ouellet. L'enfant a été baptisé à l'hôpital du Saint-Sacrement par M. l'abbé Gustave Richard.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Gabrielle Van der Meerschen, fille de M. Théodore Van der Meerschen, à M. J.-Victor Cartier fils de feu M. Jacques Cartier et de madame Cartier, de Saint-Jean, P.Q.

Mademoiselle Helen Price est revenue de Montréal, où elle a passé quelques jours.

Madame Emmons McDonald (Isabel Seifert), de Québec, a reçu pour la première fois depuis son mariage vendredi après-midi, à sa résidence, à Valleyfield.

M. et madame George-T. Boone annoncent les fiançailles de leur fille, Alice-Claire, à M. William-Arthur Hall, de Montréal. Le mariage aura lieu le samedi, quinze avril.

Madame Lionel Barsalou s'embarquera cette semaine pour une croisière de quelques semaines à la Méditerranée.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 27. — Madame Gui-Papineau Couture a reçu intimement samedi soir, en l'honneur de sa nièce, mademoiselle Françoise Loranger, débutante.

Madame Gérard Plamondon a reçu intimement, hier soir, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Beaulieu et de son fiancé, M. Jean Casgrain.

L'hon. M. et madame Andrew-R. McMaster, avenue Metcalfe, ont reçu, samedi après-midi, en l'honneur de l'hon. M. W.-D. Euler, M.P., d'Ottawa.

Mademoiselle Géraldine Rolland a donné une soirée-dansante, samedi.

Mademoiselle Denise Guimont a reçu, samedi soir, avant le bal de mademoiselle Géraldine Rolland.

M. F.-D. Burpee, d'Ottawa, passe une huitaine en ville, à l'hôtel Windsor.

Madame H.-L. Philbin est revenue de Baltimore et de Washington, où elle a passé trois semaines.

M. et madame L. Morin, de St-Hyacinthe, sont à l'hôtel Windsor pour quelques jours.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 27. — Le Très Honorable Premier Ministre a été invité à dîner à Rideau Hall, vendredi soir.

Son Excellence le Gouverneur-Général, accompagné du Premier Ministre, a assisté au "Minto Follies", à l'Auditorium, vendredi soir.

Le Ministre du Japon au Canada, M. I.-M. Tokugawa, recevra à dîner mercredi soir.

L'honorable M. et madame Hugh Guthrie ont reçu à dîner, samedi soir, en l'honneur du Très Honorable juge en chef du Canada et madame L.-P. Duff.

Madame Alfred Duranleau a lancé des invitations pour un déjeuner qu'elle donnera jeudi, au Château Laurier.

L'honorable M et madame George-P. Graham recevront à dîner, vendredi, le 31 mars.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Béatrice-Irène Lindsay, fille de feu M. Thomas Lindsay et de madame Lindsay, au capitaine Charles-Alexander Billings, fils aîné de M. et madame H. Braddish Billings. Le mariage aura lieu le 19 avril.

Madame Harry Scott, de Montréal, est en ce moment l'invitée de madame Lyttleton Cassels.

Vos dents vous empêchent-elles de sourire?

LORMEL CRÈME DENTIFRICE

AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES

La dernière causerie donnée sous les auspices du Cercle aura lieu mardi après-midi.

Demain aura lieu la dernière causerie de l'année au Cercle des Femmes Canadiennes... C'est l'éminent professeur d'économie politique de McGill qui parlera devant l'élite féminine de notre ville, le Dr Stephen Leacock, bien connu par ses nombreux ouvrages, essais historiques, économiques, littéraires, etc.

La conférence de M. le magistrat en chef Ferdinand Roy, qui devait clôturer la saison, a été remise au mois d'octobre prochain. M. Ferdinand Roy ouvrira donc la prochaine série des réunions du Cercle des Femmes Canadiennes. Les nombreux admirateurs de M. le magistrat Roy regretteront de ne pouvoir l'entendre cette année.

"Education by the Yard", tel est le sujet que développera le Dr Leacock avec l'humour qu'on lui connaît et la science dont il a déjà fait preuve en maintes circonstances. La réunion sera présidée par madame Basil Carter, présidente du Cercle, qui présentera le conférencier. On compte sur une nombreuse assistance d'autant plus que c'est la dernière causerie. Tous les membres du Cercle sans exception devraient se rendre à cette réunion qui marquera certainement dans les annales du Cercle des Femmes Canadiennes. nadiennes.

ST-URBAIN

Retraite et Quarante-Heures. — Le 14 mars, commençait, en notre paroisse, une retraite prêchée par M. l'abbé C. Tremblay, curé des Eboulements, qui fut suivie aussi attentivement que pieusement par tous les paroissiens. Puissent les saints enseignements produire les fruits salutaires à nos âmes. Cette retraite fut suivie des Quarante-Heures, commencées le 16. Malgré une forte bordée de neige, MM. les curés des paroisses environnantes vinrent prêter leur concours à M. le curé Mathieu. Tous les paroissiens assistèrent aux offices, matin et soir. Il y eut communion générale et grand nombre d'adorateurs constamment au pied de Jésus-Hostie.

Prime d'enseignement—Toutes nos félicitations à Mlle Albertine Boily, institutrice à l'école No 6, pour la prime d'enseignement qu'elle vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique.

Va-et-Vient.—M. R. Trépanier, de Montréal, était de passage ici, le 13 courant.

—Mlle J. Boily de Montréal, est en visite chez son frère, M. Napoléon Boily.

—M. J. Tremblay, de St-Hilarion, était de passage à St-Urbain, lundi dernier.

La Revue du Printemps 1933

Samedi soir dernier, au Palais Montcalm, avait lieu dans un beau déploiement de toilettes élégantes, la fête annuelle de charité organisée par le "Chapitre Général Turner, de l'I. O. D. E."

Prenaient part à ce festival des jeunes filles de Québec et quelques dames, dont madame Geo. Gillespie, qui a contribué pour une bonne part au succès de la soirée.

Plusieurs danses furent exécutées avec art, soit par les élèves de l'école "St. Monica", soit par les jeunes filles de la distribution, dont nous avons admiré la grâce et la bonne tenue.

Puis vinrent les tableaux vivants, reproductions de peintures célèbres, qui plurent par leur originalité.

M. Jobin, qui avait bien voulu prêter son concours à la fête, eut sa grosse part d'applaudissements.

"Bagdad Daddies"', pièce d'inspiration arabe, présentait un aspect des plus pittoresques.

Bref, un bel effort, dans un but charitable.

"O Canada" et "God Save the King' terminaient la représentation mais un bal au Château fut le clou du programme.

HELENE JOBIDON.

STE-CLAIRE DORCHESTER

Honneur au mérite. -- Mlle Jeanne d'Arc Audet, institutrice, de St-Malachie, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'inspecteur J.-Wilfrid Caron, une prime de $20 pour succès dans l'enseignement pour l'année 1932. Sincères félicitations à cette dévouée institutrice.

Va et vient. -- Mlle Marguerite Chabot de Trois-Rivières, était de passage ici dernièrement.

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Le tablier ci-contre est de forme aussi nouvelle que seyante. Il se met facilement et peut se faire à si bon marché que la question d'économie ne pourrait être une raison de s'en passer.

Le patron est fourni en trois grandeurs: petite, moyenne et grande.

Pour la grandeur moyenne il faut 1 3-4 verge de 35 pouces et 6 3-4 de bordure.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au: **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3471. Grandeur...

Nom .....

Adresse .....

.....

COURCELLES

Divers. — Mme Rouleau de Québec visita son père, M. F. Lessard, la semaine dernière.

—Mlle Yvette Fortier est retournée à Québec après avoir passé le dimanche chez sa grand'mère, Mme Vve Fortier.

—Mme Vve Alphonse St-Pierre et M. François Goulet étaient à St-Evariste par affaires.

—Mlle Eva Veilleux de St-Sébastien visitait son oncle M Jos Fortier très gravement malade.

—M. Jean-Paul Gonthier après un repos d'un mois passé dans sa famille, retourna continuer ses études classiques au Collège de St-Anne de la Pocatière.

—Mme Vve Bellegarde à St-Samuel par affaire.

—Etaient à Mégantic à la réunion des maires MM. Ls Blanchet et Aurèle Bélanger.

—Mlle Rose-Aimée Fontaine de Lambton en visite chez M. Napoléon Robert dernièrement.

—Mme Nap. Robert chez sa fille à St-Evariste. Mme Joseph Mathieu.

—M. et Mme Napoléon Brousseau recevaient ces jours derniers M. et Mme Ernest Vallée de Mégantic.

Sport. — Notre club de gouret recevait dimanche dernier le club Shenley. La victoire fut remportée par les nôtres, par un score de 2-1. Nos félicitations aux gagnants.

EAST-BROUGHTON

Nouvelle élection des directeurs du Téléphone Rural à East Broughton, Bce. —Les directeurs élus sont: MM. Napoléon Grondin, Alyre Lessard, Honoré Gagnon, Ernest Doyon, E.-J. Turcotte, Honorius Savoie, Ferdinand Groleau.

Proposé par M. Treffié Grégoire, secondé par M. Denis Grondin: QUE M Nap. Grondin soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Alphonse Gagné, secondé par M. Joseph Nadeau: QUE M. Alyre Lessard soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Joseph Nadeau, secondé par M. Alphonse Gagné: QUE M. Honoré Gagnon soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Treffié Grégoire, secondé par M. E. Robert: QUE M. Ernest Doyon soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Denis Grondi, secondé par M. Nap. Grondin: QUE M. E.-J. Turcotte soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Joseph Nadeau, secondé par M. E. Robert: QUE M. Honorius Savoie soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Treffié Bolduc, secondé par M. Achille Lessard: QUE M. Ferdinand Groleau soit élu directeur. Adopté unanimement.

Proposé par M. Alyre Lessard, directeur, secondé par M. Nap. Grondin, directeur: QUE M. E.-J. Turcotte soit élu président pour le prochain terme. Adopté unanimement.

Proposé par M. Honorius Savoie, directeur secondé par M. Honoré Gagnon, directeur: QUE M. Alyre Lessard soit élu vice-président pour le prochain terme. Adopté unanimement.

Mme Vve Evangéliste Dodier est opératrice.

Notes locales. — Mme Irénée Turcotte est actuellement en promenade chez des parents à Ste-Marie, Bce.

—La Révde M. saint Léonard de Port Maurice sup. gén. des RR. SS. de N.-D. du Perpétuel Secours de St-Damien, a visité les RR. MM. des couvents du village et de la station.

MISTASSINI

Nouveau maire. — L'un de nos plus distingués citoyens a été élu maire. M. Auguste Gagné, agent des terres, obtient un vote de confiance.

M. Auguste Gagné est élu pour un nouveau terme par une majorité de 27 voix sur son adversaire, M. Jos Delisle, marchand.

Les conseillers élus sont: M. Joseph-Pierre Lessard, par 30 de majorité sur son adversaire, M. Pie-Xavier Gaudreau; M. Adolphe Asselin, par 27 voix sur son adversaire, M. Herman Potvin; M. Odilon Laplerre, par 27 voix sur son adversaire, M. Bouchard. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Réunion d'amis. — A l'occasion du passage de M. Henri Simard, entrepreneur, un groupe d'amis se réunissait chez M. François Gaudreau. Il y eut chant et déclamations. Y assistaient: M. et Mme François Gaudreau, M. et Mme Stanislas Lalancette, M. et Mme Antoine Gaudreau, de Ste-Jeanne-d'Arc, Mme Henri Lalancette, Mlle Géraldine Gaudreau, MM. Jos Lalancette, Adjutor Gaudreau, de Racine, Mlle Rosa-Annette Gaudreau, de Dolbeau, Mlle Victoria Gaudreau, MM. Jos. Doucette, Adjutor Gaudreau, France Parigeau, Mlles Bernadette Roberge, Clémentine Turcotte, M. Jean-Louis Turcotte et plusieurs autres.

Va-et-vient. — M. Henri Simard, entrepreneur, de St-Gédéon, était en visite chez son cousin, M. François Gaudreau, ces jours derniers.

—M. Alfred Roberge est parti pour un voyage de chasse. Nous luisouhaitons bon voyage.

--M. St-Pierre des Etats-Unis est de passage dans notre localité.

--M. Hyacinthe Fournier, de Flamand, est actuellement à Ste-Claire.

--M. Joseph Laflamme et M. Willie Roy, de Roberval ainsi que M. Léo et Roméo Laflamme, sont de retour à Ste-Claire.

--M. Albert Chabot était de passage à Québec, la semaine dernière.

--M. Victorin Chabot était aussi de passage à Québec ces jours derniers.

--M. Roland Fillion, de Ste-Claire, est allé à Lévis par affaires.

BOVRIL
"La bonté du Boeuf"
Apres la Maladie
peut épargner des semaines de faiblesse

Vente de Co-Opération
POUR DIX JOURS SEULEMENT
Vos Chambres Tapissées pour... $1.98 Ouvrage seulement

Nous ou un des peintres qui sont agents pour nos papiers-tentures mentionnés au bas de cette annonce poserons le papier dans toute chambre mesurant 12 pieds par 12 pieds, 9 pieds de haut ou moins, pour le prix de 1.98

Enlevage du papier, encollage du mur, remplissage des fissures ou lézardes, tapissage du plafond "EXTRA". Ce prix comprend poser le papier du mur et la bordure.

TAPISSERIE "SUNWORTHY" pour chambre, salon, vivoir, passage, très beau choix. la pièce simple ..... .25

TAPISSERIE "SUNWORTHY" pour toutes les pièces de votre logis. Beau choix de dessins. la pièce simple. ..... .30

PAPIER "BON MARCHE" pour chambre et vivoir, passage, jolis dessins. la pièce simple..... .15

Papier pour les chambres et pour la cuisine, la pièce simple ..... .12½

RAM-Z-LAC 1 Pinte 1.45
EMAIL 4 HEURES 1 Chop. .75

PEINTURE PREPAREE RAMSAY
1 gallon ... 3.95
1 pot 2.00
1 pinte 1.10

PEINTURE SEA GULL
1 gallon 2.55
1 pot 1.35
1 pinte ..... .69

Voici les noms de nos entrepreneurs-peintres agents pour nos tapisseries, adressez-vous à eux ou nous ferons nous-mêmes l'ouvrage si vous le désirez.

Fortunat-A. COTE
173, de Mazenod. Tél: 3-3755
Pierre GRENIER
178, 4e ave, Québec-O. Tél: 3-1390
F.-X. JUNEAU
142, 6e rue. Tél: 4-3077
Jos. LACHANCE
128, Montmagny. Tél. :7065
Louis LACOMBE
149, 9e rue. Tél. : 4-2626
J.-A. SANSFACON
306, Richardson. Tél. : 3-3479
Jos. LIRETTE
124, Lafayette. Tél. : 6414
J.-L. GOBEIL,
43½, de Mazenod
Lévis BROCHU & Cie
Lévis. Tél. : M-205

292 St-Joseph
GAUTHIER LIMITÉE
Tél. 4-4626

JOUR de PAQUES... jour de réjouissance. Réjouissez-vous en dégustant le célèbre JAMBON BARDOU.

MANTEAU COURT $19.50
en fourrure pour Dames
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU TEL. : 6594
(près des Franciscains)

UNE MERVEILLE
Laver sans bouillir et sans vous servir d'aucun autre produit, savon ou acide quelconque, ne pas passer au bleu, donne au linge sa couleur naturelle.
Le savon mystérieux fera ce travail. Ne brûle pas est doux comme le satin. Bientôt en vente chez tous les marchands. Essayez-le.
19, La Canardière. Tél. 4-4895

J.-Ed. Mignault, O. O. D.
Docteur en Optique
Expert Optométriste-Opticien.

Examen de la Vue, Verres, Lunettes, Montures de choix etc Gradué de Détroit, Michigan, Philadelphie Toronto, Ont., Montréal, Can.
Expert pour Canadien National, Eastern Lines Lted, l'Hôtel-Dieu, I., les RR. SS. Ursulines Oblates, Ste-Chrétienne, etc., etc.
Bureau 9½ à 5 p.m. et de 7 à 8 p.m.
52, St-Jean, Québec. Tél.: 2-1803

Grâce à l'Assurance sur la Vie maintenue en vigueur

Ils auront de l'Argent
quand ils en auront le plus besoin

IL peut compter sur une rente déterminée, pour le reste de ses jours, quand le temps viendra de prendre sa retraite.

ELLE est certaine de recevoir un revenu suffisant pour ses besoins, dans le cas où elle devrait assumer toute la responsabilité.

TOUS DEUX ont cette assurance confortable de savoir que leurs épargnes sont converties en un placement sûr—qu'il y aura toujours de l'argent pour les cas de nécessité, de l'argent pour l'éducation de leurs enfants.

Une telle indépendance financière ne peut être offerte à la moyenne des familles que par l'entremise de l'Assurance sur la Vie. C'est le seul mode d'épargnes qui pourvoie adéquatement à toute éventualité.

VOUS pouvez être certain d'avoir de l'argent quand vous en aurez le plus besoin si vous prenez de l'Assurance sur la Vie en adoptant le programme qui convient le mieux à vos besoins. Pourquoi ne pas consulter un représentant de l'Assurance sur la Vie aujourd'hui?

LES CANADIENS ONT DOUBLE LEUR ASSURANCE SUR LA VIE AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES
En 1932, les assurés canadiens possédaient pour $6,800,000,000 d'Assurance sur la Vie, ce qui est le double de l'assurance en vigueur il y a dix ans.

L'Assurance sur la Vie
Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

L-33F

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

Les chargements de wagons ont augmenté sur les chemins de fer canadiens. -- Les cours du blé se raffermissent

WALL STREET ATTEND AVEC INTERET LA DISCUSSION DU PROGRAMME DE ROOSEVELT A WASHINGTON

-- NOS --

Maisons de Placement

Lagueux & Darveau
LIMITEE
Banquiers en obligations.
Edifice Financial QUEBEC Tél. : 2-8271

J.E. Laflamme, Limitée
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
15, Sault-au-Matelot QUEBEC Tél. : 2-5109

LUCIEN COTE, President — *J.-EMILE GARNEAU, Vice-président*
Côté-Garneau Limitée
Banquiers en Valeurs
56, rue St-Pierre QUEBEC Téls : 2-2018-2-2019

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
Oscar Dubé, Président — *Ls-Eug Leblond, Vice-Pres.* — *Québec, 17 St Jacques* — *Téléphone: 2-4061*
BANQUIERS EN OBLIGATIONS

J. P. KEMPF, President — *HENRI CLEMENT, Gérant*
Crédit Anglo Français Ltée
Banquiers en valeurs
56, rue St-Pierre QUEBEC Tél. : 2-6425
BUREAU-CHEF : EDIFICE ALDRED, MONTREAL

ERNEST SAVARD
LIMITEE
Banquiers et Courtiers.
71, rue St-Pierre QUEBEC Tél. : 2-6486

C.-H. BRANCHAUD — *L.-G. BEAUBIEN* — *L.-T. DesRIVIERES* — *J.-D. HERDT* — *A.-S. BEAUBIEN*
L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal.
Banquiers en valeurs mobilières.
70, rue St-Pierre QUEBEC Tél. : 2-1521
MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES PARIS (France)

FRANCOIS LETARTE, Président — *L.-A. PEDNEAULT, Vice-président*
La Corporation de Prêts de Québec
Banquiers en obligations.
132, rue St-Pierre QUEBEC Tél. : 2-4765

Le commerce des obligations se fera par les maisons locales

"Des changements révolutionnaires sont en cours dans le commerce des obligations, a déclaré Andrew - J. Lord, président de Lord, Abbett & Co., à un lunch des Annonceurs Financiers de New-York. M. Lord a dit qu'à l'avenir la distribution au détail des obligations sera faite par les maisons locales et que la distribution nationale de ces valeurs avec méthodes de vente à forte pression, syndicats, marchés fagotés, etc., est chose du passé. Pour cela, il faut que LES MAISONS LOCALES S'ETABLISSENT SOLIDEMENT DANS L'OPINION PUBLIQUE".

(Wall Street Journal, 22 mars 1933)

Surveillez les cartes d'affaires de nos maisons de placement de Québec

EN MARGE DU

Marché des obligations

Les quatre mesures qui affectent les porteurs d'obligations dans le nouveau budget fédéral.—Du bon et du moins bon. — Le marché domestique se montre stable.

(Par MAURICE TURGEON)

Le nouveau budget Rhodes, comme il fallait s'y attendre, n'a pas ignoré la grande classe des porteurs d'obligations. Plusieurs mesures s'y trouvent qui concernent directement les obligataires. Nous allons les énumérer ici tout de suite:

1o—Réduction dans le taux des comptes d'épargnes postaux du gouvernement pour hâter la réduction du taux d'intérêt sur les comptes d'épargnes des banques canadiennes de 3 p.c. à 2 1-2 p.c.

2o—Conversion partielle des bons de l'Etat, **sans répudiation des contrats actuels**, de nature toutefois à faire bénéficier le gouvernement des conditions plus favorables du moment sur le marché des obligations.

3o—Rapport obligatoire à Ottawa lors du paiement de tous les coupons d'obligations aux banques donnant le nom du porteur, son adresse, et les détails concernant les obligations pour lesquelles ce porteur reçoit un intérêt.

4o—Taxe de 5 p.c. sur les coupons d'obligations payables en fonds étrangers qui cotent une prime par rapport au dollar canadien.

Ce sont là les quatre mesures les plus importantes se rapportant aux porteurs d'obligations. Nous allons passer rapidement en revue chacune de ces mesures en signalant les faits intéressants qui en découlent.

Tout d'abord, prenons la première mesure qui est celle de réduire tout de suite le taux d'intérêt des comptes postaux du gouvernement fédéral. Cela démontre que Ottawa veut coopérer à la réduction prévue pour bientôt dans le taux d'intérêt sur les comptes d'épargnes des banques à charte du Canada. Cette dernière réduction de 3 p.c. à 2 1-2 p.c. peut être annoncée d'une journée à l'autre par l'Association des Banquiers Canadiens. Il va de soi qu'en annonçant une telle réduction dans les taux d'intérêt des comptes d'épargnes, il y aura compensation dans une réduction analogue du taux d'intérêt chargé par les banques pour les prêts au commerce et à l'industrie et du taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires. Dans tout cela ,il y a quelque chose de nettement favorable aux obligataires.

En effet, les fonds qui s'accumulaient dans les banques seront dirigés en partie vers les bons placements sur obligations et le marché domestique ne manquera pas d'en bénéficier. La demande accrue fera hausser le prix des obligations déjà émises et en fera baisser le rendement. Les corps publics trouveront donc sur le marché des conditions plus favorables d'emprunts.

La conversion partielle des bons de l'Etat est une mesure qui, telle qu'annoncée, ne peu nuire au marché domestique des obligations. Le ministre des Finances, l'honorable E.-N. Rhodes, a explicitement déclaré en effet que **cet emprunt de conversion ne contiendrait rien qui soit de nature à répudier les contrats actuels**, mais qu'il permettrait tout de même au gouvernement fédéral de réaliser des économies. Le soin apporté par l'honorable Rhodes à souligner le fait qu'il n'y aurait pas de répudiation des contrats actuels porte à croire, dans les milieux bien informés, que le prochain emprunt de conversion concernera seulement les émissions d'obligations fédérales qui deviennent dues cette année et l'an prochain. On sait que le gouvernement du Dominion devra rencontrer le 1er novembre prochain une émission de $169,971,850, 5 1-2 p.c., qui était exempte de tout impôt fédéral. Ottawa pourra rembourser ces obligations au moyen d'une émission à un taux d'intérêt moindre, 4 1-2 p.c. ou peut-être même 4 p.c., et dont les coupons d'intérêt seront taxables comme les autres. L'intérêt annuel payé actuellement sur l'emprunt de $169,971,850 est de $9,348,451. Lors de l'emprunt de conversion fait en 1931, un montant de $276,688,100 de l'emprunt original de 1918 devenant dû en novembre 1933 a été converti en obligations à 4 1-2 p.c. payables le 1er novembre 1958. Les détenteurs des nouvelles obligations ont conservé leur privilège d'exemption de tout impôt fédéral pour jusqu'au 1er novembre 1933. L'intérêt annuel sur ces obligations à venir jusqu'à novembre 1933 est de $15,217,810. On voit donc tout de suite que les gens qui reçoivent cet intérêt de $15,217,810, de même que ceux qui touchent le montant d'intérêt de $9,348,451 mentionné plus haut devront payer l'impôt du revenu sur ces montants à partir du mois de novembre. On estime que cela peut rapporter au gouvernement fédéral au moins $5,000,000 de revenus par année.

En 1934, le Dominion a trois emprunts à rencontrer: $33,293,470.85, à 5 p.c., le 1er juillet; $35,000,000 de bons du Trésor, à 4 p.c., le 1er novembre, et $226,138,350, à 5 1-2 p.c., le 1er novembre également. Il y a encore $35,000,000 de bons du Trésor, à 4 1-2 p.c., dus le 1er août 1934. A part cela, le Dominion devra rembourser $60,000,000 payables à New-York le 1er octobre, emprunt à 4 pour cent, et $23,467,206.27 payables à Londres le 1er juin, emprunt à 3 1-2 pour cent. En résumé, les échéances du Dominion payables au Canada se chiffrent durant les années 1933 et 1934 au total de $514,403,771

(Suite à la page 7)

LA BOURSE SE MONTRE TERNE SAMEDI MATIN

Washington concentre l'intérêt des spéculateurs à cause des mesures de Roosevelt pour mettre fin à la dépression.

LES ACHETEURS

(Serv. de la Presse Associée)

New York, 27. — La lecture de la cote n'avait rien de bien intéressant samedi matin. La liste a subi de légers reculs durant la première heure qui furent presque totalement effacés durant la deuxième heure. La moyenne de 90 titres représentatifs a cependant cédé une minime fraction. Le roulement fut de 376,400 parts seulement. Les titres qui ont subi récemment les attaques des vendeurs n'ont pas réagi. American Telephone a reculé d'une couple de points pour racheter la moitié de cette perte ensuite. DuPont recula de 2 1-2 points mais ferma en perte de 1 3-4 point seulement. Allied Chemical a racheté les deux tiers d'un recul de 1 1-2 point. National Biscuit, Procter and Gamble, Westinghouse et quelques titres cuprifères ont reculé de fractions de points. Les titres se rapportant aux produits agricoles et aux breuvages se sont montrés fermes.

Le compartiment des ferroviaires fut apathique. Norfolk & Western a cependant fléchi de 5 points avec une couple de transactions seulement. L'intérêt se porte maintenant à Washington où le Congrès étudie les nombreuses mesures de l'administration Roosevelt destinées à combattre la dépression économique actuelle. On dit que les questions de chemins de fer vont occuper une large part dans ce programme. Les courtiers supposent que les marchés des valeurs ont été affectés dans une certaine mesure par la liquidation de l'actif des banques fermées bien que l'on ne sache pas trop à quoi s'en tenir au sujet du volume de cette prétendue liquidation. Ce sont les spéculateurs de profession qui achètent les valeurs offertes actuellement parce que les acheteurs se montrent très prudents pour le moment. 362 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 79 ont avancé, 175 ont reculé et 108 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1933 :

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t.
Samedi	49.5	27.5	68.1	49.0
Vendredi	49.8	27.9	68.3	49.6
Sem. préc.	52.1	28.7	75.2	52.5
Mois dern.	42.5	23.6	69.4	44.4
1932	60.0	30.3	99.6	62.4
1930	190.0	138.9	261.4	192.6
1928	158.5	123.2	137.4	149.2
Haut 1933	65.2	30.0	95.5	58.3
Bas 1933	42.3	23.5	66.9	43.9
Haut 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.6
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	39.8	92.8	61.3

BEAUHARNOIS POWER

Montréal 27.—Financial Counsel rapporte que l'assemblée des obligataires de Beauharnois Power Corporation convoquée pour le 27 avril afin d'étudier une recommandation du comité de protection des obligataires pourrait fort bien être remise à une date plus éloignée. Les perspectives seraient qu'il y aura une course aux procurations afin de faire ratifier ou rejeter le plan de la Montreal Power concernant la Beauharnois.

LA FOIRE DE LEIPZIG

Berlin, 27. — Les exposants ont été nombreux à la Foire de Leipzig cette année mais les acheteurs étaient rares. Les exportateurs allemands ont été très désappointés. Cette Foire qui est considérée depuis des siècles comme l'un des principaux stimulants de l'industrie allemande a laissé cette année un sentiment voisin du découragement.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27. — Les obligations de premier choix ont haussé de 1-4 de point environ sur le marché domestique, samedi. Les Canadien National ont profité de la même avance. Les obligations de l'Alberta 6 p.c. 1947 ont haussé de 1-2 point et des gains furent aussi réalisés par les Colombie Britannique 6 p.c. 1947.

AUGMENTATION DES CHARGEMENTS

Une augmentation de 1,515 wagons a été enregistrée dans les chargements de wagons durant la semaine du 18 mars 1933.

L'OUEST

Ottawa, Ont., 27. — Les chargements sur les chemins de fer canadiens se sont chiffrés durant la semaine du 18 mars 1933 au total de 35 886 wagons. C'est une augmentation de 1,515 sur le total de 34,371 wagons pour la semaine correspondante de 1932. Le nombre-indice a haussé de 58 40 à 60 06. Dans la division de l'ouest, on a constaté un mouvement considérable de froment et les chargements de cette commodité ont augmenté de 836 wagons par rapport à la semaine correspondante de 1932. Les chargements de houille ont aussi augmenté de 242 wagons par rapport à la semaine précédente, les chargements de marchandises de 117 wagons et les chargements de marchandises générales de 169 wagons. Dans cette division de l'ouest, les chargements se sont chiffrés par 13,838 wagons, en augmentation de 1,092 wagons, et le nombre indice a haussé de 65.81 à 71.93 ce qui représente le palier le plus élevé pour les 22 dernières semaines.

Dans la division de l'est, les chargements ont augmenté de 423 wagons. Comme ce gain était moindre que l'augmentation saisonnière durant les années précédentes le nombre indice a fléchi légèrement de 54.73 54.37. Les chargements de marchandises générales ont augmenté de 295 wagons et le nombre indice pour ces chargements a haussé de 53 60 à 53 89. C'est la quatrième semaine consécutive que ce dernier nombre indice enregistre une amélioration.

FAILLITES AU CANADA

Toronto, 27.—D'après le bulletin de l'agence Dun et Bradstreet il a été enregistré durant la semaine finissant le 23 mars dernier 64 faillites commerciales dans le Dominion comparativement à 65 durant la semaine précédente et à 60 durant la semaine correspondante de 1932. Il a été enregistré dans la province de Québec durant la semaine sous revue 26 faillites commerciales au lieu de 23 durant la semaine précédente et dans la province d'Ontario 16 faillites commerciales au lieu de 18 durant la semaine précédente.

PERTES PAR LE FEU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 27. — Le Monetary Times estime que les pertes par le feu au Canada ont été durant la semaine du 22 mars 1933 de $445,500 comparativement à $443,550 durant la semaine précédente et à $439,850, durant la semaine correspondante de 1932. Du 1er janvier 1933 jusqu'au 22 mars, les pertes par le feu au Canada ont été de $4,734,825, au lieu de $6,774,050, durant la période correspondante de 1932.

BOURSE DES CEREALES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 27. — Le Winnipeg Free Press rapporte que l'on discute sérieusement la question de transporter la Bourse des Céréales de Winnipeg à Fort William ou Port Arthur.

LE BLE DE MAI S'EST VENDU A 50 CTS A WINNIPEG

Les cours ont haussé de 3-8 à 1-2 cent le boisseau sur le marché canadien des céréales. — Avance plus forte encore à Chicago.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 27.—Les cours du froment ont haussé de 1-2 à 3-8 de cent le boisseau durant les vingt dernières minutes de la séance de samedi à cause de l'appui qui fut donné alors aux options et qui fut plus que suffisant pour absorber les offres. Le blé de mai ferma à 50 cents, le blé de juillet à 51 cents et le blé d'octobre à 52 5-8 cents. Les achats ont été faits par les maisons de l'est et du sud. Les ventes provenant d'une source importante ont pris fin en dernière heure. Le commerce d'exportation a été désappointant. A Liverpool, les prix ont avance, de même qu'à Buenos Aires Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	49⅜ à ⅛	50	49 a	50
Juil	50¼	51⅛	50⅛	51
				51⅛
Oct	52 à 52⅛	52¾	51⅞	52⅝b
AVOINES:				
Mai	24⅞	25⅝b	24⅞	25⅜
Juil	24⅜	25 b	24⅜	25 b
Oct	24⅜	24¾a	24⅜	24¾a
ORGE:				
Mai	30	30⅜	30	30⅜b
Juil	30Z	31	30½	31 b
Oct	30⅞	31⅜	31⅜	31¼
LIN:				
Mai	80 à 79⅞	81¾b	79¾a	81⅜
Juil	82½	82¾b	82 a	82⅝b
Oct	84⅜	84⅞b	84¼	84½b
SEIGLE:				
Mai	35	35½	35	35½
Juil	36	36	35⅞a	36 b
Oct				37⅝

A CHICAGO:

Chicago, 27.—Les achats spéculatifs ont fait rapidement hausser les cours du blé en fin de semaine. Les acheteurs de froment misaient sur la perspective que le Sénat pourrait suggérer un plan modifié de législation agricole. Les rapports du sud ouest concernant les récoltes n'étaient pas favorables. On rapportait des dommages dans le Kansas causés par des tempêtes de vent. Le blé a haussé de 3-8 de cent à 1 1-8 cent, le mais a gagné 1-2 à 7-8 de cent, les avoines ont haussé de 3-8 à 1-2 cent et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 7 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	51¼ à ½	53¼	51¼	52⅞
				53
Juil	51¾ à ⅞	53¼	51¼	52⅞
				53
Sep	52⅝ à ¾	53¾	52½	53⅜
				½
MAIS:				
Mai	28¼ à ⅜	29⅛	29¼	29
				29⅛
Juil	30⅛	31	30⅛	30⅞
				31
Sep	31¾ à 32	32¾	31¾	32⅜
				¾
AVOINES:				
Mai	18⅜	18¾	18⅜	18¾
Juil	18½	19	18½	19
Sep	19¼	19½	19¼	19½

MARCHES DIVERS

Montréal, 27. — Le beurre a baissé d'une cent la livre la semaine dernière à cause de la nervosité des détenteurs. Les arrivages de beurre frais ont été de 1,205 boites durant la semaine, la plupart provenant des cantons de l'est. Le beurre No 1 a fermé à 24 cents la livre. Les arrivages d'eufs ont été de 9 720 caisses et les arrivages de fromage de 145 boites.

PROTECTION DE PLACEURS

Washington, 27. — Le programme du Président Roosevelt pour protéger les placeurs américains comporte une publicité complète concernant la distribution primaire ou secondaire des valeurs. De cette façon, les opérations des syndicats dans les titres inscrits à la cote et dans les obligations seront connues publiquement en même temps que les dits syndicats opéreront. Les prospectus annonçant de nouvelles émissions devront également contenir tous les faits connus au sujet des valeurs annoncées. C'est par la publicité que Roosevelt veut aider les placeurs américains plutôt que par la création d'une commission gouvernementale qui scruterait les mérites de telle ou telle valeur ce qui induirait des gens à croire que le gouvernement a autorisé une émission alors que ce ne serait pas le cas.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 27.—Le dollar canadien a fermé inchangé au cours de $0.83 1-8, en dépit du recul enregistré dans la livre sterling. Cette dernière a coté $3.43 en clôture, en recul de 3-8 de cent. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.1157 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 20 1-8 pour cent.

DES GAINS SUR LA PETITE BOURSE

Hiram Walker privilégié a haussé de 3-8 de point à 9 7-8 et Page Hersey de 2 points à 47. — Moss gagne une cent à 17.

DON ROUYN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 27. — La Petite Bourse de Montréal a avancé samedi contrairement à la tendance sur le grand tableau. Hiram Walker privilégié a gagné 3-8 de point à 9 7-8 dans le compartiment des valeurs générales. Page Hersey qui faisait sa première apparition depuis un mois environ a gagné 2 points au cours de 47. Imperial Oil, British American Oil, Beauharnois Power, Imperial Tobacco et Associated Breweries ont été fermes.

Dans le campartiment des valeurs minières, Moss a gagné 1 cent au cours de 17 cents et Don Rouyn a gagné 1 cent également au cours de 3 cents. Siscoe, Teck Hughes et Ventures ont fermé inchangés.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Les chargements sur les chemins de fer des Etats-Unis ont été durant la semaine du 18 mars 1933 de 11 899 wagons de plus que durant la semaine précédente.

Corn Products Refining Co. a déclaré son dividende régulier de 75 cents par action ordinaire.

U. S Smelting, Refining & Mining Co. a déclaré aussi son dividende régulier de 25 cents par action commune.

Le Bureau des Statistiques du Travail rapporte que son indice des prix de gros des commodités a haussé de 60.2 à 60.4 durant la semaine du 18 mars 1933.

Les recettes nettes d'exploitation du Pennsylvania ont été de $1,840,-823 durant février 1933 au lieu de $2,767,049 durant février 1932. Elles ont été de $4,541,439 durant les deux premiers mois de 1933 au lieu de $5,492,479 durant les deux premiers mois de 1932.

Les profits de Chesapeake Corporation ont été durant 1932 de $6-129 778 après les charges au lieu de $6,494 519 durant l'année précédente.

Le Minneapolis St-Paul & Sault Ste-Marie a subi une perte nette de $1 060 668 après les charges durant février 1933 au lieu d une perte nette de $1 015 233 durant février 1932.

LES VALEURS ONT SUBI DES RECULS PEU IMPORTANTS

Pacifique Canadien ferme inchangé à 10. — Les titres de banques fléchissent. — Smelters recule de 3-8 de point à 66 5-8.

CANADIAN BRONZE

Montréal, 27. — Les valeurs à marché internationale ont été à peine stables samedi tandis que la liste générale a fléchi, clôturant une semaine de lents reculs. Les fluctuations étaient étroites et le volume des transactions a été très restreint. Pacifique Canadien fut le titre le plus actif avec un roulement de 1,000 parts. Il ferma inchangé au cours de 10. Consolidated Smelters a fléchi de 3-8 de point à 66 5-8. Des gains de 1-8 de point chacun ont été enregistrés par International Nickel à 10 et Montreal Power à 29 1-4. Les actions de banques ont subi les reculs les plus considérables. Banque de Commerce a fléchi de 3 points à 125 et Banque de Montréal perdit 2 points à 163. Dominion Bridge a reculé de 3-4 de point à 15, Cockshutt Plow 1-2 point à 4 1-8, McColl Frontenac 1-2 point à 7 1-2 et National Breweries 1-8 de point à 15 1-2.

Canadian Bronze a haussé de 2 points au cours de 10. Bell Telephone, Shawinigan Fraser Companies Viau Biscuit, Gypsum, Massey Harris et Canada Cement privilégié ont fermé inchangés. Le volume des transactions fut de 3,-915 actions et les ventes d'obligations atteignirent $8 450. L'emprunt du Dominion 1940 a reculé de $1.55 à $99.70.

DIVIDENDES

Power Corporation of Canada, Limited, 1 1-2 pour cent par action privilégiée payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Southern Canada Power Company, Limited, 25 cents par action commune, payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 29 avril.

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

GOUVERNEMENTS
MUNICIPALITÉS
SERVICES PUBLICS
INDUSTRIES

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver
1F

NOTRE MAISON DURANT LA CRISE

Aux jours de prospérité et d'inflation, qui ont précédé 1929, notre maison s'est parfois attiré le reproche d'être trop prudente. Nous avons toujours posé en principe, qu'une valeur mobilière est une propriété qu'il faut examiner avec autant de soin qu'un immeuble dont on veut se porter acquéreur. De là le rôle important, mais aussi la lourde responsabilité des banquiers et courtiers en valeurs.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
QUEBEC
Montréal Ottawa Trois-Rivières Paris, France

Nouvelles du Jour

Le dollar canadien a fermé à $0.83 1-8, samedi midi, sans changement avec la clôture précédente. La livre sterling a fléchi de 3-8 de cent à $3.43.

* * *

Le marché domestique des obligations a gagné un peu de terrain, samedi. Les valeurs de premier choix ont surtout bénéficié de ces gains.

* * *

Les wagons chargés sur les chemins de fer canadien ont été de 35 886 durant la semaine du 18 mars 1933, comparativement à 34 371 durant la semaine précédente et à 43,-154 durant la semaine correspondante de 1932.

* * *

Les exportations canadiennes de papier journal ont été de $4.261,033. durant février 1933 et de $6,894,515. durant février 1932.

* * *

Les chargements sur les chemins de fer des Etats Unis ont été durant la semaine du 18 mars 1933 de 11.899 wagons de plus que durant la semaine précédente.

Province de Québec (gar.)

Obligations à 4½ pour cent, échéant le 1er juillet 1960 et garantissant une émission de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Les obligations de la Province de Québec jouissent toujours d'un marché attrayant.

Prix: 98.50 et intérêt.

71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618
J.C. BOULET LIMITEE

OSCAR HAMEL, N. P., President — *PIERRE FUGERE, Secrétaire*
HAMEL, FUGERE & CIE, Limitée
Banquiers en obligations.
71, rue St-Pierre QUEBEC Téls : 2-2038-2-2039

COURS de MONTREAL

CAN PACIFIC · CAN POWER & P · INTL NICKEL · QUEBEC POWER · FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-1521

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Ventes	Valeurs	O.	H.	B.	F.	Ventes	Valeurs	O.	H.	B.	F.
30	Alberta Grain	4	4	4	4	80	Do pfd	27½	27½	27½	27½
284	Bell Telephone	86½	86½	86½	x86½	65	National Steel Car	6¾	6¾	6¼	6¼
2104	Brazilian Tr	8¼	8¼	7¾	7¾	100	Ottawa Tr	8	8	8	8
751	B C Power A	15¾	15¾	15	15⅛	920	Power Corp	25	25	25	25
60	Building Prod	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝	50	Penman's Ltd	7	7	6½	6½
255	Canadian Car	3¼	3¼	3¼	3¼	210	Quebec Power	13	13	12	12
270	Can Cement	3	3	2⅝	2¾	2118	Shawinigan	11⅞	11⅞	10¼	10¼
40	Can Indus Alc	1¾	1¾	1¾	1¾	50	St Law Paper pfd	4½	4½	4½	4½
7853	Can Pac Ry	11	11	9⅞	10	267	Stee of Can	16	16	15⅞	15⅞
50	Can Steams pfd	2½	2½	2½	2½	644	Viau Biscuit	2	2	2	2
160	Cockshutt Plow	4¼	4⅝	4¼	4⅛	50	Winnipeg Elec	3	3	3	3
1627	Cons Smelters	70	70	66	66⅝	90	Do pfd	8	8	8	8
355	Dominion Bridge	15¾	15¾	15	15		**Banques:**				
85	Dominion Glass	45	45	45	45	29	Canadienne Nat	128¾	128¾	128½	128½
300	Dom Steel B	.80	.80	.80	80	180	Commerce	129	129	125	125
65	Dryden Paper	1 00	1.00	1.00	1 00	178	Montreal	164	165	163	163
25	Famous Pl	4	4	4	4	270	Royal	129	131	129	129
75	Fraser Co.	.30	.30	.30	.30		**Obligations:**				
535	Holl Gold Mines	6 80	7.10	6.80	7.10	112850	Mont Power Debs	41¾	42	41⅝	41⅞
7082	Inter Nickel	10⅜	10⅜	5⅝	10	1000	Mont Tramways	97½	97½	97½	97½
25	Lake of the W pfd	33	33	33	33	25000	Victory Loan 1933	100 40	100.40	100.40	100 40
1040	Massey Harris	3	3	2⅞	2⅞	3000	Refund Loan 1943	101 85	101.85	101.85	101 85
450	McColl Front	8	8	7½	7½	1000	Conv Loan 1959	97.75	97.75	97.75	97.75
2007	Montreal Power	29¾	29¾	28½	29¼						
870	Nat Brew	16	16	15½	15½						

(x) Ex-dividende.

COURS de NEW YORK

ABITIBI · AM. TELEPHONE · GEN. ELECTRIC · U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 3 pour cent.

SEANCE DU 25 MARS 1932

Ventes : 376,400 actions.

A				
Adams Exp. AE	4¼	4¼	4¼	4¼
Air Reduction ADN	58½	58½	57⅜	58½
Alaska Juneau JU	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
Allied Chemical ACD	78¾	78¾	77⅛	78¼
Allis Chalmers AH	7⅝	8	7⅛	8
American Can AC	56½	56⅝	55⅜	56½
American Car & F. AF	9	9	9	9
American & Foreign P. AFW	5⅛	5¼	5⅛	5¼
American Loco ALO	7¾	7¾	7⅝	7⅝
American M. & F. AFX	10⅛	10⅛	9¾	9¾
American Radiator ADT	6	6¼	6	6¼
American Smelting AR	15	15	14½	14⅝
American Sugar ASR	33½	34	33⅛	33⅞
American T. & T. T	93	93¼	91¾	92⅞
American Tobacco B AT.B	58¾	59⅞	58¾	59¾
American Water W. AWW	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
Amerada ARC	21½	21½	21½	21½
Anaconda Copper C	7¼	7¼	6⅞	6⅞
Atchison Railway A	43¼	43⅞	42½	43⅝
Atlantic Refining AF.	15¼	15⅜	15⅛	15⅜
Auburn Auto AAC	34	34	34	34
B				
Baltimore & Ohio BO	10⅝	10⅞	10⅜	10⅞
Barnsdall A BDL	3¾	3¾	3¾	3¾
Bendix Aviation BEX	8½	8½	8½	8½
Bethlehem Steel BS	13¼	13½	13¼	13½
Borgia Warner BGW	7¾	7¾	7¾	7¾
Brooklyn M. T. BMT	29½	30½	28⅝	30¼
Burroughs Ad. BGH	7¾	7¾	7½	7½
Byers A. M. ABY	11	11	11	11
Bethlehem Steel pfd	29⅛	30½	29⅛	30½
C				
California Packing CFF	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
Canada Dry DGL	11⅛	11⅜	11	11
Canadian Pacific CP	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Case J. I. CTM	45⅝	46¾	44⅜	45⅞
Cerro de Pasco CDP	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Ches. & Ohio CO	28¾	28⅞	28⅝	28⅞
Chic. M. & St. Paul ST	1¾	1¾	1½	1½
Chic. Rock I. RI	4	4	4	4
Chrysler K	9⅞	9⅞	9½	9¾
Coca-Cola KO	84	84	84	84
Colorado F. & I. CF	4⅝	4⅝	4½	4½
Columbia Gas CG	10⅜	10⅞	10¾	10⅞
Com. Solvents CV	12⅛	12⅜	12⅛	12⅜
Com. & South. CW	1½	1⅝	1½	1½
Cons. Gas G	44	44	43¼	44
Continental Can CH	42⅞	42⅞	41⅞	42⅞
Corn Products CFG	53½	53½	53	53⅜
Curtis Wright CWZ	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
D				
Drug Inc. DRU	33¼	33⅜	33¼	33⅜
Davison Chemical D	1⅛	1⅛	¾	1
Dupont de Nemours DD	37	37	35½	36¼
E				
Eastman Kodak EK	56	56	56	56
Elec. Auto Lite ELO	11⅝	12	11⅝	12
Electric P. & L. EL	4⅛	4⅛	4	4
F				
Fox Film A F	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Firestone pfd FIR pr	49½	49½	49½	49½
G				
General Electric GL	13¾	13⅞	13½	13⅞
General Foods GF	25⅜	25⅜	24¾	25⅛
General Gas "A" GGS	⅞	⅞	⅞	⅞
General Motors GM	12	12	11⅝	12
Gillette Safety GIL	14½	14¾	14½	14¾
Gold Dust GK	15	15	14¾	14¾
Goodyear Tire GOR	14	14	13¾	13¾
Graham Paige GHR	1¼	1¼	1¼	1¼
H				
Hudson Motors HMT	3⅜	3⅜	3¼	3¼
I				
Intern. Harvester HR	22¾	23¼	22¼	23⅛
Intern. Nickel N	8⅜	8½	8⅛	8⅜
Intern. Paper A IP.A	1	1¼	1	1¼
Intern. Paper B IU.B	⅝	⅝	⅜	⅝
Intern. Paper C IP.C	¼	½	¼	½
Interboro IRT	7	7¼	6¾	7¼
Intern. Tel. & T. IT	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
J				
Johns Manville JMP	16	16½	16	16½

K				
Kelvinator KLV	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Kennecott KN	9½	9⅝	9½	9⅝
Kroger Groc'y KR	18¼	18¼	18	18
L				
Lambert Company LAM	26	26¼	26	26⅛
Loew's Inc. LW	9⅞	10⅜	9¾	10⅜
Lorillard Tob. LOR	12⅞	12⅞	12½	12¾
M				
Mack Trucks MK	19¾	19¾	19⅝	19⅝
McKeespt T. P. MV	54	54¼	53½	53½
Mo. Kansas & T. KT	8	8	7¾	8
Montgomery Ward M	13	13½	12⅝	13½
N				
Nash Motors NSS	13⅜	13⅜	13	13
National Biscuit BI	37⅝	37⅝	37⅜	37½
National Dairy NPT	14⅛	14⅛	13⅝	13⅝
National Distillers NAD	23½	23½	23½	23½
National P. & L. NPL	8¾	8¾	8⅝	8⅝
National Tea NTY	12⅛	12½	12⅛	12½
New York Central CN	20¼	20½	19½	20
New York New Haven V	14¾	14⅞	14⅝	14⅞
Noranda Mines NML	18⅞	19⅜	18⅞	19⅜
Norfolk & W. NFK	122	122	120½	120½
North American NA	18⅞	18⅞	18¾	18⅞
Northern Pacific NP	15¼	15¼	15¼	15¼
P				
Pacific Gas & E. PCG	24	24¼	24	24¼
Packard Mot. PAK	1¾	1⅞	1¾	1⅞
Paramount PX	½	½	½	½
Penick & Fd PFK	30⅝	31½	30⅝	31½
Pennsylvania RR. PA	17⅞	17⅞	17½	17⅞
Philipps Pete P	5¾	6	5¾	5¾
Pub. Service N. J. PUB	37⅜	37½	37	37½
Pullman Inc. PU	23¼	23⅜	22¾	22⅞
Pure Oil PUY	3	3	3	3
R				
Radio Corporation	4⅛	4⅛	4	4⅛
Remington R. RR	3¼	3¼	3¼	3¼
Republic Steel RBC	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Reynolds Tobacco "B" RJR	30½	30½	30⅛	30⅜
Rossia Insurance ROS	3¼	3¼	3¼	3¼
S				
St. Joseph Lead JO	9	9	9	9
Sears Roebuck S	17½	18⅛	16⅞	17⅞
Simmons Company SIM	5½	5½	5½	5½
Sinclair Oil SC	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Socony Vacuum SOV	6¼	6⅜	6¼	6⅜
Southern Pacific SX	16¼	16¼	15⅝	16
South Porto Rico PSU	22	22¼	22	22¼
Southern Railway SZ	6¾	6¾	6¾	6¾
Standard Brands SB	16¾	16⅞	16⅝	16¾
Standard G. & E. SG	8	8	8	8
Standard Oil of C. SCD	23¼	23½	23¼	23⅜
Standard Oil N. J. J	25⅞	25⅞	25¾	25⅞
Stone & Webster SW	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
pStudebaker STU	2	2	2	2
Servel Inc. SVL	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
T				
Texas Corporation TX	12⅞	12⅞	12½	12½
Texas Gulf Sul. TG	18⅜	18⅜	18	18
Timken Roller B. TKR	16⅝	16⅞	16⅝	16⅞
U				
Union Carbide UN	23½	23¾	23	23¾
Union Pacific UP	72¼	72¾	71¾	72½
United Air Craft UAF	21	21	20¼	21
United Carbon UCB	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
United Corporation U	6	6	5⅞	6
United Fruit UF	32¾	32⅞	32¼	32⅞
United Gas I. UGI	15½	15½	15⅛	15⅛
United States Ind. Alc. UD	20¼	20¼	20	20
United States Pipe & Fry CJ	8	8	8	8
U. S. Rubber RU	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
United States Steel X	28½	28⅞	27¾	28⅝
V				
Vulcan Detinning VX	16⅜	16⅜	16⅜	16⅜
W				
Warner Brothers P. WB	1¼	1¼	1¼	1¼
Western Union W	20	20½	19⅝	20½
Westing. Elec. WX	24⅝	25	24⅜	24¾
Willys Overl. OV	⅜	⅜	¼	¼
Woolworth Z	28½	28½	28½	28½
Y				
Yellow Truck "B" YC	3	3	3	3

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE U 25 MARS 1933

Ventes	Valeurs	Ouv	Haut	Ferm.
27000	Australia 5 1955	76⅛	77	76¾
13000	Belgium 6 1955	92	92¼	92¼
4000	Brazil 6 1-2 1957	25	25	24¾
1000	Do 7 1952	20½	20½	20½
2000	Buenos Aires 6 1961	22⅜	22⅜	22⅜
4000	Colombia 6 1961	32	32	31⅝
30.0	Cund'ca 6 1-2 1959	13⅝	14	14
3000	Canada 5 1952	95⅝	95⅝	95
50000	French 7 1-2 1951	122	122	121½
298000	German 5 1-2 1965	49¼	49⅜	49⅜
17000	Italy 7 1951	95	95½	95½
6000	Japan 5 1-2 1965	47½	47½	47½
4000	Lyons 6 1934	101⅝	101⅝	101½
4000	Marseilles 6 1934	101⅝	101⅝	101½
5000	Medellin 6 1-2 1954	80¾	81¼	81¼
6000	Poland 7 1947	54¾	54¾	54½
10000	Rome 6 1-2 1952	84	84	83⅞
290000	U K 5 1-2 1937	104⅜	105	104⅞

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 25 mars 1933

Blé Nord No 1		0.60
Blé Nord No 2		0.59
Avoine Ouest No 3		0.33
Avoine d'engrais No 1		0.32
Balle d'avoine		0.23
Orge Ouest No 3		0.40
Maïs du Sud Afrique		0.54
Graine moulue à engrais:		
Son du Manitoba		$18.25
Gru rouge		$19.25
Gru blanc extra		$23.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie $17. par tonne ; au détail $19.		
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$2.55
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril		$2.80
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin		$3.00
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$3.80	$3.90
Foin pressé:		
Extra No 2 Timothy		$10.50
No 2 Timothy		$ 9.50
No 3 Timothy		$ 8.00
Farine de blé du printemps:		
Première patente		$4.60
Deuxième patente		$4.00
Patente à boulanger		$3.90
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Oeufs:		
En cartons, aux détaillants:		
Frais spéciaux		0.24
Frais extras		0.22
Frais premiers		0.21
Frais seconds		0.20
Beurre:		
No 2 extra	0.24	0.25
Fromage:		
Coloré de l'Ontario	10¾	11
Pommes de terre:		
Montagnes Vertes N B	0.70	0.75
Montagnes Vertes I P E (sacs de 80 lbs	0.70	0.75
Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6-8
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Poulets nourris au lait	18-23	16-21
Dindons pour rôtir	18-20	16-1[illegible]

COURS DES CHANGES

Séance du 25 mars 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.42 ½
Berlin, marks	0.2387
Copenhague, couronne	0.1529
Stockholm, couronne	0.1811
Paris, franc	0.0393
Rome, lire	0.0513
Rotterdam, curonne	0.4031
Bruxelles, franc	0.1395
Genève, franc	0.1931
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0057
Christiania, couronne	0.1753
Madrid, peseta	0.08 6
Rio de Janeiro, milreis	0.0763

Dollar Canadien : 16 3-4 p. c.

Séance du 35 mars 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3123
Australie, livre	3.2742
Belgique, belga	0.1677
Brésil, milreis	0.0903
Chine Hong Kong dollars	0.2763
T.-Slovaquie couronne	0.0360
Danemark, krone	0.1838
Finlande finmark	0.0192
France, franc	0.0472
Allemagne, reichsmark	0.2866
G.-Bretagne, livre	4.1157
Grèce, drachme	0.0068
Hollande, florin	0.4842
Hongrie, pengo	0.2102
Inde, rupee	0.3123
Italie, lire	0.0617
Japon, yen	0.2595
Yugoslavie, dinar	0.0174
N.-Zélande, livre	3.2873
Norvège, krone	0.2108
Pologne, zloti	0.1357
Roumanie, leu	0.0074
Sud Afrique, livre	4.1022
Espagne, peseta	0.1017
Suède, krone	0.2178
Suisse, franc	0.2318

Etats-Unis : Dollar : 20 1-8 pour cent prime.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal).

Séance du 25 mars 1933

	Off.	Dem.
Dominion du Canada:		
4 15 Oct 1935	99½	100½
Do 1952	91¾	92¾
5½ 1 Nov 1933	100¼	101
Do 1934	101¼	102
5½ 1 Dec 1937	109¾	110¾
5 1 Mar 1937	113¾	115
4½ 1 Sep 1940	99¼	100¼
5 15 Oct 1943	102	103
4½ 1 Oct 1944	98¾	99¾
4½ 1 Feb 1946	98½	99¼
4½ 1 Nov 1946-56	96¾	97¾
Do 1947-57	96½	97¼
Do 1948-58	97¾	98¾
Do 1949-59	97¾	98¾
5 1 Nov 1936	[illegible]	102¼
Do 1941	102	103
Garanties par le Dominion:		
4½ C N R 1951	98	99
4½ C N R 1954	97¾	98¾
4½ C N R 1956	98	99
4½ C N R 1957	97¾	98¾
4½ C N R 1968	97½	98¼
4¾ C N R 1955	99¾	100¾
5 C N R 1954	100¾	101¾
5 C N R 1960	103	104
Provinciales:		
Alberta 6 1947	95	97
C B 6 1947	97	99
Manitoba 6 1947	94	96
N B 5½ 1950	101	103
Ontario 5½ 1947	105	106½
Québec 4½ 1963	99	100¼
Saskatchewan 6 1952	91	93
Compagnies:		
Beauharnois 5 1959	38½	40
Bell Tel 5 1955	109	..
Can Cement 5½ 1947	53	56
Eaton Realty 5 1949	79	82
M L H & P 5 1951	104	107
Mtl Tram 5 1941	97¼	99
Do 1955	66	68½
Ont P S 5½ 1950	79	83
Quebec Pow 5 1968	90	94
Shaw W & P 6 1937	84½	87½
o 5 1970	72	77

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 25 mars 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	6 ⅛	-
Do B	5 ½	-
Do C	2 00	2.15
Do D	3 ⅜	4 ¾
Can Intl Trust	-	3 ¾
Can Invest Fund	2 65	2.80
N A Trust New	1.91	2.20
Do O d	1.53	-
New Corp Trust Cum	1.74	1 88
Do Dist	1.74	1.88

Do Priv	O 10	
Ind Brew Ord	O 2	
Do Priv	O 2½	
Milreis	.0763	0.763

EN MARGE DU MARCHE DES OBLIGATIONS

(Suite de la page 6)

et coûtent au gouvernement, en intérêts, la somme de $27,100,734, soit une moyenne de 5.27 pour cent. En contractant un emprunt à 4 1-2 pour cent, le Canada économiserait rien que sur les intérêts et sans tenir compte de la taxe sur le revenu une somme de près de quatre millions de dollars.

A l'avenir, les personnes qui iront se faire payer leurs coupons d'intérêts sur obligations aux banques ou aux maisons de placement devront remplir une formule spéciale qui est exigée par Ottawa. Cette formule devra être remplie en donnant le nom du porteur d'obligations, le montant des obligations détenues et l'intérêt payé. Une enquête rapide conduite samedi dans les banques de Québec nous a permis de constater que les formules n'ont pas encore été reçues d'Ottawa mais qu'elles sont attendues incessamment. La formule devra très probablement être remplie pour tous les coupons d'intérêts qui seront payés à partir du 1er avril. Comme on le prévoyait, le gouvernement fédéral a préféré adopter ce moyen de reconnaître l'exactitude des rapports qui seront faits au département de l'impôt sur le revenu par les contribuables qui touchent des intérêts provenant d'obligations ou d'actions. Il est évident que cette formalité est vexatoire mais il n'y avait guère moyen d'y échapper avec un budget aussi radical que celui de 1933. On avait parlé d'ailleurs d'une taxe de 4 pour cent à la source des revenus d'obligations et d'actions. Avec la formule obligatoire, Ottawa ne pourra exiger que 3 pour cent pour les revenus les moins élevés et l'échelle variera ensuite selon la nouvelle table de l'impôt sur le revenu.

La quatrième mesure affectant les porteurs d'obligations, c'est la taxe de 5 pour cent sur les coupons d'obligations payables en fonds étrangers qui coûtent une prime par rapport au dollar canadien. La taxe est payable à la source d'émission. L'intention évidente de ce nouvel impôt est de détourner les emprunteurs canadiens du marché étranger pour leur faire contracter leurs emprunts sur le marché domestique. Ottawa sait ce qu'il en coûte au Canada pour acheter chaque mois des dollars américains par exemple afin de payer les intérêts sur des obligations canadiennes détenues par des étrangers ou par des Canadiens. Si notre dollar cote un escompte de 17 pour cent environ à New-York, c'est principalement pour cette raison-là. Dans le cas de cette taxe de 5 p.c., les porteurs canadiens d'obligations qui se trouvent affectées ne se plaindront peut-être pas trop attendu que la prime sur l'argent américain est actuellement de près de 20 pour cent. Il y a plusieurs obligations d'ailleurs qui seront exemptes de cette taxe, entre autres les Dominion 5 pour cent 1937, les Canadien National 4 3-4 pour cent 1955, les Canadien National 4 1-2 pour cent 1968, les Canadien National 5 p.c. 1969 et les Canadien National 4 1-2 p.c. 1951. Il se peut que l'Association des Banquiers en Valeurs de Placement fassent des représentations à Ottawa au sujet de cette dernière taxe à cause du mauvais effet qu'elle pourrait avoir sur les détenteurs américains d'obligations canadiennes payables à New-York.

Il faut noter que le discours du budget a été prononcé en Chambre mardi après-midi et que le marché domestique des obligations s'est montré stable mercredi et tous les autres jours de la semaine dernière. Ces mesures nouvelles étant escomptées pour la plupart, n'ont pas affecté les cours des obligations.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 25 mars 1933

	Haut	Bas	Ferm
200 Ajax Oil	65	65	65
21000 Alexan	1¾	1¾	1¾
500 Amity	1	1	1
2000 Area	2	2	2
1000 Arno	2⅝	2⅝	2⅝
400 Ashley	130	128	128
500 Bagamac	7¾	7¾	7¾
3000 Barry H	12	11½	11½
100 Base Met	85	85	85
2500 Bunk Hill	3⅛	3⅛	3⅛
1200 Cen Pat	18	17½	17½
100 Chiboug	7	7	7
2000 Colum	5⅛	5	5
1300 Falcon	250	241	241
1190 Granada	130	127	128
1000 Harker	3	3	3
395 Hollinger	700	690	690
3415 Howey	65	65	65
815 Lake Shore	3225	3200	3200
1000 Macassa	30	30	30
1000 Man Bas	1¼	1¼	1¼
525 McIntyre	2250	2210	2210
1000 Merland	14	14	14
900 Min Corp	145	140	140
9100 M Mines	17	16½	16⅞
2200 McVittie	29	28½	29
4500 Newbec	3⅛	3⅛	3⅛
845 Noranda	2280	2250	2260
12000 Old Col	2	1¾	1¾
1000 O ga Oil	25¼	25	25¼
1000 Pet C M C	1	1	1
500 Pioneer	560	550	550
117 San Ant	86	82	86
920 Sherritt	43	42	42
6500 Siscoe	140	140	140
15000 Stadacona	3½	3	3½
645 Sud Bas	90	85	89
2400 Sylvanite	81	81	81
2025 Teck H	412	407	407
2000 Vacuum	2⅝	2⅝	2⅝
1000 Wiltsey C	5	5	5
1100 Wright H	420	417	417
Hors-liste:			
300 Hud Bay	390	385	385
1550 Int Nick	1010	990	995
56500 McLeod R	3½	3	3¼
8500 Nordon	13½	13	13
800 Ventures	96	96	96
600 Vickers	17	17	17
Curb:			
6000 Baldwin	3¾	3¾	3¾
1100 Bobjo	11½	11¼	11¼
3000 Brett Tr	18¾	17	18¾
500 Can Kirk	4	4	4
700 Dom Expl	3¾	3¾	3¾
2500 Gilbec	2¼	2¼	2¼
1600 Jack Man	1	1	1
15000 K Town	13	12	12
1000 Lake Mar	13	13	13
500 Lebel Oro	5¾	5¾	5¾
3000 Malrobic	1⅛	1⅛	1⅛
1000 Paw Kirk	2⅞	2½	2⅞
1000 Pot Doal	½	½	½
2500 Preston	1	1	1
10000 Ribago	½	½	½
3000 So Keora	4	4	4
500 Wood Kirk	8	8	8

Total des ventes : 206 000.

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 25 mars 1933

	Haut	Bas	Ferm
30 Assoc Br	4	4	4
120 B A Oil	8¼	8¼	8¼
75 Beauhar	.80	.80	.80
2 C N pfd	75	75	75
56 Imp Oil	8	8	8
650 Imp Tob	8	8	8
20 Int Pete	11	11	11
105 Page Her	47	47	47
25 Walker pfd	9⅞	9⅞	9⅞
Mines:			
50 Lake Shore	3225	3225	3225
5100 Moss	17	17	17
20 Noranda	2290	2290	2290
1200 Siscoe	140	138	140
100 Teck Hu	410	410	410
200 Ventures	97	97	97
Hors-liste:			
100 Can Malt	14	14	14
15 Abitibi	15	15	15
23 Ford A	6½	6½	6½
Mines hors-liste:			
1000 Duparquet	3	3	3
800 Normont	22½	22½	22½
100 Hud Bay	390	390	390
500 Kirk Lake	31½	31½	31½
300 Parkhill	20¾	20¾	20¾
400 Sherritt	43	43	43
7500 Stadacona	3¼	3	3¼

Total des ventes:
Parts : 1 083.
Mines : 6 670.
Hors-liste : 10 738.
Total : 18,491.

L'indice des prix des commodités de Moody's Investors' Service s'établissait le 24 mars à 86.5, le même palier que la veille.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 25 mars 1933

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	45	45
Am Gas & Elec	19½	19½
Am Superpower	3	3
Cities Service	2½	2⅝
Elec Bonds & Share	13⅜	12⅞
Ford of Can A	..	5⅛-5½
Imperial Oil	6¾	6¾
Int Util A	..	5-8
Do B	..	⅞ B
Memphis Gas	16	16
Niagara & Hudson	9½	9⅞
S O of Indiana	19	19
St Regis Paper	2⅜	2⅜
Stutz Motors	..	10-11
United L & P	2½	2½
Pittsburgh Brew Ord	O 8	

LES EXPORTATIONS DE PAPIER JOURNAL

Elles ont décliné de $5,204,445 à $4,261,033 durant le mois de février 1933.—$6,894,515 durant le mois de février 1932.

LA PULPE

Ottawa, Ont., 27. — Une diminution très sensible a été enregistrée durant le mois de février 1933 dans les exportations canadiennes de papier journal. Ces exportations se sont chiffrées par $4 261 033 alors qu'elles avaient été durant le mois précédent de $5,204,445 et de $6,894,515 durant le mois de février 1932. Le commencement de la crise bancaire aux Etats-Unis a sans nul doute affecté le commerce canadien de papier journal durant février dernier. Durant les douze mois finissant avec février 1933, les exportations canadiennes de papier journal ont été de $76,876,076 alors qu'elles avaient été de $106,060,510 durant l'année précédente.

Le Canada a exporté pour $85,427 de bois à pulpe durant le mois de février 1933 au lieu de $90 409 durant le mois précédent et de $201,386 durant février 1932. Les exportations canadiennes de bois à pulpe ont été durant les douze mois finissant avec février 1933 de $4 402 033 au lieu de $8 600 729 durant les douze mois précédents. Les exportations canadiennes de pulpe et de rassures de pulpe ont été durant février dernier de $1 411,226 en légère diminution sur $1 457 306 pour le mois de janvier 1933. Durant février 1932 elles avaient été de $1,746,717. Durant les douze mois finissant avec février 1933, les exportations canadiennes de pulpe et de rassures de pulpe ont été de $18 222,968 à rapprocher de $28,703,548 durant l'année précédente.

Les exportations canadiennes totales de papier et de produits de papier ont été de $4 471,514 durant février 1933 au lieu de $5 422 787 durant janvier 1933 et de $7.191 649 durant février 1932. Durant l'année finissant avec février 1933 elles ont été de $80 068 825 au lieu de $109,868 282 durant l'année précédente.

CITE DE SAINT-BONIFACE

Montréal, 27. — La Législature du Manitoba a décidé d'amender la loi et il sera ainsi permis de nommer un surintendant pour contrôler les recettes et les dépenses des municipalités en défaut dont Saint-Boniface. Toutefois ce surintendant ne pourra être nommé par le gouvernement que si les porteurs d'obligations en font la demande. Pour obtenir cette nomination, il faut de plus une représentation d'au moins 25 pour cent de la valeur nominale des obligations.

Le comité de protection des obligataires de Saint-Boniface qui a été constitué à Montréal il y a déjà quelques semaines a en mains un certain nombre d'obligations, mais il a été décidé tout de même d'écrire directement à tous les porteurs de titres connus pour leur faire signer une formule demandant la nomination de ce surintendant. Il va de soi que le comité ne peut écrire qu'à ceux dont il a les adresses. Les autres dont les obligations sont au porteur feraient bien de se mettre en communications avec le secrétaire.

Notons aussi que le comité a l'intention de faire nommer un enquêteur de Montréal. Cette personne se rendrait à Saint-Boniface pour examiner toute la situation et ferait ensuite rapport au comité. Par ce rapport on serait alors plus en mesure de prendre des décisions équitables et savoir ce qu'on peut attendre de tout cela.

—L'Information.

OBLIGATIONS ALLEMANDES

New York, 27. — La requête du Chancelier Hitler au sujet de la révision des dettes étrangères de l'Allemagne n'a pas troublé le marché des obligations allemandes à New York. La déclaration de Hitler n'était pas encourageante, rapporte de Wall Street Journal, mais on connaitra mieux d'ici quelque temps la capacité de paiement de l'Allemagne sur sa dette étrangère lorsqu'on saura le chiffre de son commerce étranger. Cette année, la balance commerciale favorable de l'Allemagne a été très minime. D'après le journal financier de New York, c'est à Hitler lui même que l'on doit imputer une bonne part de la réduction dans les exportations allemandes. Les activités martiales du Chancelier, ses discours incendiaires ont fait beaucoup pour élever des barrières commerciales contre les marchandises allemandes. Le fait que le Reichstag lui a accordé des pouvoirs dictatoriaux pour jusqu'en 1937 n'est pas de bon augure à moins que Hitler ne change de ton envers les gouvernements étrangers.

AU RADIO

AU POSTE CHRC

12 30 p.m.—Chansons Françaises.
1 00 p.m.—Irradiation des discours du Club Lapointe.
8.00 p.m.—The Syrup Symphonies, courtoisie de Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Programme Littéraire.
9 30 p.m.—Récital de Piano.
9.45 p.m.—Orchestre de Concert.
10.00 p.m.—Les Gradués de McGill
11 00 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre.

AU POSTE CKAC

9 h. 15—Coquetel musical.
9 h. 30—La bonne chanson française.
10 h.—Phil. Savage, organiste.
10 h. 15—"Votre Ami".
10 h. 30—Température. — Ouverture de la Bourse.
10 h. 45—Ecole d'hygiène sociale appliquée.
11 h.—Heure. — Les artistes du théâtre Stella.
11 h. 15—Le moulin de la chanson.
11 h. 30—Le bien-être des enfants.
11 h. 45—Cécile et Jeanne.
12 h. 15—Programme Catelli.
12 h. 30—Cours de la Bourse.
12 h 45—Causerie sous les auspices de l'U. C. C.
1 h.—Heure. — Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—Le déjeuner du Canadian Club.
2 h.—Récital d'orgue.
4 h. 30—Cours de la Bourse.
4 h. 45—Musique instrumentale.
5 h.—Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30—Chants d amour.
5 h. 45—Programme du foyer.
6 h 15—Emission de "La Franco".
6 h. 30—La pharmacie Montréal.
6 h. 45—La pharmacie J.-A.-E. Gauvin.
7 h.—Pastilles Valda.
7 h. 15—Causerie sous les auspices de la Ligue de Sécurité.
7 h. 30—Programme Dow.
8 h.—Programme musical.
8 h. 30—Récital de mandoline.
8 h. 45—La Chanteuse inconnue.
9 h.—Programme, de la Living Room Furniture.
9 h. 30—Maurice Marchand, pianiste.
9 h. 45—Le trio de concert du Ritz-Carlton.
10 h.—Les gradués du McGill.
10 h. 15—Danse du Mont-Royal.
10 h. 45—Danse du Windsor.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11 h. 05—Variétés du Loew's.

AU POSTE CFCF

6 45 p.m.—Quotations des Mines
7 00 p.m.—Concert.
7 30 p.m.—Alva Allman.
7.45 p.m.—Charles Dornberger.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies
8.30 p.m.—Firestone Program.
9.00 p.m.—Los Vagabundos et Signor Alvarado.
9.30 p.m.—City Improvement League.
10.00 p.m.—Carnation Contented, Hour
10.30 p.m.—Danse.
10.45 p.m.—Arlene Jackson.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Orchestre.
11.30 p.m — Manhattan Guardsmen.
12.00.—Silence.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, lundi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ seront entendus dans leur programme régulier.

HALL & GREEN

A 7 heures ce soir, lundi Hall & Green, planistes, seront entendus au poste WEAF dans un récital de 15 minutes.

LAWRENCE TIBBETT

A 8 heures 30 ce soir lundi, Lawrence Tibbett, baryton, sera entendu au poste WEAF dans le programme ci-dessous:

Volga Boatman ... Old Russian
Alone on the Prairie ... Guion
Go Down Moses ... Spiritual
Amore Amor ... Tirandelli
The Song of the Flea ... Moussourgsky

JACK FROST

A 9 heures 30 ce soir, lundi, Jack Frost dirigera au poste WJZ le programme ci-dessous:

Sélections de "The Mikado" ... Sullivan
Orchestre et ténor
Valse Missouri
Orchestre
The Song of Songs ... Moya
Willard Amison
Rustle of Spring
Orchestre
Airs Ecossais
Moon Song
Orchestre
Roses of Red de "Fioretta" ... Romilli
Willard Amison
Pot-pourri de "Girl Crazy"
Orchestre et ténor

PAUL WHITEMAN

A 9 heures 30 ce soir lundi Paul Whiteman et son orchestre seront entendus au poste WEAF dans un programme de choix.

VINCENT LOPEZ

A 12 heures ce soir, lundi, Vincent Lopez et son orchestre seront entendus au poste WEAF dans un programme de choix de musique classique et populaire.

Semez maintenant, récoltez à 65 ans

Une bonne récolte vous assurera une heureuse vieillesse. Protégez votre avenir en achetant des

RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Pour avoir une brochurette descriptive, écrivez ou téléphonez aujourd'hui

W.-L. BRODIE
Chambre 10, Edifice Boutin,
80, St-Pierre Tels.: 2-4639—7296

VENTE A L'ENCAN

Voitures d'été et d'hiver automobiles et carrosseries.

Mardi le 28 mars 1933 à 10 heures a. m., au garage CAMPBELL No 47 Rue St-Louis.

Un lot considérable de carrosses sur roues et sur patins, sleighs simples et doubles, et quantité d'accessoires pour voitures, tel que Timons, patins. Aussi carrosseries d'autos.

Trois vieux chars-automobiles.

Une quantité de robes de carrioles en Buffalo et Boeuf Musqué, (Musko).

Set de harnais et accessoires pour chevaux.

Tout l'ameublement de bureau savoir: secrétaire (Roll Top) Flat Top, Lampes de Bureau, chaises, et une quantité d'autres articles trop long à énumérer.

Visible lundi et le matin de la vente.

Vente sans réserve MARDI, le 28 mars 1933, à 10 heures A.M.

Les Enchères MARCEAU Enrg.
O. MARCEAU, Encanteur.

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

- AVIS -

Nous donnons avis à nos nombreux clients que nos bureaux sont encore situés dans l'immeuble Boutin, 80 St-Pierre (dans la partie avant) en attendant les réparations que devra subir notre ancien local, qui a été ravagé par le feu lors de l'incendie de samedi dernier.

LEGENDRE & JOBIN
Comptables-Liquidateurs
80 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

LES EXPLOITS D'ALBERT TRUC

Episode No 25

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(27 mars 1814)

Fuite de l'Impératrice Marie-Louise.

On ignorait tout de l'empereur, mais on savait que les Cosaques étaient aux portes de Paris. Déjà on entendait le canon.

La présence de l'Impératrice et du roi de Rome excitaient certains courages. Mais le 28, un conseil extraordinaire fut réuni par les frères de l'empereur ; il y avait là Joseph, Louis, Gérôme et tous ces rois éphémères, majestés nées de l'Empire. Joseph avait reçu une lettre de Napoléon lui intimant l'ordre de sauver à tout prix sa femme et son fils. "J'aimerais mieux savoir mon enfant au fond de la Seine, avait dit l'Empereur, plutôt que de le savoir aux mains des ennemis."

Que devait-on décider ?

Marie-Louise, la régente, fut conviée à ce conseil. Les avis furent très partagés. Personne n'osait prendre une résolution ferme. Beaucoup sentaient que le départ de l'Impératrice et de l'héritier du trône précipiterait l'écroulement du régime.

La Reine Hortense, très crâne, s'efforça de dissuader Marie-Louise d'une résolution si dangereuse pour l'avenir de l'Empire mais celle-ci ne se laissa pas convaincre et au sortir du Conseil, accompagnée du roi Joseph et de l'archi-chancelier Cambacérès, elle s'avança vers la belle-fille de Napoléon et souriante, encore qu'un peu penaude, elle lui déclara :

—Je pars, et je vous conseille d'en faire autant car le ministre de la Guerre assure qu'il est impossible de défendre Paris.

Mais la fille de l'Impératrice Joséphine, ne put accepter cette faiblesse de vouloir, elle se révolta de toute sa fierté native :

—"Au moins, ma soeur, s'écria-t-elle, vous savez que vous perdez votre couronne! Je vois avec plaisir que vous en faites galamment le sacrifice."

Les frères de Napoléon voulaient que le départ de leur belle-soeur eut lieu le soir même, mais Cambacérès se récria, disant que rien n'avait été préparé dans ces vues et qu'une telle précipitation n'était pas motivée par les événements. Il fallait emballer les papiers secrets de l'Empereur, les diamants de la couronne, les bijoux particuliers de l'impératrice et les effets qu'elle était obligée d'emporter. Le départ fut fixé au lendemain matin, 29 mars. Elle devait prendre la route de Blois. M. de Talleyrand poussait secrètement à un départ qui rendait plus faciles les négociations que certains nouaient déjà pour livrer le trône à d'autres princes.

Le matin du départ, le petit roi de Rome, qui allait se promener tous les jours, refusa avec obstination de quitter son appartement ; il s'accrochait à toutes les portes et criait, raconte M. de Meneval, dans ses "Mémoires" :

—"Je ne veux pas sortir de chez moi."

Il fallut l'emporter de force et tout en larmes, dans une des douze voitures qui étaient attelées depuis le matin dans les cours du Palais des Tuileries. Il était près de onze heures. Une forte escorte de cavaliers de la garde attendait pour accompagner et protéger au besoin l'impératrice et ses femmes. Marie-Louise parut enfin et prit place dans la voiture de son fils qui continuait à crier et à se débattre.

JEAN BERNARD

(Reproduction interdite)

ST-GERVAIS

Retraite annuelle. — M. le curé Gagnon a invité le R. P. Benoît, O. M. I., de la maison conventuelle des Oblats à St-Sauveur de Québec, pour prêcher la retraite annuelle. Cette mission, commencée dimanche dernier, se terminera dimanche prochain.

Ce prédicateur s'inspire des Eynaud, des Fabre, des Lelièvre et sans user de grande éloquence, il sait faire pénétrer dans les âmes les principes qu'il soumet d'une manière plaisante à captiver son auditoire. Aussi le peuple répond à son appel avec une générosité de coeur, en assistant nombreux aux sermons. Un dixième de la population fait les vingt milles par jour, aller et retour, pour assister aux deux offices. Tout se prête pour une telle piété; mercredi des cendres, premier vendredi du mois, ouverture du mois de saint Joseph, belle température, temps le plus libre pour les cultivateurs, avant la récolte des sucres. C'est un fait assuré que le Père retournera avec la certitude d'un tel succès en plus de laisser une réputation égale à ceux qui l'ont déjà précédé dans la chaire de vérité gervaisienne, pour ne rappeler que ceux déjà nommés plus haut. Une autre raison qui faisait apprécier cet Oblat c'est qu'il appartient à la famille religieuse du Cardinal Villeneuve et qu'un enfant de la paroisse, le Père Valère Côté en fait aussi partie.

Va-et-vient. — M. Raoul Chartier est venu passer quelques jours avec ses parents.

—Mlle Blanche-Yvonne Villeneuve est de retour de Holyoke, Mass, où elle avait passé un congé de six mois.

—Mlle Laura Labrecque, de Montréal, est en visite chez M. Cyrille Labrecque, son père.

—Mlle Lauretta Roy, institutrice au village, est en fin de semaine chez des parents et amis, à Québec.

—Mles Marie-Anna et Aline Bernier, du bout de l'Ile d'Orléans, sont en promenade chez Mlle Bernadette Laflamme.

—M. le Dr et Mme E. Charest, sont enregistrés à l'hôtel Bellechasse.

—M. le professeur A. Corriveau visite son frère, Maurice, professeur à Québec, et Mme Breton, sa soeur.

—M. le professeur Roland Nadeau est chez M. et Mme Geo. Nadeau, de St-Gervais.

—M. C.-E. Arsenault, de Montréal, est chez M. et Mme A. Arsenault.

—MM. Lucien Langlois et Paul Nadeau étaient à Québec, en voyage d'affaires, dernièrement.

—M. Raoul Chartier visite sa famille, M. et Mme J. Chartier.

—Mlle Monique Roy est de retour d'une quinzaine chez Mlles Anita Parent et Cécile Bélanger, Beauportville.

—M. H. Ouellet passe une quinzaine chez son frère, M. W. Ouellet.

—MM. Eugène Ouellet, barbier et Elzéar Beaudoin, de St-Raphael, visitent leurs parents et amis, à St-Gervais.

—Mlle Edithe Laplerre, institutrice, passe une fin de semaine à Québec.

—M. l'avocat Antonio Talbot, visite sa mère, Mme Talbot et sa soeur, Mme M. McKenzie.

—M. Alfred Goulet était en voyage d'affaires, à Québec, dernièrement.

—M. Philippe Goulet, insp. d'écoles, de Québec, est venu assister aux funérailles de son oncle, M. Jacques Arsenault.

—M. le professeur A. Marquis, de Québec, était de passage chez ses parents, dernièrement.

—Le capitaine Maurice Arsenault est venu assister aux funérailles de son oncle.

—M. Herménégilde Nadeau et ses demoiselles, Marie et Germaine, visitent leurs parents à Lévis.

—M. et Mme Léon Racine, de Ste-Anne de Beaupré, ont passé une quinzaine chez leurs beaux-parents, M. et Mme Onésime Nadeau.

—Mlle Gertrude Bélanger, est de passage à Québec, en visite chez des parents, M. et Mme Antonio Audet, Octave Audet et Chs-Ed. Bélanger, professeur à Charlesbourg.

—M. Charles Asselin est en promenade dans diverses villes américaines.

—M. Ovila Laflamme visite ses enfants dans les Etats du Connecticut et du Mass.

—Mlle Monique Pouliot passe quelques mois chez son beau-frère.

Funérailles. — Samedi dernier, était conduit à sa dernière demeure, M. Jacques Arsenault, décédé jeudi. Ce vénérable vieillard de quatre-vingt-trois ans, souffrait depuis plusieurs années avec une patience toute chrétienne.

L'inhumation eut lieu au milieu d'une assistance peu coutumière par la présence de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par son beau-fils, M. Joseph Labbé, de St-Fabien de Panet; son frère, M. Onésime Arsenault, de St-Romuald; ses neveux, M. Philippe Goulet, I. E., de Québec, le capitaine Maurice Arsenault, de Lévis, M. Arthur Arsenault, maître de poste, St-Gervais, M. Victor Labrie, de Québec, et un grand nombre de neveux et d'arrière-neveux.

La dépouille mortelle était conduite comme suit : le corbillard, M. Jos. Blais; la croix, M. André Labbé; la dépouille mortelle, MM. P. Labbé, Wilfrid Arsenault, Joseph Beaulieu, Ulysse Girard.

C'est M. le curé J. Gagnon qui fit la levée du corps et qui chanta le service.

Mme M. McKenzie touchait l'orgue, tandis que M. Nap. Goulet dirigeait le choeur. Mmusique et chant furent rendus avec un brio inaccoutumé. Des chantres de Honfleur, s'étaient joints aux voix locales.

Le défunt laisse une épouse, Dame Delphina Labrie et une fille, Juliette, épouse de M. Jos. Labbé. Il était le frère de feu le chanoine A. Arsenault et de plusieurs frères et soeurs dont trois seulement lui survivent.

Autres décès. — Mme Gérardine Lantagne, épouse de M. Auguste Vermette, décédée le 15 février, à l'âge de trente-troisans et huit mois, et inhumée le 18.

—Mlle Rose-Délima Fournier, fille de Sieur François Fournier et de dame Marie Gouet, décédée à l'âge de soixante-dix-sept ans et sept mois, et onze jours.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 17 février.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Mariages. — M. Philippe Boutin, de St-Charles, Bellechasse, conduisait à l'autel, Mlle Imelda St-Pierre, fille de M. Alphonse St-Pierre, de cette paroisse.

—M. Henri Asselin, aussi de St-Charles, conduisait au même autel et à la même messe, Mlle Lucienne Royer, fille de M. et Mme Athanase Royer, de cette paroisse.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Ces deux mariages ont donné lieu à diverses réceptions dans les familles respectives à St-Charles et à St-Gervais.

Baptêmes. — M. et Mme J.-L. Lapierre font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Marthe, Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Lacasse.

—M. et Mme Eugène Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Octave, Pierre. Parrain et marraine, M. Octave Bilodeau et Mlle Joséphine Picard.

Conseil municipal. — Lundi dernier, eut lieu la réunion mensuelle du conseil de paroisse, sous la présidence de son honneur le maire Willie Asselin, à laquelle assistaient tous les conseillers et le secrétaire.

Le procès verbal a été lu et adopté sans amendement.

La taxe foncière pour la future année a été baissée à 10 centins par $10, couvrant ainsi administration et entretien des chemins d'hiver.

Une requête a été présentée au député en vue de permettre à Mme Louis Goulet de rabouter avec licence ou certificat pouvant ainsi recevoir une rémunération. Cette dame a de nombreux services à elle et qui aujourd'hui, jouissent d'un parfait état physique. En ce faisant, le gouvernement ferait plaisir à tous ceux qui se louent des bons offices de Mme Goulet.

Une autre requête a été présentée au député afin d'obtenir de l'argent pour terminer le gravelage et la réfection de quelques ponts qui menacent de tomber en ruine.

D'autres articles de routine ont fait le menu de la réunion.

MONTMAGNY

Tableau d'honneur. — Premiers de chaque classe du collège, aux concours de février.

8e année A : P.-Marie Laflamme, Maurice Rioux, Gérard Desjardins, Louis Mercier, Roméo Blais, Michel Vézina, G.-David Belzile, Marcel Fournier, Raymond Bégin, Robert Harrison, Charles Verreault.

8e année : B : Léandre-B. Roy, Ls-Marie Laberge, Ls-Georges Thibault, Henri Gaudreau, Roland Cloutier, Laurent Dionne, Ls-Georges Boulet, Wilbrod Boulanger, Ls-Ph. Pelletier, Léo-Paul Létourneau, Lauréat Bruneau, G.-Henri Olivier, Roméo Couillard, A.-Thomas Fournier L. Gaudreau, G.-E. Binet.

7e année : A. Thibault, Gérard Montminy, Léonidas Cadrin, Félix Desrosiers L. Dumont, Yvan Bernatchez, Robert Gaumond, P.-Emile Dufour, J.-Marie Dion, L. Paquet.

6e année A : L.-Paul Blanchet, Paul Fournier, Marc Caron, J.-B. Buteau, C.-A. Lemieux, Raymond Bernier, Marcel Carignana, Roland Dubé, Arner Rail, C.-A. Proulx.

6e année B : Arm. Gaudreau, Robert Laberge, J. Chevron, J.-Yves Renault, N. Couillard, Marcel Roy, André, Proulx, Robert Gaudreau, Jacques Gagnon, Marcel in Normand.

5e année : Nelson Fournier Bertrand Nicole, Fernand Gaudreau, Roger Boulanger, René Després, M. Rousseau, N. Dubé, Marcel Tondreau, Lucien Samson, Jules Paquet.

4e année A : J.-P. Coulombe, Majella Lord, Léo Caron, C.-H. Laberge, Conrad Nicole, F.-L. Leclerc, A. Corriveau, L.-J. Gaumond, Paul Morin.

4e année B : Marcel Clavet, P.-P. Paquet, Roger Roy, A. Gaudreau, Ph. Rousseau, J.-R. Bernier, A. Miville, A. Coulombe, Maurice Fortin, Armand Gaudreau.

3e année : Marceau Fernand, L. Gaumond, R. Laberge, R. Nicole, Morin Robert, Bélanger Marcel, Côté Raymond, Corneau Roger, Labonté Camille, Couillard L.-Albert.

2e année : Lord Alban, Boulet René, R. Boulet, Blais Robert, Dionne Damase, Albert Martin, Montminy Ph, Blais Roméo, Bernatchez A., Simonneau Fernand.

1ère année : Lord Martin, Proulx Chs, Laberge Paul, Normand J.-P., Boulet Bertrand, Gaumond Roland, Walsh Richard, Légaré Marius, Rousseau Ph. Boyer Ovila.

Cours Prép. : 1ère division : Gagné R., BouletR., Corriveau L., Masson P., Morin B., Gaudreau P., Walsh W., Dionne Jos., Fournier R., Fortin J.-P. Auclair R.

2e division : Poitras O., Richard C., Beaudoin R., Robin J.-P., Gaumond J. Coulombe F., Fournier P., Gosselin J., Fortin Ro and.

Dactylographie, 8e année A : Paul Laflamme, M.-G. Desjardins, Blais Roméo, Mercier Louis, Fournier Marcel, Rioux Maurice, Verreault Chs, Bégin Raymond, Vézina Michel, Belzile G.-D., Harrisson Robert.

8e année B : Dionne Laurent, Desjardins Gérard, Olivier G.-Henri, Pelletier L.-P., Laberge L., Cloutier Roland, Boulanger W., Gaudreau H., Létourneau Léopold, Bruneau L.

7e année : Paquet Léo., Gaudreau Maurice, St-Gelais Valmont, Ross Hector, Dufour P.-E., Thibault Auguste, Montminy Léon, Laanglais, Cadrin L., Smith, C.-R.

6e année : Chouinard ph., Langlais José, Marier Jules, Robe ge-R. Rioux, G.-H., Smith Raymond, Couiombe Fern., Bernier Marcel, Talbot René, Gaudreau Patrice.

Allen Wales, 8e année A : Rioux Maurice, Fournier Marcel, Harrisson Robert, Bégin Raymond, Laflamme P.-M., Mercier Louis, Belzile G.-D., Vézina Michel, Desjardins Gérard, Blais R., Verreault Charles.

8e année B : Roy Léandre, Gaudreau Henri, Olivier G.-Henri, Gaudreau Léon, Binet G.-E., Létourneau L., Couillard R., Bruneau L., Dionne Laurent, Boulet, L.-G.

Stenographie bilingue : 8e année, A. Laflamme P.-M.-R., Blais, Rioux Maurice, Vézina Michel, Fournier Marcel, Bégin Raymond, Harrisson, Robert Verreault Chs, Belzile G.-D. Desjardins G., Mercier Louis.

8e année B : Gaudreau Henri, Laberge L.-M., Roy L., Dionne Laurent, Cloutier Roland, Binet G.-E., Boulet L.-G., Boulanger W., Couillard Roméo Bruneau Lauréat.

7e année : Thibault A., Gaumond Robert, Dufour P.-Emile, Cadrin L., Montminy Gérard, Bernatchez Yvan, Desrosiers Félix, Landry Joseph, Morin Jules.

6e année A : Blanchet L.-P., Fournier Paul, Corriveau Rosaire, Buteau J.-B., Dubé Roland, Bernier Marcel, Lemieux C.-A., Proulx C.-A., Caron Marc, Rousseau Raymond.

6e année B : Chevron Paul, Gaudreau Armand, Laberge Robert, Renault J.-Yves, Roy Marcel, Proulx A., Normand M., Corriveau J., Boulanger Léo, Nicole P.-E.

Calligraphie : Comité de correction : Rioux Maurice, président; Roy Léandre, vice-président; Ross Hector, secrétaire; Blais R., trésorier.

Juges : Thibault A., Mercier Ls., Vézina Michel, Desjardins Gérard.

Censeurs : Laflamme P.-Marie et Fournier Marcel.

8e année A : Laflamme P.-M., Rioux Maurice, Desjardins Gérard, Fournier Marcel, Blais Roméo, Vézina M., Mercier Louis, Harrisson Robert, Bégin Raymond, Verreault C.

8e année B : Roy Léandre, Bruneau Lauréat, Boulanger W., Pelletier Louis-P., Létourneau L., Couillard Roméo, Laberge L.-M., Fournier A.-T., Binet G.-E. Thibault L.-G.

7e année : Cadrin L., Montminy Gérard, Coulombe Paul, Thibault A., Ross Hector, Bernatchez Yvan, Lapointe Fernand, Morin Jules, Blanchet L., Montminy Joseph, Paquet L.

6e année A : Marier Jules, Rail Adner, Langlois José, Blanchet L., Lemieux C.-A., Chouinard Ph., Fournier Paul, Bernier Marcel, Corriveau Rosaire, Têtu M.

6e année B : Nicole J.-E., Gaumond G.-H., Renault J.-Y., Guay Germain A., Roger, Proulx A., Chevron P., Lelièvre Alex., Langlois Edgar, Bernatchez L.

5e année : Tondreau Marcel, Després René, Boulet M., Moreau Fl, Gamache L., Bernier Donald, Nicole Camille, Moreau Léo., Dionne Nelson, Dionne Adrien.

Musique, maximum de 240 points : Langis J.-P., Rail Adner, Smith C.-R., Raymond, Talbot R., Tondreau M., Thibault A., Lebel Yvon.

Maximum de 239 points : Moreau, Parent P.-E., Paquet P.-Paul.

LAC MEGANTIC

Naissances. — M. et Mme Léopold Guay annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Oscar, Jean, Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Guay, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme E. Lalancette annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Conrad, Clément. Parrain et marraine, M. et Mme C. Biron.

—M. et Mme Jos. Roy annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Gaston, Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme C. Roy, grands-parents.

—M. et Mme Napoléon Mercier annoncent la naissance d'une fille, baptisée Monfette.

—Mlle B. Gonthier, de Lambton, était en promenade, la semaine dernière, dans la famille de M. A.f. Perron, ainsi tisée sous les prénoms de Marie, Françoise, Elise. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Mercier.

—M. et Mme G. Letellier annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph. Alyre, Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Alyre St-Pierre.

—M. et Mme Albert Baron annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Thérèse, Claudia. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Desrochers.

Va-et-vient. — M. Philibert Cliche était en voyage d'affaires à Montréal, la semaine dernière.

—M. A. Roberge est de retour d'un voyage à Québec et Montréal.

—Mme W. Monfette était à Montréal, dernièrement, pour assister aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Denis Têtu M.

Mlle M.-A. Couture.

—M. Denis Monfette, étudiant au séminaire de Sherbrooke, est en repos dans sa famille.

ST-TITE DES CAPS

Accidents. — M. Antonio Boutet s'est fait ruer à la jambe par un cheval, il était dans un traîneau conduit par un chien, quand celui-ci se précipita sous les pattes du cheval; le cheval prit de peur se mit à ruer et frappa M. Antonio Boutet à la jambe.

Autre accident. — M. Antonio Paradis s'est fait frapper aux genoux par son cheval, il était assis sur son voyage de bois quand le bois toucha aux pattes de son cheval, il rua et le frappa aux genoux.

Ces deux blessés sont sous les soins du Dr Petitclercs de cette paroisse.

Va-et-vient. — M. F.-X Leblond, Séminariste de Québec est en repos pour quelques semaines cez ses parents M. et Mme Ludger Leblond.

—Mme David Morency est allée passer quelques jours à Québec visiter ses parents.

Tableau d'honneur des élèves de notre couvent. — 7ème année: Mlle Germaine Boivin; 6ème année, Valéda Ménard; 5ème année, Alice Mathieu; 3ème année, Mlle Marie-Paule Bouchard; 2ème année B. M. Philippe Ferland; 1ère année A. Mlle Rose-Anne Asselin; 1ère année B. Mlle Carmen Bouchard; C. P., André Morency.

Ecole du Pont de Les Chenaux. — 5ème année, Mlle Eliane Bouchard; 4ème année: Mlle Eiane Bouchard; 3ème année, Mlle Adrienne Bouchard; 2ème année, Mlle Thérèse Tremblay; 1ère année, M. Roland Tremblay, C. P., Antoine Morency.

Le NOUVEAU JELL-O : Un régal moderne

Goûtez et savourez l'excellent
JAMBON BARDOU

LA FETE DE L'ERABLE

Partir avant l'aurore et monter dans les bois
Emporter son fusil, son carnier, ses raquettes,
Pourchasser, haletant le lièvre aux abois
Qui détale et revient vers ses hases coquettes.

Suivre un étroit sentier à travers les sapins
Quand l'aurore vernale irise les nuées,
Faire halte et frapper du bout de son gourdin,
L'huis que mars en soufflant argente de buées.

Hisser un pavillon sur le faîte pointu
Quand le soleil émaille alléges et fenêtres,
Boire la seve blonde à lèvres que veux-tu
Et goûter en son plein un terrestre bien-être.

Avec le sucrier parcourir la forêt,
Où l'érable givré distille ses artères,
Quand la neige au soleil abdique, sans regret,
Et fait place au brin d'herbe, au trèfle, aux primevères.

Vivre avec ceux qu'on aime et prendre du plaisir
A voir glisser la lune idéalement blanche,
Guetter les écureuils anxieux de s'enfuir
Et de se pavaner sur la plus haute branche.

Comprendre la nature et jouir de ses dons;
Quand le givre est en fleur, admirer la magie
Du froid, celle du vent qui chante des fredons
De l'érable emperlant tes ailes, Poète !

Mars 1933 *Berthe d'IBERVILLE*

à NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE et
WASHINGTON

Par un train de luxe direct et sans changement de voiture jusqu'à Washington, via Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance à New York, sans changement de gare, pour Atlantic City. Wagons-compartiments-salon (club), wagons-lits et wagons-chambrettes (à deux couchettes). Wagon-restaurant et voitures de première classe.

Train faisant la correspondance partant de la Gare du Palais quotidien à 3h. 15 p.m. (H. S.E.)

par le WASHINGTONIAN

Pour plus d'informations, s'adresser au bureau des billets, 10, rue Sainte-Anne, et à l'hôtel St-Roch. Tél. : 2-8201.

CANADIEN NATIONAL

La CAISSE D'ÉCONOMIE de Notre-Dame de Québec
Invitez la Prospérité---

D'abord faites face à l'actualité —Rajustez-vous, revisez votre budget, déposez à La Caisse d'Economie méthodiquement, un pourcentage fixe de chaque paye. Amassez un petit capital qui protégera contre les incertitudes de l'avenir et stabilisera votre situation financière. Vous inviterez ainsi le retour de la prospérité.

Commencez à la prochaine paye.

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

CETTE maison illustre bien la valeur de l'assurance-vie. La veuve et la famille qui vivent ici jouissent de l'indépendance et du confort parce que, chaque mois, arrive le chèque de la Manufacturers Life. Le père et fondateur fut un homme prévoyant. Sa foi en l'assurance-vie lui a permis de faire en sorte que sa famille puisse continuer à vivre comme autrefois. Pourquoi ne nous laisseriez-vous pas protéger vos dépendants de la même façon?

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL • TORONTO, CANADA

SUCCURSALE — EDIFICE DOMINION
126, Rue St-Pierre, Québec.
M. ANT. PROVOST, Gérant.

LUCILE AU PAYS DES MERVEILLES

Episode No 38

Par L. Frank Baum

Copyright Reilly & Lee Co.

"Faites-vous toutes les poupées de papier vous-même ?" demanda Lucile "Oui" répliqua Mlle Marionette. "Je les découpe avec mes ciseaux, puis je peins leur visage et leur costume. C'est un travail très amusant et je suis heureuse en faisant grossir mon village de papier." "Mais comment se fait-il que des poupées de papier soient vivantes ?" demanda tante Emma. "Les premières poupées que je fis n'étaient pas vivantes, mais je vais vous expliquer comment cela est arrivé."

"Je demeurais autrefois près du château d'une grande magicienne nommée Circée la Bonne. Quand elle vit mes poupées, elle les trouva fort jolies. Je lui dis que je les aimerais beaucoup plus si elles étaient vivantes et le lendemain la sorcière m'emporta une forte quantité de papier magique. "Ceci est du papier vivant", dit-elle, "et toutes les poupées que vous y découperez pourront penser et parler. Quand vous aurez utilisé tout ce papier, venez me voir et je vous en donnerai d'autre."

"Naturellement, je fus enchantée de ce cadeau", ajouta Mlle Marionette, "mais les poupées que je faisais étaient si minces que la moindre brise les renversait et les éparpillait partout. Alors Circée construisit un mur afin de les protéger contre le vent et me dit de construire un village de poupées ici et d'en être la reine. C'est pourquoi j'ai fait le village que vous voyez. Il y a déjà bien des années que j'ai construit la première maison. J'ai toujours travaillé bien fort et ai fait grossir mon village."

"Bien des années", dit tante Emma. "Quel âge avez-vous mon enfant ?" "Je n'ai jamais compté les ans", dit Mlle Marionette en riant. "Vous voyez, je ne grandis plus du tout. Je reste comme j'étais quand je suis arrivée ici. Je suis peut-être plus vieille que vous, madame, mais je ne pourrais le dire." Ils regardèrent la fillette avec surprise et le Magicien dit: "Que devient votre village de papier quand il pleut ?"

VICTORIAVILLE

Des clubs de raquetteurs nous visitent. — Dimanche, le club des raquetteurs "Les Bois-Francs" de Victoriaville, recevait la visite de raquetteurs venant de Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-Jean d'Iberville et Montréal.

Les excursionnistes furent reçus à la gare par les officiers de notre club local. Il y eut parade le matin, et messe à la chapelle du collège du Sacré-Coeur. Le midi, réception à l'hôtel de ville, où le maire adressa la parole et remit les clefs de la ville. L'après-midi et le soir, réceptions et banquet au Château Grand-Union.

Comme la plupart des visiteurs devaient partir sur les trains de nuit dimanche, le théâtre Victoria donna un spectacle spécial à minuit.

Tous repartirent enchantés de l'hospitalité reçue.

Les laitiers seront surveillés. — Notre conseil est présentement à étudier un règlement concernant la tenue, la vente et la distribution du lait en ville. Les laitiers dans l'ensemble donnent satisfaction, mais des plaintes bien fondées planent sur quelques-uns d'entre eux. Le conseil verra à ce que l'hygiène soit strictement observée. Le lait est un aliment précieux et délicat. C'est la nourriture journalière des enfants, et on ne prendra jamais trop de précaution pour que le lait soit livré dans les meilleures conditions possibles.

Elargissement de la rue Dumoulin. — Il est question de faire de nouvelles démarches auprès du C. N. R. en vue de l'élargissement de la rue Dumoulin. Ce serait une amélioration nécessaire au point de vue de l'apparence et des commodités de circulation.

Notre chantier municipal. — Nos échevins avaient conçu l'idée pratique d'occuper les chômeurs à quelque chose d'utile au courant de la morte saison. La ville acheta une limite à bois à quelques milles de distance, et mit les hommes à l'ouvrage, avec le résultat que plusieurs centaines de cordes de bois ont été bûchées. Ce bois est déjà vendu à nos manufacturiers et à quelques familles privées : ce qui a rapporté une jolie somme. Voilà, d'après nous, une façon fort intelligente d'envisager le spectre du chômage.

Nouvelles locales. — Madame Capelli, de Montréal, a passé quelques jours en ville, chez des parents et des amis.

—Mlle Françoise Champoux, de Québec, était en visite, dernièrement, chez Mlle Esther Côté.

—M. et Mme Ulric Lemaire, M. et Mme J.-N. Lemaire, de Drummondville, et leur bébé Louise, en visite, dimanche, chez M. et Mme Camille Duguay.

—M. C.-A. Bordeleau, inspecteur des Douanes, était dans sa famille, samedi et dimanche.

—M. Paynes, agent de district de la Metropolitan Life Ins. Co, était à Plessisville, au cours de la semaine dernière.

—Mme Philippe Thibodeau, de St-Grégoire, en visite chez son père, M. Gédéon Perrault.

—Mme Sasseville Lespérance est allée passer quelque temps chez des parents, à Québec.

—M. Alfred Paradis, de Montréal, était en ville, ces jours derniers.

—M. Arnould Bourbeau, qui a été retenu à la maison pendant quelques jours, retournera au bureau de son père, M. Auguste Bourbeau, prochainement.

—Mme Wilfrid Laliberté, qui a passé quelques jours chez sa mère, Mme D.-O. Bourbeau, est retournée à Québec, samedi.

—M. J.-E. Alain, co-propriétaire de la Victoriaville Furniture, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—M. Jos. Duguay, avocat, est allé à Danville pour affaires professionnelles, au cours de la semaine.

—M. Jules Poisson, C. R., d'Arthabaska, était en ville, dimanche et a adressé la parole au banquet des raquetteurs.

—M. Georges Duguay, de Plessisville, est venu passer le dimanche dans sa famille, chez M. et Mme Roméo Duguay.

—M. Arthur Feuiltault, liquidateur, de Lefebvre, Marmette et Lefebvre, Québec, en visite chez M. et Mme L.-P. Auger et chez M. et Mme Camille Duguay.

ST-FABIEN, RIMOUSKI

Le 12 mars, a eu lieu, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. l'abbé Adj. Lamontagne, et devant une nombreuse assistance, une représentation de vues animées et distribution de prix d'Exposition, aux membres du club des jeunes éleveurs d'Ayrshires de St-Fabien.

Une coupe a été présentée à M. Maurice Gagnon, propriétaire de la genisse qui s'est classée première des clubs des jeunes éleveurs d'Ayrshires du Canada, pour l'année 1932, avec une production de 12,136 lbs de lait et 522 livres de gras en 365 jours.

Ont adressé la parole, au cours de la séance, M. l'abbé Lamontagne, M. J.-N. Albert, inspecteur des agronomes, J.-R. Gauthier, agronome de Rimouski, et Roland Belzil, propagandiste fédéral. Remerciements par M. Maurice Gagnon.

Naissances. — Le 1er mars était baptisé Joseph, Louis, Marc, enfant de M. Ernest Brillant et de Adélia Jean. Parrain et marraine, M. et Mme I. Hamond, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3 mars, est né Joseph, François, Régis, enfants de M. Joseph Bélanger et de Elianne Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Coulombe.

—Le 4 mars, est né Joseph, Xavier, Cimon, enfants de M. et Mme Joseph-Xavier Cimon, (nés Marie-Claire Gagnon). Parrain, M. Joseph Cimon; marraine, Mlle Marie-Anne Cimon.

—Le 5 mars, est né Joseph, Claude, Bernard, enfant de M. le Dr P.-R. Bégin, et de Marie-Eva Belzil. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bégin, grands-parents de l'enfant.

—Le 7 mars, est né Joseph, Paul, Rodrigue, enfant de M. Gonsague Coulombe et de Emélia Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11 mars est née Marie, Christine, Carmella, enfant de M. et Mme Théophile Fournier, (née Marie-Anne Bergeron). Parrain, M. Georges Fournier; marraine, Mlle Gertrude Fournier, frère et soeur de l'enfant.

Va-et-vient. — Plusieurs dames de la paroisse sont allées à Rimouski, suivre les exercices d'une retraite fermée chez les Révdes Soeurs de l'Immaculée Conception.

—M. et Mme Roméo Bélanger sont actuellement à Rimouski.

—Mlle Ida Parent, du Sacré-Coeur, passe quelque temps à St-Fabien.

—Mlle Laurence Bellavance est en promenade à Rimouski.

—M. et Mme Antonio Bernier, de Québec, ont passé quelques jours à St-Fabien, en visite chez Mme Vve Joseph Bélanger.

—M. et Mme Ernest Boulanger sont de retour de St-Mathieu. Ils ont assisté au service de M. Ferdinand Jean, père de Mme Boulanger.

Funérailles de M. Charles Beaulieu. — Les funérailles de M. Charles Beaulieu, époux de Dame Virginie Côté, ont eu lieu dans l'église paroissiale de St-Fabien, le 16 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il était âgé de 83 ans.

Une foule considérable y assistait. Le service fut célébré par M. le chanoine Eug. Pelletier.

M. Le-Philippe Sirois, de Rimouski, son gendre, portait la croix.

Portaient le cercueil, ses fils, Charles, Jos., Ulric, de St-Fabien, Antoine, de Trois-Pistoles.

Suivaient le cortège funèbre, M. et Mme Alphonse Beaulieu, de Trois-Pistoles, Mme Antoine Beaulieu, de Trois-Pistoles, M. Robert Roy, de Montréal; son gendre, ses petits-fils, M. B. Boulanger, de Montréal, M. et Mme J. Boucher, de Trois-Pistoles, M. et Mme Jos. Belzil, M. J.-B. Beaulieu, de Trois-Pistoles, Charles Beaulieu, de Trois-Pistoles; de St-Fabien, Edmond, Joseph, Alphonse Beaulieu, Marie Beaulieu, Gertrude Beaulieu, Madeleine Beaulieu, Gérard Beaulieu, Eugène Beaulieu, M. et Mme Conrad Bélanger.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

ST-THOMAS DIDYME

Déplacements. — Mlle Jeanne Bouchard, de St-Félicien, est en promenade depuis quelques semaines chez M. Joseph Bouchard.

—Mlle Rose-Alma Savard et Jean-Charles Savard, de N.-Dame de La Doré, ont passé plusieurs jours chez M. Horace Lachance, leur beau-frère.

—Mlle Emilie Savard a été chez ses parents à N.-Dame de La Doré, la semaine dernière.

Accident. — M. Léonce Bhérer, fils de M. John Bhérer, s'est donné un coup de hache sur un pied alors qu'il travaillait dans les chantiers du Lac James. Son cas est très sérieux ; mais on espère cependant que le pauvre jeune Bhérer ne reste pas infirme. Il est bien souffrant.

Convalescence 18 mars. — Mme Joseph Bhérer est en pleine voie de guérison, après une sérieuse maladie qui l'a conduite aux portes du tombeau cependant elle devra aller à l'hôpital pour subir une opération.

Cercle des jeunes éleveurs. — Vendredi dernier, le 17 mars, MM. les agronomes Brouillard et Boudreault sont venus distribuer les prix du concours de veau de l'automne dernier. Une douzaine de prix ont été distribués solennellement par M. le curé Larouche. Ce cercle marche très bien et trente membres se sont inscrits pour la nouvelle saison. Des conférences furent données par MM. les agronomes et M. le curé qui félicitèrent tour à tour les cultivateurs de St-Thomas Didyme d'être venus en aussi grand nombre, preuve de l'intérêt que l'on porte aux choses agricoles. M. le curé Larouche fit un vibrant appel pour que le cercle agricole soit plus nombreux et promit son concours aux directeurs pour faire une campagne de recrutement. "Il faut", dit-il, "un cercle florissant le plus florissant de la région". Déjà plusieurs ont donné leurs noms

Février 1933.—Noms des élèves qui ont été inscrits au tableau d'honneur, à l'école No 1 St-Thomas Didyme, dirigée par Mlle Rosanne Bouffard, institutrice.

Cours Supérieur 5ième Année : Jeanne d'Arc Sénéchal, Alice Roberge Albert Simard.

Cours moyen 4e Année : Aurélie Beaudet, Lucien Roberge.

Cours moyen 3ième année : Claude Beaudet, Cécile Darveau, Gertrude Lachance, Lorenzo Sasseville, Laurent Sasseville.

Cours inférieur, 2ième Année : Gertrude Sasseville, M.-Blanche Roberge, Rosaire Simard, M.-Jeanne Lavoie.

1ère Année : Emilienne Lachance, Alphonse Beaudett, Alberta Forget.

Cours Prép. : Lina Simard Lucette St-Pierre Georgette Sasseville, Laurette Lachance.

Février —Noms des élèves qui ont été inscrits au tableau d'honneur à l'école No 2, dirigée par Mlle M.-Laure Bouffard, institutrice :

Cours moyen, 4ème Année : Simonne Guay,

Cours moyen, 3ème Année : Gertrude Guay Cécile Gravel, Jeanne D'Arc Gravel.

Cours Elémentaire 2ème année : M.-Rose Marcil, Adrien Potvin, J. D'Arc Potvin.

Cours inférieur, 1ire Année : Simonne Marcil M.-Anne Potvin, Léo Boivin.

Anniversaire.— Samedi le 4 mars un groupe d'amis se réunissaient chez M. Henry Desjardins pour fêter le 20ème anniversaire de Mlle Rosanne Bouffard, institutrice. De jolis présents lui furent présentés par Mlle Lucette St-Pierre. Etaient présents : M. et Mme Henry Desjardins, Mlle Rosanne Bouffard, inst., Lucienne Darveau, M.-Laure Bouffard, institutrice Suzanne Laliberté, inst. Alice Beaudet, Cécile Leclerc, Antoinette Roberge, MM. Alfred Desjardins, Albert Desjardins J.-Baptiste Paquin Héliodore Sénéchal François Lachance. Quoique très émue, Mlle Rosanne Bouffard remercia tous ceux qui lui ont témoigné tant d'estime.

CAP ST-IGNACE

Funérailles. — Dernièrement fut chanté le service de Mme Ernestine Fournier, épouse de M. Emile Fortin, décédée à l'âge de 47 ans.

Le service fut chanté par M. le curé Poulin. Portait la croix, M. Ernest Gagné. Conduisait le corbillard M. Lévis Mercier. Portaient la dépouille mortelle, Camille Couillard, Ludger Simoneau Mathias Emond Arthur Morin.

Les coins du poêle étaient tenus par Mmes Camille Couillard, Ludger Simoneau, Mathias Emond Arthur Morin.

Conduisaient le deuil son époux Emile Fortin, ses fils, Roland Paul-Emile, Antonio; son père Herm. Fournier; ses frères, Cyrias et Eugène Fournier; ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Napol. Fournier, Ferd. Guimond; Elisée Bélanger, Amédée Dubé, L'Islet; Alfred Picard Limoilou; Mmes Wilfrid Lévesque, Edmond Bernier, d. Montréal; son beau-frère et belle-soeur M. et Mme Amédée Ouellet, L'Islet; ses neveux et nièces M. et Mme Paul Fournier Gérard Tondreau, Armand Proux, Montmagny; Adrien, Joseph, Alexandre Fournier, Ernest Guimond Mlles Marie-Claire, Laurette, Simonne Cothilde Fournier, Marie-Rose Landry, M. Jos Blouin Montmagny.

Dans l'assistance on remarquait Emiric Richard, Ed. Fortin, Ed. Ouellet, Ad. Mercier, Ald. Simoneau, Uph. Bernier, Fort. Morin, Ern. Simoneau, Ez. Lemieux, Jos. Richard Ph. Simoneau, Aimé Emond, Freddy Morin, Eugène Richard, Emile Morin Chs. Picard, Léon Emond Eugène Gaudreau, Ad. Fournier Emile Simoneau, Stanislas Bernier, Lé-Geo. Fortin, Bern. Bernier, Eug. Simoneau, Alb. Bernier, P.-E Simoneau, Eugène Caron, V. Ouellet, Calixte Ruinguette, A.-b. Blanchet, Ernest Emond, Alfred Bilodeau, Léandrus Simoneau, Camille Bernier, Ald. Simoneau, Arthur Gagné, Sévère Fortin Odilon Fortin, Ls-Marie Ringuette, Ad. Pregault, Luc. Fournier, Achille Landry, Fidèle Bélanger, Lionel Bélanger une foule d'autres.

—Mardi fut chanté le service de M. Edmond Bélanger veuf de Dame Aglaée Bernier, décédée subitement le 10 à l'âge de 71 ans.

Nos sympathies.

LES ESCOUMAINS

NOTES SOCIALES. — MM. Bernier et Moreau, voyageurs de commerce, étaient à l'hôtel de la Plage le 12.

—MM. Pamphile Dufour et H. Maltais du Sacré-Coeur, ont passé une couple de jours chez M. Joseph Bouchard.

—M. et Mme Paul Bélanger sont partis le 11 pour un voyage à St-Joseph d'Alma.

—M. le curé Renaud est allé aux Bergeronnes cette semaine.

—M. Freddy Hovington a passé quelques jours chez M. Onias Chassé.

—M. Georges Hervay est de retour de l'Hôpital de Rimouski où il a suivi un traitement.

—M. Georges Tremblay de Tadoussac, était de passage en notre paroisse cette semaine.

—M. Daniel Lapointe, de Tadoussac, a passé quelques jours aux Escoumins en voyage d'affaires.

MONT-CARMEL

Accident. — Un pénible accident est arrivé à Mme Léo Paradis, le premier vendredi du mois, au sortir de l'église. Mme Paradis est tombé et s'est fracturée une jambe ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va et vient.— M. l'abbé Cyprien Morneau, professeur de chant, est actuellement de passage ici.

—Mlle Mary Ouellet, de Trois-Rivières, en promenade chez sa soeur Mme E. Raymond.

—Mme Emile Bérubé accompagnée de son garçon et de sa famille étaient en visite ces jours derniers, chez M. Joseph Bérubé.

—M. Israel Lévesque de St-Pacôme, et sa fille Jeanne sont en visite chez M. Luc Rivard et M. Léo Paradis.

—En visite chez M. Louis Drapeau, M. J. Lévesque, de St-Onésime, son gendre.

—Ces jours derniers M. Omer Lévesque était de passage à Québec.

—M. Albert Drapeau de passage à Ste-Anne de la Pocatière.

Malades. — De retour de l'hôpital: Mlle Alice St-Onge et Simone Anctil ; Messieurs Eugène Lévesque, Jos. Plourde et deux des enfants de M. Thomas St-Onge, tous sont en bonne voie de guérison.

Température. — La semaine dernière nous avons eu une véritable tempête du bon vieux temps a duré trois jours ; ces jours-ci encore nous avons eu beaucoup de neige.

RIVIERE-A-PIERRE

Noces d'argent. — Une splendide fête a eu lieu récemment chez M. et Mme Gustave Blanchet à l'occasion du 25ième anniversaire de leur mariage. Ces heures d'une douce intimité ont passé trop vite, à notre gré, et, avec les nombreux souhaits formulés aux jubilaires, nous ajoutons celui de se réunir tous à ce même foyer pour cette autre étape d'un quart de siècle où brillera l'aube sacrée des noces d'or. C'est la vie montante des époux chrétiens quand, au soir de leur existence terrestre ils s'arrêtent et attendent la récompense. Notre vénéré pasteur, M. l'abbé Philippe Chénard, a daigné dehausser de sa présence l'éclat de la fête à laquelle assistaient une cinquantaine de personnes. Plusieurs autres invités n'ont pu se rendre à ces joyeuses agapes pour des raisons majeures, entre autres : M. l'abbé Odilon Blanchet, curé de St-Grégoire de Montmagny, frère du jubilaire ; M. l'abbé Pierre Chalifour, curé de Notre-Dame des Anges ; M. l'abbé Lauréat Simard, ptre, professeur au Collège de Lévis ; les familles Blanchet, de St-Pamphile de l'Islet ; M. et Mme Leclerc (agent d'assurances) Rivière du Loup ; Mtre Ephraim Bédard, député de Québec et Mme Bédard, etc. Ils ont tous envoyé leurs félicitations et leurs bons voeux. Ces communications furent lues au début de la fête. La salle de réception toute ornée de parures argentées, donnait un bel effet sous les globes électriques. Il y eut présentation d'adresse, de riches cadeaux. Le chant, la musique (piano et violon) et quelques déclamations recréèrent vivement l'assistance. Un succulent goûter fut ensuite servi vers les 11 heures et la soirée se clôtura par le chant "Bonsoir mes Amis, Au Revoir". Quoique pris à l'improviste, les heureux jubilaires reçurent aimablement leurs hôtes qui leur redisent encore "Ad Multos Annos".

C'est quelque chose que de *savoir comment* fabriquer des cigarettes. Observez autour de vous et voyez comme sont nombreux les hommes et les femmes qui fument les Winchesters!

CIGARETTES
Winchester
D'un Mélange Parfait!

Ce qu'on porte à New-York

Par Helen Williams

3331

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Encore une robe jumper ! Mais une jolie !

Elle est du nouvel effet enveloppant avec une jupe légèrement circulaire. C'est un modèle ravissant pour une écolière.

L'original a été confectionné d'un crêpe de laine brun, tandis que la guimpe est de guingan rouge et blanc.

Une autre jolie combinaison serait bleu foncé avec guimpe d'un rouge orangé.

Le patron est fourni en grandeurs 8, 10, 12, 14 et 16 ans. Pour 12 ans il faut 2 1-8 verges de 39 pouces pour la robe et la cravate, et 1 3-8 verge de 35 pouces pour la blouse.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivant clairement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez 20c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3331. Grandeur...

Nom .....

Adresse.....

.....

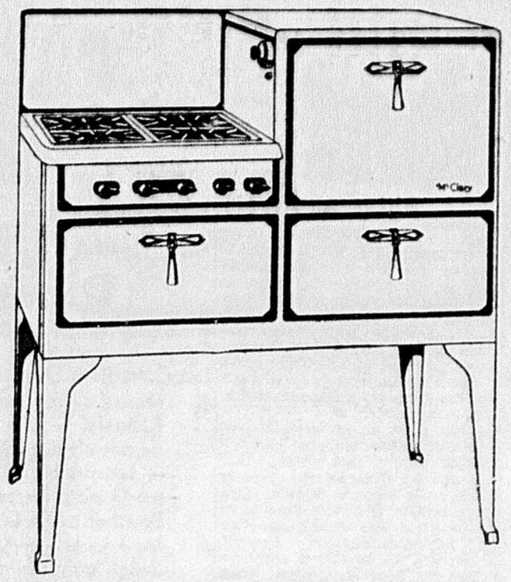

Le prix des poêles nouveaux est attrayant. On vous accorde une généreuse valeur de rachat pour votre poêle usagé. De plus, vous pouvez, si vous le désirez, payer par versements échelonnés.

CES POELES MODERNES ET ATTRAYANTS SONT ECONOMIQUES

Les gens s'imaginent souvent qu'ils économisent en gardant un vieux poêle à gaz indéfiniment.

Un peu de réflexion démontrera qu'un poêle avec un fourneau isolé dépense moins de combustible.

Plus de réflexion encore fera remarquer que l'on fait une économie en argent combinée avec une commodité réelle et une bonne cuisine quand un contrôle de chaleur automatique donne la bonne température au fourneau.

Le poêle à gaz moderne donne les résultats suivants :

Facture pour le gaz moins élevée.

Distribution égale de chaleur dans le fourneau.

Cuisson contrôlée dans le fourneau.

Cuisine plus fraîche.

Et n'oubliez pas que les brûleurs ouverts sont aussi disposés dans les poêles modernes McCLARY pour donner une plus grande efficacité.

UNE CHALEUR CONTROLEE ET PRECISE DEPEND DU BRULEUR EMPLOYE. NOS INGENIEURS ONT DESSINE UN BRULEUR QUI S'ADAPTE SPECIALEMENT AU CONTROLE DE CHALEUR DU FOURNEAU. CE BRULEUR EST FOURNI AVEC CES POELES.

QUEBEC POWER CO.

TELEPHONE 5142 **229 RUE ST-JOSEPH**

Consultez "Mlle Dow"

Quelle punition mérite le lanceur d'un hockey dans la direction de celui qui détient la rondelle dans le hockey amateur et professionnel ?
W. T. W., Montréal.

Dans la ligue professionnelle, si un joueur de l'équipe qui défend les buts, y inclus le gardien lui-même, lance son bâton à la rondelle dans la zone de sa défense, l'arbitre doit immédiatement donner un point à l'équipe d'attaque. Lancer son hockey dans toute autre zone mérite une punition majeure. Dans le hockey amateur, un hors-jeu de 10 minutes est le minimum et n'a pas d'alternative.

"Mlle Dow"
en collaboration avec
une des plus grandes autorités sportives au Canada

3

NOTE:—*Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, raisons motivant certaines décisions, etc., écrivez à "Mlle DOW", Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 22, Montréal.*

On s'empressera de vous répondre par correspondance, par radio ou par l'intermédiaire de nos futures annonces.

Ecoutez l'émission radiophonique de "Mlle DOW", Poste CKAC, chaque soir, samedi et dimanche exceptés.

Bière **Dow** Old Stock

DOW REPOND A LA QUESTION DE LA SOIF

NE TOUSSEZ PLUS. Soyez prudents. "En vente partout"
SIROP POUR LE RHUME CARTIER

FU MANCHU

Episode No 537

Par **SAX ROHMER**

Copyright Bell Syndicate.

"Je vous assure, M. Smith", dit Logan, "que cette expression d'horreur sur le visage de Sir Baldwin me bouleversa. Je téléphonai immédiatement au médecin dont le nom avait été mentionné par la visiteuse."

"Oui ?" cria Smith avec anxiété.

"Il me dit qu'il ne connaissait absolument rien de l'affaire, qu'il n'avait jamais entendu parler de cette femme. Mes pires soupçons étaient confirmés. Je me mis alors en rapport avec Scotland Yard, et je vous laisse maintenant la tâche d'éclaircir le reste du mystère."

Logan se leva et nous sortimes dans la rue. Smith, c'était évident, se demandait que faire maintenant. "Il n'y a pas de doute", suggéra Weymouth "que le Si-Fan s'est emparé de Sir Baldwin, mais où est le Si-Fan ?" Smith haussa les épaules.

A ce moment le soleil dorait les rues joyeusement et je jetai un coup d'oeil rapide à ma montre. "Messieurs", dis-je, "le navire de Karamaneh arrivera à Tilbury dans quelques minutes. Je dois vous quitter pour la rencontrer". Et avec un coeur alerte, je fis signe à un taxi.

LE CANADIEN A PERDU CINQ A DEUX, HIER SOIR, CHEZ LES RANGERS

LE DETROIT GAGNE LA PREMIERE PARTIE DE LA RONDE PAR 2 A O

Carl Voss fournit la passe pour le premier point et compte le second sur une course individuelle. — John Ross Roach défend son filet avec le brio qu'on lui connait. — La machine des "Wings" avait des "ailes"

FOULE DE 12,500 AMATEURS

Montréal, 27. — (P.C.) Semant la division dans les lignes de ses adversaires, le Detroit a remporté une superbe victoire samedi soir en blanchissant les Maroons, au score de 2 à 0, dans la première d'une série de deux parties pour la première ronde de détail de la N. H. L.

C'est la première partie de détail que les hommes de Jack Adams aient jamais gagnée. Les Wings sont retournés à Detroit favoris pour remporter les honneurs de la série "Home and Home".

Une foule de plus de 12,500 amateurs vit les Maroons rendus à l'impuissance par la solidité de la défense adversaire, par les attaques bien concertées des lignes d'avant et par la magnifique performance de John Ross Roach. Les Wings prirent les devants dans le milieu de la première période quand Voss fournit une belle passe à Aurie pour déjouer Dave Kerr. Cette avance imprima un renouveau d'énergie aux gars du Detroit qui eurent l'avantage du jeu jusqu'à la fin de cette période.

Comme toutes les parties que les Wings ont jouées contre les Maroons cet hiver, la joute de samedi fut d'une vive allure. Les Montréalais tentèrent de démolir la défense adversaire, mais Jack Adams s'était prépare en conséquence : ses piliers bloquèrent solidement les avants marrons. Roach fit le reste : trois fois il fit des arrêts qui volèrent des points aux Maroons quand Hooley Smith et Dave Trottier se présentèrent seuls devant lui.

Au début de la seconde période, encouragés par les applaudissements des spectateurs, les hommes d'Eddie Gerard firent des attaques dangereuses. Les défenses de Detroit bloquaient régulièrement et quand ils ne pouvaient suffire, Roach leur prêtait main forte.

Comme la foule manifestait, les Red Wings comptèrent un point surprise pour consolider leur avance. Carl Voss, étoile de centre, s'empara de la rondelle à la ligne bleue et l'envoya en roulant dans la direction de Kerr. Ce dernier la vit venir et en voulant l'écarter avec son patin il prit mal ses mesures avec le résultat que l'on sait.

Le sextette d'Adams ne formait qu'un : il n'y eut aucune étoile mais tous contribuèrent à l'ensemble et surtout à l'efficacité des offensives et des défensives. Carl Voss, ancien joueur de football de l'Université Queen's, fut la sensation de la soirée : il compta le second point et fournit la passe pour le premier. Malgré la solidité des checks les arbitres ne distribuèrent pas beaucoup de punitions : il y en eut quatre dans la première période, trois dans la seconde et aucune dans la dernière. Les Wings eurent l'avantage dans le nombre des lancers par la faible marge de 3, 29 contre 26.

Les Wings sont partis pour Detroit samedi soir. Aucun de leurs joueurs ne fut blessé excepté Walter Buswell qui souffre d'une légère contusion à la jambe, mais il n'y paraîtra plus mardi. Aucun Montréalais ne fut blessé.

ALIGNEMENT

Detroit:		Maroons:
	Buts:	
Roach		Kerr
	Défenses:	
Evans		Noble
Young		Conacher
	Centres:	
Voss		Smith
	Ailes:	
Aurie		Ward
Lewis		Northcott

Subs : Detroit : Gallagher, Goodfellow, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emms, Buswell et Moffatt.

Subs : Maroons : Wentworth, Trottier, Brydson, Haynes, Kilrea, Duguid, Robinson et Wilcox.

Arbitres : Cooper Smeaton et A. G. Smith.

SOMMAIRE

Première période

1—Detroit, Aurie (Voss) 8:40

Punitions : Buswell, Duguid, Gallagher et Trottier.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions : Evans, Emms et Trottier.

Troisième période

2—Detroit, Voss 3:42

Punitions : Aucune.

Arrêts:

Roach . . . . . 9-10- 7—26

Kerr . . . . . 11- 8-10—29

BOSTON ANNULE AVEC REDS 1-1

Providence, R. I., 27. — (P.C.) 70 minutes d'un jeu très mouvementé n'ont pu faire pencher la balance ni d'un côté ni de l'autre entre les Boston Cubs et les Reds de Providence, samedi, quand les deux clubs annulèrent au score de 1 à 1. Trois punitions majeures furent administrées au cours de la joute qui fut l'une des plus dures de la Canado-Américaine cette année.

Aucun point ne fut compté dans la session initiale, mais par contre 6 punitions furent distribuées. Bud Cook mit les Cubs en tête dans le milieu de la seconde période. Gus Rivers rétablit l'équilibre dans la 3e période sur une triple passe de Trap, McVicar, Mondou. Murray, Himes et Cook se virent attribuer chacun une punition majeure pour avoir commencé un numéro de pugilat, à la fin de cette période.

ALIGNEMEN-

Providence:		Boston:
	Buts:	
Byrne		Wood
	Défenses:	
McVicar		Lane
Trapp		Warshawski
	Centres:	
Gaudreault		Cook
	Ailes:	
Rivers		Saunders
Murray		Burmeister

Subs : Providence : Mondou, Alexandre, Taylor, McCully, Raymond, Vail, Himes et Lesieur.

Subs : Boston : Benson, F. Jerwa, Buckles et Weir.

Arbitres : Stewart et Halloran.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Punitions : McVicar, Burmeister, Murray (2), Warshawski et Buckles

Deuxième période

1—Boston Cook 11:50

Punitions : Aucune.

Troisième période

2—Providence, Rivers (Trapp, McVicar et Mondou) . . . 13:08

Punitions : Murray, majeure ; Buckles, Weir et Himes, majeure ; Cook, majeure ; McVicar et Warshawski, 2.

Supplémentaire

Aucun point.

Punition : Buckles.

QUILLES A LAVAL

Samedi soir, la Médecine a remporté une superbe victoire en déclassant le Droit par 3 à 0, dans une rencontre régulière de la ligue de quilles des Etudiants. Les Sciences Commerciales ont défait l'Architecture par 2 à 1 pendant que la Chimie battait le génie Forestier au même score.

Ce soir à 7 heures et 15, la Médecine rencontrera les Sciences Commerciales et l'Architecture se mesurera avec la Chimie.

Voici le détail des parties de samedi:

Médecine:				
Bruneau	132	169	165—	466
Martin	161	143	156—	460
Soucy	235	133	178—	546
Guimont	138	120	136—	394
Fournier	158	143	161—	462
	824	708	796—	2328
Droit:				
Labelle	101	138	147—	386
Boivin	148	166	135—	449
Labrecque	122	95	122—	339
Moreau	178	151	174—	503
Miquelon	125	136	149—	410
	674	686	727—	2087

Médecine : 3-0.

Sciences Commerciales:				
Chaloult	188	140	134—	462
Cantin	114	135	160—	409
LeBoeuf	112	138	160—	430
Godbout	130	127	145—	402
Adam	135	151	115—	401
	679	711	714—	2104
Architecture:				
Dupéré	122	111	161—	394
Malnguy L.	128	138	167—	433
Malnguy M.	109	132	126—	367
Vallières	118	164	122—	404
Venne	147	178	123—	448
	624	723	699—	2046

Sciences Commerciales : 2-1.

Chimie:				
Cantin	162	121	131—	414
Dugal	134	...	106—	240
Bernard	142	125	156—	423
Giroux	134	135	122—	391
Cantin	157	142	122—	421
Bisson	...	99	...	99
	729	622	637—	1988
Génie Forestier:				
Marceau	113	86	95—	294
Blais	117	113	202—	432
Doyon	158	108	126—	392
Tremblay	118	199	125—	442
Beaucage	134	99	...	233
Bisson	...	...	128—	128
	640	605	676—	1921

Chimie : 2-1.

RAFLE DES GRANITES

M. Vallière Roy, 118 rue du Roi détenteur du billet numéro 318, est l'heureux gagnant de la râfle organisée au profit des Granites.

M. Roy a donc droit à un billet aller et retour Québec-Montréal, ainsi qu'à deux sièges pour une partie de championnat de hockey au Forum.

Il est prié de réclamer ces billets chez M. Nap. Côté, boulevard des Fossés.

DEFI DE GIROUX

P.-E. Giroux, de St-Grégoire, est prêt à rencontrer J. Chalifour, de Giffard, qui se prétend champion de sa paroisse dans une rencontre de 10 minutes, avec enjeu de $25.00 ou plus. Cette rencontre de lutte aurait lieu à Charny le 15 avril prochain.

PATRONAGE LAVAL

40 AVENUE BIGAOUETTE

Mardi le 28 mars à 8 heures P.M., aura lieu au Patronage Laval, une **soirée d'amateur que et musicale donnée** par les jeunes. La pièce à l'affiche "Les Chevaliers de l'Epée", drame en 5 actes et 2 tableaux de Gaston Le Beaupin et Paul Artis.

Avec moins de deux minutes à jouer les Rangers avaient 5-0

Les Canadiens ont désappointé les experts qui s'étaient basés sur leurs deux dernières parties de ligue contre les Rangers! — Une punition à Morenz au début de la partie permit aux frères Cook de compter chacun un point. — Murdoch et Dillion déjouèrent successivement Hainsworth dans les seconde et troisième périodes, et Frank Boucher porta le score à 5-0 avec moins de trois minutes à jouer. — A 18.45 Leduc compta sur une passe de Joliat, puis celui-ci scora le second point des Canadiens sur un assist de Gagnon, 31 secondes avant la fin.

15,000 PERSONNES AU GARDEN

(Par eGorge MacGuire, de la Presse Canadienne)

Madison Square Garden, New-York, 27. — Deux points rapides à trente secondes d'intervalles, au début de la première période, alors que Morenz était sur le banc, ont pratiquement assuré la marge confortable que les Rangers ont prise dans cette première partie de leur série avec les Canadiens, hier soir, partie que les hommes de Lester Patrick ont gagné par 5 à 2.

Alors qu'il ne restait guère plus de deux minutes à jouer, dans la troisième période, les chandails bleus menaient par 5 à 0. Heureusement pour eux, les Habitants exécutèrent un ralliement furieux de la dernière heure qui leur permit de réduire cette marge de deux points.

x x x

Morenz purgeait une sentence de deux minutes au pénitencier pour avoir fait tomber Seibert au moment où il était en position pour "causer du trouble" à Hainsworth, lorsque Bill Cook compta sur le retour d'un lancer de Frank Boucher, en 2.34, pour donner un premier avantage à son club. Immédiatement après la mise au jeu qui suivit, pour scorer le second point des Rangers.

x x x

Cette rapidité des Rangers à profiter d'une ouverture contribua à démoraliser les Canadiens qui ne furent "dans leur assiette" que vers la fin de la partie.

x x x

En 5.36, dans la seconde session, Murray Murdoch réussit à produire un autre point sur la passe de Cecil Dillon. La période se termina sans aucun autre changement. Après 13.10, dans la suivante, Murdoch rendit la politesse à Dillon, et cela, au profit des Rangers. Quatre minutes plus tard Frank Boucher exécutait une montée déconcertante, sur l'aile droite, qui se termina par un "éclair rouge" en arrière de la cage de Hainsworth.

x x x

Alors qu'il ne restait plus que deux minutes à jouer, Albert Leduc déjoua Aitkenhead sur une passe de Joliat, 31 secondes avant la fin Joliat enleva le Puck à Murdoch, dans la zône de défense des Rangers, et comptait le second point des Canadiens.

x x x

La façon décisive dont les Rangers ont défait les Canadiens hier soir a été plutôt une surprise, car les Habitants avaient montré un jeu beaucoup amélioré au cours de leurs deux dernières parties de ligue avec le club de Lester Patrick.

Une foule de 15 000 personnes assista à cette partie qui ne fournit pas l'excitation habituelle des rencontres de championnat. L'arbitre M. J. Rodden, de Toronto, dut distribuer 13 punitions afin de garder le contrôle de la partie.

x x x

"Andy" Aitkenhead, le jeune gardien de buts des Rangers, en était à sa première partie dans une série de la N. H. L. Il a montré de la classe, bien qu'il n'eut à arrêter que 19 lancers, cependant que Hainsworth en recevait 31 dont plusieurs étaient libellés "un point !"

ALIGNEMENT

Canadiens:		RaRngers:
	Buts:	
Hainswo th		Aitkenhead
	Défenses:	
Mantha S.		E. Seibert
Carson		Johnson
	Centres:	
Morenz		Boucher
	Ailes:	
Gagnon		W. Cook
Joliat		G. Cook

Subs : Canadiens : Lépine, Larochelle, Leduc, Bourgeault, Harrington, Giroux, Grosvenor, Hart et Starr.

Subs : Rangers : Somers, Babe Seibert, Dillon, Murdoch, Keeling Osmundson, Pettinger, Eller, Brennan.

Arbitres : Rodden, Toronto, et Jerry Goodman, London, Ont.

PREMIERE PERIODE

Les haut-parleurs font entendre les hymnes nationaux du Canada et des Etats Unis. Il y a une mise au jeu rapide et la foule fait attendre la clameur habituelle qui accueille le début d'une série de championnat.

Le gros "Ching" Johnson conduit deux "parties" en territoire canadien, mais Carson et Sylvio Mantha les repoussent. Johnny Gagnon a le premier lancer de la série ,mais Aitkenhead l'arrête facilement. Earl Siebert descend en territoire adverse, mais Morenz le fait tomber au moment où il aurait pu scorer. Morenz reçoit une mineure. Les Rangers profitent de cet avantage d'un homme. Bill Cook fonce en ouragan pour compter sur le retour d'un lancer de Boucher en 2.34.

Moins d'une demi-minute après les Rangers comptent un second point lorsque Bun Cook accepte la passe de son frère Bill pour prendre Hainsworth en défaut avec un lancer de près en 3.01.

Morenz revient, et Boucher est expulsé pour "tripping". Les Canadiens forcent la note, et Joliat et Brennan sont envoyés à la clôture pour rudesse mutuelle. Les géants envoient leurs secondes lignes sur la glace, et les montréalais, jouant quatre contre trois pendant quelques secondes, viennent près de compter. Aitkenhead joue froidement devant ses filets, et repousse cette attaque endiablée des Habitants.

Les équipes reviennent au complet, et le jeu se tient au centre de la glace pendant quelques minutes, les avants jouant du poke-check. Les joueurs sont fatigués à la suite de l'effort qu'ils viennent de fournir au cours de quelques minutes de jeu rude pendant lesquelles ils ne purent enfoncer les défenses. Morenz donne un body-check terrible à Earl Siebert, et celui-ci égalise le tout en se reprenant sur Carson.

Siebert reçoit une mineure pour avoir fait tomber Joliat après que Boucher eut expédié un lancer dangereux sur Hainsworth. Lalonde envoie quatre avants, mais le système fonctionne mal, et les Canadiens ne peuvent profiter de cet avantage d'un homme. La cloche sonne alors que les Canucks entourent Aitkenhead.

DEUXIEME PERIODE

Mantha commence la période avec une belle descente individuelle qui se termine sur l'épaule de Johnson. Bun Cook descend avec le Puck et vient près de compter sur son propre rebound. Boucher descend à son tour, déjoue la défense des Habitants, mais ne peut réussir à prendre Hainsworth en défaut.

Carson reçoit la première punition dans cette période pour avoir fait tomber Seibert d'une façon ... illégale ! Seibert est tellement secoué par l'"airplane spin" que lui a administré Carson, qu'il s'en va au banc des Rangers. Patrick envoie Ott Heller à sa place. Juste avant le retour de Carson Bill Cook vient à un cheveu de compter avec un lancer de revers fort précis. Une jolie combinaison entre Dillon et Murdoch fournit le troisième point des Rangers. Murdoch compte sur lancer haut dans un coin du filet de Hainsworth en 5.36.

La ligne Lépine-Harrington-Giroux a un léger avantage sur la seconde "organisation" des Rangers. Lépine et Giroux sont surtout effectifs pour bloquer au centre de la glace. Les réguliers reviennent sur la glace, et Hainsworth est de nouveau mis à l'épreuve par les frères Cook.

Harrington et Dillon se rudoient et sont expulsés. Le jeu ralentit pendant leur absence. Dillon compte alors qu'il ne reste plus que trois minutes de jeu, mais ce point est rappelé, Keeling était hors-jeu à ce moment.

Les Canadiens exécutent leur plus furieuse attaque de la soirée avec quelques secondes à jouer. Joliat prend la passe de Morenz, alors qu'il y a trois autres Habitants dans la zône des Rangers. Mais Joliat attend trop, et un coup de bâton de Johnson gâche toute l'affaire.

TROISIEME PERIODE

La ligne Morenz-Joliat-Gagnon fournit du jeu comme dans "les anciens jours" à la reprise de la partie. Les combinaisons de ce trio s'arrêtent sur le mur Johnson-Seibert.

Le coach Lester Patrick ne laisse sa première ligne que trois minutes sur la glace. Lalonde garde la sienne, et remplace Gagnon par Larochelle. Earl Seibert veut boxer Joliat et décroche une mineure. Les "fans" n'aiment pas la décision de l'arbitre "Mike" Rodden et lancent des programmes sur la glace. La partie est retardée pendant qu'on nettoie. La foule vocifère.

Morenz descend du côté droit et passe en arrière à Larochelle qui tire avec précision sur Aitkenhead. "Andy" a de la difficulté à bloquer. Les Canadiens perdent leur avantage d'un homme lorsque Leduc reçoit deux minutes parce qu'il transporte son bâton trop haut.

Keeling met un peu d'humour dans la partie en exécutant deux de ses courses typiques. Il termine la dernière en "atterrissant", les patins d'abord, dans la cage de Hainsworth. Keeling et Mantha en viennent aux poings dans un coin et sont envoyés au pénitencier.

Les lignes sont remaniées, et les Rangers comptent leur quatrième point. Il se produit une longue mêlée devant Hainsworth, et finalement Murdoch passe à Dillon qui lance dans le filet montréalais sans que Hainsworth ait eu une chance de voir le Puck. Quelques instants après Starr est puni pour crochetage, et Hainsworth est forcé de faire de l'acrobatie pour bloquer les lancers précis de la seconde ligne des Rangers.

Lépine fait du stick-handling pour s'approcher dangereusement de Aitkenhead qui bloque habilement. Le gardien de buts des Rangers est appelé, quelques secondes après à sauver Joliat et Morenz.

Boucher porte l'excitation des "fans" à son comble lorsqu'il passe du côté droit, contourne la défense des Canadiens, et porte le score à 5 à 0 pour les Rangers, après 17.44 minutes.

Les Canadiens finissent par "casser la glace". Leduc réussit à compter sur une passe de Joliat en 18.45. Moins d'une minute plus tard Joliat enlève le Puck à Murdoch dans la zône des Rangers, et compte le second point des Canadiens. La cloche surprend les Canadiens en train de faire un mauvais parti à Aitkenhead.

SOMMAIRE

1re période:

1—Rangers, W. Cook (Boucher) 2.31

2—Rangers, F. Cook (W. Cook) 3.01

Punitions : Morenz, Boucher, Brennan, Joliat et Earl Siebert. Arrêts: Hainsworth 9; Aitkenhead, 5.

2e période:

3—Rangers, Murdoch (Dillon) 5.36

Punitions: Carson, Harrington et Dillon.

Arrêts: Aitkenhead 4; Hainsworth 12.

3e période:

4—Rangers, Dillon (Murdoch) 13.10

5—Rangers, Boucher. 17.44

6—Canadiens, Leduc (Joliat). 18.45

7—Canadiens, Joliat, (Gagnon) 19.29

Punitions: Keeling, Mantha et Starr.

UNE BOISSON FORT AGREABLE

Depuis bien des années le Porteur est connu comme un breuvage agréable aussi bien que fortifiant et vitalisant pour ceux qui le prennent régulièrement. Afin de maintenir sa réputation d'excellence, il a fallu une surveillance sans relâche à chaque étape de sa production. Le CREAM PORTER BOSWELL s'est acquis et s'est conservé des milliers d'amis qui le prennent régulièrement à chaque repas avec les résultats les plus satisfaisants.

LE HOCKEY

CE SOIR

La N.H.L.:
Aucune joute.

Can.-Américaine:
New-Haven à Providence.

Internationale:
Aucune joute.

"Coupe Allan":
Niagara vs Ottawa.

"Coupe Memorial":
Brandon vs Régina.

LIGUE JUVENILE

Aucune declaration n'a encore été faite quant à l'assemblée que devait tenir le bureau de direction de la ligue Juvénile. Les admirateurs de ce populaire circuit de jeunes seraient bien aise de voir régler la question du championnat pour la saison 1932-33. Une réponse du président de la ligue, M. Armand Parent, est attendue avec anxiété. La saison avance... il est plus que temps....

Comme on le sait, le Montagnard a logé un protêt en bonne et due forme au sujet de la dernière joute qui a été jouée entre lui et le C. D. G. de Giffard. C'est ce qu'il s'agit de régler une fois pour toutes.

—Comm.

LE BOSTON DEFAIT LES CHAMPIONS SAMEDI PAR 2-1 APRES 74 MINUTES

Thoms compte le premier point de la soirée sur une passe de Clancy et Jackson. — Barry et Clapper se prêtent une assistance mutuelle pour donner la victoire aux Bruins. — La seconde joute aura lieu mardi soir.

JOUTE DENUEE DE RUDESSE

Boston, Mass., 27. — P.A.) Après 14 minutes et 14 secondes de jeu supplémentaire, Marty Barry brisa l'égalité et donna la victoire aux Bruins contre les Leafs au score de 2 à 1, devant une foule de plus de 15 000 spectateurs, samedi soir, dans la première partie d'une série de 3 dans 5.

Les Champions du monde, qui n'ont pas battu le Boston sur sa glace depuis trois ans, firent tout ce ce qui était en leur pouvoir pour prendre le dessus sur la vitesse et la solidité de leurs adversaires pendant près de 75 minutes de jeu de toute beauté.

Les trois points qui furent comptés durant la soirée furent le résultat de sensationnelles performances. Les deux équipes fournirent du jeu des plus brillants. Les Leafs jouèrent à une vitesse endiablée pendant la première session, si bien qu'après 15 minutes d'action mouvementée, Bill Thoms, qui en est à ses premières armes dans les séries mondiales, compta le premier point de la joute sur une double passe de Clancy et de Jackson. Cette superbe combinaison survint après une mise au jeu devant les filets du Boston. Joe Primeau lança la rondelle à Harvey Jackson; ce dernier l'expédia à Clancy qui lança sur la rampe puis prompt comme l'éclair alla la rattraper pour permettre à Thoms de prendre Thompson en défaut sur un dur lancer.

Les Bruins égalisèrent dans la troisième minute de la seconde période avec une mise au jeu au centre. Barry passa le disque à Shore et le reprit avant de pénétrer dans le territoire ennemi. Il parvint à faire "couler" le caoutchouc entre Clancy et Day et c'est alors que Dit Clapper s'en empara pour aller le loger en arrière de Lorne Chabot.

Clapper aida ensuite à Barry pour le point final et victorieux. Il s'empara de la rondelle après un lancer de Conacher; il descendit rapidement le long de la rampe et passa à Barry. Ce dernier fit un long lancer et s'empressa d'aller prendre le retour pour déjouer Chabot et donner la victoire à son club.

Les Bruins sont favoris pour remporter les honneurs de la seconde partie qui sera jouée à Boston mardi soir.

ALIGNEMENT

Boston		Toronto
Thompson	buts	Chabot
Shore	défenses	Day
Smith	défenses	Clancy
Barry	centres	Primeau
Clapper	ailes d.	Conacher
Galbraith	ailes g.	Jackson

Subs: Boston: Stewart, Lamb, Ripley, Oliver, Beattie, Champman, Hitchman, Owen et Heximer.

Subs: Toronto: Horner, Levinsky, Blair, Cotton, Gracie, Doraty, Thoms et Sands.

Arbitres: Odie Cleghorn et Eusèbe Daigneault.

SOMMAIRE

1re période:

1—Toronto, Thoms Clancy-Jackson) 14.03

Punitions: aucune.

2e période:

2—Boston, Clapper (Barry) . . 2.14

Punitions: Levinsky, Day.

3e période:

Aucun point.

Punitions: Clancy, Smith et Conacher.

SUPPLEMENTAIRE

3—Boston, Barry (Clapper) . 14.14

Punitions: aucune.

P. GODIN BRISE LE RECORD DE SANDY BANK EN SAUTANT 112 PIEDS HIER APRES-MIDI

Paul Godin, du Club de Ski Athlétique, a brisé le record du saut en skis, en exécutant un saut de 111 pieds hier après-midi, à Sandy Bank. Le record était auparavant de 103 pieds et était détenu par Jacques Taché qui fit partie de l'équipe Olympique canadienne en 1932. Une foule d'environ 2500 personnes fut témoin des concours de sauts pour le championnat du club de ski Athlétique. Paul Godin a remporté le championnat du club en exécutant des sauts de 85, 92 et 79 pieds, totalisant une moyenne de 85.3. Conrad Delisle se classe deuxième avec des sauts de 78-81 pieds et 83 pieds. Voici la liste et le classement des concurrents au complet:

	1	2	3	Total
1—Paul Godin. . . .	85	92	79	—85.5
2—C. Delisle. . . .	78	81	83	80.6
3—P. Lévesque . . .	73	77	79	76.3
4—B. Myrand. . . .	65	61	64	63.3
5—A. Chouinard. .	66	60	64	63.1
6—St-C. Côté . . .	60	60	65	61.6
7—J. Godin.	60	62	62	61.0

Sauts en longueur pour le record:

1—P. Godin	111	pieds
2—C. Delisle.	91	"
3—P. Lévesque. . . .	86	"
4—B. Myrand	81	"
5—J. Godin.	60	"

Les juges du concours étaient MM, Dehouck, J.-C. Fortier, H. Doyer, P. Julien et A. Blais.

SYMPATHIES

La direction de la Ligue de hockey Nationale offre ses plus sincères sympathies à M. Lucien Dugal, dans le deuil cruel qui le frappe par la mort de sa mère, madame Charles Cauchon.

LA PARTIE ENTRE LE CLUB TAILLEUR ET LES LAITIERS PROMET D'ETRE EXCITANTE

La série indépendante se continuera ce soir à l'Arena avec un programme qui promet d'être très intéressant. Dans la première partie, qui commencera à 8 heures, le Federal Oil rencontrera l'Epicerie Blouin.

La partie entre le O. Tailleur, piloté par Willie Dubeau, et le club de l'Association des Laitiers qui sera jouée immédiatement après la première, promet d'être le clou de la soirée et l'une des bonnes rencontres de la série à date. Les deux clubs passent bien le puck, sont rapides, et savent fournir du jeu dénué de rudesse. Il faudra voir ça!

Samedi soir, les deux clubs de St-Grégoire sont sortis victorieux ed leurs parties en présence d'une forte assistance. D'abord le Arthur Girard a défait le Royal 22e par 4 à 2, puis le J.-A. Mathieu a disposé du Belevdère par 3 à 2.

Fred Thibault, organisateur de la série, nous a annoncé hier soir que le protêt du St-David contre l'épicerie Miville-Kéroullé avait été rejeté. L'Epicerie Kéroullé a produit un certificat du Dr D. Trempe, attestant que son joueur Bédard était dans l'impossibilité de pjouer De par les réglements de la série le Miville-Kéroullé avait le droit de le remplacer par Paradis.

VICTOIRE DES PIRATES

Sherbrooke, 27. — (P.C.) Les Pirates, champions de la ligue Intermédiaire de basketball de Montréal, ont remporté une victoire au score de 30 à 21, contre le Sherbrooke, dans la première partie de la semi-finale pour le championnat féminin de la province.

La seconde joute aura lieu samedi prochain et les gagnantes de la série auront le droit de jouer dans la finale.

M. ALPHONSE DELISLE, barbier, sportsman bien connu, autrefois à l'emploi de son père, M. Edouard Delisle, rue Notre-Dame des Anges, avise ses nombreux clients qu'il est maintenant à l'emploi de M. Edmond Lemieux, maître barbier maison établie depuis 45 années. La maison Lemieux possède quatre compagnons barbiers et est située coin Dorchester et Notre-Dame des Anges. M. Delisle invite ses clients et amis à venir lui rendre une visite.

EUCHRE DU NATIONAL

Ce soir, à 8 heures, il y aura une assemblée chez M. Marcel Pouliot, 614 rue St-Vallier. Tous les membres du comité d'organisation de tables de euchre et de bridge à domicile au profit du club de baseball National sont priés de se rendre à cette assemblée.

Le comité est formé comme suit : MM. Adolphe Chevalier, P. Pichette Lucien Turbid, E. Rochon et F.-X Delisle.

ECHOS DU FESTIVAL

Par un oubli bien involontaire, l'on a omis d'insérer dans la liste des généreux sportsmen qui ont donné des prix pour le festival sportif des Etudiants le nom de M. Jean-Paul Gallpeault, avocat. M. Gallpeault est prié d'excuser cet oubli et d'accepter les meilleurs remerciements du comité sportif de l'A. G. E. L.

—Comm.

LES DAMISTES

Le tournoi d'élimination pour le droit de rencontrer L. Piché, champion de l'association Indépendante a commencé hier. MM. Loiselle, champion du district, et Bilodeau champion de Québec, sont en lice. Voici les rencontres qui auront lieu cette semaine. Loiselle vs Rancour, Bilodeau vs Girard, Boisvert vs Bédard, Poirier vs Méthot, Poulin vs Pepin, Dion vs Lacroix, Drouin vs Touzin.

EUCHRE A ST-GREGOIRE

Un grand euchre aura lieu dans la salle du collège de St-Grégoire vendredi le 31 mars au profit du club de hockey A. B. C., de St-Grégoire. Ce euchre est organisé par le gérant du club. Le prix d'admission est de 25 sous.

Le 57th Battery a défait Bishop's par 56 à 24 samedi soir

LES LOCAUX ONT DECLASSE BISHOP'S POUR GAGNER LA RONDE AU SCORE 80-65

Non seulement le 57th Battery a-t-il réussi à reprendre les 17 points perdus à Lennoxville le samedi précédent, mais il a réussi à disposer du Bishop's College par 56-24, samedi soir, au Y. M. C. A., pour gagner la ronde au score total de 80-65, soit par une marge de 15 points.

Cette partie a été jouée en présence d'une salle comble.

Jerry Wright, Dave Walker et Mills ont été les vedettes du 57th Battery, à l'attaque, cependant que Carrier se distinguait sur la défense.

En éliminant Bishop's, le 57th Battery s'est qualifié pour rencontrer le Y. M. H. A., de Montréal dans la finale pour le championnat provincial. Le gagnant de cette nouvelle série rencontrera ensuite le champion de l'Ontario.

Clark Ready a arbitré cette partie dont voici le sommaire :

57th BATTERY :

Amy	2
Hughes	2
Wright	21
Carrier	4
Walker	10
Mills	11
Duggan	6
E. Staton	..
McTter	..
G. Staton	..
Total	56

BISHOP'S :

Ross	9
Rudner	2
McCullough	6
Wisenthal	3
Baird	4
Rollit	..
Hume	..
Ortenberg	..
Total	24

Le grand Duggan a joué avec son brio habituel en avant du panier du 57th Battery. Sa grandeur n'est certainement pas un... handicap pour nos Artilleurs !

ST-VALIER

Naissances. — Le 16 fut baptisée Marie, Fernande, Véronique, enfant de M. et Mme Adélard Corriveau. Parrain et marraine M. et Mme Eyre Ruel.

—M. et Mme Alfred Roy annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Andréa, Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Latulippe, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 a été baptisé Joseph, Jean, Paul, Napoléon, enfant de M. et Mme Henri Corriveau. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Aubé, grands-parents de l'enfant.

Décès. — Le 14 est décédé, après une longue maladie, soufferte avec résignation M. Cyrille Ratté, époux de Dame Henriette Plante, à l'âge de 83 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 16 au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Ce fut M. le curé Parent qui officia.

Les porteurs étaient MM. Benjamin, Edmond, Ovide Roy, Narcisse Blais. La croix était portée par M. Jos. Boutin, son neveu, et le corbillard conduit par M. Ernest Gosselin.

Le deuil était conduit par MM. Jos. Tanguay et Alph. Ladouceur, ses beaux-fils, MM. Ronaldo, Philippe et Omer Tanguay, Louis Gosselin, ses petits-fils, MM. N. Boutin, Ovide Marceau, G. Tanguay, ses neveux.

Dans la foule on remarquait : MM. André Breton, Jos. Amédée Bélanger, Am. Bernier, D. Bouanger, Aimé Blais, D. Cadrin, Dr B. Roy, N. Harpe, Jos. Breton, Evariste, Joseph et Eugène Roy, J. Chabot, Prudent, Georges Roy, Nap. et Jos. Roy, H. Corriveau, Hubert Roy, F. Tanguay, G. Boutal, et une foule d'autres, qui ont voulu témoigner leur estime pour cet homme de bien que fut M. Ratté, en allant le reconduire à sa dernière demeure.

Autre décès.— Le 16 s'éteignait doucement, après une longue maladie, soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne, Mme William Morrisson, née Marie Lemieux, à l'âge de 75 ans.

C'est munie des derniers sacrements de notre sainte Religion, que cette pieuse mère d'une nombreuse famille, s'est présenté devant son Dieu pour recevoir sa récompense.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 18, et la foule qui y assistait prouve bien de l'estime dont elle jouissait.

L'église, pour la circonstance était ornée de ses plus riches tentures de deuil. M. le curé Parent chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Fortunat Gourgues, Fortunat Corriveau, Numa Polyme Bouanger. La croix était portée par M. G. Lamontagne et le corbillard était conduit par M. Jos.-E. Roy.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Alfred et Oscar Morrison, ses fils, Mme J. Gouiet de Winchester, Mass ; MM. et Mesdames Aldéric Audet, de Ste-Euphémie et Adélard Hins, ses filles et ses gendres. MM. Paul Emile et Girard Hins, ses petits-fils. Mme Vve Ph. Morrisson et belle-sœur. MM. Ernest Morrison, Jos. Bélanger, St-Michel et Richard Lemieux, ses neveux.

Dans la foule on remarquait : MM. Ovide Narcisse, Amédée Bélanger, A. Laverdière, G. Corriveau, E. Breton, A. Blouin, E. Rocheford, Joseph Bernier, Benj. Edmond Roy, Roméo Roy, Ant. Mercier, J. Tanguay, et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

A ces familles en deuil vont nos sincères sympathies.

Ces deux funérailles étaient sous la direction de M. Alph. Goupil, entrepreneur de pompes funèbres.

Va-et-Vient.— MM. et Mesdames Emile Joncas et Paul Joncas, de Québec, sont venus au chevet de leur frère, M. F.-A. Joncas, M.D., dangereusement malade.

—M. Albert Roy, de Québec, est en promenade chez son frère M. N. Roy.

—Mme Duncan Boulanger passe quelque temps à Montmagny, l'invitée de ses sœurs, Mesdames Coulombe et Paquet.

—Mlle Yvette Cloutier, de St-Pierre était en visite ces jours derniers chez M. J.-A. Morin et ses autres nombreux parents.

—Mme Ph. Fiset, de St-Pierre est en promenade chez son père, M. Pierre Breton.

—MM. Gabriel, Alexandre, Evariste, Joseph et Eugène Roy, se sont rendus à St-Pierre, assister au service de leur oncle, feu M. Jos. Blais.

—C'est avec peine que tous ont appris la grave maladie du Dr Joncas. Victime de son dévouement, c'est en soignant les fièvres typhoïdes qui ont sévi dans le rang du village, qu'il a contracté cette maladie, qui met sa vie en danger. Tous ceux qui ont bénéficié de son talent, de son habilité, ou de son inépuisable charité, souhaitent son retour à la santé.

Incendie—Dans la nuit de dimanche à lundi le 20, les résidents de la Station furent dans la consternation de voir le magnifique magasin de M. Alfred Laverdière, la proie des flammes. Rien ne put être sauvé, et l'on ignore l'origine de cet incendie. Il fallut un travail héroïque pour protéger les habitations voisines contre l'élément destructeur. Tous sympathisent avec M. et Mme Laverdière.

NIAGARA BLANCHIT RIDEAU PAR 2 A 0

Toronto, 27. — (P.C.). — Les gars de Niagara Falls ont blanchi le Rideau d'Ottawa au score de 2 à 0 dans la première partie de la semi-finale pour le championnat amateur de l'Est du Canada. La seconde partie sera jouée à Ottawa ce soir et décidera du droit de rencontrer le Moncton dans la finale.

George Hastie scora le premier point de la partie dans la seconde partie sur un terrible lancer qui alla échouer dans le coin du filet du Rideau. Dix minutes plus tard, Max Kaminsky porta le score à 2 à 0 après une course sensationnelle d'un bout à l'autre de la patinoire.

Québec a perdu sa dernière partie de la saison par 7 à 1

Jacques Toupin a évité un blanchissage aux Castors en scorant sur une passe de Ward, trois minutes avant la fin de la partie. — Toupin et Dubé ont été les joueurs d'attaque les plus en vue hier. — Frew et Molyneaux ont été solides sur la défense. — McGoldrick a compté quatre des sept points des visiteurs. — Malgré sa blessure, Lamontagne a fourni deux bonnes périodes.

UNE ASSISTANCE DE 3,000 "FANS"

(Par Lionel LeBel)

Le rideau est tombé hier après-midi sur la scène du hockey professionnel mineur dans la Vieille Capitale.

La pièce, en trois actes, s'est terminée par une victoire au score de 7 à 1 pour les Philadelphia Arrows, devant une salle demi-remplie. Il est évident qu'il y a une saison pour chaque sport, et que l'amateur du Québec ne veut plus entendre parler de hockey lorsque le printemps s'établit pour de bon.

x x x

Inutile d'en dire bien long sur cette partie. Elle se résume à quelques faits saillants que nous allons énumérer dans un instant.

1—Dans la première période, les Castors ont effectué un ralliement de cinq minutes, avant la cloche, qui aurait dû leur fournir au moins un point : celui de Jules Dubé.

2—Dans la seconde, il n'y eut vraiment que Toupin et Dubé qui purent tenir tête aux Arrows, et intéressèrent l'assistance avec un jeu digne de ce nom.

3—Alors qu'il ne restait plus que cinq minutes de jeu, dans la dernière session, Berlinguette mit quatre avants, puis, une minute plus tard, cinq avants sur la glace, dans un effort pour éluder un blanchissage qui paraissait imminent. La tactique aurait pu réussir. Elle a échoué. Les visiteurs comptèrent trois autres points contre Lamontagne qui se trouvait seul devant ses filets, et donnait des signes de fatigue.

4—Jacques Toupin sauva le Québec d'un blanchissage qui eut été déshonorant, deux minutes avant la fin. Après avoir reçu le disque à la ligne bleue de Benny Ward, il contourna Desmarais, et réussit à prendre Cude en défaut avec un lancer rapide : le puck alla s'arrêter dans le coin supérieur, à droite, du filet des Arrows.

5—Les Castors commencèrent à jouer du bâton au milieu de la troisième période, et certains d'entre eux oublièrent de s'occuper du puck. Les Arrows s'en chargèrent pour eux.

6—McCabe a été si désappointant que Berlinguette le remplaça par Connor, à partir de la fin de la deuxième période.

Irving Frew et Larry Molyneaux ont été solides sur la défense, distribuant les coups d'épaules avec leur brio ordinaire.

x x x

Cude aurait mérité un blanchissage, car il sauva plusieurs lancers dangereux sur les trente-et-un qui lui furent adressés. Lamontagne en eut 52, dont 25 dans la seule première période. Il a été généralement solide, mais dans la troisième session, il fut littéralement débordé par les Arrows qui jouaient comme s'ils avaient été trois points en arrière !

x x x

Avant la partie, un admirateur présenta une coupe au brillant Jacques Toupin, et Me Mark Drouin, avocat, autrefois gérant de l'"Aero", présenta un trophée à Emile Lamontagne. Les présentations se firent au centre de la glace. Les joueurs félicitèrent Jacques et Emile.

x x x

"Doc" Banville était rendu dans la chambre des Castors, prêt à remplacer Lamontagne si celui-ci avait été incapable de continuer.

x x x

La fameuse partie entre les officiers du Québec et les journalistes attachés au sport, a été contremandée à la dernière minute. Les "écrivains" étaient prêts à jouer, mais leurs adversaires ont "shaké" à la dernière minute, dit-on ! ! C'est dommage, car la moitié de l'assistance était "résignée" à rester à l'Aréna pour voir cette attraction supplémentaire qui n'aurait certainement pas manqué d'être amusante !

ALIGNEMENT

PHILADELPHIE :		QUEBEC :
Cude	Buts	Lamontagne
Nichols	Défenses	Frew
Peters	Défenses	Molyneaux
Pratt	Centres	Ward
Collings	Ailes d.	Toupin
Wilson	Ailes g.	Dubé

Subs. Philadelphie : Phillips, Desmarais, Anderson, Hudson, Boyd, Runge, Conn et McGoldrick.

Subs. Québec : Callighen, Arnott, Lowrey, McCabe, McIntyre, Giroux et Connors.

Arbitres : Smith et Martineau.

Officiels : Huot, St-Pierre, Griffin et Burns.

SOMMAIRE

Première période

1—Arrows, Hudson (Phillips) . . 18.50
Punition : Ronge.

Deuxième période

2—Arrows, Pratt (Wilson) . . . 3.00
3—Arrows, McGoldrick (Hudson) 6.45
Aucune punition.

Troisième période

4—Arrows, McGoldrick (Phillips-Pratt-Hudson) 12.50
5—Arrows, McGoldrick 14.48
6—Québec, Toupin (Ward) . . 17.50
7—Arrows, Runge 18.00
8—Arrows, McGoldrick 18.45
Punitions : Nichols, Connor, Boyd, McIntyre et Desmarais.

SYLVIO MARCEAU PRESENTERA SA COUPE AU "SOLEIL" AVANT LA PARTIE DE MERCREDI SOIR

Le Soleil et l'Anglo-Pulp pratiqueront aujourd'hui et demain en vue de leur série de deux parties au total des points qui commencera mercredi soir, à l'Arena.

Les Journalistes ont eu un rude exercice samedi après-midi, et paraissent avoir conservé leur forme et leur rapidité. Les gars du Moulin, qui ont presque tous joué pour les Granites, ont pris un repos bien mérité, mais se remettront sous le harnais aujourd'hui et demain pour se "dérouiller" les jambes!

Cette série . . . d'honneur suscite un intérêt peu ordinaire en ville; un intérêt peut-être plus grand que la série pour le championnat de la Railway-Paper, car on considérait généralement que l'Anglo-Pulp était de taille à battre Le Soleil.

La coupe "Sylvio Marceau" est entre les mains de ses syndics depuis samedi. Elle sera présentée officiellement au "Soleil" avant la partie de mercredi soir, par son donateur.

JOS. BEAUPRE REMPORTE LES HONNEURS DU "DOG-DERBY" DE QUEBEC-OUEST HIER

Une foule de 2,000 personnes a été témoin hier du Derby de Québec-Ouest. Cette épreuve a été gagnée par Jos. Beaupré. La distance à parcourir était de 11 milles.

Voici le détail de la course :

Jos. Beaupré, J.-A. Gagné, épicier, 54.54.

Alp. Beaumont, F. Canac-Marquis, 56.50.

E. Malouin, 58.30.

E. Beaupré, 58.43.

A. Routhier, 1.01.39.

A. Bédard, J. A. Brousseau, 1.01.57.

N. Bois, Mme Predette, épicier, 1.02.52.

A. Gingras, 1.07.55.

P. H. Simard, Henri Simard, 1.10.-30.

A. Bélanger, 1.16.

SUR LE PONT DE L'ILE DIMANCHE

Nous avons appris hier que M. Jos. Boily est à organiser pour dimanche prochain une course de chiens qui sera disputée sur le pont de glace entre St-Grégoire et l'Ile d'Orléans.

Une vingtaine de prix seront distribués. On est prié d'adresser les entrées à Napoléon Boily avant vendredi.

Il y aura aussi une course entre aéroplanes, de Ste-Pétronille à St-Grégoire.

STE-LUCIE BEAUREGARD

Baptêmes. — A été baptisée, Marie, Thérèse, Carmen, enfant de M. et Mme Thimothée Levasseur. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Racine.

—A été baptisé Joseph Liguori et Joseph Gustave, enfants de M. et Mme Cyrille Boutin. Parrains et marraines, M. et Mme Charles Lachance et M. et Mme Alfred Robin.

—A été baptisée, Marie, Noëlla, Gisèle, enfant de M. et Mme Edmond Ferland. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Racine.

Mariage. — Le 27 mars, a été bénit le mariage de Mlle Apolline Gagné, fille de M. Jos. Gagné, de Ste-Apollinaire, avec M. Gédéon Bolduc, fils de M. Anselme Bolduc.

Va-et-vient. — M. Paul-Michel Lemieux nous ont quittés pour aller demeurer à La Sarre.

—M. le curé est allé visiter ses parents, à Bienville.

—M. Adrien Lapointe est en visite au presbytère.

—M. Lucien Gagné, I. E., a fait la visite des écoles.

—MM. Ferdinand et Joseph Corriveau sont de passage à St-Fabien, chez des parents.

—Mlle Noëlla Lemieux est en visite chez sa sœur, Mme A. Nolet, de St-Cyprien.

—M. et Mme Lionel Racine sont en visite chez leurs parents, à Ste-Hénédine.

—Mlle Simone Lapointe est de retour de l'hôpital St-Michel Archange, où elle était en service.

—Mlle Marthe Anctil est de passage à St-Adalbert chez des parents.

Exercices du carême. —Les paroissiens ont assisté nombreux aux exercices du carême. MM. les abbés Bernard et Guay ont bien voulu prêter leur concours à notre curé, M. Lapointe.

Température. — La température a été fort inclémente depuis quelque temps. Les tempêtes que nous avons eues ont apporté beaucoup de neige et rendu les chemins très mauvais.

Maladie. — La grippe a fait des siennes pendant un certain temps. Maintenant nos malades sont à peu près tous remis.

Pensée. — La prière unie au jeûne et à l'aumône est ce meilleur de tous les trésors de la terre. Or pendant ce saint temps du carême, empressons-nous de thésauriser pour l'au-delà, en priant pour ceux qui ne prient pas, en jeûnant pour mortifier nos sens et imiter Notre Seigneur.

BUFFALO DEFAIT LONDON PAR 1-0

Fort Erié, Ont., 27. — (P.C.) — Ayant fourni un jeu des plus effectifs, les Bisons de Buffalo ont défait les Tecumseh de London au score de 1 à 0 hier soir, pour s'assurer pratiquement le championnat de la ligue Internationale. Ce sera la deuxième fois consécutive qu'ils sont champions. Il ont enregistré le record d'avoir gagné quatre parties de suite dans la série de détail.

La partie fut jouée à vive allure surtout dans la première période alors que Godin donna l'avantage et la partie à son club en scorant l'unique point de la rencontre. Une foule record de 5,200 spectateurs assista à la partie.

ST-LEONARD D'ASTON

Quarante-Heures. — Au début de la semaine, nous avons eu les pieux exercices des Quarante-Heures. M. le curé Myrand a été le prédicateur. Il a établi, en la circonstance, la confrérie du St-Sacrement. Tous les paroissiens se sont fait un devoir d'assister à tous les offices.

Va-et-vient. — MM. J.-R. Hébert, Wilfrid Fontaine, Pitre Morissette, sont allés à Montréal.

—M. Bruno Marier est allé à Drummondville.

—Mlle Thérèse Hébert est allée à Drummondville, dernièrement.

—M. et Mme Edmond Gélinas, sont allés à Montréal, ces jours derniers.

—M. et Mme Albert Letendre sont allés à Montréal, il y a quelque temps.

—M. Amboise Ouellet est allé à Nicolet, ces jours derniers.

—M. Albani Laurière est allé à Drummondville, dernièrement.

—M. Romulus Roy, N. P., est allé à Trois-Rivières pour affaires professionnelles, et à La Baie du Febvre, pour assister aux funérailles de Mme notaire Lefebvre.

—M. J.-A. Simard, N. P., de St-Wenceslas, était de passage à St-Léonard, dernièrement, en route pour Montréal.

—M. et Mme J.-D. Turgeon et leurs enfants, Denis et Rémi, sont allés à St-Charles de Bellechasse, dans leurs familles.

—M. et Mme Oscar Therrien sont de retour d'un voyage à Montréal. Ils sont allés visiter leur fils, Walter, qui est à l'hôpital, malade des fièvres typhoïdes.

Soirée. — Dimanche, le 12 courant, Mlle Jeannette Doucet et son frère, M. Laurent, recevaient à une partie de bridge : Mlles Irène Foucault, Bertha Lauzière, Suzanne Prince, Gabrielle Héroux, Rachel et Béatrice Bergeron, Roxande Turcotte, MM. Lucien Champagne, Louis Belliveau, Chs-Edouard Lauzière, Roger Prince, Paul-Emile Foucault, Albert Boucher, M. et Mme J.-D. Turgeon.

Malade. — M. Azélus Hébert, élève du collège d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, est de passage ici. Il est venu reconduire son frère, Jean-Louis, étudiant au même collège, qui a subi une opération chirurgicale pour l'appendicite à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville. Nos meilleurs voeux d'un prompt rétablissement à notre jeune concitoyen, fils de M. J.-R. Hébert, maire.

THETFORD MINES

Naissances. — M. et Mme Joseph Trépanier (Rose de Lima Trépanier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 4 mars sous les prénoms de Marie, Madeleine, Candide. Parrain, Treffé Trépanier; marraine, Blanche Trépanier, cousins de l'enfant.

—M. et Mme Ovide Côté (Lucienne Camiré) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 4 mars sous les prénoms de Joseph, Réginald, Sylvio. Parrain, John Côté; marraine, Alice Gravel, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

—M. et Mme Hervé Jalbert (Alma Létourneau) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Denis, Alphonse. Parrain, Alphonse Jalbert; marraine Dina Bilodeau, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Napoléon St-Hilaire (Rachelle Lessard) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 12 mars sous les prénoms de Marie Claudette, Pierrette. Parrain, Ulric Lessard; marraine, Zéphida Dutil, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Arthur Carrier (Aurore Bergeron) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 mars sous les prénoms de Joseph, Robert. Parrain, Denis Carrier; marraine Aurore Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Bergeron (Rose Bertrand) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé le 14 mars sous les prénoms de Joseph, Patrice, Guy, Myriel. Parrain, Albert Bergeron; marraine Alphonsine Delisle, oncle et tante de l'enfant.

Résultat des examens au couvent St-Alphonse. — Première Académie: Mlles Lucille Tanguay, Irène Perron, Jeannette Poiré, Thérèse Rancourt, Ricarda Gérouard. **Partie anglaise:** Mlles Cécile Demers, Cécile Boucher. **Seconde Académie:** Mlles Marie-Ange Turcotte, Flore Pelchat, Madeleine Turcotte, Françoise Couture, Simonne Barnabé. **Partie anglaise:** Mlles Noella Grammond, Madeleine Turcotte. **Sixième Année:** Mlles Juliette Pecteau, Marcelle Daigle, Madeleine Tanguay, Jeannine Picard, Lucienne Tardif. **Partie anglaise:** Mlle Aline Boucher. **Cinquième Année:** Mlles Cécile Laflamme, Jeanne d'Arc Dion, Marie-Marthe Marceau, Fleur-Ange Prouix, Laurette Boissonnault. **Partie anglaise:** Mlle Jeanne d'Arc Dion. **Quatrième Année:** Mlles Flore Blanchard, Patricia Lachance, Juliette Tanguay, Micheline Lamonde, Gisèle Paquet. **Partie anglaise:** Mlle Madeleine Lamonde. **Troisième Année A:** Mlles Jeanne Chamberland, Thérèse Trottier, Julienne Côté, Gabrielle Lessard, Andrée Sirois. **Partie anglaise:** Mlle Andrée Sirois. **Troisième Année B:** MM. Jean-Roch oBisvert, Roger Roy, Mlles Irène Couture, Madeleine Perron, Marie-Marthe Labarre. **Partie anglaise:** Mlle Ghislaine Paveur, M. Roch Boisvert. **Deuxième Année:** Mlles Gertrude Lessard, Suzanne Labbé, Rita Nadeau, Marie-Andrée Turcotte, Jacqueline Leschamps. **Partie anglaise:** Mlle Rachel Fauchon. **Première Année:** Mlles Céline Drouin, Gisèle Caouette, MM. Philippe Roberge, Mlle Françoise Houde, M. Denis Blanchet. **Cours Préparatoire:** MM. Eloi Arçoulin, Clément Paquet, Joseph-Ulric Côté, Jules Dussault, Alphée Laplante.

Ce qui se passe à l'hôtel de ville. — Le 16 mars a eu lieu la continuation de la séance régulière mensuelle du conseil municipal de la cité de Thetford Mines. Sont présents à cette séance : S. H. M. le maire et MM. les échevins Daigle, Simonneau, Argouin, Beaudoin, Roberge, Fillion, Doyon et Turcotte.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées et signées telles que lues.

Proposé par l'échevin Turcotte, appuyé par les échevins Argouin et Fillion: QUE M. J.-E. Marcotte soit engagé vérificateur des livres de la cité pour l'année 1932-33 avec un salaire de $450 par année.

Proposé par l'échevin Beaudoin, appuyé par l'échevin Simonneau: QUE le compte de la Fonderie de Thetford au montant de $72.58 soit accepté et payé.

Proposé par l'échevin Doyon, appuyé par l'échevin Turcotte: QUE la résolution du 22 novembre 1926, autorisant le chef de police à engager ses hommes, soit annulée et qu'à l'avenir le conseil engage lui-même les hommes de police dont il aura besoin. En amendement, il est proposé par l'échevin Simonneau, appuyé par l'échevin Fillion: QUE la résolution en date du 22 novembre 1926 autorisant le chef de police à engager ses hommes soit maintenue. Le vote est pris sur l'amendement. Ont voté pour: MM. les échevins Simonneau et Fillion. Contre: MM. les échevins Daigle, Argouin, Beaudoin, Roberge, Doyon et Turcotte. Contre: les échevins Simonneau et Fillion. La motion principale est donc adoptée.

Proposé par l'échevin Doyon, appuyé par l'échevin Fillion: QUE M. Paul Bilodeau soit engagé comme constable-pompier de la cité et si M. Bilodeau vient à quitter sa résidence au quartier Mitchell pour aller résider dans un autre quartier son engagement deviendra nul. En amendement il est proposé par l'échevin Argouin, appuyé par l'échevin Fillion: QUE M. Bilodeau soit engagé comme constable-pompier de la cité. En sous-amendement il est proposé par l'échevin Simonneau, appuyé par l'échevin Roberge: QUE M. Henri Genest soit engagé comme constable-pompier de la cité. Le vote est pris sur le sous-amendement. Ont voté pour: les échevins Simonneau et Roberge. Contre: les échevins Daigle, Argouin, Beaudoin et Fillion. Le sous-amendement est donc battu. Ont voté pour l'amendement: les échevins Daigle, Simonneau, Argouin, Roberge, Fillion. Contre: les échevins Beaudoin, Doyon et Turcotte. L'amendement est adopté. Le vote est pris sur la motion principale. Votèrent pour: les échevins Beaudoin, Doyon et Turcotte. Contre: les échevins Doyon, Simonneau, Argouin, Roberge, Fillion. La motion principale est donc battue.

Proposé par l'échevin Fillion, appuyé par l'échevin Argouin: QUE le chef de police ait pleine autorité sur ses hommes et lorsqu'il trouvera qu'un de ses officiers ne fait pas son devoir, il aura le droit de le congédier et devra faire rapport au conseil.

Proposé par l'échevin Daigle, appuyé par l'échevin Fillion: QUE le salaire de tous les employés municipaux soit réduit comme suit à partir du 1er avril 1933: 5% sur le salaire de toute personne gagnant jusqu'à $60.00 par mois et 10% sur le salaire de toute personne gagnant $60.00 et plus par mois, à l'exception du salaire du collecteur et du secrétaire-trésorier qui est à l'étude.

Proposé par l'échevin Fillion, appuyé par les échevins Roberge et Turcotte: QUE la résolution passée en date du 22 novembre 1926 accordant une augmentation de salaire de $5.00 par mois à tout officier de police ayant huit ans de service ou plus soit annulée.

Proposé par l'échevin Beaudoin, appuyé par l'échevin Simonneau: QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à préparer un règlement amendant le tarif d'aqueduc.

Va et vient. — M. Lucien Beaudoin est de retour d'une promenade à Montréal où il a rendu visite à sa sœur, Mme Belair.

—M. et Mme Calile Stelawke passaient le dimanche 19 mars à Sherbrooke, les invités de M. et Mme Nakash.

—Mme François Simonneau, de St-Joseph, Boe., était l'invitée de sa sœur, Mme Odilon Savoie, récemment.

—M. le Dr C.-B. Delage est de retour d'un récent voyage à Québec.

—M. J.-E. Trépanier est de retour d'un voyage d'affaire d'une quinzaine à New-York.

—M. Lauréat Gagné, d'East Broughton était de passage en notre ville, récemment.

—M. Amédée Lessard, de Ste-Marie, Boe., est en promenade en notre ville, l'invité de son frère M. Pierre Lessard, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

—M. et Mme Georges McMaster sont de retour d'une récente promenade à Sherbrooke.

—Mlle Thérèse Beaudoin est présentement en promenade à Montréal où elle rend visite à ses nombreux parents et amis.

—M. Honoré Demers est actuellement en voyage d'affaires à La Malbaie et autres endroits.

—Mme Aloys Lemay ainsi que sa fille, Mlle Monique Lemay, étaient de passage à Montréal au cours de la semaine du 12 mars les invitées de sa fille Mme Emile Langis.

—Mlle Claire Blais était de passage à Victoriaville et Sherbrooke, dernièrement en voyage d'affaires.

—M. A. Alcorn, de Granby, était récemment ici l'invité de Mme B.-J. Bennette.

—M. J.-A. Patry, rep. de L'Evénement, était de passage ici récemment.

—M. H.-R. Lynn est actuellement en voyage d'affaires dans l'Abitibi.

—M. Gaudias Doyon, de Berry, Vt., était de passage, récemment, chez M. Odilon Blais.

—Mme Hilaire Bourrault et sa fillette, Renée, de Québec, étaient de passage en notre ville, les invitées de Mme Hervé Blanchette.

—Mme Georges Breton, de Tring Jct., visitait sa fille, Mlle Jeanne Breton au couvent St-Alphonse, récemment.

Vous SEREZ CERTAINEMENT SATISFAIT DU CREAM PORTER BOSWELL

P20

POURQUOI ? MANGER À LA MAISON QUAND VOUS POUVEZ AVOIR UN REPAS À LA DINDE Au PARIS CAFE 15, rue Notre-Dame des Anges pour 25c TOUS LES JOURS

CARTIER Aujourd'hui et Demain Gary GRANT, Nancy CARROLL dans "HOT SATURDAY" Spencer TRACY Joan BLONDELL dans "ME AND MY GAL"

VICTORIA Aujourd'hui et Mardi Présenté par JOSEPH M. SCHENCK AL JOLSON dans HALLELUJAH! I'M A BUM! United Artists Picture

RIALTO LE THEATRE DES FAMILLES Aujourd'hui Entièrement parlé en français Un émouvant drame d'amour avec MARLENE DIETRICH dans "COEURS BRULES" Gary Cooper et Adolphe Menjou aussi "LENA RIVERS" une très belle vue d'action

Palais Montcalm Lundi soir 27 mars à 8 h. 30 Sous le patronage de Son Excellence le Lt-Gouverneur, de l'Hon. Premier-Ministre de la Province et de Son Honneur le Maire de Québec. CONCERT La Société Symphonique de Québec Direction: M. J. Robert Talbot, D. M. à l'occasion du 30ième anniversaire de sa fondation. Soliste: M. Jean-Marie Beaudet pianiste Prix d'Europe Sièges Réservés : .50 .75 1.00 Taxe comprise Cartes en vente chez Lavigueur & Hutchison — Gauvin & Courchesne — Cyr, Robitaille Enr. — St-Cyr & Frères. Les cartes sont échangeables au Palais Montcalm à partir de jeudi 23 mars

EMPIRE Aujourd'hui Programme Double MADELEINE RENAUD dans "La Couturière de Luneville" aussi LIONEL BARRYMORE et NANCY CARROLL dans "Broken Lullaby" Mat. : $0.15 :-: Soir : $0.25

CLASSIC Aujourd'hui "FLORELLE" JIM GERALD, JEANNE CHEIREL "MA TANTE D'HONFLEUR" dans Comédie Musicale Matinée : 1.15 à 5.00 .15 Soirée : 7.15 à 11 .25

RAYMOND LEMIEUX ENR. PAPIERS - SACS - FICELLES ESSUIE-MAINS "NIBROC" 11 Rue Belleau, Québec Tél. 4-0613

24, Côte du Palais Tél. : 2-1603 Dr L. ROBERT Ex-élève des Hopitaux de Paris SPECIALISTE: Maladies de la peau et du cuir chevelu Maladies vénériennes.

Soirée Dramatique et Musicale donnée par LE CERCLE MARIE - ANTOINETTE au profit de l'oeuvre DU PAIN DES PAUVRES "LA RECONNAISSANCE DU COEUR" DRAME EN 3 ACTES à la salle des Franciscaines Missionnaires de Marie 188, Grande-Allée Intermèdes : M. Yvonne Feuiltault Dion LUNDI et MARDI, Les 3 et 4 AVRIL Admission : 25c. Réservé : 35c.

METTEZ UN JANNEL Sur votre voiture vous serez émerveillé. F. ARNAUD Tél: 2-7336

Grand Euchre au profit des Zouaves de Limoilou, sous le Patronage du Révérend Père Maurice C.M.C. Curé. A la Salle Paroissiale de Limoilou lundi et mardi le 27 et 28 mars à 8 h. 30 précises. 250 magnifiques prix aussi un prix d'assistance. Admission .25c.

EUCHRE - BRIDGE Mardi le 28 mars, à 2 h. 30, aura lieu dans la salle du Patronage, 62, côte d'Abraham, un grand euchre pour dames et demoiselles. Il y aura un magnifique prix de présence et quantité de beaux prix. Le prix de la carte est de $0.35. Vous pouvez vous la procurer à l'entrée de la salle. Faisons la charité tout en se récréant d'une façon agréable.

PATRONAGE LAVAL 40 Ave. Bigaouette Mardi, le 28 mars 1933, à 8 heures p.m. "Les Chevaliers de l'Epée", drame en 5 actes et deux tableaux de Gaston LeBeaupin et Paul Artis. Pas de quête, pas de râfle. Admission .25 sous. Cartes en vente aux endroits suivants : J.-W. Cantin, marchand de meubles, 446 St-Joseph, J.-E. Giguère, tabaconiste, 357 St-Joseph, Restaurant Populaire, 8 avenue Bigaouette, Mlle Coulutier 1131 St-Vallier, et au Patronage Laval. N'oubliez pas d'écouter notre concert qui sera irradié demain soir, au poste CHRC, de 7.30 heures à 8 hrs.

AU CAPITOL

NANCY CARROLL et LOUIS CALHERN dans une scène de "THE WOMAN ACCUSED" qui passe actuellement au Capitol.

10 AUTEURS FAMEUX ECRIVIRENT CE FILM ! THE WOMAN ACCUSED The Cosmopolitan-Liberty Magazine All-Star Story avec NANCY CARROLL CARY GRANT JOHN HALLIDAY AUJOURD'HUI à 1.15, 2.55, 7.00, 8.50 MAT. : $0.25 SOIR : 0.30-0.40 CAPITOL Courtesy of "Liberty"

Est-il quelque chose que vous désirez? Servez-vous de cette page pour l'obtenir.

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . Tél.: 2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade. . Public Tél.: 2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph . . . Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . Tél.: 2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. .Public Tél.: 2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . Tél.: 2-0117
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél. 2-6412

DEMANDES

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunté $6 000 sur première hypothèque. Propriété évalué à $14,500, intérêt 6 p. c. Ecrire à CASIER No. 344 L'Evènement. 253-6—6

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 23 rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 234-26—11

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

DAMES DEMANDEES pour la ville et la banlieue comme représentante de la Compagnie Corset Spencer, seul corset dessiné individuellement. Position lucrative. Pour entrevues s'adresser à la Gérante 29 ST-STANISLAS, tél.: 2-2287. 252-6—11

ON DEMANDE deux coiffeuses avec clientèle pour Salon à la Haute-Ville, écrire CASIER No. 339 L'Evénement Québec. 250-6—12

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 239-26—13

AVIS Ceux qui désirent se préparer pour concourir aux examens pour facteurs, chargeurs et commis des Postes, le Manuel "Positions dans le Service Postal" leur sera adressé sur réception de la somme requise ($1.35). Contient description des sujets traités à ces examens, liste d'endroits d'examens, conditions d'admission, qualités physiques requises et autres renseignements essentielles et nécessaires. Campagnards et Villageois admis. Favoritisme politique exclus. Adressez: MANUEL-B, Case 72, Bureau de Poste St-Roch, Québec, Que. 252-6—12

HOMMES POUR VENDRE l'éliminateur d'antennes (merveille du radio). Réduit statiques et interférences. Facile à installer. Instructions en français. Profit 100 p.c. Envoyez $0.45 en argent canadien pour échantillons à EMILE BOULAY, 427, Pine Providence, R.I. 250-6—12

UN BON PATISSIER est demandé chez William Lambert boulanger et pâtissier CHARNY, Co. Lévis, P. Q. 250-6—12

UNE CIE D'ASSURANCE-VIE désire des agents. Commission et salaire aux hommes qualifiés. Veuillez répondre par lettre en mentionnant votre âge et expérience à CASIER No. 332 L'EVENEMENT, Qué. 240-26—12

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS ARTICLES EN OR de toute provenance, vieux bijoux en or, etc. S'adresser 183, ST-JEAN, tél.: 2-7625. 250-6—15

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERSE)

COLLECTION DE LOYERS, comptes billets, ou toutes autres créances, administration de propriétés, taux modérés strictement honnête CANADIAN FINANCE, 267, St-Paul, chambre 310. 249-26—15

EN CES TEMPS DIFFICILES

SI VOUS AVEZ DES ARTICLES de toute espèce Evoyez-nous les pour vous les vendre à commission et nous vous retournerons l'argent de suite. Encan tous les mercredi et vendredi LES ENCHERES MARCEAU Enr. 1 Boulevard Desfosés. 251-6—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115 service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 254-6—17

AU MAJESTIC, No 36, Ste-Anne, appartement 2 pièces et chambre de bain, aussi chambre de deux lits conviendrait pour deux jeunes filles. S'adresser immédiatement 36, RUE STE-ANNE, Qué. 254-6—17

APPARTEMENTS COLINETTE, 8 rue Collins, 2-3-4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser au Concierge. TEL.: 2-1393. 247-26—17

CHATEAU LAFAYETTE, appartements 4-5 chambres, meublé ou non chauffés, réfrigérateur, louer à l'année si désiré, prix $35.00 et plus. S'adresser à 131 Gde ALLEE. Tél.: 2-2437 253-3—17

PARLEMENT VIEW, appartements 2-3 4-6-7 pièces, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-1886. 232-26—17

RUE STE-ANGELE, logements à louer, 3-4 chambres, plus chambre bain, chauffés, possession immédiate ou mai. S'adresser S.-EUGENE AMYOT, tél.: 5877. 250-6—17

BUREAUX A LOUER

MEDECIN OU DENTISTE

A LOUER pour le 1er mai rue St-Louis, suite de deux appartements, conviendrait pour professionnel. Pour information écrire CASIER POSTAL, No. 3, Bureau de Poste Faubourg St-Jean Baptiste, Québec. 250-6—18

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir 4-2557. 254-6—18

CHAMBRES ET PENSION

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante, dans maison tranquille et propre, avec pension, $30 par mois. Près du Parlement, 30, RUE CONROY, Mme J. EMOND. 232-26—20

BELLE GRANDE CHAMBRE, très confortable, dans famille privée. Pension si désirée. Téléphoner à 2-2328 ou s'adresser à 4, Rue Sainte-Ursule. 252-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits chambres et pension, $35, $38, $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 233-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: MERE DIRECTRICE, No 684 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 244-26—20

JOLIE CHAMBRE à louer près Jeffrey Hale, fenêtre ensoleillée donnant sur coin de rue, garde-robe, usage bain téléphone pension si désiré. S'adresser TEL.: 3-2597. 253-6—20

PRES DU PARLEMENT, grande chambre double avec eau chaude et froide dans la chambre dans famille privée, déjeuner si désiré. S'adresser 10, RUE CONROY, tél.: 2-5508. 253-2—20

RUE DU PONT, No 124, grandes et petites chambres, avec pension si désirée, dans centre de St-Roch. S'adresser 124, DU PONT. 255-6—20

VOUS TROUVEREZ à 71, rue St-Louis, chambre très confortable avec repas servis matin et soir si désiré à prix raisonnable, dans famille anglaise. TEL.: 2-7994. 250-6—20

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE sur la rue bien ensoleillée, toutes commodités au premier plancher, s'adresser entre 1 à 2 ou 5 à 6 h. p. m. Madame GONTHIER, 26 Ste-Anne. 252-6—19

GRANDE CHAMBRE pour une ou deux personnes 3 châssis rue St-Jean et carré d'Youville, usage téléphone sans enfant. S'adresser Mme MYRAND, 13 d'Youville, Appt. 4, tél.: 2-2602. 255-1—19

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz système de chauffage, usage du bain, téléphone. S'adresser 671, ST-VALLIER. 253-6—19

MAISON DE LA COURONNE, belles chambres bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, bain, sur chaque étage, prix modérés. S'adresser 126, DE LA COURONNE, 229, DE LA REINE. 230-26—19

RUE ST-JEAN, chambre meublée ou non chauffée, avec eau courante, chaude et froide, téléphone privé, réduit à $12.00 pas de cuisine. S'adresser TEL.: 2-6930. 254-6—19

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No. 74 5-6 chambres, plus bain, chauffés. St-François d'Assise, rue Lasarre, 43-63 4-5 chambres Rue Scott, 129, 4 chambres garage. S'adresser 127 SCOTT, tél.: 2-3068. 252-26—23

AVENUE CARTIER, No 30½, 1er étage 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé; No 32½, 4e étage 6 pièces plus chambre de bain, chauffé; conditions faciles. S'adresser à M. DROLET, 33 Couillard, ou M. Emile Brousseau, 255 St-Jean. 254-6—23

AVE. LAURIER, 5 pièces plus glacière électrique garage, chauffé eau chaude à l'année. Des Franciscains, 6 pièces plus bain, non chauffé. Marquette, 5 pièces plus bain, chauffé, le tout finis modernes. TELS.: 3-4316—2-8460. 234-26—23

Le Petit Curieux --- MORGAN, LE PIRATE --- Par Paul Pim

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE LEVIS, Nos 17 et 21, près du monument des Braves, logements modernes, 6 7 pièces, plus chambre de bain en tuiles chauffés, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 241-26—23

AVENUE BROWN, No 208, plain-pied chauffé, 8 pièces, plus chambre de bain planchers bois dur, belle finition, clair de neige et vidanges. S'adresser AMEDEE DEMERS, chemin Gomin tél.: 4-2308. 250-6—23

AVENUE CARTIER, No 45 1-2, six chambres chauffées avenues Murray, maison seule, 10 chambres et garage; avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique; avenue Belvédère 4 et 6 chambres, chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage; avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182, rue Latourelle, tels: 5338; le soir, 6935 et 3-1701. 254-6—23

AVENUE LAURENTIDES NORD, No 35, plain-pied, 2e étage, 6 chambres et chambre de bain (tuile), chauffé, planchers bois dur, incluant place de garage si désiré. Prix d'occasion. 253, GRANDE-ALLEE, tél: 3-3395. 254-6—23

AVENUE LAURIER no. 314, 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé clair de tout, visible de 2 à 5 hrs p. m. S'adresser pour informations, 312 Avenue Laurier, tél.: 7237 236-26—23

BOULEVARD CREMAZIE, No 75, 1er étage, plain-pied entièrement remis à neuf, 7 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur foyer électrique. Aussi No 75 1-2, 2e étage, beau flat spacieux, 7 pièces et chambre de bain, chauffé planchers bois dur. TEL: 3-3395, 253, GRANDE-ALLEE. 254-6—23

BOULEVARD CREMAZIE 2 logements 41 1-2 et 43, 5 pièces, plus chambre de bain; planchers bois dur, fournaise eau chaude, dépense froide, hangar même pied. S'adresser à 41 CREMAZIE. 250-6—23

CHAMPS DE BATAILLE, à louer sept pièces modernes, chauffées, meublées ou non, entre avenue Briand et Gallpeault, garage chauffé. TEL.: 8 à 10 a. m. 5266. 245-26—23

COTE D'ABRAHAM, 102-106-114, maison neuve 6 pièces plus chambre de bain en tuile, améliorations modernes, chauffée, place centrale, et 116, Côte d'Abraham, possession immédiate, 6 pièces, plus chambre de bain, moderne avec réfrigérateur. DR DION, 24 côte du Palais, tels: 2-2153; le soir, 2-6589. 250-6—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176 St-Jean. 249-26—23

GRANDE-ALLEE, No 249, coin avenue Gallpeault beau flat spacieux, particulièrement ensoleillé, chauffé, 8 pièces et chambre de bain, foyer naturel, glacière General Electric sera reconditionné à neuf et moderne, garage si désiré. Prix raisonnable. 253, GRANDE-ALLEE, tél.: 3-3385. 254-6—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Deligny, No 2 1-2, logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 13, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 248-26—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7, et 11 chambres situé dans St-Jean-Baptiste. Magasin et Bureau situé 106 St-Jean. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, 108 rue Richelieu. 250-26—23

LOGEMENTS A LOUER, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 254-6—23

LOGEMENT 263 Grande-Allée, 6 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. Téléphonez à 3-2709. 251-6—23

LOGEMENTS A LOUER rue Lockwell et Aberdeen, 6 et 7 pièces en plus chambre de bain, chauffé, très modernes. S'adresser 38 RUE LOCKWELL, tél.: 6632 251-6—23

RUE ABERDEEN, No 73, 6 pièces et chambre de bain, chauffage eau chaude à l'année. S'adresser M. ALPHONSE VEZINA, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 246-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes S'adresser 434, RUE ST-JEAN. 235-25—23

RUE ST-CYRILLE, no. 774. Logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces avec corridor au centre. Chambre de bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désirée. Téléphone 4-3767. 248-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 251-6—23

RUE LACHEVROTIERE, No 34, soubassement chauffé, 4 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, prix $22.00 par mois. S'adresser TEL.: 2-7871. 244-26—23

RUE LOCKWELL, 7 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage. Aussi boutique si désirée. S'adresser à 51 ABERDEEN, tél.: 7029. 251-6—23

RUE LACHEVROTIERE, No. 46, magnifique plain-pied, 7 pièces, centre Haute-Ville, près Parlement et Grande-Allée. Confort moderne, très bien chauffé, bien ensoleillé, balcon. S'adresser TEL.: 2-1789. 250-6—23

RUE DOLBEAU, No 58, 2e étage, logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain grandes galeries. S'adresser 58, DOLBEAU, tél.: 7220. 254-6—23

RUE ST-AUGUSTIN, No 120 (en face du Parlement), 5 pièces, chauffés très propres, clair de neige et vidanges. S'adresser à 122, ST-AUGUSTIN, tél.: 2-7648. 254-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels.: 2-6403—4-2557. 251-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE, tél.: 5668. 234-26—23

RUE STE-URSULE, No 15, beau logement aux deux étages du haut, 7 pièces, grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plate-forme en arrière. Chauffé si désiré. Visible de 2 à 5 h. Renseignements sur les lieux. 240-26—23

STE-JULIE, No 34 appartement chauffé 5 pièces, plus chambre de bain, dépenses. Rue Artillerie, 29, logement chauffé, 7 pièces, améliorations modernes, garages. S'adresser 34, STE-JULIE, de 2h. à 5h., tél.: 8242, ou 215, AVENUE HOLLANDE. 255-6—23

SOUS BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffage à l'année, clair de neige et vidanges, quartier Belvédère. S'adresser par téléphone: 3-3826 ou 8167. 251-26—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. TELS: 2-1475; le soir 3-4498. 236-26—23

BAS DE LA VILLE

MEDECIN OU DENTISTE

A LOUER: logement et bureaux occupés pendant au-delà de 20 ans par un médecin pratiquant, et ensuite par un dentiste, retiré par maladie No 38, rue St-Joseph, chauffage à l'huile. J.-E. BOILY, notaire, 40, rue St-Joseph, Qué. 251-6—23

A LIMOILOU, logement 4 5, 6 et 7 pièces à louer, à prix très modéré. S'adresser 203 3ème AVENUE, tél.: 4-3653. 250-26—23

A ST-ROCH, 72, rue du Roi, logement 4 chambres très propres, cave et porte seule. Aussi entrepôt 25x28 pieds et garage à louer. N. RHEAUME, 65, du Roi tél.: 4-0056. 254-6—23

FLAT DE 2 APPARTEMENTS, meublé ou non chauffé, avec gaz, électricité, usage du bain, dans centre de St-Roch. S'adresser DAME R. ALAIN, 298 St-François. 253-6—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 254-6—23

LOGEMENT NEUF MODERNE. — A St-Esprit, 106, 1ère Avenue, un logement, six chambres, non chauffé. Roy & Frere, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820. 250-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain très propres, et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A rue St-Vallier aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403: le soir, 4-2557. 254-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390 250-6—23

LOGEMENT de 8 appartements et bain chauffé, 2e étage, aussi garage si désiré, $30.00 par mois. S'adresser 1091, ST-VALLIER, tél.: 3-4230. 254-6—23

LOGEMENTS 4 et 6 appartements à louer à St-Roch. Pour information s'adresser: TEL.: 6495. 250-6—23

LOGEMENT DE 3 PIECES, réparé à neuf, 2e étage, situé à 97 St-Bernard, entrée seule et entrée en arrière. S'adresser PIERRE SAVARD, 95, St-Bernard, tél.: 7783. 242-26—23

LOGEMENTS A LOUER — 3 logements de 4, 5 et 6 chambres, plus chambre de bain, à louer. S'adresser à 152, 3e Rue, Limoilou. Tél.: 4-1978. 254-6—23

LOGEMENTS 3, 4, 5, et 6 pièces Limoilou 4ème Rue, près de l'église, et des grands moulins à papier $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4ème RUE LIMOILOU, tél.: 2-3039. 240-26—23

LOGEMENT de 7 chambres plus chambre de bain, 60 DuPont près Boulevard Desfossés, prix: $25.00 par mois. S'adresser L.-F. MARTEL, 106 Ste-Marguerite, tels.: 4-2901-3-0972. 250-6—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 4 pièces, très propre et chaud. S'adresser à 1079 RUE ST-VALLIER, tél.: 7008. 219-6—23

RUE ST-JOSEPH, No 20 1-3, deux logements 5-6 pièces, clairs de neige, très propres. S'adresser A. ST-CYR, 13, rue St-Joseph, tél.: 2-7295. 246-12—23

RUE ST-VALLIER, No 956, 2e étage, beau logement, chauffé, 6 pièces et chambre de bain. S'adresser TEL.: 4-4343. 241-26—23

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4e ave., logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. TEL.: 4-4502. 250-26—23

RUE ST-BERNARD, logement à louer 8 chambres, chambre bain, garage si désiré. S'adresser 64, ST-BERNARD, tél.: 3-1210. 252-6—23

RUE DEMERS, près rue St-Valier et St-Joseph. 5 minutes de l'église et tramway, beau logement à louer bas de maison, 4 chambres, dépense, cave. L. HAMEL, 77 Demers. 250-6—23

RUE ST-VALLIER, No 1067, en face de l'avenue du Sacré-Coeur 5 chambres, plus bain, 2e étage. S'adresser à DAVID L'HEUREUX, 283, Kirouac, tél.: 9604. 254-6—23

RUE PONTGRAVE, Nos 5 et 7, 5 pièces plus chambre de bain, galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TURGEON, tél.: 6302. 243-26—23

TRES BEAUX GRANDS LOGEMENTS, bien éclairés, 125, 127, 129 Dorchester, 6-7-8 chambres. Aussi petit logement 4 chambres, plus chambre de bain, situé 282, Richardson. S'adresser ROMEO DEPEYRE, 278, Richardson, tél.: 3-0006. 254-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

2EME AVENUE, No. 262, logements 5 chambres, et chambre de bain Planchers bois dur, 2e étage. S'adresser 96-A COTE D'ABRAHAM. 251-6—23

3EME AVENUE No 124, logement chauffé 7 chambres plus bain, le plus beau centre de Limoilou, peut servir pour médecin ou dentiste. S'adresser 126, 3ème AVENUE, tél.: 4-4691. 253-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390. 251-6—23

MAGASINS A LOUER

A LOUER un magasin excellent poste de commerce pour épicier, boucher, etc. Aussi un logement de 4 pièces en bas, un autre de 6 pièces au 2e étage le tout chauffé, aussi poste pour garage ou boutique de plombier, ferblantier et menuisier, etc. S'adresser à TEL.: 4-2387 ou TEL.: 2-6438. 254-6—25

GRAND MAGASIN à louer, chauffé, bien éclairé, le meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, vis-à-vis le magasin 5-10-15. Occupé maintenant par LS SHAMY, marchandises sèches. S'adresser J.-U. BISSON, 751 St-Vallier. 232-26—75

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 254-6—25

MAISONS A LOUER

AVENUE LAURIER (côté sud), 2 maisons seules, 10 chambres, 2 salles de bain chacune, chauffées par système central, eau chaude à l'année, claires neige et vidanges, place garage si désirée. S'adresser AMEDEE DEMERS, chemin Gomin, tél.: 4-2308. 250-6—24

HOTEL N. Z. BELANGER

EN FACE DU C.P.R. Maison établie depuis 40 ans, avec bonne clientèle, 39 chambres avec restaurant qui peut servir pour autre commerce. Mme N.-Z. BELANGER, 421 St-Cyrille, tél.: 3-3388 ou LUDGER BELANGER, 369 St-Paul, tél.: 4-0033. 254-6—24

DUFFERIN HOUSE APP.

MAISON APPARTEMENT, 13, Haldimand, comprenant 10 petits logements, 2 et 3 pièces, eau chaude et froide dans chaque appartement, bon endroit pour louer des chambres. S'adresser propriétaire, 55 GRANDE ALLEE, tél.: 2-1886. 244-26—24

RUE STE-FAMILLE, No. 44 maison à louer, comprenant onze chambres et deux chambres de bain. Pour informations, s'adresser à 50, STE-FAMILLE, tél.: 2-1659. 252-6—24

RUE ST-JEAN, près Côte du Palais 12 chambres, plus deux chambres de bain. Planchers en bois dur, chauffé, convenable pour maison de pension ou chambres 51, RUE ST-JEAN. 239-26—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides, 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph, No 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No 33 1-2, 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos 31-35, rue St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143, avenue Murray, tél.: 5667. 240-26—24

RUE ST-LOUIS No. 72, maison à louer 15 pièces, 2 salles de bain, eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser: TEL.: 3-1880. 242-26—24

RUE GARNEAU, No 28, maison à louer onze pièces et chambre de bain, améliorations modernes. Pour informations s'adresser 26 RUE GARNEAU, haute-ville. 248-6—24

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 23, 18e rue, maison seule, 4 chambres et bain. Aussi boutique 2,300 pieds carrés, peut servir pour salle de réunion, entrepôt, etc. JOSEPH BEDARD, 12, St-Anselme, tél.: 3-0454. 248-26—23

DIVERS

COMMERCE

POSTE DE DENTISTE

A LOUER, seul poste de dentiste dans la paroisse St-François d'Assise avec logement 6 chambres, plus bain, système chauffage. Occupé depuis 6 ans par le Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère AVENUE, tél.: 4-3327. 8—29

BONBONS, BISCUITS, toujours en mains, les meilleures marques de bonbons et biscuits provenant des meilleures manufactures, aux plus bas prix du marché. S'adresser 296 ARAGO. 246-26—29

ELECTRICITE. Réparation et refillage de moteurs et générateurs. Aussi réparations et installations électriques de tous genres. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. THOMASSIN, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 248-26—29

J.-H. WALSH informe sa nombreuse clientèle qu'il a ouvert un atelier de barbier au No. 284, rue du Roi. Attention spéciale, "coupe de cheveux pour dames". Service hygiénique. Une visite vous convaincra. 250-26—29

MESDAMES. — Poils et duvets disgracieux enlevés radicalement et pour toujours par "GYPSIA", produit importé de Paris. Nous payons le port et la douane. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA, Dept L. 55 West. 42 Street, New York. 250-6—29

MAISON FRANCAISE

NOUS AVONS MAINTENANT en main toutes notre Collection de modèles de Paris New-York il nous fera plaisir de recevoir notre clientèle. LA MODE PARISIENNE, 322 rue St-Jean. 249-26—29

A LOUER

COMMERCE

ROMEO MENARD, plombier, couvreur. Installation système eau chaude, autrefois chez Wilbrod Belleau a maintenant ouvert un atelier au No. 26, RUE RACINE. Prix modérés, tél.: 3-1058. 240-26—29

SALON DE BARBIER Georges-A. Bélanger, barbier, autrefois chez Lavigueur & Fils 145 rue Du Pont a loué ce poste pour le premier mai, pour y continuer ce commerce. 250-6—29

VEILLEUX & FRERE ENRG.

SAUCISSE AU LARD et aux oeufs, fait par un expert. Demandez là à votre épicier Gros et détails appelez téléphone 3-0788, 6 1-2 AV. CARTIER. 251-26—29

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladie secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires affections du sang, impuissance, etc., etc. Adressez Dr J.-A. COTE, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 231-26—29

DEMENAGEMENT

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos. Camions et voitures couverts, ouvrage garanti. S'adresser 141, RUE HERMINE, tél.: 3-1489. 244-12—30

CHARROYAGE GENERAL.— Je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No. 129 rue Latourelle. Bureau et résidence. TEL.: 3-0285 239-26—30

NETTOYAGE

CAPITOLE VALET, ENR., tél.: 3-1321, pressage, nettoyage à sec et teinture. Aussi réparations générales. Livraison rapide, ouvert tous les soirs. L.-PHIL. TURBIDE, prop., 471, rue St-Jean. 245-26—23

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 235-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—38

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur. No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans Tél.: 3-0733

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, RUE SIGNAI, tél.: 3-3347

MATELAS & SOMMIERS. Faites réparer vos matelas, coussins et sommiers de tous genres. Une attention spéciale aux communautés religieuses. Allons à domicile. J.-A. DEBONVILLE, 154 des Commissaires, tél: 3-2380; rés.: 8582. 235-26—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3e avenue, Limoilou. t-l.: 4-1480. 24—37

SALONS DE COIFFURE

ECOLE DE COIFFURE. Cours de coiffure, permanent donnés par coiffeuse experte, coiffure gratis par élèves. Permanents haut prix pour 2 semaines, $2.00. Mme GAUDREAULT, 175, 1ère Rue, tél.: 3-0292. 235-26—41

PERMANENT $1.50. Offre spécial à $0.25. Mise en plis marcel massage, shampoo, manicure. Satisfaction garantie. SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 246-26—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel $0.35; komol, $0.35; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. MLLES SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 254-26—41

SALON CLAUDETTE, 412, St-Jean, pour permanent spécial à $1.50, fait sur machine croquignole la plus perfectionnée. Aussi coiffure de tous genres. Pour appointements appelez MLLE L.-A. TANGUAY, tél.: 4-4051. 249-26—41

SALON DE BEAUTE, Hôtel Victoria. Permanent, $1.25 à $3.50; à l'huile, $1.75; ondulations marcel avec shampoo, $0.50; ondulations à l'eau, komol, $0.40; massage et manicure. Prix pour temps limité. MME G. LAPOINTE, tél.: 2-2362. 252-26—41

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE bon marché cause déménagement, bureaux, commodes, moulin Seigner, buffet, vitrine, écran, garde-Robe, divanette, armoire de cuisine, table, poêle fournaise, lit, matelats, table en cuivre, set salon, etc G. BROUSSEAU, 26 St-Nicolas, tél.: 2-0196. 250-6—43

A VENDRE très bon piano, poêle combiné charbon et gaz, marque Empire, glacière, meubles carpettes, cadres, etc., en parfait ordre. S'adresser 215 ARAGO. 253-6—43

AUBAINES AUX

ENCHERES MARCEAU Enrg. No. 1 Boulevard Desfossés, 2 Set de Salle, 9 pcs. $30.00 et $35.00, Bureau à toilette $3.00 à $10.00, Chaise 44c, Chesterfield, $14.00. Superbe lustres en Cristal à sacrifice. Set de toutes sortes depuis $1.00 grand miroir de Magasin bon marché. 251-6—43

V. R. SAINT-PIERRE, agent, 94 Ste-Marguerite, tél.: 3-2662. Poêles, Prélats, Tapis, Draperies. Toiles Lits, Matelats, Sommiers. Bureau: de 3 à 5 hrs. p. m. 240-26—29

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

BUICK SEDAN 1931, 8 cylindres, 7 passagers, 15,000 milles de faits, en très bon ordre, à l'état de neuf. A vendre très bonnes conditions. S'adresser HENRI BLOUIN, 234, Kirouac, tél.: 3-2538. 254-6—44

FORD A VENDRE, modèle 1929 coupé, avec "siège arrière" en très bon état, bon prix pour prompt acheteur. S'adresser TEL.: 4-2537. 254-6—44

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés, de récents modèles à vendre à des prix d'occasion. QUEBEC USED CARS Ltd, tél.: 3-1915. 244-26—41

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REGD., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars. Aussi station de service. 24—45

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.: 7614. 229-26—45

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage; croûtes, $2.00 le voyage; bois de corde: merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 230-26—48

BOIS FRANC SEC à l'abri $2.25, 2 pds 2 1-2; débité $2.75 et $3.00. Délignures 5 grosses poches $1.00. Grosses croûtes, Erable Merisier bon marché. C. BUSSIERES, tél.: 6827, 49 St-Bernard. 241-26—48

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. Merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. LACHANCE & FRERE, 211, Dorchester tels: 3-3521—6368. 249-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3., à l'abri des mauvais temps. Spécial 12 sacs de bois d'allumage, $1, livré. Faites l'essai. Mâts pour radios, $0.25. 239-26—48

COMMERCE A VENDRE

AUBAINE. Outillage complet pour boutique de charron, machine à Duco, machine pour travailler le bois, moteur, stock, etc. Le tout à vendre ou à louer à conditions avantageuses. Aucune offre raisonnable refusée. Clientèle établie. Possession immédiate. Belle chance pour quiconque désire travailler pour lui. S'adresser à 41, FRANKLIN, tél.: 8955. 253-2—50

A QUI LA CHANCE ? Restaurant-Café à vendre avec bel ameublement ayant coûté $3,000, à sacrifier pour acheteur sérieux pour $-500, comptant, bail à long terme, loyer $25 par mois, chiffre d'affaires brute, $10,000 à $12,000 par année. Option si désirée. Ecrire à Casier No 345, L'EVENEMENT. 254-6—50

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, en bloc ou séparément, par article, pour cause de mortalité, 3 chaises, etc. S'adresser E. LAVIGUEUR, 145, du Pont. 254-6—50

MAGASIN GENERAL établi depuis 20 ans dans l'une des plus importantes paroisses du Lac St-Jean, à vendre pour cause de décès. Pour renseignements, s'adresser à Casier Postal 59, CHICOUTIMI, P. Q. 254-12—58

PENSION A VENDRE, 15 chambres dont 11 chambres à coucher, boudoir, salon, salle à dîner, grande cuisine 2 chambres à toilette, le tout meublé, partie très centrale de la Rue Saint-Jean, possession immédiate. S'adresser par TEL.: 2-1914. 225-6—50

TAVERNE A VENDRE, pour cause de maladie établie depuis plusieurs années, en face de trois théâtres, 283 rue St-Joseph, bonne clientèle. S'adresser sur les lieux. TEL.: 4-0101. 251-6—50

CHEVAUX ET VOITURES

NOUS VENONS DE RECEVOIR un char de chevaux du Manitoba, pesant 1000 à 1500 lbs, à vendre à très bonne conditions. S'adresser HENRI BLOUIN, 234, rue Kirouac, écurie Ste-Thérèse et Aqueduc. Tél.: 3-2638. 253-6—49

TOUJOURS EN MAIN.— Bon assortiment de chevaux 1000 à 1700 lbs, à vendre en gros seulement. F. FRANCOEUR, Ecurie coin St-Luc et Kirouac. Tél: 5837. Résidence 29 Charlevoix, tél: 2-6185. 236-26—49

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

ATTENTION. Storage de vos fourrures gratuit contre feu, vol et mitres pour toutes transformations ou réparations. Pour le printemps assortiment. Martres du nord, de roches, Renard et garniture transformation durant l'été à prix réduits, Storage 1 p. c. No. 152 RUE ST-OLIVIER, tél.: 8656. 254-26—51

AVIS. STORAGE DE FOURRURES, à taux réduits, assortiment, Martre du Nord, de Roches, Renard Argenté, profitez de la saison d'Eté pour remodeler et réparer vos fourrures. JOS. ROBITAILLE, Enrg. 108 rue Richelieu, tél.: 2-3288. Succ. 106 rue St-Jean, tél.: 2-7684. 250-26—51

OCCASIONS

TABLES DE POOL: 3 x 10 et cinq de 4 1-2 x 9; tables de billard anglais 6 x 12, 4 allées de quilles à sacrifier. EUG. BROCHU, 63, rue St-Jean, tél.: 2-1365. 236-26—54

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER. — 187 Rue Fleurie, douze appartements, chambre de bain, chauffage eau chaude avec souffleur grande cour, garage et accommodations modernes. S'adresser à 2 ST-JOSEPH. 6—58

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre Québec. 251-6—58

AVENUE DE SALABERRY, No 32. A vendre ou à louer, maison de 10 pièces, eau chaude et froide dans chaque chambre, très modernes et confortables avec garage chauffé attenant. S'adresser à E. BAILLARGEON, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-2734. 246-26—58

AV. HOLLANDE 215, jolie cottage 9 pièces, chambre de bain en tuile récemment construit toutes les améliorations modernes aussi garage, prix raisonnable. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 8242. 250-6—58

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE DE SALABERRY, près Grande-Allée, maison seule, très éclairée, à vendre avec garage et jardin, 8 pièces, 2 chambres de bain, cuisinette et buanderie S'adresser 94, AVENUE DE SALABERRY ou GEO. PAQUET, 351, blvd des Fossés. 255-6—60

RUE ST-STANISLAS

MAISON A VENDRE, No 3, rue St-Stanislas, 3 étages, cave, cuisine, située dans une ralonge, situation très centrale. S'adresser à R.-A. BLOUIN, Commission du Havre. 254-6—60

PROPRIETE A VENDRE, à 36 milles de Lévis. Autobus passant matin et soir. S'adresser 178, STE-MARGUERITE, St-Roch, Québec. 252-6—60

MONTMAGNY

Naissances. — M. et Mme Albert Corriveau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Léger, Louis Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Corriveau.

—Le 13, a aussi été baptisée Marie, Emma, Juliette, enfant de M. et Mme Joseph Labrecque, née Rose-Délia Labrecque. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Labrecque.

—On annonce la naissance de Marie, Huguette, Yolande, enfant de M. et Mme Napoléon Beaudoin, (née Johanna Beaumont). Parrain, M. Réal Beaumont; marraine, Dame Eva Beaumont, oncle et tante de l'enfant.

Retraites. — Nos retraites paroissiales sont commencées depuis, dimanche, le 19. Elles sont prêchées par les Révds Pères Lévesque et Tardif.

Va-et-vient. — Mlles Irène et Cécile Bernatchez ont passé quelques jours à Québec, au cours de la semaine dernière.

—Mlles Marguerite et Jeanne Hébert étaient de passage à Québec, ces jours derniers.

—Mlles Roseline et Pierrette se sont rendues à St-Pierre, lundi dernier.

—MM. Laval Paquet et Anatole Papillon était à Québec, lundi dernier.

—M. A. Morin et sa fillette, Noëlla ont passé quelques temps chez Mme Jean Morin.

—MM. Jean-Chs Lemieux et Godfroy Boulet étaient de passage à Québec par affaires au commencement de la semaine dernière.

—Mlle Jeannette Labranche, de Québec, a passé quelque temps en notre ville chez son amie, Mlle Berthe Gaudreau.

—Mlle Jeanne Paquet est venue passer le dimanche chez son père, M. Chs-A. Paquet.

—M. Emile Collin est parti pour Kitchener, Ont., par affaires.

—Mme Samuel Blanchet est actuellement à St-Roch des Aulnaies, chez des parents et amis.

—M. et Mme Xavier Bouffard, de Berthier, passent quelques jours chez M. et Mme Albert Clavet.

—Mlle M. Lalliberté, de St-François passe quelque temps en notre ville, l'invitée de sa soeur, Mme Ludovic Têtu.

—M. et Mme J.-Fidèle Gagné se sont rendus à Québec, au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Chs-A. Paquet sont de retour d'un voyage de quelques jours à St-Pascal.

—Mme J.-A. Bernier, de Québec, était en notre ville, la semaine dernière, l'invitée de son père, M. Léandre Tremblay.

—M. et Mme Narcisse Proulx était à Québec, au commencement de la semaine.

—M. Lionel Blais et M. Roland Simonneau étaient de passage à Québec, au commencement de la semaine.

STE-HELENE KAMOURASKA

Divers. — M. N.-A. Dionne, rep. de L'Evénement, était de passage à Ste-Hélène, dernièrement.

—Miles Laplante, de St-Germain, visitaient leur oncle, M. Martial Chénard, récemment.

—Mlle Gagnon, de la Rivière-du-Loup, passait quelques jours che sa cousine, Mlle Gertrude Lapointe, récemment.

—Mme Geo. Couturier est de retour d'une récente promenade chez ses fils, MM. Georges et Alphonse Couturier, de la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Arthur Caron, de l'hôtel St-Laurent, Rimouski, étaient à Ste-Hélène, dernièrement, les invités de leurs nombreux parents.

—A été inhumé dans cette paroisse, le 9 courant, Conrad, enfant bien-aimé de M. et Mme Arthur LeBel.

—M. Arthur Ouellet est de retour de l'hôpital Ste-Anne. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Alice Dumont était à Québec récemment pour suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu.

—Mme Wilfrid Guérette est aussi à l'Hôtel-Dieu pour quelque temps.

—Mlle Joséphine Castonguay fait un séjour de quelque temps à Québec dans l'intérêt de sa santé. A tous ces malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

—M. le Dr Labrecque, de l'Unité Sanitaire de Ste-Anne de la Pocatière, a donné, récemment, une clinique pour les enfants de la paroisse, concernant les maladies contagieuses.

AVIS

Les demandes d'insertions d'annonces classifiées devront être faites au bureau de L'Evénement avant 5 h. 30 p. m. ou aux agences spéciales de L'Evénement dans la ville avant 4 h. p. m. du jour précédant la publication des annonces. Autrement la publication de ces annonces ne peut être garantie.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
67, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 246-26—n.c.

CASSE-TETE 10 cts. La dernière nouveauté. Envoyez 10 cts pour échantillon avec chance de gagner prix. Agents demandés partout. LE CASSE-TETE ALPHABETIQUE 42 rue St-Pierre, Québec. 253-6—n.c.

COQUERELLES, PUNAISES. Dégendrez-vous de ces parasites. Ouvrage garanti. Poudre et liquide en détail désinfectant insecticide. CITADEL PRODUCTS, REG'D, 389, St-Olivier, tél.: 3-1581. 254-2—p.c

CAMIONS USAGES

AYANT ETE complètement reconditionnés par conséquent prêt à prendre l'ouvrage et à vous apporter le même rendement et satisfaction qu'un camion neuf.
CHEVROLET.
DODGE.
FORD.
G. M. C.
G. M. C., levier mécanique.
GOTFREDSON.
GOTFREDSON, levier hydraulique.
REO BUS.
REO STAKE.
RUGBY.
WHITE.
Venez faire votre choix, vous êtes certain de ne pas être trompé par la maison P.-L. LORTIE, 312, rue St-Joseph. Tél.: 7171.

VOITURES USAGES

EN TRES BON ETAT, ayant été complètement reconditionnées, la meilleure valeur jamais offerte au public pour l'argent.
BUICK SEDAN.
CADILLAC SEDAN, 7 passagers.
CHEVROLET.
CHRYSLER "80", 7 passagers.
CHRYSLER.
FORD TUDOR.
FRANKLIN SEDAN.
HUDSON SEDAN.
HUDSON BROUGHAM.
HUDSON TOURING.
HUPMOBILE SEDAN.
MARMON SEDAN.
NASH SEDAN.
REO SPORT SEDAN.
REO WOLVERINE.
STUDEBAKER COACH.
STUDEBAKER SEDAN, 7 passagers.
WILLYS KNIGHT.
Venez faire votre choix, vous êtes certain de ne pas être trompé par la maison P.-L. LORTIE LIMITEE, 312, rue St-Joseph. Tél.: 7171.

MAGASINS ET HOTEL

RUE LACROIX, No. 13 3-4. Magasin à louer, entièrement remis à neuf. Prix $25.00. 333, St-Paul, magasin en face gare Union, bon poste commerce. Prix $160.00. 335, St-Paul, hôtel Dominion, grande maison pension à louer, 41 pièces en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. PLAMONDON, tels: 3-3826—8167. 251-26—n.c.

ROYAL TRUST CO.

LOGEMENTS A LOUER, 3, Ave Ste-Geneviève maison de 18 chambres, avec 2 chambres de bain.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres, avec 2 chambres de bain.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres, avec 2 chambres de bain.
90, GRANDE-ALLEE, logement 11 pièces, 2 chambres de bain, avec garage.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres, avec 3 chambres de bain.
42-44, GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
137-137-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffées.
237, ST-JEAN, logements 8 pièces, plus chambre de bain.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.
142, LALIBERTE, logement de 6 chambres au 2e étage.
102-102 1-2, 3e RUE, LIMOILOU, logements de 5 chambres, avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52 1-2, AVENUE DE LA RONDE, St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres, avec chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
192, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 2e étage.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres, au 1er plancher.
96-94, LAFAYETTE, 2 logements de 5 chambres.
95 SAULT-AU-MATELOT, logement 12 pièces, plus chambre de bain meublé. Possession immédiate.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
Pour plus de détails, s'adresser à la ROYAL TRUST CO., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 253-6—n.c.

TRUST GENERAL du CANADA

91 AVENUE MURRAY, Logements chauffés de 6 et 7 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de bois dur, prix raisonnable, aussi garages à louer. TEL.: 5836.
14 CHEMIN ST-LOUIS, logement de 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, localité paisible, prix modéré.
402 RUE ST-JEAN, logement 9 chambres, endroit idéal pour professionnel.
151 D'AIGUILLON, logement 7 chambres, prix très modique.
Pour informations supplémentaires communiquer avec TRUST GENERAL DU CANADA, 71 Rue St-Pierre, tél.: 2-6651. 252-12—n.c.

LOGEMENT A LOUER. — 58 Aberdeen 6 appartements et chambre de bain chauffé, eau chaude courante à l'année. Planchers de bois dur. A louer pour cause de mortalité. Téléphone 3-4672.

PROPRIETE A VENDRE avec magasin, logement et garage, ou magasin à louer, bonne clientèle. Cause de vente : départ. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél. : 6448.

RUE DES FRANCISCAINS. — Logements de 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur, bien ensoleillés. Amélioration moderne maison neuve. S'adresser 151 DES FRANCISCAINS, tél. 7909.

BUCKLAND

Baptêmes. — Le 19 mars, fut baptisé Joseph, Charles-Edouard, enfant de M. et Mme Joseph Baillargeon (Laurentine Audet). Parrain et marraine : M. et Mme Octave Baillargeon, oncle et tante de l'enfant.

—Le 19 également, fut baptisée Marie, Bernadette, Héléna, enfant de M. et Mme Jean Ruel (Marie Bilodeau). Parrain et marraine : M. et Mme Adrien Morin, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient. — M. le curé E. Corriveau s'est absenté, cette semaine, pour le concours de St-Philémon.

—M. Alphonse Métivier, de St-Malachie, était en visite chez M. et Mme Arthur Baillargeon ainsi que chez de nombreux parents, la semaine dernière.

—M. Alphonse Roy, de St-Malachie, est en visite chez son père, M. Napoléon Roy, marchand.

—M. Joseph Fontaine, de St-Camille, en visite chez sa mère, Mme Télesphore Fontaine.

Température. — Depuis que mars est commencé, le Père Hiver n'a cessé de nous prouver combien il est irrité. La grande colère ne l'empêche pas d'être très généreux puisque, maintenant, nous sommes presque ensevelis sous la neige "don de sa large main".

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

4, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5189

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239
249-6—J

PLUSIEURS PROPRIETES de 1 à 3 logements dans différents quartiers de la ville à vendre beaucoup plus bas que l'évaluation. Venez me consulter pour autres détails.
EMILE BROUSSEAU
Agents d'immeubles et d'assurances
255, rue St-Jean :-: Tél. : 2-5768

LES 60 ANS DE LA MAISON CANTIN & FILS

(Suite de la page 14)

lui-même mais du bien général étant convaincu que les affaires du pays concernent tout le monde". L'orateur termina en souhaitant à la maison Cantin "un avenir digne de son beau passé".

La santé de la Province fut ensuite proposée par M. Pierre Bertrand, M. P. P., et M. Oscar Drouin, député de Québec-Est à la Législature, y répondit. Après avoir félicité le jubilaire et rendu hommage à la bonne administration de sa maison d'affaires, les deux députés furent d'accord pour déclarer que c'est dans notre province que l'on a le mieux supporté la crise économique. Nous devons avoir confiance en l'avenir et nous efforcer de seconder nos dirigeants.

La santé de la Cité de Québec fut proposée par M. l'échevin François Jobin. "Notre ville a besoin plus que jamais d'une sage administration", dit M. Jobin. Une stricte économie et une réduction des dépenses actuelles s'imposent. En réponse, M. l'échevin Jos. Emond, après avoir, comme tous les orateurs précédents, félicité M. Alphonse Cantin de l'estime dont il est entouré, déclara que tout n'est pas sombre et que nous devons nous inspirer des exemples comme ceux que mettait sous les yeux samedi soir la maison jubilaire.

C'est le président du banquet, M. J.-E. Gosselin, qui proposa la santé de la maison Cantin. Il donna en même temps lecture d'un message du maire Lavigueur qui s'excusait de ne pouvoir assister au banquet, d'un message de félicitations de la succursale Cantin de l'Ancienne Lorette et d'une lettre élogieuse d'un vieil ouvrier de la maison, M. N. Rhéaume. Le jubilaire exprima alors ses remerciements pour cette démonstration si chaleureuse, inspirée par l'amitié la plus solide. "Le succès d'une entreprise", dit-il, "dépend de la bonne entente qui existe entre l'employé et l'employeur, de la cohésion et des sacrifices que l'on s'impose". Parlant de la crise économique, M. Cantin ajouta qu'il fallait recourir à la Providence qui s'est toujours manifestée dans les moments critiques de notre histoire.

Les santés suivantes furent proposées et secondées: Le Commerce, MM. L.-A. Tardif et J.-A. Gravel; les employés anciens et nouveaux, MM Emile Cantin et J.-E. Dion; la Finance, MM. Roméo Dorval et E. Pouliot; les Dames, M. Rodolphe DeBlois, échevin; la presse, MM. Jos. Boutet, échevin, et Louis Richard, du Soleil.

DISTRIBUTION DE TROPHEES A L'ACADEMIE

(Suite de la page 14)

19e, Absolon Groslouis; 20e, Billy Atkinson; 21e, Paul Fournier; 22e, Adrien Michaud; 23e, Maurice Pratte; 24e, Martin Dion; 25e, William Jarvis; 26e, Pierre Désilets; 27e, Lucien Paquet; 28e, G. Jalbert; 29e, R. Cloutier; 30e, E. Côté; 31e, J.-P. Guimont; 32e, R. Poitras; 33e, C. Shields; 34e, M. Samson; 35e, D. Clark; 36e, F. Lachance; 37e, P. St-Germain; 38e, M. Dohan; 39e, R. Chalifour; 40e, J. Breton; 41e, A. Bouchard; 42e, Armand Côté; 43e, M. Tremblay; 44e, J.-P. Bernier; 45e, R. Villeneuve; 46e, G.-A. Bélanger; 47e, E. Ouellet; 48e, P.-E. Breton; 49e, W. Fortier; 50e, Victor Livernois; 51e, Omer Pouliot; 52e, Gérard Côté; 53e, Maurice Roy; 53e (a), Maurice Garneau; 53e (b), Yves Boily; 54e, L. Teeghte; 55e, O. Forest; 56e, P.-E. Nadeau; 57e, L. Pageau.

Voici maintenant la liste de tous les champions pour l'année 1933-34.

Le cours primaire compte deux champions: un parmi les plus petits et l'autre parmi les plus grands, les cours commercial et secondaire ont respectivement le leur de même que l'Académie. Et chacun sait que la course du championnat de la ville a remporté cette année un succès sans précédent... Quels sont donc ces champions ?

M. Armand Mercier est le champion du cours primaire (section des plus petits).

M. Philippe Coudert est arrivé second.

M. Nazaire Mercier est le champion du cours primaire (section des plus grands).

M. Théodule Hamelin est arrivé deuxième.

M. Gérard Dion est le champion du cours commercial.

M. Fernand Labrie est le champion du cours secondaire.

M. Paul Fournier s'est classé deuxième.

M. Fernand Labrie est aussi le champion de l'Académie.

M. Omer Pouliot est deuxième.

M. P.-H. Côté s'est classé troisième.

M. René Houde est le champion de la ville. Il a conservé le titre qu'il s'est brillamment acquis lors de la fête sportive de 1932.

1.—Trophée offert au club Académicien, don de M. le commandeur J. Racine.

2.—Coupe offerte au club Capitol, don de M. A.-C. Routier, bijoutier.

3.—Petit buffet de fumeur offert par M. Emile Frenette à M. Jos. Hamel (entraîneur) et nécessaire de fumeur, don de M. A. Faria.

4.—A M. J.-P. Guay, capitaine de l'Académicien, bronze, don de M. le commandeur J. Mercier.

5.—Bronze à M. P.-H. Côté, capitaine du Capitol, don du Cher Frère Germain, directeur de l'Académie Commerciale.

6.—Trophée offert à M. Robert Dion, présenté par M. le commandeur J. Racine.

7.—Bronze offert à M. Henri Pettigrew, don de l'Association de La Salle Inc.

8.—A M. Michel Parrot, bronze, présenté par le R. Frère Basile, directeur.

9.—A M. Théo. Hamel, un cendrier, don de la Compagnie Citadelle Brick, et une boite de cigarettes, don de la Pharmacie Brunet.

10.—M. Maurice Ouellet, une boite de cigarettes, don de M. Emile Frenette, et un foulard offert par Mme Rodolphe Jalbert.

11.—M. Maurice Côté, une boite de cigarettes et une horloge, dons du R. Frère Basile, directeur.

12.—M. Lauréat Rousseau, une boite de cigarettes et un miroir, don du Cher Frère Roméo, inspecteur.

13.—M. Wilfrid Dubé, une boite de cigarettes et une boite à cigarettes présentées par le R. Frère Antoine, directeur de l'école St-Roch.

14.—Statue offerte par le Cher Frère Rénus, directeur de la Procure, décernée à M. Jos. Plourde.

15.—Coupe offerte par le Cher Frère Nivard, visiteur, décernée au principal organisateur de la Fête Sportive, M. P.-E. Boulanger.

Les joueurs des clubs Académicien et Capitol jouiront aussi d'une fête au sucre due en partie au don de l'Association de La Salle Inc.

LES ROUTES D'HIVER DANS LE DISTRICT

(Suite de la page 3)

quand on est aux prises avec des tempêtes comme celles de la semaine dernière. On ne se doute peut-être pas qu'il a fallu vingt-quatre heures consécutives de travail pour tracer lors de la dernière tempête un simple passage dans la côte de la gare de l'Ancienne-Lorette. Mais il faut voir l'amas de neige à cet endroit. Lorsque tout le circuit est ouvert à la circulation on doit ensuite procéder à l'élargissement afin de permettre les rencontres. Autant que possible on libère la route sur une largeur de vingt pieds.

Et c'est tout ce travail qui permet aux automobilistes de la banlieue de se servir de leurs voitures l'hiver et de n'avoir rien à envier aux citadins.

Pour peu que le soleil continue son action bienfaisante, comme il l'a fait ces trois derniers jours, le circuit de chemins d'hiver sera bientôt un circuit d'été. Dès samedi, en effet, en maints endroits, les automobiles roulaient sur le pavage tandis que l'eau était abondante ailleurs. En dehors de ce circuit il faudra user de la pelle et du pic pour permettre le passage des voitures roulantes. Et cela ne se fera pas avant une semaine certainement. Nombreux sont ceux qui soupirent après l'ouverture des chemins. On s'informe déjà auprès de M. Hamel quand sera faite l'ouverture de la route Québec-Montréal.

Pour cette tournée d'inspection, samedi, le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger et M. Jules Hamel étaient accompagnés de M. Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant de la Voirie et des Mines, du capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef de la sûreté municipale, de M. J.-Arthur Paradis, ingénieur en chef à la Voirie, de M. L.-A. Martineau, photographe au "Soleil", et du représentant de L'Evénement.

LA MISSION ET LES POUVOIRS DE L'EGLISE

(Suite de la page 14)

sa mission. Enfants de l'Eglise soyons donc apôtres comme elle".

L'autre causerie a été donnée par le R. P. Laneuville, qui a parlé des Servantes du Saint-Sacrement. Cette communauté, la seule essentiellement contemplative qu'il y ait à Québec, est établie à St-Pascal Baylon. Dans la chapelle du couvent, le Saint Sacrement est exposé jour et nuit. Les religieuses se succèdent devant l'Hostie Sainte et font chacune trois heures d'adoration par jour, deux le jour et une la nuit. Les heures d'adoration sont disposées de façon à ce que chaque religieuse repasse toutes les heures du cadran : par exemple, celles qui garderont aujourd'hui, de huit à neuf, garderont demain de neuf à dix. Dix minutes avant chaque heure, la cloche sonne. Les religieuses qui doivent garder laissent immédiatement toute occupation, revêtent leur grand manteau de laine blanc, puis se recueillent quelques instants avant de se rendre au choeur. Toute la communauté se recueille également.

La Congrégation des Servantes du Saint Sacrement a été fondée par le Bienheureux Pierre-Julien Eymard, avec le concours de Mlle Marguerite Guillot, qui devint la première supérieure, sous le nom de Mère Marguerite du Saint-Sacrement. La nouvelle congrégation fut bénie par Pie IX, le 5 janvier 1859. En 1864, les premières religieuses, établies à Angers, en France, prononçaient leurs voeux.

Le mot d'ordre des Servantes du Saint Sacrement est : "Tout pour Jésus au Saint Sacrement". Elles font sur terre ce que les anges et les saints font au ciel.

Le lundi de Pâques, une grande vente de charité s'ouvrira dans les salles du Club Mercier, sur la rue St-Joseph, au profit de l'oeuvre des Servantes du Saint-Sacrement.

Le programme de chant, à l'Heure Catholique d'hier, a été exécuté par la chorale des Enfants de Marie de la paroisse du Sacré-Coeur.

Ottawa, Ont., 27. — Le gouvernement canadien possède tous les pouvoirs constitutionnels voulus pour fixer les taux d'intérêt et il peut également fixer des taux maxima ou minima sur les emprunts hypothécaires, les obligations, les prêts des banques, les billets promissoires ou pour toute valeur négociable au Canada. Cette opinion a été soumise par le département fédéral de la Justice au comité bancaire de la Chambre des Communes. Ce sont les provinces qui ont le pouvoir cependant de modifier le contenu d'une hypothèque.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BEDARD.— A Giffard, le 23 Mars 1933, à l'âge de 76 ans 3 mois, est décédé Sieur Charles Bédard, époux de feue Dame Ludivine Lespérance.
Les funérailles auront lieu lundi le 27 mars, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8.45 heures pour l'église de Giffard, et de là, au cimetière de la paroisse.

DOMBROWSKI. — A Québec, le 26 mars 1933, à l'âge de 61 ans, est décédée Dame Eva Paradis, épouse de M. Alfred Dombrowski. Elle laisse outre son époux, deux fils, Lucien et Aimé ; deux filles, madame J.-B. Drolet et Mlle Alice Dombrowski ; son frère, M. Alfred Paradis, employé civil.
Les funérailles auront lieu mardi le 28, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. J.-B. Drolet, 8 rue Franklin, à 7 heures et 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.
Prière aux journaux de Montréal de reproduire.

DOYLE. — A Québec, le 26 mars 1933 à l'âge de 40 ans et 6 mois, est décédée Dame Annie Doyle, épouse de M. J.-A. Pelletier, voyageur de commerce.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 38 D'Aiguillon à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

FISET. — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 25 mars 1933, à l'âge de 5 mois, est décédé Raymond, enfant bien-aimé de M. Albert Fiset et de dame Florida Dugal.
Les funérailles auront lieu lundi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, 119, Avenue des Oblats, à 3 h. 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

JULIEN. — A l'Hospice des SS. de la Charité, est décédé, à l'âge de 77 ans, M. Isaïe Julien.
Les funérailles auront lieu lundi, le 27, à 6 heures.
Le défunt appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre et du Saint-Rosaire.

LACASSE. — A St-Gervais comté de Bellechasse, est décédée, à l'âge de 8 ans et 10 jours, Thérèse, enfant bien aimée de M. Joseph Lacasse et de dame Aurore Côté.
Les funérailles auront lieu mardi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 7 heures 50, pour l'église et de là au cimetière paroissial.

LEMIEUX. — A Québec, le 25 mars 1933 à l'âge de 11 ans et 4 mois, est décédé Léonce, fils de M. Ludovic Lemieux et de dame Flora Martin.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 heures et 45.
Départ de la maison mortuaire, No 172, 2ième Rue, à 8 heures et 30, pour l'église St-Charles et de là au cimetière St-Charles.

LEMOINE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 26 mars 1933, à l'âge de 62 ans, est décédé M. J.-Gustave LeMoine, ancien comptable, époux de dame Alice Labrèque.
La dépouille mortelle repose en chapelle ardente à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le service funèbre sera chanté mercredi en la chapelle du monastère. Nous annoncerons, demain, l'heure des funérailles.
L'inhumation aura lieu, le même jour, dans l'église du Château-Richer.

LIPPE. — En la paroisse de St-Fidèle, le 25 mars 1933, à l'âge de 7 mois, est décédée Françoise, enfant bien-aimée de M. et Mme Adrien Lippé (Yvonne Sanfaçon).
Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 102 9ième Rue, à 3 heures et 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

PAQUET. — A Québec, le 24 mars 1933, à l'âge de 32 ans, est décédée Dame Maria Langevin, épouse de M. Omer Paquet.
Les funérailles auront lieu lundi le 27, à 7 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 6 rue d'Estimauville, pour l'église de St-Pascal Baylon et de là à la gare du Palais pour St-Raymond, où aura lieu l'inhumation.

TOURANGEAU. — A Québec, le 25 mars 1933 à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé Sieur Adolphe Guillet dit Tourangeau. La dépouille mortelle est exposée à la résidence de Dame veuve Albert Fiset, au No 62, Avenue du Parc, Québec.
Le service aura lieu mardi, le 28 courant, à 9 heures, en l'église de St-Dominique, Grande-Allée.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures et 45, pour l'église et de là au cimetière St-Charles.

TURCOTTE. — A la Nouvelle-Orléans le 24 mars 1933, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur-J. Turcotte.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 43, avenue Ste-Geneviève, à 8 h. 45, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

SERVICE ANNIVERSAIRE

STAFFORD. — Le service anniversaire de M. Lawrence Stafford, C.R., sera célébré mardi matin, le 28 mars, à 7h. 30, en l'église St-Patrick, rue McMahon.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean. Tél. 2-6868

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580, rue St-Valier. Tél. : 7730

WRIGLEY'S

PEU COUTEUSE
SATISFAISANTE
GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES—CATALOGUE SUR DEMANDE

L'APOSTOLAT LAIQUE PAR LE R. P. LAMARCHE

(Suite de la page 14)

tertiaires levées par saint Dominique et saint François pour prolonger leur action auprès des masses... Il y aurait la fresque japonaise : toute une chrétienté décapitée, séparée de ses prêtres, pendant plus de deux siècles, conservant malgré tout la foi de son baptême et offrant plus tard aux missionnaires rentrés au pays un résidu chrétien de 35,000 âmes.... Voilà, je suppose, un apostolat laïque de la plus pure essence.. Et, pour parvenir d'un bond jusqu'à l'an de grâce 1933, que pensez-vous de ces conférenciers de la "Catholic Evidence Guild" qui s'en vont, dans la banlieue de Londres, prêchant l'évangile en plein air à des auditoires de passants!

Non, le principe de l'apostolat laïque ne fut jamais abandonné dans l'Eglise, même quand la pratique parut subir des relâches. Il fut plutôt discuté par des esprits chagrins. Ainsi Montalembert, ce preux Chevalier, comme on le nomme, se vit reprocher son ingérence dans les luttes religieuses de son pays, sous prétexte qu'il n'avait pas mission pour défendre l'Eglise. Et Mgr Parisis, évêque de Langres, l'encourageait de la sorte: "On vous dit, monsieur le comte, que vous n'avez pas de mission. Sans doute. vous n'avez pas mission pour siéger dans un concile... Mais, est-ce que tout chrétien n'a pas mission de combattre, pour sa part et selon ses moyens, les ennemis de Dieu? Est-ce que selon la belle expression de Tertullien, dans les grands dangers publics, tout citoyen n'est pas soldat?"

Vos propres objections, mes Frères, sont assurément d'un autre ordre. Vous croyez à l'importance des chefs et à l'efficacité des groupes: vous croyez moins peut-être à l'action individuelle. Mais que vaut l'initiative d'un homme, si haut gradé qu'il soit, sans la contribution des petits et des humbles, disons le mot: des anonymes? Et que devient la puissance du groupe, si les individus qui le composent, n'agissent pas par eux-mêmes, ou s'en tiennent aux contributions d'argent? Ce groupe devient alors la chose qui s'en va, le comité de parade, la liste prétentieuse, bonne à communiquer aux journaux.... Prenez donc meilleure conscience de votre fécondité apostolique en tant qu'individus. N'est-ce pas à chacun d'entre vous que l'Evêque a dit: "Je te marque du signe de la Croix et je te confirme avec le Chrême du salut". Vous receviez, à cette minute même, la foi à professer d'office, à défendre et à propager. Si donc, mandatés de la sorte, vous refusez le mandat, craignez la menace évangélique: "Et quod habes aurefehur", je vous retirerai à ce trésor que vous avez enfoui... "Je ne crois pas, dit saint Jean Chrysostôme, qu'on puisse se sauver sans travailler au salut de ses frères".

Ce qu'on attend de l'individu, c'est une contribution à sa portée, dans le milieu qu'il habite et dans celui qu'il fréquente. Le bon exemple, la bonne parole, le bon livre, et surtout la prière, autant d'instruments de salut, la grâce n'étant pas enchaînée à la prédication officielle et aux sacrements de l'Eglise.... Le Soldat Inconnu qu'on honore en divers pays n'a peut-être rien accompli d'extraordinaire et rien prévu au sujet de l'Armistice. Pourtant la lampe du souvenir veille sur son tombeau.... Si votre obscur dévouement ne doit laisser ici-bas aucune trace de gloire, en revanche, Dieu lui-même a déjà dressé dans son ciel l'arc de triomphe de l'Apôtre inconnu.

UNE FETE AU CHEF LAUREAT LACASSE

(Suite de la page 14)

le nous oblige à ne pas appuyer trop longuement sur ce sujet.

"S'il est des jours brillants, dans la carrière mouvementée d'un émule de Sherlock Holmes, il est aussi des heures qui sont bien sombres. Mais le courage inné de notre cher ami, le lieutenant-détective Lacasse, lui fit braver les pires tempêtes, car il sentait derrière lui l'appui de tous, et surtout, il savait sa conscience tranquille, ayant l'assurance d'avoir toujours fait son devoir, et même bien plus que son devoir. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir, après vingt-cinq ans, la réputation de notre cher camarade plus brillante que jamais. Nous souhaitons de tout coeur qu'il jouisse, dans la paix de son foyer, d'une santé à toute épreuve et qu'il puisse continuer, au milieu de nous, à servir aussi fidèlement sa ville natale et ses concitoyens.

"Nous profitons de cette occasion pour présenter à madame Lacasse, et à ses enfants, nos respectueux hommages et les voeux de bonheur pour de nombreuses années à venir".

En terminant, M. Guillemette présenta au jubilaire, comme témoignage d'amitié et en souvenir des années passées à la police, une magnifique coutellerie et une bourse bien garnie.

Le lieutenant-détective répondit en disant combien il était sensible à de si belles marques de confiance et d'estime. Il exprima sa reconnaissance au chef Emile Trudel et au capitaine A.-S. Bigaouette pour rappeler ensuite avec émotion le souvenir de son père, le sergent Lacasse. Le héros de la fête dit aussi un mot des devoirs de l'homme de police pour faire ensuite appel à la coopération.

Le sergent-détective Delphis Bussières, qui présidait cette fête, donna lecture de deux messages : ceux de S. H. le maire H.-E. Lavigueur et du sergent-détective Alfred Roussin, qui regrettaient de ne pouvoir assister à la célébration de ce jubilé et formulaient des voeux à l'égard du jubilaire. Le sergent-détective Bussières pria ensuite le chef Emile Trudel de bien vouloir adresser la parole.

Le directeur de la police municipale présenta d'abord ses félicitations au lieutenant-détective Lauréat Lacasse, qu'il a dirigé depuis son entrée dans la force constabulaire. Le chef Trudel fit ensuite l'éloge de ses hommes et déclara avec orgueil que notre ville n'avait rien à envier aux autres du côté de la protection. En saluant la présence de M. l'abbé Godbout, aumônier de la police, il appuya sur la nécessité de l'appui moral du clergé pour tous les hommes de police. Il remercia ensuite les représentants de la police provinciale, du C. N. R., les organisateurs de la fête et eut un bon mot pour M. Alleyn Taschereau, C. R., aviseur du département.

Plusieurs orateurs adressèrent ensuite la parole sur l'invitation du président du comité d'organisation, le sergent-détective Bussières. Ce furent: le sous-chef A.-S. Bigaouette, M. l'abbé A.-A. Godbout, MM. les échevins Jos. Emond, J.-E. Gosselin, Rodolphe DeBlois, Jos. Boutet, Art Poulin, M. Alleyn Taschereau, le chef Rosaire Beaulieu, le chef Rosaire Lemire, le sous-chef A. Tremblay, M. Eugène Leclerc et M. MacMarren.

Un succulent goûter avait été préparé à cette occasion. Tous les invités furent priés de déguster les mets variés qui ornaient les tables. Aux côtés du jubilaire, on remarquait : le capitaine Emile Trudel, le capitaine A.-S. Bigaouette, M. l'abbé A.-A. Godbout, aumônier, M. Alleyn Taschereau, C.R., aviseur légal du département, MM. les échevins Jos. Emond, Albéric Noreau, Art. Poulin Rodolphe DeBlois, C.R., J.-E. Gosselin, Jos. Boutet, M. Rosaire Beaulieu, chef de la brigade des incendies, le chef Rosaire Lemire et le sous-chef Ad. Tremblay, de la Sûreté Provinciale, M. L.-P. Desjardins, assistant-greffier de la cité, M. Eugène Leclerc, prévôt des incendies, M. MacMarren, chef investigateur du C. N. R., MM. Willie, Victor et Henri Lacasse, frères du lieutenant-détective Lacasse, M. H. Larichelière, son gendre; M. Lacasse, son fils, MM. Henri Fortin, Art. Paquet, Ignace Bilodeau, Oct. Fiset, J.-A Emond, les inspecteurs Stapleton, Canty et Brulotte, les sergents Bouffard, Paré, Lambert, Gagnon, Couture, Fradette, Buteau, Scallen, Wellman, Jeffrey; les constables C. Fiset, C.-A. Bélanger, C. Boileau, Chatters, A. Thomassin, Ad. Bélanger, A. Gaulin, W. Milhomme, Jos Frazell, A. Rochette, Collin, Taillon, Fitzback, Thorn, etc.

UN INCENDIE SAMEDI RUE SAINT-PIERRE

(Suite de la page 14)

près-midi. Trois alarmes avaient été sonnées et tous les membres de la brigade étaient sur les lieux sous la direction du chef Rosaire Beaulieu.

Nos lecteurs seront intéressés à connaître l'historique de l'édifice P. A. Boutin. Cette construction remonte au début du régime anglais. Construite par les ingénieurs royaux de la Marine anglaise, elle fut occupée par la suite par la Cie Lemieux, négociants en ferronnerie, la Cie McLimont and Son et par le Département de la milice durant la guerre. Il y a une dizaine d'années M. P.-A. Boutin, courtier en assurances, transforma cette construction en édifice à bureaux.

L'édifice P.-A. Boutin mesure 140 pieds par 35. C'est une des constructions les plus profondes de la Basse-Ville. Construite en pierre solide elle compte quatre étages. Le propriétaire déclarait à notre représentant hier : "N'eut été la solidité de notre maison nous aurions à enregistrer une perte complète."

M. Boutin nous dit aussi qu'il était encore difficile d'évaluer les dommages mais il ne croit pas qu'ils dépasseront $20 000.

Un fait à noter dans cet incendie c'est que les pompiers étaient encore sur les lieux que des ouvriers commençaient les réparations ; la pose des vitres, etc. Dès samedi les employés de la Otis Fensom Elevator ont mis à point le service d'ascenseur. Le service téléphonique et le système de chauffage sont également en ordre. De cette façon M. Boutin et ses locataires pourront recevoir leurs clients dès ce matin.

Il est heureux que l'édifice ait résisté ainsi aux assauts de l'incendie car il est l'un des plus achalandés du centre d'affaires qu'est la Basse-Ville.

SYMPATHIES AU COL. ET A MME T. PAQUET

(Suite de la page 3)

Gingras, avocat, le colonel de Montarville Taschereau, le commandeur Georges Bellerive, le chevalier J.-S Matte, M. J.-L. Dussault, M. Gustave Turcotte, M. Charles Lamere, le capitaine Edouard Boily, M. Henri Alleyn, M. Charles Labrecque, M. L.-N. Gauvin, M. A. Alleyn, M. E.-L. Denoncourt, M. Jules Lesage, M. Arthur Duquet, MM. Jos. Savard Théo. Miville-Deschênes, Alfred Belley, Thomas Belley, Guy Fortier, G.-M. Martineau, Robert-A. Ferland, Ludger Bastien, L.-J.-A. Noël, D.-W. Mile, Henri Montminy, Charles Montminy, Gilbert Lemont, E. Robitaille, J.-A. Dubé, Nap. Gosselin, J.-O.-N. Tanguay, Gaston Fortin, Maurice Brodeur, Jules Livernois, Louis Francoeur, L.-N. Bergeron, Georges Morisset, W.-G.-A. Atkinson, François Delisle, Bruno Lafleur et Charles-Miville Deschênes, de l'Evénement, Lucien Guilmette, Athanase Guy, E. Aubry, R.-D. MacDonald, J.-W. Deschambault, Georges Duquet, Jean Dussault, P.-A Darveau, Adolphe Hamel, Arthur Giguère, Maurice, Jacques et Lucien Turcotte, André Mercier, P. Lévesque, M. Roy, Edmond Flynn, Maurice Gauvin, G.-A. Gauvin, L.-A. Mercier, Maurice Turcotte, Gérard Arthur, Edouard Arthur, Gérard Veilleux, J.-C. Giguère, Yvon et Raymond Paradis, F. Mercier, R. Mercier, J.-E. Paradis, Henri Bossé, Adjutor Turcotte, W.-R. Peacock, Charles Denoncourt, J.-E. Leblanc, Clovis Savard, Marcel Savard, Jean Duquet, le sergent-major H. Aubé, Jean Hamel, J.-N. Matte, Louis Lachance, J.-Eugène Lachance, J.-A.-G. Latulippe, L. Lacroix, R. Langlois., T.-A. Bertrand, L.-P. Carrier et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Nicolas. M. le curé Bergeron a présidé la cérémonie du libéra. La chorale, dirigée par M. J.-B. Paquet, a fait les frais du chant funèbre.

La maison Germain Lépine Limitée dirigeait les obsèques.

L'Evénement réitère au lt-col. Paquet et madame Paquet, ainsi qu'à tous les membres de la famille dans l'affliction l'hommage de ses plus sincères condoléances.

SUCCES POUR LA REVUE DE L'I. O. D. E.

(Suite de la page 14)

plaudit ensuite trois chansons françaises qui furent suivies des tableaux vivants par les élèves de l'école "St. Monica". Madame J. O'Halloran et M. Peter Gray furent les principaux artistes de la fine pièce lyrique suivante, "Sitting by the Whalnot", de Grace Henry. Mademoiselle Ernestine Wiggs exécuta une autre pièce de chant, puis mesdemoiselles Marjorie Swift et Patricia Fraser, accompagnées d'un choeur mixte, apparurent dans une valse, "Blue Danube Waltz".

La "Danse Hongroise No 5" et la "Danse Egyptienne", de Brahms, furent très applaudies au début du deuxième acte. Les figurants de ce numéro étaient madame George Gillespie et mesdemoiselles Dorothy Staveley, Eveline Bastien, Marjorie Swift, Louise Drouin, Priscilla Slade, Rachel Montreuil, Patricia Fraser et Gladys McLimont. Une scène de l'Afghanistan fut ensuite jouée par M. K. MacAgy et mademoiselle Margaret Carter. Mesdemoiselles Andrée Dugal et Rosemary Clarke furent ensuite applaudies dans une danse avant la charmante pièce "Le déjeuner du roi", de A. A. Milne, et dont les artistes furent M. Bruce Taylor, mademoiselle Margaret Carter, madame Gordon Fraser, MM. Jack Carter, J. Dunn et J. Price.

Mademoiselle Yvette Marquis obtint un beau succès avec ses deux pièces de chant "Contes des Fées", de Paul Marinier, et "Night Wind", de N.-S. Ball.

Enfin, "Bagdad Daddies", de Grace Henry, où madame George Gillespie fut particulièrement applaudie dans les danses orientales avec mademoiselle Marguerite Bastien dans quelques chansons. La dernière pièce, "The Changing of the Guard" mettait en scène M. Ronald Kerr, mademoiselle Eileen Power, M. Anthony de Bosdari et plusieurs jeunes filles figurant les lieutenants de la garde.

Le Chapitre Turner mérite certainement de chaleureuses félicitations pour le succès qu'il a remporté samedi soir.

OBSEQUES DE MME JOSEPH FALARDEAU

(Suite de la page 14)

gal, Jos. Simard; ses cousins: MM. Chs Delâge, Art. Proteau, Alph. Pouliot; ses neveux, MM. Emile Huot, Jules Mathieu, Lucien Cantin, Jos. Kirouac, Art. Giroux, P.-H. Paré, Rosario Paré, Lucien et Rolland Huot.

Dans le long et imposant cortège, on remarquait: M. J.-A. Nadeau, C.R., M. Josaphat Robitaille, M. Frédéric Dorion, avocat, M. Gérard Lacroix, avocat, M. R. - C. Delary, M. P.-N. Verge, M. le docteur H. Courchesne, M. le docteur E. Bois, M. le docteur W. Leblond, M. le docteur A.-E. Bédard, M. Jos. Morel, M. Michel Dussault, avocat, M. J.-L. Vézina, M. H.-T. Bériau, M. Gustave Tessier, M. L.-P. Belzile, M. P. Martineau, M. R. Plante, M. Omer Garant, M. P.-H. Dion, M. A. Matte, M. G. Guay, M. O. Fleury, M. Edg. Gauvin, M. I. Villeneuve, M. Jos. Tardif, M. F. DesRochers, M. J.-J. Mathieu, M. John Dean, M. Eri. Huard, M. B. Piché, N.P., M. J.-C. Piché, N.P., M. W. Bolduc, N. P., M. J.-P. Galipault, M. le Dr R.-E. Allard, avocat, M. Art. Labrie, M. J.-L. Ferland, M. P., S. Proteau, M. Gérard Dorion, M. Ls Lavoie, N.P., M. Chs St-Laurent, M. Art. Morency, M. J.-A. East, M. Chs Delâge, M. J. Lallier, M. A. Roy, M. Jos. Cormier, M. R. Cormier, M. F. Pouliot, M. Jos. Pichette, M. L.-A. Lambert, M. C. Giroux, M. A. Bilodeau, M. P.-Côté, M. René Matte, M. Elie Cantin, M. E. Jobin, M. O. Bédard, M. Alb. Darveau, M. Lucien Darveau, M. M. Moreau, M. Chs Fiset, M. W. Pelletier, M. Alph. Tardif, M. Art. Plante, M. A. Perreault, M. Jules Bélanger, M. Eug. Picard, M. G. Bussières, M. Alf Bussières, M. Alph. Guay, M. P.-H. Drolet, M. Art. Belisle, M. Ant. Bussières, M.P. St-Amours, M. R. Leclerc, M. R. Jobidon, M. J.-A. Fournier, M. Ern. Routhier, M. Ad. Gauvin, M. Henri Gauvin, M. Henri Lallier, M. N. Boissinot, M. Ls Morisset, M. A. Foster, M. S.-E. Amyot, M. J.-A. Bussières, M. C.-E. Brunet, M. Alph. Gauvin, M. Frs Gauvin, M. J.-A. Dupré, M. L. Lachance, M. H. Ménard, M. F.-P. Gauvin, M. J.-A. Rolland, M. A. Rolland, M. Nap. Falardeau, M. J.-P. Falardeau, M. Georges Bussières, M. Ph. Séguin, M. G. Gagné, M. G.-O. Paradis, M. Hector Verret, M. L.-T. Maheux, M. L. Wagner, M. Jos. Côté, M. J.-M. Tardif, M. Ern. Godbout, M. S. Tardif, M. Ant. Desjardins, M. L. Garneau, M. J.-B. Bilodeau, M. L. Adam, M. G. Bergeron, M. L. Houde, M. A. Paris, M. W. Pelletier, M. L.-A. Lefebvre, M. N. Lessard, M. Chs-E. Lessard, M. L. Vézina, M. A.-E. Bédard, M. E. Lacasse, M. L. Fleury, M. John Hodgan, M. O. Bélanger, M. L. Lanouette, M. H. Boucher, M. Edg. Bois, etc., etc.

Comme nous le disons plus haut, c'est le R. P. Gélinas, S. S. S. supérieur et curé de St-Sacrement, qui a fait la levée du corps. M. l'abbé Alexandre Vachon a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. Tourigny et LaNeuville, S. S. S., qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Pendant la cérémonie funèbre des messes basses ont été célébrées par M. l'abbé Adrien Falardeau, fils de la défunte, le R. P. Loubier, S. S. S., et MM. les abbés H.-Georges Bergeron et Turcot, du Séminaire. La chorale du Séminaire a fait les frais du chant.

Dans les stalles du sanctuaire avaient pris place Mgr Frs Pelletier, P.A., du Séminaire, Mgr J.-E. Laberge, P. D., curé de St-Jean-Baptiste, M. le chanoine J.-R. Pelletier, du Séminaire, le R. P. Routhier, O. SS. R., M. l'abbé Jules Lachance, de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Od. Gauthier, aumônier du Refuge Don Bosco, M. l'abbé C. Morissette, M. l'abbé E. Beaudry, M. l'abbé Jos. Lacroix, M. l'abbé A. Laliberté, M. l'abbé R. Lacroix, du Séminaire, M. l'abbé H. Garant, de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé B. Godbout et M. l'abbé O. Rhéaume, de St-Malo, M. l'abbé G. Marchand, de St-Frs d'Assise, M. l'abbé F. Wagner, de l'Archevêché, le R. P. Romuald, O. F. M., le R. P. Boulet, des PP. BB., MM. les abbés Rosario Benoit, Guillaume-M. Dechesne, H. Vézina, Eugène Dussault, Lucien Gariépy, J.-E. Létourneau, R. Thomassin, A.-M. Parent, P.-A. Lelaidier, L.-P. Gravel, L. Laliberté, A. Doyon, Emile Jobidon, Emile Bégin, tous du Séminaire, M. l'abbé Arm. Déry, de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé P. Gravel, de Thetford Mines, M. l'abbé Jules Rancourt, de N.-D. du Chemin.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. Les obsèques étaient sous la direction de la maison Germain Lépine, Ltée.

A la famille en deuil L'Evénement réitère l'expression de ses plus sincères condoléances.

Maux de Gorge
Double Traitement

La double action de Vicks (inhalé et absorbé) les soulage vivement.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

UNE CAUSERIE SUR LE PATRIOTISME

(Suite de la page 3)

forment la richesse d'une nation et nous devons nous efforcer dans toutes les mesures du possible de garder chez-nous les capitaux qui nous appartiennent. Le R. P. Martin dit que nous avons peut-être un esprit un peu trop large en maintes circonstances, ce qui est néfaste au progrès des nôtres et favorable à un groupe d'étrangers.

La soirée était présidée par M. J.-Arthur Gravel, président de la Société St-Jean-Baptiste, et au premier rang de l'assistance on remarquait M. le curé A.-A. Godbout et plusieurs autres membres du clergé.

Un joli programme de chant fut exécuté par MM. J.-A. Savard, J.-M. Boucher et Donat Bélanger, accompagnés au piano par madame Savard. Plus de trois cents personnes assistaient à la réunion.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4841

DR RAYMOND PAQUIN
SPECIALISTE
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Maladies vénériennes. Toutes maladies de peau et du cuir chevelu. Eczéma des nourrissons.
17, rue St-Jean :-: Tél. : 2-5848

A VENDRE
Boulangerie à Ste-Anne de la Pocatière. Four 'Brantford' tout neuf, emplacement, grange, maison, bon poste d'avenir. Conditions alléchantes.
A. Cadorette
Boite Postale 2. Bureau de Poste, Québec.

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE: 6745

Une fête au chef Lauréat Lacasse

DISTRIBUTION DE TROPHEES A L'ACADEMIE

Les prix gagnés lors de la fête sportive annuelle sont donnés hier.

BELLE DEMONSTRATION

Tout le personnel de l'Académie et les parents des élèves y assistent.

PROGRAMME MUSICAL

La distribution solennelle des prix aux lauréats de la fête sportive de l'Académie Commerciale a eu lieu hier après-midi, dans une des salles de cette institution, sous la présidence de M. le commandeur Jos. Racine. Toute la communauté assistait à cette réunion ainsi que les parents des lauréats. Aux premiers rangs on remarquait: le R. F. Germain, directeur de l'Académie; M. l'abbé Arthur Dubé, aumônier; M. le commandeur Jos. Mercier, le R. F. Eugénius, directeur de l'Ecole des RR. FF. du Sacré-Coeur, M. J.-H. Dorion, M. J.-A. Dubé et M. Edouard-S. Gagné.

Après la remise des prix aux vainqueurs et l'interprétation de quelques pièces musicales par l'Harmonie de la Salle un groupe d'acteurs interpréta la comédie en un acte de Joseph Désilets: "Soixante minutes ambassadeur au Japon". Les artistes exécutèrent leur partition avec grand brio. Au nom de l'Académie Commerciale, le R. F. Directeur, à la fin de la réunion, remercia chaleureusement les donateurs des prix et félicita de nouveau les lauréats de leur beau succès.

Tous les prix remis aux élèves de l'Académie étaient gracieusement fournis par des maisons d'affaires ou des citoyens de cette ville. Voici la liste des vainqueurs:

LAUREATS DE LA FETE SPORTIVE

1er, Murdock O'Connell, 2e, Philippe Condert; 3e, Eric Blais; 4e, Roméo Pelletier; 5e, Léo Paré; 6e, Jean-Paul Ratté; 7e, Wilfrid Gauvin; 8e, Robert Blouin; 9e, Omer Francoeur; 10e, Alfred Faucher, 11e, Ls-Ph. Langevin; 12, Xavier Daigle; 13e, Rosaire Jalbert; 14e, Paul-Emile Drolet; 15e, Jean-Charles Brunet; 16e, Emmanuel Courteau; 17e, Théodule Hamelin; 18e, Maurice Verret;

(Suite à la page 13)

DES FLEURS AU MAIRE LAVIGUEUR

Le maire de St-Louis, Missouri, se sert du "say it with flowers" pour saluer les maires de plus de 1,000 villes.

TEXTE DU MESSAGE

Le maire Victor-J. Miller, de St-Louis, Missouri, s'est servi du "say it with flowers" pour adresser un message aux maires de plus de 1,000 villes canadiennes et américaines samedi. Parmi ceux-ci se trouvait Son Honneur le Maire M. H.-E. Lavigueur qui a reçu une magnifique gerbe de fleurs du premier magistrat de St-Louis.

Cet envoi de fleurs coincidait avec l'ouverture de la quatorzième revue annuelle des Fleurs à Saint-Louis, Missouri. La maison H.-W. McKenna, qui a délivré le colis au maire Lavigueur, représente à Québec la Florist's Telegraph Delivery Association, l'organisation internationale qui s'occupe de l'envoi de fleurs par messages télégraphiques.

Les fleurs qui furent remises à notre premier magistrat samedi, étaient accompagnées du message suivant: "A l'occasion de l'ouverture de la 14e revue internationale des Fleurs dans notre ville, il nous fait plaisir d'exprimer avec des fleurs les bons sentiments de la population de St-Louis aux citoyens de Québec. Ceci est rendu possible grâce à l'organisation internationale de la Florist's Telegraph Delivery Association".

Victor-J. Miller,
Maire de St-Louis.

Les profits de Chesapeake Corporation ont été durant 1932 de $6,129,778 après les charges au lieu de $6,494,519 durant l'année précédente

Le lieutenant-détective Lacasse, chef de la Sûreté municipale, est fêté samedi soir, à l'occasion du 25ième anniversaire de son entrée dans la force constabulaire. — Présentation d'adresse et de cadeaux. — Nombreux discours.

BEAU TEMOIGNAGE

Le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée dans le corps constabulaire de Québec du lieutenant-détective Lauréat Lacasse, chef des détectives municipaux, n'a pas passé inaperçu parmi les membres de la police. Ce jubilé a été marqué, samedi soir, par une belle manifestation.

La fête dont a été le héros le lieutenant-détective Lacasse s'est déroulée dans les salles du poste No 3, à St-Roch. Elle avait été soigneusement préparée par un comité d'organisation dont les présidents d'honneur étaient le directeur de la police, le chef Emile Trudel, et l'assistant-directeur, le sous-chef A.-S Bigaouette. Le comité se composait du sergent-détective D. Bussières, président, du détective Louis Rochette, secrétaire, du détective Laliberté, trésorier, des détectives J.-D. Beaudoin, Aimé Guillemette, N. Smith, T. Scallen, Osc. Tanguay, des sergents Bilodeau et Dessylva et du constable Jos. Bélanger, directeurs.

Le lieutenant-détective Lacasse a reçu, à cette occasion, des témoignages non équivoques de confiance. Ces témoignages lui sont venus de ses chefs d'abord, des différents autres corps de police de la ville et de la province, de ses collègues et de ses nombreux amis. Tous se sont plu à souligner la compétence et les mérites du chef des détectives de notre ville.

C'est le détective Aimé Guillemette qui s'est fait l'interprète de tous les membres du corps de la police et des amis du jubilaire pour lui présenter leurs hommages et leurs voeux. Il rappela d'abord brièvement la carrière du lieutenant-détective Lacasse.

"Homme d'action avant tout", dit M. Guillemette, "M. Lacasse nous reprocherait de nous étendre trop longuement sur sa belle et fructueuse carrière. Né à Saint-Roch et fils d'un de nos meilleurs sergents de police, il a commencé au bas de l'échelle, comme simple constable. Quelques années plus tard, le chef des détectives, Tom Walsh, dont le souvenir est resté gravé dans toutes les mémoires, appelait à son département le jeune et actif constable Lacasse, qui devint bientôt l'un de ses meilleurs collaborateurs.

"En 1925, à la mort du détective Walsh, dont la réputation était connue sur tout le continent, le Conseil de Ville appela à lui succéder le détective Lacasse, en lui donnant le titre de lieutenant-détective. Depuis cette date, la carrière de notre distingué ami ne fit que resserrer entre nous les solides liens d'amitié et nous faire apprécier davantage son esprit d'initiative, son caractère droit et sa haute compétence comme chef d'un département des plus importants du corps de police. Ses chefs immédiats, comme ses subalternes, n'ont que des éloges à lui adresser, mais son humilité naturel-

(Suite à la page 13)

OBSEQUES DE MME JOSEPH FALARDEAU

Les funérailles de madame Falardeau, mère de M. l'abbé Adrien Falardeau, du Séminaire, ont eu lieu samedi matin.

UN BEL HOMMAGE

Les obsèques de madame Joseph Falardeau, mère de M. l'abbé Adrien Falardeau, du Séminaire, décédée jeudi dernier à l'âge de 59 ans, ont eu lieu samedi matin en l'église de St-Sacrement. Un touchant tribut d'hommages a été rendu alors à la mémoire de cette personne distinguée dont la disparition cause de si vifs regrets.

A l'église paroissiale, la cérémonie funèbre a été très solennelle. M. l'abbé Alex. Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, a chanté le service funèbre après que le R. P. Gélinas, S.S.S., eut fait la levée du corps. Dans les stalles du sanctuaire avait pris place un nombreux clergé. Tous les élèves du Petit Séminaire ont également assisté à la cérémonie.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Joseph Falardeau; ses fils, MM. l'abbé Adrien Falardeau; ses beaux-frères, MM. Art. Falardeau, Chs Paré, Osc Du-

(Suite à la page 13)

Service de la Côte-Nord

S. S. Sable I

Ce vapeur prendra des marchandises au hangar No 21 (Pointe à Carcy) lundi et mardi pour tous les ports de la Côte Nord de Baie Comeau à Natashquan, la glace et la température le permettant. Départ mercredi matin, à 7 heures a. m. Pour information, Tél.: 2-2041.

Bras d'Or Bay Navigation Co. Ltd.,

56 Rue ST-PIERRE
QUEBEC

JUBILAIRE

M. LAUREAT LACASSE, fêté samedi soir, à l'occasion du 25ème anniversaire de son entrée dans la police municipale.

UN INCENDIE SAMEDI RUE SAINT-PIERRE

L'édifice P.-A. Boutin en est le théâtre vers 5 heures du matin.

GRAVE MENACE

Heureusement la solidité de la construction empêche une conflagration.

BUREAUX ROUVERTS

L'édifice P.-A. Boutin, l'une des plus vieilles constructions de la rue Saint-Pierre a été le théâtre d'un violent incendie samedi. Il faut dire immédiatement cependant que les dommages ne seront pas aussi considérables qu'on le croyait tout d'abord, étant donné la solidité de l'édifice. Le feu a causé des dégâts à l'arrière du premier plancher; sur les autres planchers et à l'avant de la construction. L'eau et la fumée ont été la cause des dommages.

La fumée était tellement dense à l'arrivée des pompiers qu'il fallut quelque temps à ces derniers pour localiser le foyer de l'incendie. Quatre hommes du poste No 6 furent asphyxiés par la fumée. Ce sont les pompiers Guenette, O'Mally, Voiselle et Sullivan. Le pompier Voiselle a repris son service hier matin. Mais ses compagnons devront garder la maison une couple de jours.

M. P.-A. Boutin le propriétaire de l'édifice visité par l'incendie, nous a déclaré hier que tous les bureaux — il y en a 40 détenus par 25 locataires — pourront être occupés dès ce matin.

Le feu fut découvert vers 5 heures 30, samedi matin, à l'édifice P. A. Boutin, 80, rue Saint-Pierre. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux ils eurent de grandes difficultés à localiser le foyer de l'incendie tant la fumée était dense. En conséquence ils inondèrent la bâtisse. Les flammes avaient originé soit au sous-sol soit dans les bureaux du premier plancher à l'arrière. A cause de la fumée le travail des pompiers fut long et les derniers quittèrent les lieux de l'incendie que vers 2 heures 30 de l'a-

(Suite à la page 13)

SUCCES POUR LA REVUE DE L'I. O. D. E.

La revue du printemps donnée chaque année par le chapitre Turner de l'I. O. D. E. a eu lieu samedi soir.

AU PALAIS MONTCALM

La revue du printemps donnée chaque année par le Chapitre Turcharmer son auditoire par la sûreté brillant succès, samedi soir, au Palais Montcalm. Sous le haut patronage de l'honorable M. et madame H.-G. Carroll, de l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau, de l'honorable M. et madame John-Hall Kelly, et de Son Honneur le maire et madame Lavigueur, cette revue présentait toute une succession de tableaux, de danses et de chants remarquables par le souci du bon goût et de l'art.

Les artistes évoluèrent devant un auditoire nombreux et distingué qui ne leur ménagea pas ses applaudissements. Les tableaux vivants, reproductions de peintures célèbres, donnés par les élèves de l'école "St. Monica", furent particulièrement goûtés. Il en fut de même de "Bagdad Daddies", pièce d'inspiration arabe, qui fut bien réussie dans son ensemble.

M. Roméo Jobin, qui avait bien voulu apporter son concours au succès de cette soirée de charité, sut charmer son auditoire par la sûreté et la richesse de sa voix. Madame Geo. Gillespie fut aussi très applaudie dans quelques danses.

Il serait trop long d'exposer en détail le mérite de chacun des artistes apparus samedi soir sur la scène. Qu'il nous suffise de mentionner les principales pièces exécutées avec quelques-uns des interprètes qui y brillèrent.

Le premier acte s'ouvrit avec une pièce de chant anglaise, "I've got a roof over my heat", par M. Keith Handley, accompagné d'un choeur de jeunes filles. Puis une danse par madame Geo. Gillespie et mademoiselle Patricia Fraser. L'auditoire ap-

(Suite à la page 13)

L'apostolat laïque par le P. Lamarche

Ce mouvement, dit l'éloquent prédicateur, se présente comme une renovation plutôt que comme une innovation. — La source immédiate, formelle de l'apostolat chrétien, c'est le sacrement de confirmation et le caractère qu'il imprime dans nos âmes. — "Vous êtes membres les uns des autres", a écrit saint Paul, "et la charité vous presse de secourir les malheureux. — Le mot d'ordre du Sauveur à ses disciples.

CAUSERIE A ST-DOMINIQUE

Le R. P. Lamarche, poursuivant sa série d'instructions sur les laïcs dans l'Eglise, a exposé hier la grande question du jour: "L'Apostolat laïque", en réservant pour dimanche prochain l'"Action Catholique", ou l'"Apostolat laïque organisé".

En théorie, comme en fait, dit-il, ce mouvement d'apostolat laïque se présente comme une rénovation plutôt qu'une innovation. Remonter à sa source, n'est-ce pas la meilleure manière d'en faire voir la légitimité d'abord, puis la constante nécessité.

La source immédiate, formelle de l'apostolat crétien, "c'est le sacrement de Confirmation et le caractère qu'il imprime dans notre âme". Tandis que le baptême nous infuse une vie surnaturelle, la confirmation nous fait croitre et grandir dans cette vie de la grâce, où d'enfants nous devenons adultes. Tandis que le caractère baptismal nous ordonne à l'exercice du culte, ce second caractère nous ordonne à la propagation et à la défense de la foi: d'un mot il fait du chrétien baptisé "le soldat de Jésus-Christ".

Et voyez comme la matière du sacrement dénote un choix plein d'harmonies. C'est l'huile mêlée de baume: l'huile qui assouplit pour la lutte les membres de l'athlète, le baume dont l'odeur attire, et symbolise l'attrait de l'édification. Et l'onction du saint chrême est tracée sur le front, siège de la rougeur et de la honte, comme pour en chasser le respect humain et mettre à la place un esprit de force et de courage. Enfin, autre harmonie providentielle, comme l'enfant d'aujourd'hui atteint vite une précocité déconcertante, les décisions de Rome veulent qu'il reçoive la confirmation et la communion assez tôt pour agir et faire face à ses premiers ennemis.

Agir, le mot n'est pas trop fort. Jusque-là, dit saint Thomas, l'enfant n'avait vécu que pour lui-même: le voilà qui commence à communiquer aux autres les fruits de son activité... Jusque - là c'était dans le corps mystique, un membre emmaillotté: le voilà qui commence à s'épanouir et à remplir sa fonction sociale. Ne voit-on pas dans notre corps de chair, d'un membre à l'autre, ce perpétuel échange de services? Nous sommes devant une rue à traverser: l'oreille signale l'arrivée d'une auto: l'oeil apprécie la distance; puis il dirige le pied de manière à éviter l'accident de voiture et les autres obstacles, le caillou et la flaque d'eau. Un de nos membres vient-il à souffrir, aussitôt les autres membres se jettent à son service mobilisés, dirigés par la tête.

Or, vous êtes membres les uns des autres, écrit saint Paul. La charité vous presse de secourir les malheureux et surtout les plus à plaindre: "les incrédules et les pécheurs". Vous le pouvez non certes par vous-mêmes puisque l'entreprise vous dépasse, mais en permettant à l'Esprit-Saint, âme de l'Eglise, de guérir ces membres infirmes et à Jésus-Christ, tête de l'Eglise, de continuer par vous sa mission rédemptrice. Quiconque, en effet, prêtre ou laïc, homme ou femme, vieillard ou enfant, se refuse à l'apostolat, immobilise d'une certaine façon le Christ Jésus en l'empêchant d'agir comme il voudrait. "O Seigneur, méditait une âme contemporaine, combien de fois avons-nous lié vos mains prêtes à bénir, cloué vos pieds prêts à marcher, scellé vos lèvres prêtes à parler"!

"Gratis accepistis, gratis date", vous avez reçu gratuitement, donnez de même et à profusion. Jésus parle de la sorte non seulement aux apôtres mais à soixante-douze disciples qui sont des laïcs et qui pour la plupart resteront des laïcs. Il leur confie avec le don des miracles une mission vraiment apostolique. "Allez, dit-il, "qui vous reçoit me reçoit".

L'Eglise naissante accepta ce mot d'ordre dans toute son étendue. Lisez à ce sujet les Actes des Apôtres. Quelle effusion de grâces, mais aussi quelle ferveur d'apostolat! Tous apôtres, ces illettrés du premier siècle, se catechisant entre eux, catéchisant l'étranger, le Gentil. Les Epitres de saint Paul renferment d'affectueux messages pour ses coopérateurs laïques. Il y fait mention également de l'aide féminine et recommande qu'on vienne en aide " à celles qui ont combattu pour l'Evangile..."

Ce mot d'ordre sera maintenu et transmis à travers l'antiquité chrétienne, le moyen-âge et les temps modernes. Tout en reculant devant la tâche, je vois bien les tableaux qu'il faudrait brosser pour mettre en relief les prestations laïques, aux grandes époques de l'histoire. Il y aurait la fresque du martyre, acte suprême d'apostolat... Il y aurait la fresque des Croisades, épopée laïque s'il en fut, dont le résultat le plus net fut l'itinéraire tracé en Orient aux missionnaires de l'Evangile.... Il y aurait la fresque des Pérégrinants du XIIIe siècle, et des cohortes de

(Suite à la page 13)

CONFERENCE A LA SOCIETE DES ARTS

M. le Dr Philippe Hamel parle de la question de l'électricité, samedi soir. — Une exposition de gravures d'art.

SAMEDI, 1er AVRIL

Le conférencier de samedi soir dernier à la réunion hebdomadaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres, au Palais Montcalm, a été M. le Dr Philippe Hamel qui a parlé longuement de la question de l'électricité. M. Hamel fut présenté par le président de l'assemblée, M. J. Horace Philippon, avocat, et remercié par M. Emile Boiteau, N. P.

Au moyen de statistiques, le conférencier affirma que le "Cartel" de l'électricité dans la province de Québec, grâce à la multiplication des parts, avait haussé son capital à un chiffre énorme et qui ne serait pas justifié par la mise réelle de fonds. Il termina en prononçant un plaidoyer en faveur de la municipalisation à Québec et en appuyant sur le fait que ce système aurait bien réussi à nos voisins de l'Ontario.

A l'issue de la causerie de M. le Dr Hamel, on parla de l'ouverture d'une exposition de gravures d'art français qui aura lieu samedi prochain le 1er avril au Palais Montcalm sous les auspices de la Société. M. Hector Faber donnera, à cette occasion, une causerie sur l'art de la gravure. Cette exposition sera ouverte au public pendant quelques jours et l'entrée en sera gratuite.

Parmi l'auditoire, on remarquait l'hon. M. Elysée Thériault, MM. Oscar Drouin, M. P. P., le Dr S. Gaudreau, le Dr Joseph Gagnon, le Dr Paul Rochette, M. l'abbé Maurice Laliberté, du Séminaire, M. L.-A. Pouliot, C. R., MM. Eugène L'Heureux, de l'Action Catholique, Jean Blais, avocat, J.-E. Droiet, avocat René Chaloult, avocat, le col. G.-E. Marquis, L.-P. Morin, Narcisse Savoie, Noel Dorion, avocat, Jules Lesage, etc., etc.

CONFERENCE-CONCERT

Mardi le 28 mars prochain, en la salle paroissiale Saint-Jean-Baptiste, soubassement de l'Eglise, M. Louis-Philippe Morin, comptable, vice-président de la Section Saint-Dominique de la Société Saint-Jean Baptiste, donnera une conférence sous les auspices de notre section paroissiale. Il traitera d'un sujet d'intérêt capital: "Sauvons notre patrimoine".

Un magnifique programme musical, chant, récitation a été préparé pour la circonstance.

Tous les paroissiens sont invités à cette conférence qui commencera à 8 heures 30, après l'exercice de la retraite des hommes. L'entrée est gratuite et il n'y aura aucune sollicitation.

LES MODES CHEZ HOLT RENFREW

Les modes du printemps ont fait leur apparition aux magasins Holt Renfrew. — Une visite qu'il ne faut pas manquer.

LE DERNIER CRI

Les modes du printemps ont fait leur apparition chez Holt Renfrew. A une exposition tenue privément dans la rotonde des grands magasins de la rue Buade au cours des journées de vendredi et samedi, des centaines de personnes ont pu admirer ce qu'il y aura de plus chic à porter pour Pâques. La maison Renfrew avait tenu à recevoir ses clients de façon magnifique. La salle où étaient installées de la lingerie superbe et des fourrures de haut ton était décorée avec beaucoup de goût, et un personnel bienveillant et courtois se tint constamment à la disposition du nombreux public qui avait répondu à l'invitation.

Les fameux modèles parisiens Lanvin, Mainboucher, Auguste Bernard et Mayer ainsi que les réputés Co-Ed et Hattie Carnegie, de New-York rivalisent cette année d'élégance. Aucune excentricité mais des lignes parfaites et une coupe qui n'a peut-être encore jamais été égalée par les tailleurs de ces maisons. Les manteaux et ensembles de Langburne ont provoqué l'attention des visiteuses de l'exposition. Ces manteaux de sept longueurs différentes, garnis de renard ou de loup ou simplement tailleurs, possèdent un collet de dessin tout spécial et de fort bon goût. Dans les modèles Schiaparelli se reconnaissent les lignes très amples des épaules et beaucoup plus droites de la taille.

Tout indique que le gris, le gris-beige et le beige seront les teintes les plus en vogue ce printemps. Comme par le passé, cependant, le noir sera encore bien porté. Le dernier cri, au cours des prochains mois, sera, paraît-il, un manteau gris-beige enjolivé d'une légère cape de fourrure, cette dernière détachable et qui peut aussi très bien être portée avec une robe d'après-midi. Plusieurs modèles de ce genre sont actuellement exposés chez Renfrew et ne manqueront certainement pas d'intéresser les personnes sur le point d'acheter leurs toilettes.

Un assortiment complet de crêpes dont le Cabasol, une grande nouveauté, est en montre aux étalages. Lanvin est le créateur des toilettes du matin et de sport vendues par la maison Holt Renfrew.

L'exposition qui s'est terminée samedi après-midi a été couronnée d'un grand succès. Rien n'avait été négligé pour la conduire à bien et les personnes qui ont visité l'établissement à cette occasion ont été unanimes à faire des compliments aux directeurs de la maison de même qu'aux organisateurs.

TRAGEDIE

LEONCE LEMIEUX, 11 ans, fils de M. Ludovic Lemieux, tué samedi en touchant un fil électrique, à Limoilou.

LA MISSION ET LES POUVOIRS DE L'EGLISE

M. l'abbé Maurice Roy traite ce sujet hier à l'Heure Catholique.

2IEME CAUSERIE

Par le R. P. Laneuville sur l'oeuvre des Servantes du St-Sacrement.

UN CONCERT

M. l'abbé Maurice Roy, professeur de théologie au Grand Séminaire, a continué, hier après-midi, à l'Heure Catholique, la série de ses causeries sur l'Eglise. M. l'abbé Roy a parlé de la mission et des pouvoirs de l'Eglise. Le conférencier a commencé en faisant cette comparaison: quand, au hasard d'un voyage, on voit un édifice gigantesque, on demande immédiatement à quel usage il est affecté, de même qu'en entendant prononcer le nom d'une société, on demande quel est son but. Nés dans l'Eglise, il faut aller plus avant, et demander quelle est sa fin, quelle est sa mission. Jésus-Christ ne pouvait faire autrement que de dire à ses apôtres quelle mission et quels pouvoirs il allait leur donner. Or, Jésus leur a dit: "Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie". Donc, l'Eglise a pour fin de continuer sur la terre la mission même de Jésus. Cette mission du Sauveur a été de nous ouvrir les portes du ciel. L'Eglise a donc avant tout pour fin le salut éternel des hommes.

L'Eglise, cependant, ne se substitue pas à Jésus-Christ. C'est en union intime avec lui et sous sa direction immédiate qu'elle accomplit son oeuvre. Cette union a été voulue par le Christ lui-même quand il a dit à Pierre: "Pais mes agneaux, pais mes brebis".

Assigner à quelqu'un une mission, c'est, en même temps, lui donner les pouvoirs de la remplir. En instituant les sacrements, Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir d'ordre. Le pouvoir de magister lui a été donné lorsque son fondateur a dit aux apôtres d'enseigner toutes les nations. Enfin, le pouvoir de juridiction consiste à faire des lois, les appliquer, juger et punir.

—"Nous ne pouvons nous désintéresser du salut de nos frères', termina le conférencier. Nous ne serions pas fils de l'Eglise si nous ne travaillions pas à l'accomplissement de

(Suite à la page 13)

MORT DE MADAME J.-A. PELLETIER

L'épouse de M. J.-A. Pelletier, voyageur de commerce, née Mary Doyle, est décédée après une longue maladie. — Obsèques mercredi.

DEUIL CRUEL

M. J.-A. Pelletier, voyageur de commerce, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son épouse, née Annie Doyle, décédée hier à l'âge de 40 ans et 6 mois. Madame Pelletier a succombé à une longue et douloureuse maladie. Outre son mari, elle laisse dans le deuil sa mère, madame (veuve) James Doyle, de Ste-Etienne de Lauzon; cinq frères, M. l'abbé Edwin Doyle, du Collège de Lévis, M. Jimmy Doyle, de Seattle, Wash., M. Fleury Doyle, de St-Etienne, M. Léo Doyle, de Montréal, et M. John Doyle, de Shawinigan Falls; trois soeurs, madame Audry (Mary) de Québec, madame Julien (Laura) de Shawinigan Falls et madame Routhier (Mathilda) de St-Etienne. Elle était aussi la cousine de M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire de Québec, et la belle-soeur de M. le docteur Luc Pelletier, de Thetford-Mines.

Le service et la sépulture de la regrettée disparue auront lieu mercredi à 9 heures en l'église St-Jean Baptiste. Le cortège quittera la maison mortuaire, au no 38 de la rue d'Aiguillon, à 8 heures 45. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 27. — Le Winnipeg Free Press rapporte que l'on discute sérieusement la question de transporter la Bourse des Céréales de Winnipeg à Fort William ou Port Arthur.

Un bambin de 11 ans électrocuté

Léonce Lemieux, fils de M. Ludovic Lemieux, 172, 2ième Rue, Limoilou, monte dans un poteau pour observer un nid d'oiseaux, touche à un fil de fort voltage et est tué instantanément. — Tragédie survenue samedi midi.

L'ENQUETE DU CORONER

Une terrible tragédie s'est déroulée, samedi midi, à l'intersection de la 11e Avenue et de la 2e Rue, à Limoilou. Un enfant de 11 ans, Léonce Lemieux, fils de M. Ludovic Lemieux, 172, 2ième Rue, a été électrocuté à quelques pas de la résidence de ses parents. Lorsqu'on recueillit le corps de la victime, sur une petite plate-forme où le bambin était monté pour observer un nid d'oiseaux, il était horriblement brûlé. Cet accident dramatique a causé beaucoup d'émoi dans notre ville et jette dans un deuil cruel une famille très estimée de Limoilou.

Le Quebec Power a, du côté est de la 11e Avenue et près de la voie du tramway, toute une masse de fils qui s'entrecoisent, soutenus par plusieurs poteaux. Deux de ces poteaux sont reliés ensemble par une plate-forme qui sert pour les réparations. Les fils qu'ils supportent ont un pouvoir de 4,000 volts. C'est là que le jeune Lemieux monta, à la suite d'un de ses petits compagnons, pour mieux voir le nid qui s'y trouvait. Il y avait en bas du poteau sa petite soeur et son petit frère. On ne sait trop par quel mouvement l'enfant toucha à un fil et tomba sans vie sur d'autres fils auxquels il resta suspendu. Témoins de ce qui se passait, les petits compagnons de la victime coururent avertir leurs parents. La foule ne tarda pas alors à se réunir sur le théâtre de la tragédie. Plusieurs citoyens essayèrent mais vainement de détacher l'enfant. De peur qu'un nouvel accident ne se produisit, le courant électrique fut arrêté. A ce moment le corps du malheureux bambin tomba sur le tablier des deux poteaux et c'est un employé de la compagnie Quebec Power qui le recueillit.

L'enquête du coroner, M. le docteur Jules Vallée, a eu lieu samedi après-midi, à 4 heures, à la morgue Moisan, où la victime avait été transportée après l'accident. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

A la famille si douloureusement éprouvée L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Deux jeunes gens ont été arrêtés samedi soir dernier, par les constables Patry et Shields, au moment où ils allaient vendre dans un magasin du Palais le produit du vol qu'ils venaient de commettre dans un des établissements de M. E.-A. Chartier.

L'arrestation a été faite quelques minutes seulement après que M. Chartier eut donné sa plainte au sergent Art. Gagnon. M. Chartier s'était fait voler un moteur d'une valeur d'environ $200.

LES 60 ANS DE LA MAISON CANTIN & FILS

La célébration a eu lieu samedi soir au Château Champlain.

NOMBREUX CONVIVES

L'hon. M. Lapointe et plusieurs citoyens en vue font l'éloge de M. Cantin.

BEAU TEMOIGNAGE

Le propriétaire de la maison A.-A. Cantin et fils, M. Alphonse Cantin, a été le héros d'une belle fête samedi soir au Château Champlain à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de fondation de cette ancienne maison de commerce. Un banquet, qui réunissait de nombreux convives a remporté un joli succès. L'hon. M. Ernest Lapointe, M. Oscar Drouin, M. P. P., M. Pierre Bertrand, M. P. P., plusieurs échevins et un grand nombre de citoyens en vue dans le monde commercial avaient répondu à l'invitation des organisateurs.

La maison Cantin et fils fut fondée en 1872 par M. A.-A. Cantin, père du propriétaire actuel. En peu d'années elle s'est créé à Québec une réputation enviable. Depuis 1904, lors de la disparition du regretté M. Cantin, son fils, M. Alphonse Cantin, la dirige s'efforçant de marcher sur les traces de ses prédécesseurs, M. A.-A. Cantin et ses deux frères, MM. Hervé et Hilarius Cantin, avec la devise suivante: justice, honnêteté et courtoisie.

Présidé par M. J.-Emile Gosselin, échevin, le banquet commença samedi à minuit dans la spacieuse salle du Château Champlain. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les amis du jubilaire, M. Gosselin invita le lt-col. Kemp à proposer la santé du Roi. M. Kemp, qui combattit dans les armées de Sa Majesté lors de la grande guerre, rendit hommage à la couronne britannique. L'orchestre exécuta ensuite "En avant marchons" en l'honneur du Pape et l'hon. M. Ernest Lapointe prit la parole pour proposer la santé du Canada. L'ex-ministre de la Justice et député de Québec-Est rendit un beau témoignage à M. Cantin en disant qu'aussi longtemps que la province comptera des institutions de commerce comme celle-là nous pourrons avoir confiance en l'avenir. C'est la qualité des citoyens qui fait la force d'un pays et cette qualité nous l'avons à Québec "Un bon citoyen", dit M. Lapointe, "est celui qui ne s'occupe pas uniquement de

(Suite à la page 13)

Chez POLLACK

Encore Cette Semaine COMPLETS

Faits Sur Mesure

$16.75

Pour donner à ceux qui n'ont pas eu l'avantage de venir à cette vente spéciale de complets **Faits-sur-Mesure** depuis son ouverture, nous continuons encore cette vente toute la semaine.

Avez-Vous Comparé Nos Valeurs ?

La valeur seule compte — les tissus que nous offrons dans cette vente sont importés directement de la filature — ils vous sont vendus directement et les profits intermédiaires sont éliminés.

Chacun de ces Complets portera la garantie de Satisfaction Absolue ou Argent Remis.

Un dépôt de $5.00 suffira pour vous réserver votre complet d'ici Pâques ou plus tard si désiré.

Notre Maître-Tailleur est à votre disposition pour vos mesures individuelles et le choix du style qui vous conviendra le mieux.

"Le Plus pour votre Argent — ou votre Argent Remis"

M. POLLACK LTEE.